

Faculté de philosophie, arts et lettres

Souci de soi, souci des autres.
Étude des dédicaces '*pro salute*' des sites
portuaires de l'Italie romaine à partir des cas
d'Ostie, d'Aquilée et de Pouzzoles sous l'Empire.

Auteur : Loïc WENKIN
Promotrice : Françoise VAN HAEPEREN
Année académique 2022-2023
Master 120 en Histoire, à finalité approfondie

Année académique : 2022-2023

Session : Juin 2023

Nom : Wenkin

Prénom : Loïc

Titre du mémoire : Souci de soi, souci des autres. Étude des dédicaces '*pro salute*' des sites portuaires de l'Italie romaine à partir des cas d'Ostie, d'Aquilée et de Pouzzoles sous l'Empire.

Promotrice : Françoise Van Haepere

Résumé du mémoire en 12 lignes :

Cette étude entend analyser *in concreto* les dédicaces '*pro salute*' provenant des principaux sites portuaires de l'Italie romaine, à partir des cas d'Ostie, d'Aquilée et de Pouzzoles sous l'Empire, sur base d'un *corpus* d'une septantaine d'inscriptions. À la suite de considérations préalables sur le sens à donner à la notion de *salus* et sur le contexte d'apparition de la formule '*pro salute*', un premier volet s'intéresse à la réalisation des dédicaces au regard du cadre événementiel. Le deuxième volet – cœur de l'étude – analyse l'ensemble des dédicaces selon ce qu'on a qualifié de « triptyque » de l'énoncé dédicatoire : y sont examinées à cet effet les relations – symboliques ou affectives – entre (i) dédicants et (ii) dédicataires – empereurs ou particuliers –, au regard de l'invocation (iii) d'une ou de plusieurs divinités. En formulant une dédicace dans l'optique du « souci de l'autre », le dédicant affirme un « souci de soi », en ce que la dédicace devient alors le lieu d'expression de sa propre autoreprésentation, régie entre autres par des liens de loyauté, d'autorité ou de dépendance. Le troisième volet envisage l'étude de cas des dédicaces tauroboliques du *Campus de Mater Magna* d'Ostie : la formule est analysée en ce qu'elle semble intrinsèquement liée à la pratique du taurobole et apparaît comme l'une des composantes formelles de ce qu'on a qualifié alors de « triptyque » de l'énoncé salulaire.

Université catholique de Louvain
Faculté de philosophie, arts et lettres
Département Histoire

Souci de soi, souci des autres.

Étude des dédicaces '*pro salute*' des sites portuaires de l'Italie romaine à partir des cas d'Ostie, d'Aquilée et de Pouzzoles sous l'Empire.

Loïc WENKIN

Sous la direction de Françoise VAN HAEPEREN

Année académique 2022-2023

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers ma promotrice, Françoise Van Haeperen, pour sa bienveillance, la disponibilité qu'elle m'a accordée ainsi que ses retours toujours pertinents.

J'adresse par ailleurs mes remerciements à l'ensemble des professeur·es et assistant·es du département d'histoire et de lettres classiques. Ce mémoire est aussi quelque part le fruit de leurs enseignements riches et variés.

Je remercie chaleureusement mes amis louvanistes, compagnons de cette aventure universitaire : Manon, Valentine, Éden ; Dany et Louise ; Pierre, enfin, qui partage cet intérêt pour l'Histoire.

Je tiens à remercier en dernier lieu mes parents pour leur soutien inconditionnel ainsi que pour leurs nombreux encouragements.

Sommaire

INTRODUCTION 1

Méthodologie et problématique	2
Considérations sur la notion de <i>salus</i> et sur le contexte d'apparition de la formule ' <i>pro salute</i> '	8
i. <i>Salus</i> , un concept à la sémantique protéiforme	
ii. À l'origine de la formule ' <i>pro salute</i> ', une divinité garante des serments ?	
iii. Premières occurrences épigraphiques de la formule	
Remarques sur le <i>corpus</i> de sources	15

[I] UNE DÉDICACE DE CIRCONSTANCES ? 19

La dédicace '*pro salute*' au regard du cadre évènementiel

A/ Questions de datations	21
I/ La mention des empereurs : le critère principal de datation des inscriptions	21
i. Considérations générales	
ii. Le taurobole ' <i>pro salute</i> ' : un premier pic dans l'utilisation de la formule ?	
II/ « <i>Corpus</i> -échantillon » ou les biais d'une interprétation quantitative des inscriptions selon leur datation ?	25
B/ Une dédicace de circonstances ?	27
I/ L'apport des <i>Acta Arvalium</i> : mise en perspective des dédicaces ' <i>pro salute principis</i> '	27
i. ' <i>Pro salute et reditu</i> (et <i>victoria</i>)' : dédicaces circonstanciées dans le contexte militaire	
ii. « Circonstances dynastiques » : le cas des Antonins	
II/ Les dédicaces ' <i>pro salute</i> ' au regard d'un contexte plus large : le cas de la peste antonine	36
i. Des limites et difficultés interprétatives de la pratique épigraphique « en temps de peste »	
ii. Le <i>lacus Timari</i> d'Aquilée et ses eaux thermales « salutaires » ?	
Conclusion	42

[II] LE « TRIPTYQUE » DE L'ÉNONCÉ DÉDICATOIRE 45

La formule '*pro salute*' au regard du cadre interactionnel

A/ « Souci de soi, souci des autres » : dédicants et dédicataires	47
I/ Aperçu sociologique et juridique des dédicants et dédicataires	48
i. « Souci de soi » : les dédicants	
ii. Souci des autres : les « dédicataires »	
II/ La nature des liens dédicants-dédicataires : études de cas	63
i. ' <i>pro salute patroni</i> ' : l'expression épigraphique d'un lien de dépendance ?	
ii. Une réponse aux munificences évergétiques ?	
iii. Un marqueur de légitimité	
iv. Loyauté envers l'empereur en contexte militaire : le cas des vigiles d'Ostie et de <i>Portus</i>	
Conclusion	80

B/ Les divinités invoquées : la dédicace ‘<i>pro salute</i>’ à l’aune des réseaux divins et de la topographie sacrée du site portuaire	82
I/ Panorama des divinités honorées : remarques générales	83
i. Divinités et localismes	
ii. « Les grands absents » : quand les divinités poliades s’effacent au profit du Génie de la colonie	
II/ Les <i>sacra peregrina</i> dans le cadre portuaire : le cas d’Isis & Sérapis et <i>Mater Magna</i>	87
i. En préalable : les « cultes orientaux » ou les biais d’une conception historiographique dépassée	
ii. Des divinités pourvoyeuses de <i>salus</i> en contexte portuaire : divinités en réseaux	
III/ La nature des liens dédicants/dédicataires – divinités : études de cas	98
i. Des divinités patronnes de l’individu	
ii. Des divinités protectrices de l’activité économique	
iii. Une « religion de classe » ou le « <i>devotional habit</i> »	
Conclusion	105
[III] LE « TRIPTYQUE » DE L’ÉNONCÉ SALUTAIRE	107
Le cas du <i>Campus</i> de <i>Mater Magna</i> d’Ostie	
I/ Le triple ancrage de <i>Mater Magna</i> à Ostie	109
II/ Le <i>Campus</i> , lieu propice à la réalisation de tauroboles ‘ <i>pro salute</i> ’.	112
III/ Les dédicataires des dédicaces tauroboliques	116
IV/ Le « triptyque » de l’énoncé salutaire	119
CONCLUSION GÉNÉRALE	123
SOURCES	129
BIBLIOGRAPHIE	135
CORPUS ÉPIGRAPHIQUE COMMENTÉ	149
[O] Ostie et <i>Portus</i>	151
[A] Aquilée	179
[P] Pouzzoles	192
ANNEXES	201
Annexe 1 – Tableau synthétique des dédicaces ‘ <i>pro salute</i> ’ du <i>corpus</i>	203
Annexe 2 – Relevé des dédicaces ‘ <i>pro salute principis</i> ’ de l’Italie romaine	215
Annexe 3 – Relevé détaillé des empereurs pour le salut desquels une dédicace est posée	220
Annexe 4 – Illustrations des inscriptions	221

Figures & tableaux

FIGURES

Fig. 1. « Triptyque » de l'énoncé dédicatoire.-----	3
Fig. 2. Aperçu de la répartition chronologique des inscriptions du <i>corpus</i> (n=67). -----	22
Fig. 3. Relevé des empereurs (regroupés par dynastie), pour lesquels une dédicace ' <i>pro salute</i> ' est posée (n=34).23	
Fig. 4. Autel à IOM, Junon, Minerve et Mars <i>Protector Victor</i> , avec bas-relief allégorique (<i>Inscr.Aq.</i> 266). -----	33
Fig. 5. Relevé des empereurs pour lesquels une dédicace ' <i>pro salute</i> ' est posée (n = 32).-----	56
Fig. 6. Dédicace de Velox pour le salut de Tiberus Claudius Macronis (<i>CIL</i> V, 810). -----	66
Fig. 7. Plan de l' <i>Augusteum</i> de la caserne des vigiles d'Ostie. -----	74
Fig. 8. <i>Portus</i> : emplacements possibles des sanctuaires autour de la <i>Fossa Traiana</i> .-----	90
Fig. 9. Emplacement de l' <i>Iseum</i> sur le plan archéologique de l'Isola Sacra d'Ostie- <i>Portus</i> .-----	91
Fig. 10. Topographie sacrée du <i>Monastero</i> d'Aquilée.-----	94
Fig. 11. Emplacement du <i>Campus</i> de <i>Mater Magna</i> au regard du plan général d'Ostie. -----	111
Fig. 12. Plan du <i>Campus</i> de <i>Mater Magna</i> d'Ostie.-----	112
Fig. 13. Bustes des membres de la <i>domus</i> impériale retrouvés dans le <i>Campus</i> de <i>Mater Magna</i> . -----	117

TABLEAUX

Tableau 1. Inscriptions du <i>corpus</i> datées à l'année près au regard du cadre évènementiel et des <i>Acta Arvalium</i> . 28	
Tableau 2. Décompte des dédicants selon la nature des titres et charges revêtus (n = 33). -----	49
Tableau 3. Relevé détaillé des différents titres et charges revêtus par les dédicants (n= 33). -----	50
Tableau 4. Décompte des destinataires des dédicaces ' <i>pro salute</i> ' (n = 66). -----	55
Tableau 5. Aperçu des dédicaces ' <i>pro salute</i> ' posées pour un « particulier » (exemples). -----	60
Tableau 6. Dédicaces ' <i>pro salute</i> ' d'affranchis impériaux. -----	67
Tableau 7. Relevé des dédicaces ' <i>pro salute principis</i> ' posées par les vigiles à Ostie et à <i>Portus</i> . -----	76
Tableau 8. Décompte des divinités honorées dans le cadre de dédicaces ' <i>pro salute</i> '.-----	83
Tableau 9. Dédicaces à Isis et <i>Mater Magna</i> au <i>Monastero</i> . -----	96
Tableau 10. Dédicaces posées par Gaionas à Jupiter Heliopolitanus. -----	103
Tableau 11. Les dédicataires des dédicaces tauroboliques du <i>Campus</i> de <i>Mater Magna</i> .-----	118

Table des abréviations

- AE** *L'Année épigraphique*, Paris, 1888 – .
- CCCA** VERMASEREN Maarten, *Corpus Cultus Cybelae Attidisque*, 7 vol., Leyde, 1977 – 1989.
- CCID** HÖRIG Monika et SCWERTHEIM Elmar, *Corpus Cultus Iouis Dolicheni*, Leyde/New York, Cologne, 1987.
- CFA** SCHEID John, *Commentarii Fratrum Arvalium qui supersunt. Les copies épigraphiques des protocoles annuels de la confrérie arvale (21 av.-304 ap. J.-C.)*, Rome, 1998.
- CIJ** FREY Jean-Baptiste, *Corpus Inscriptionum Iudaicarum*, Rome, 1936-1952.
- CIMRM** VERMASEREN Maarten, *Corpus Inscriptionum et Monumentorum Religionis Mithriacae*, 2 vol., La Haye, 1956-1960.
- CGLB** SHALLMAYER Egon, EIBEL Kordula, OTT Joachim (e.a.), *Der Römische Weibebezirk von Osterburken I. Corpus der griechischen und lateinischen Beneficiärer Inschriften des Römischen Reiches*, Stuttgart, 1990.
- CIL** *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berlin, 1863 – .
- FO** BARGAGLI Barbara et GROSSO Cristiana, *I Fasti Ostienses. Documento della storia di Ostia*, Rome, 1997.
- FOV** VIDMAN Ladislav, *Fasti Ostienses*, 2^e éd., Prague, Academia, 1982.
- FTD VI** VAN HAEPEREN Françoise, *Fana, templa, delubra. Corpus dei luoghi di culto dell'Italia Antica*, vol. 6 : Regio I : Ostie, Porto, Paris, 2019, [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6147>. = VAN HAEPEREN Françoise, *Fana, templa, delubra. Corpus dei luoghi di culto dell'Italie antica*, vol. 6 : Regio I : Ostie, Porto, Rome, Quasar, 2019.
- IG** *Inscriptiones Graecae*, Berlin, 1903 – .
- IGR** CAGNAT René, *Inscriptiones Graecae ad Res romanas pertinentes*, Paris, 1906-1927.
- ILS** DESSAU Herman (éd.), *Inscriptiones Latinae Selectae*, Berlin, 5 vol., 1892-1916.
- InscrAq.** BRUSIN Johannes, *Inscriptiones Aquileiae*, 3 vol., Udine, 1991.
- InscrIt.** *Inscriptiones Italiae*, Rome, 1931 – .
- IPorto** SACCO Giulia, *Iscrizioni greche d'Italia : Porto*, Rome, 1984.
- IPostie** THYLANDER Hilding, *Inscriptions du port d'Ostie*, Lund, 1952.
- JIWE** NOY David, *Jewish Inscriptions of Western Europe*, Cambridge, 1993-1995.
- OGIS** DITTENBERG Wilhelm, *Orientis Graecae Inscriptiones Selectae*, 2 vol., Leipzig, 1903-1905.

PIR² GROAG Edmund, STEIN Arthur et PETERSEN Leiva (éd.), *Prosopographia Imperii Romani Saec. I. II. III.*, 2^e éd., 9 vol., Berlin, 1933-2015.

RIC MATTINGLY Harold (e.a.), *The Roman Imperial Coinage*, 10 vol., Londres, 1923-1994.

RICIS BRICAULT Laurent, *Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques*, 3 vol., Paris, 2005.

RRC CRAWFORD Michael, *Roman Republican Coinage*, Cambridge, 1974.

SEG *Supplementum Epigraphicum Graecum*, Leyde, 1923-1971 ; Amsterdam, 1979 – ..

SIRIS VIDMAN Ladislav, *Sylloge Inscriptionum Religionis Isiacae et Sarapiacae*, Berlin, 1969.

SupplIt. *Supplementa Italica. Nuova serie*, Rome, 1981 – .

Base de données

EDR *Epigraphic Database Roma*, <http://www.edr-edr.it/default/index.php>

EDCS *Epigraphik-Datenbank Clauss/Slaby*, <https://db.edcs.eu/epigr/hinweise/hinweis-fr.html>

Lupa *Ubi erat lupa*, <http://lupa.at>

Remarques sur le système de citation

À sa première occurrence, un travail ou un article fait l'objet d'une citation complète en notes de bas de page. On adopte par la suite le système « auteur-date ». Dans le *corpus* et les annexes en fin de travail, l'ensemble des références sont également citées selon le système « auteur-date ». On renvoie alors plus largement à la bibliographie générale pour se référer commodément aux références complètes.

Les sources anciennes sont citées en abrégé. On se référera à la table des abréviations pour les références complètes des sources épigraphiques. De même, les auteurs anciens et leurs œuvres sont répertoriés de manière complète à la fin de l'étude.

Légende

De manière générale, l'utilisation de l'astérisque (*) dans les figures et les tableaux exprime une hypothèse ou une attribution supposée.

Les sigles suivants sont fréquemment utilisés : [O] renvoie à Ostie et *Portus* (parfois dénommé [OP]) ; [A] à Aquilée, et [P] à Pouzzoles.

INTRODUCTION

« Comme au temps de mon bonheur, ils me croient dieu ; ils continuent à me donner ce titre au moment même où ils offrent au ciel des sacrifices pour le rétablissement de la Santé Auguste. [...] Leur immense confiance me repaie de vingt ans de travaux auxquels je ne me suis pas déplu. ».¹

Ainsi s'exprime l'Hadrien de Yourcenar au terme d'une vie passée à sillonner l'Empire. La Santé à laquelle il se réfère et à laquelle l'on rendait hommage renvoie de fait à une pratique largement attestée sous l'Empire. Invoquer le salut (*salus*) d'un individu, entendu comme son bien-être physique et/ou moral – en somme son « *well-being* » – faisait là partie intégrante de la pratique dédicatoire de la *religio* romaine. Le concept de salut a depuis largement évolué, de sorte qu'il est devenu synonyme de promesse de vie en l'au-delà dans la théologie chrétienne après avoir déjà largement occupé le discours des philosophies anciennes. Sans doute cette conception a-t-elle contribué à alimenter le regard qui longtemps a prévalu à l'égard de la religion romaine, alors perçue – dans son rapport au christianisme – comme une religion froide par son ritualisme méticuleux, presque mécanique, inférieure en tout cela aux religions monothéistes².

Marcel le Glay faisait encore de la sorte la distinction, plus récemment, entre un salut renvoyant à la santé physique (*valetudo*) ou à la sauvegarde (*incolumitas*) et un salut en « l'au-delà ». La « spiritualisation » du salut, écrit-il, est surtout le fait des religions « orientales », auxquelles il prête un caractère éminemment sotériologique³. Le constat qu'il tire, reposant avant tout sur une répartition entre cultes « traditionnels » et cultes « orientaux », ne saurait désormais être usité sans

¹ YOURCENAR Marguerite, *Mémoires d'Hadrien*, suivi de *Carnets de notes de Mémoires d'Hadrien*, Paris, Gallimard, 1974 [Plon, 1951], pp. 305-306.

² Mommsen écrit à cet égard, au chapitre 12 de sa *Histoire romaine* : « ... la religion latine s'est promptement rétrécie par l'effet de l'inanition et de la sécheresse : elle a fini par n'être rien de plus qu'un rituel pénible et vide quant à la pensée » et l'historien belge Franz Cumont dans *Les religions orientales dans le paganisme romain* en 1906 : « il n'a peut-être jamais existé aucune religion aussi froide, aussi prosaïque que celle des Romains ». Cf. citation des ouvrages dans SCHEID John, *La religion des Romains*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, 2017, pp. 15-16).

³ LE GLAY Marcel, « Remarques sur la notion de *salus* dans la religion romaine », dans BIANCHI Ugo et VERMASEREN Maarten (éd.), *La sotériologia dei culti orientali nell'impero romano. Atti del Colloquio Internazionale su La sotériologia dei culti orientali nell'impero romano. Roma 24-28 Settembre 1979*, Leyde, Brill, 1982, pp. 427-444.

qu'on en critique la pertinence. Cette catégorisation ne trouve en effet pas de correspondance chez les Anciens, qui raisonnaient sur la base d'une distinction entre *sacra patria* et *sacra peregrina*⁴ ; cette catégorisation ancienne ne doit pas non plus tromper puisque ces *sacra* – qu'ils soient *patria* ou *peregrina* – s'inséraient selon des modalités analogues dans le tissu culturel de la cité antique, suivant qu'ils sont célébrés par exemple à titre public (*sacra publica*) ou à titre privé (*sacra privata*).

Méthodologie et problématique

Que revêtait dès lors – détaché de projections anachroniques – le sens de la *salus* chez les Romains, spécifiquement dans un contexte religieux, faut-il le rappeler, indissociable de la vie civique ? La présente étude entend éclairer la portée de cette notion à travers l'examen concret d'un *corpus* épigraphique rassemblant les dédicaces '*pro salute*' provenant des principaux sites portuaires de l'Italie romaine à l'époque impériale, à savoir Ostie (en ce compris *Portus*), Aquilée et Pouzzoles, dans le sillage de l'étude plus générale qu'a consacré D. Steuernagel à la vie religieuse de ces « *römische Hafenstädten* »⁵.

Ces trois sites constituent à bien y regarder un terrain d'enquête particulièrement propice pour mener à bien l'étude : s'y côtoient en effet des individus d'origines variées, aux divers statuts et professions⁶. Ces microcosmes cosmopolites révèlent de riches réseaux enchevêtrés au sein desquels confluent, par superposition, cadre associatif, familial, économique et religieux, invitant à l'étude des interactions entre individus, et, de surcroît, de leur rapport aux divinités. Car si la dédicace '*pro salute*' s'apparente à première vue à une formule standardisée, rarement étudiée pour elle-même⁷, elle gagne à être analysée au regard d'un tel cadre interactionnel. Dans sa forme

⁴ FESTUS, *De verb. sign.*, éd. LINDSAY Wallace, Teubner, 1997 [1913], p. 268 : « *peregrina sacra appellantur, quae aut evocatis dis in oppugnandis urbibus Romam sunt conata, aut quae ob quasdam religiones per pacem sunt petita* ».

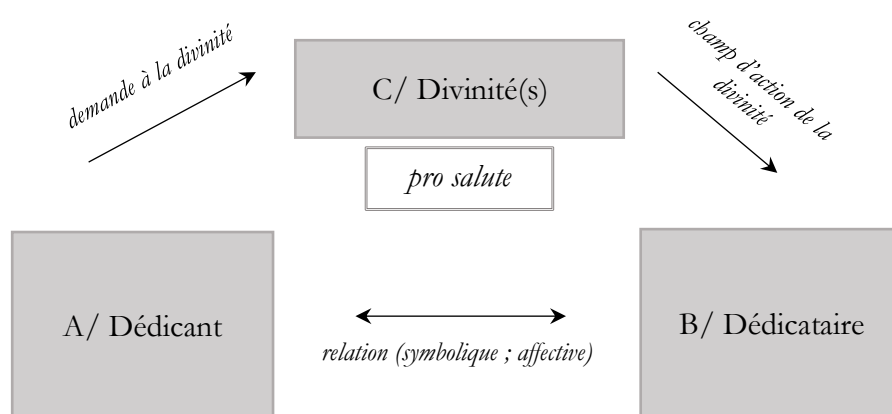
⁵ STEURNAGEL Dirk, *Kult und Alltag in römischen Hafenstädten. Soziale Prozesse in archäologischer Perspektive*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2004. Sur la vie religieuse d'Ostie en particulier, voir la première synthèse suivante : ROSS-TAYLOR Lily, *The Cults of Ostia*, Bryn Mawr, 1912; pour les synthèses récentes : BAKKER Jan Theo, *Living and Working with the Gods. Studies of Evidence for Private Religion and Its Material Environment in the City of Ostia (100-500 AD)*, Brill, Amsterdam, 1994; RIEGER Anna-Katharina, *Heiligtümer in Ostia*, Munich, Verlag Dr. Friedrich Pfeil, 2004; et plus récemment : VAN HAEPEREN Françoise, *Dieux et Hommes à Ostie, Port de Rome*, Paris, CNRS Éditions, 2020. Sur la vie religieuse en Gaule Cisalpine et à Aquilée : PASCAL Cecil Bennett, *The Cults of Cisalpina Gaul*, Bruxelles/Berchem, Latomus, 1964 ; FONTANA Federica, *I culti di Aquileia repubblicana. Aspetti della politica religiosa in Gallia cisalpina tra il III e il II sec. a.C.*, Rome, Quasar, 1997. Sur la vie religieuse des villes campaniennes, y compris Pouzzoles : PETERSON Roy Merle, *The Cults of Campania*, Rome, American Academy in Rome, 1919 ; TRAN TAM TINH Vincent, *Le culte des divinités orientales en Campanie*, Leyde, Brill, 1972.

⁶ Cf. les considérations de ARNAUD Pascal et KEAY Simon, « Inscriptions and Port Societies. Evidence, 'Analyse du discours', Silences and Portscapes », dans ARNAUD Pascal et KEAY Simon (éd.), *Roman Port Societies. The Evidence of Inscriptions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020, p. 36 ; voir aussi STEURNAGEL (2004), p. 17.

⁷ On notera qu'une étude envisage bien les dédicaces '*pro salute*', mais ce, dans la partie orientale de l'Empire : MORALEE Jason, « *For Salvation's sake* ». *Provincial Loyalty, Personal Religion, and Epigraphic Production in the Roman Late Antique Near East*, New York/Londres, Routledge, 2004. Plus récemment, l'usage de la formule a été envisagé dans des zones géographiques restreintes, notamment la Dacie et la Dalmatie ; la formule y

« canonique », la formule suit en effet un schéma tripartite relationnel, au sein duquel un dédicant (A) souhaite assurer la *salus* d'un tiers, le dédicataire (B) à l'aune d'une ou de plusieurs figures divines (C). C'est ce qu'on qualifie ici de « triptyque » de l'énoncé dédicatoire, soulignant de la sorte les trois grands pôles distinguables au sein de ces dédicaces. Ainsi, le matériel épigraphique qui se borne en apparence à une énumération d'individus et divinités, prend, semble-t-il, un sens nouveau au regard de ce cadre interactionnel.

Fig. 1. « Triptyque » de l'énoncé dédicatoire.



C'est précisément selon ce schéma de lecture que l'étude compte envisager les dédicaces : en posant une dédicace '*pro salute*', le dédicant témoigne tantôt d'un « souci de soi », tantôt d'un « souci de l'autre » (voire les deux). Ce « souci » est alors entendu comme aspiration au bien-être physique et moral, correspondant à la tendance générale à l'attention portée au soin du corps dans les deux premiers siècles de notre ère telle qu'elle est relevée par Foucault, à qui l'on emprunte la formule⁸. Le « souci de soi » revêt un autre pan polysémique dans le cadre interactionnel : la dédicace posée dans l'optique du « souci de l'autre » témoigne dans un même temps, par le biais d'une métacommunication – à plus forte raison quand la dédicace est visible – d'un « souci de soi »

est principalement considérée comme un hommage de loyauté rendu à l'empereur : VITELLI CASELLA Mattia, « Un esempio di comunicazione politica nell'Antichità : le iscrizioni *pro salute imperatoris* nella provincia romana di Dalmazia », dans CORBIER Mireille et SAURON Gilles (éd.), *Langages et communication : écrits, images, sons*, Paris, Comité des Travaux historiques et scientifiques, 2017, pp. 35-47; NEMETI Sorin, « Vota *pro salute imperatoris* in Dacia », *Classica et Christiana*, 10, 2015, pp. 251-262 ; AIRINEI Adriana, « Formula *pro salute imperatoris* și semnificația ei în Dacia romană », *Buletinul Cercurilor Științifice Studențești*, 20, 2014, pp. 71-82. L'utilisation de la formule dans le cadre militaire a été rapidement abordée dans les études suivantes : LE BOHEC Yann, *La Troisième Légion Auguste*, Paris, CNRS Éditions, 1989, pp. 563-566 et ALONSO ALONSO María Ángeles, « *Pro salute commilitonum*. La religion de los médicos militares en el imperio romano », dans PEREA YEBENES Sabino (éd.), *La devoción del soldado romano. Cultos públicos y cultos privados*, Madrid, Universidad Nacional de Educación a Distancia, 2020, pp. 171-202. L'utilisation de la formule dans le contexte du culte mithriaque a également été envisagée : CAMPOS Israel, « Vínculos familiares en el contexto mitraico : las inscripciones *pro salute* », *Klio*, 92/2, 2015, pp. 671-686. Notons enfin un article s'intéressant aux dédicaces '*pro salute*' exclusivement adressées à l'empereur Hadrien : PILAR GONZALEZ-CONDE PUENTE María, « La fórmula '*pro salute Hadriani*' en la epigrafía : una perspectiva general a propósito del caso hispano », *Studia Historica. Historia Antigua*, 39, 2021, pp. 355-376.

⁸ FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, vol. 3 : *Le souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984.

entendu comme la préoccupation de la propre autoreprésentation de la part du dédicant. En cela, la matérialité de l'inscription et son emplacement constituent autant de facteurs qui contribuent à la mise en scène de l'individu à l'échelle municipale. La production épigraphique s'envisage alors comme une habitude, (*epigraphical habit*), chargée de ce que Pline qualifiait d'*humanissima ambitio*⁹ : poser une inscription pérennise « commodément » la mémoire de celle ou celui qui en est à l'origine. Ainsi « souci de soi » et « souci de l'autre » semblent-ils intrinsèquement liés, et relèvent d'interactions – à la fois symbolique et affectives – qui seront analysées *in concreto*. C'est bien là ce à quoi fait référence l'intitulé de l'étude.

Le rapport entretenu symboliquement avec la divinité n'est pas à exclure non plus de l'analyse. Si la *religio* – en tant qu'elle est observance scrupuleuse des pratiques – relève essentiellement de l'orthopraxie (d'où le « quand faire c'est croire » de J. Scheid)¹⁰, elle recourt à un fonds commun de représentations du divin. En cela, la fameuse définition que donnait E. Durkheim de la religion comme « système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées »¹¹ semble, comme le fait remarquer V. Pirenne-Delforge, demeurer opérante pour approcher les polythéismes antiques¹². Par « croyances », Durkheim précisait faire en effet référence à un système de « représentations », indépendant du rite ; « la pensée », ajoutait-il, en devient « séparée du mouvement »¹³. Dans le contexte polythéiste antique, « croyances » et « rites » s'articulent de sorte que c'est d'abord le rite qui construit et transmet les représentations sur les divinités et l'ordre des choses¹⁴. Il apparaît dès lors pertinent d'envisager, là où il est permis de le faire, les raisons sous-tendant l'invocation d'une divinité, comme troisième pôle de la dédicace, en marge de l'étude des pôles dédicants-dédicataires.

Ce cadre de lecture – ce « triptyque » de l'énoncé dédicatoire – constituera pour ainsi dire le cœur de l'étude. La réflexion se nourrira préalablement de considérations sur la polysémie et les diverses réalités que recouvre le terme « *salus* »¹⁵, dans le sillage des études consacrées à la *Salus* en

⁹ PLIN., *HN.*, 34, 17.

¹⁰ SCHEID John, *Quand faire c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*, Paris, Aubier, 2005.

¹¹ DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1912, p. 67 : « Nous arrivons donc à la définition suivante : 'Une religion est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée Église, tous ceux qui y adhèrent' ».

¹² PIRENNE-DELFORGE Vinciane, *Le polythéisme grec à l'épreuve d'Hérodote*, Paris, Les Belles Lettres, 2020, [en ligne], <https://books.openedition.org/lesbelleslettres/632> : « Dans ces cultures, on ne trouve pas des « objets de croyance », mais un foisonnement de représentations – au sens que Durkheim donnait à *croyances*, au pluriel. Ces représentations sont autant de manières d'identifier et de reconnaître les dieux que l'on honore et leurs manifestations dans le monde ».

¹³ DURKHEIM (1912), p. 57.

¹⁴ SCHEID John (2017), p. 25 ; sur les rites : pp. 38-41.

¹⁵ Voir notamment les notices suivantes : THULIN Carl Olof, « *Salus* », dans *Paulys Real-Encyclopädie der Classischen Altertumswissenschaft*, II, 1, 1920, c. 2057-2058 ; WARDLE David, « *Salus* », dans CANCIK Hubert et SCHNEIDER Helmuth (éd.), *Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, vol. 10, Stuttgart/Weimar, Verlag J.B. Metzler, 2001, c. 1268-1269 ; LINDERSKY Jerzy, « *Salus* », dans HORNBLOWER Simon et SPAWFORTH Antony (éd.), *The Oxford Classical Dictionary*, 4^e éd., Oxford, 2012, p. 1312 ; STONE Shelley, « *Salus* », dans *The Encyclopedia of Ancient History*, vol. 11, Blackwell, 2013, p. 6025.

tant que figure divine¹⁶. On y proposera en parallèle des considérations sur le contexte et l'emploi de la formule '*pro salute*'. Sur cette base, après une brève mise au point sur le corpus épigraphique à partir duquel l'étude compte se déployer, la répartition chronologique de la formule dans les inscriptions sera examinée dans le rapport plus large avec le cadre événementiel de l'Empire, de sorte à évaluer dans quelle mesure la dédicace '*pro salute*' peut être considérée comme une pratique dédicatoire pour ainsi dire circonstanciée (*partie 1*). L'étude des interactions entre les trois pôles des dédicaces tels qu'ils ont été définis plus haut se déclinera en deux volets : premièrement à l'aune de l'interaction entre dédicants et dédicataires, avant de déplacer le regard sur le rapport entre dédicants/dédicataires et divinités. (*partie 2*). En dernier lieu, on approchera brièvement la superposition de l'ensemble de ces pôles, dans le cadre d'une étude de cas, en se basant sur le *Campus* de *Mater Magna* d'Ostie (*partie 3*).

On prendra soin, d'un point de vue méthodologique, de nourrir les considérations émises plus haut selon une *perspective comparée*, là où il est permis de faire des rapprochements : si les entités municipales constituaient des microcosmes analogues, l'activité religieuse telle qu'elle s'y pratiquait était moins imposée « d'en haut » qu'elle ne relevait en effet de prérogatives relativement autonomes¹⁷.

Les sites envisagés invitent tout de même à l'observation de parallèles, à commencer par l'importance qu'ils ont revêtue aux yeux du pouvoir central, guère indissociable de leur statut de site portuaire¹⁸, lui-même conditionné par un emplacement stratégique. Les colonies d'Ostie et Pouzzoles, fondées en tant que *coloniae maritimae* de citoyens romains¹⁹ originellement implantées sous la forme de *castra*, ont à cet effet toutes deux obtenu la fonction annonaire. De même, elles furent dotées sous Claude du détachement d'un corps de vigiles pour assurer la protection de la marchandise qui y transitait contre les incendies²⁰. C'est dire le regard attentif que porta le pouvoir impérial à leur égard : leur importance fut en ce sens capitale pour l'approvisionnement de l'*Urbs* en blé provenant essentiellement d'Égypte ou d'Afrique²¹. Lorsque l'approvisionnement via Ostie

¹⁶ Voir notamment les études suivantes, dans le sillage des travaux d'H. U. Instinsky, K. H. Schwarte ou encore J. Liegle (cf. bibliographie générale pour les références) : MARWOOD Martin, *The Roman Cult of Salus*, Bar Pulishing, 1988 ; WINKLER Lorenz, *Salus. Vom Staatskult zur politischen Idee. Eine archäologische Untersuchung*, Heidelberg, Verlag Archäologie und Geschichte, 1995. On y ajoutera l'ouvrage sur la *Salus Publica* paru plus récemment, mais moins complet dans l'exploitation des sources : CATTANEO Cristina, *Salus publica populi Romani*, Forlì, Victrix, 2011.

¹⁷ Cf. BERTRAND Audrey, « Si loin, si proches ? L'horizon romain des colonies italiennes et provinciales au prisme de la religion, de la deuxième guerre punique à l'empire des Sévères », *Pallas*, 11, 2019, p. 241.

¹⁸ Cf. l'article commode de F. Zevi fournissant une synthèse de l'évolution des sites d'Ostie et de Pouzzoles au regard de l'évolution de leurs infrastructures portuaires : ZEVİ Fausto, « Histoire et topographie des ports de Rome », *Pallas*, 55, 2001, pp. 267-184.

¹⁹ Sur les *coloniae maritimae* : SALMON Edward Togo, *Roman colonization under the Republic*, Londres, Thames & Hudson, 1969, pp. 70-81.

²⁰ SUET., *Claud.*, 25, 6. « Puteolis et Ostiae singulas cohortas ad arcendos incendiorum casus collocavit ». Cf. CHEVALLIER Raymond, *Ostie antique. Ville & Port*, Paris, Les Belles Lettres, 1986, p. 25.

²¹ MEIGGS Russel, *Roman Ostia*, 2^e éd., Oxford, Clarendon Press, 1973, pp. 278 ss.; CAMODECA Guiseppe, « Puteoli porto annonario e il commercio del grano in età imperiale », dans *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut-Empire. Actes du Colloque international organisé par le centre J.*

se révéla insuffisant et peu efficace – l’embouchure du Tibre à cet endroit ne permettait en effet guère la remontée de navires de haut tonnage – il fut décidé de construire un bassin portuaire artificiel d’envergure, *Portus*, à quelques kilomètres au nord d’Ostie. Les premiers travaux furent menés par Claude, suivi par Trajan qui réaménagea largement le complexe²². Quant à la cité d’Aquilée, elle représentait aux yeux du pouvoir central une plaque tournante du commerce de l’huile, du marbre et des produits de luxe. La colonie était de surcroît essentielle au ravitaillement des troupes stationnées sur le Danube, en raison de sa position stratégique au carrefour de la péninsule italienne et des provinces danubiennes ; elle avait d’ailleurs été fondée, au deuxième siècle avant notre ère, en tant que dernière colonie latine pour consolider la frontière nord-orientale de l’Italie²³. On comprendra, à la lumière de ces éléments, l’importance accordée à ces sites par le pouvoir central, qui s’exprima d’ailleurs par les financements et travaux réalisés de la part des empereurs, de même que par la large présence de fonctionnaires impériaux qui y séjournaient.

Dans cette optique, il conviendra d’envisager, en partie du moins, les dédicaces posées ‘*pro salute*’, selon un ***rapport centre-périphérie***. Les dédicaces posées pour le salut de l’empereur constituent un terrain d’enquête particulièrement pertinent pour interroger de cette manière la pratique de la dédicace au regard d’une communication « impériale » véhiculée « d’en haut », comme reflet de l’adhésion portée par les dédicants envers le pouvoir central. Envisagée de la sorte, l’utilisation de la formule fait partie intégrante des hommages plus larges rendus à l’empereur ; la formule ‘*pro salute imperatoris*’ a à cet égard été envisagée sporadiquement dans les études consacrées à ce que les Modernes ont commodément appelé « culte impérial »²⁴ ; A. Scheithauer envisage à cet effet les témoignages épigraphiques se rapportant à la *salus* de l’empereur comme une manifestation de l’*Herrscherideologie*²⁵.

La circulation de ces hommages ‘*pro salute*’ est en tout cas bien attestée en « province », si bien que Pline le Jeune, alors gouverneur de Bithynie, explicite s’être acquitté et avoir renouvelé des vœux pour le salut de l’empereur dans sa correspondance avec Trajan :

« Nous renouvelons et en même temps nous acquittons nos vœux solennels pour ta conservation (*pro incolumitate tua*) qui se confond avec le salut (*salus*) de l’empire, maître,

Bérard et le CNRS. *Naples, 14-16 février 1991*, Naples/Rome, Centre Bérard/École française de Rome, 1994, p. 108 ; STEURNAGEL (2004), p. 18.

²² CHEVALLIER (1986), pp. 119-123.

²³ CALDERINI Aristide, *Aquileia Romana. Riecherche di storia e di epigrafia*, Milan, 1930, p. 191 ss. ; STEURNAGEL (2004), p. 18.

²⁴ Notons ici, entre autres, les études suivantes : TURCAN Robert, « Le culte impérial au III^e siècle », *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II, 17.2, Walter De Gruyter, Berlin/New York, 1978, pp. 1057-1058. ; FISHWICK Duncan, *The Imperial Cult in the Latin West*, vol. 3, pp. 353-360. La question est également sporadiquement envisagée dans les études suivantes : CLAUSSEN Manfred, *Kaiser und Gott. Herrscherkult im römischen Reich*, München/Leipzig, Saur, 2001 ; LIERTZ Uta Maria, *Kult und Kaiser. Studien zu Kaiserkult und Kaiserverehrung in den germanischen Provinzen und in Gallia Belgica zur römischen Kaiserzeit*, Rome, Institutum Romanum Finlandiae, 1998, pp. 158-160 ; GRADEL Ittai, *Emperor Worship and Roman Religion*, Oxford, Clarendon Press, 2002, pp. 138-139.

²⁵ SCHEITHAUER Andrea, « Epigraphische Studien zur Herrscherideologie I. Salvis Augustis felix ... Entstehung und Geschichte eines Formulars », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 114, 1996, pp. 213-226 ; cf. témoignages explicites liant *salus* de l’empereur et *salus* de l’Empire : not. *CIL* VI, 2065.

priant les dieux d'avoir pour agréable que ces vœux soient toujours acquittés et toujours renouvelés ».²⁶

Sénèque exprimait déjà aussi une idée similaire, en indiquant que l'empereur est « l'âme de la République », le « souffle, la vie que respirent tous ces milliers d'êtres », puisque depuis « longtemps en effet l'empereur s'est si bien confondu avec la République, qu'on ne peut les séparer l'un de l'autre sans qu'ils périssent tous les deux »²⁷.

L'intégrité de l'Empire devient, si l'on s'en tient à ces témoignages, inhérente à la propre sauvegarde de l'empereur, à la conservation de sa propre *Salus*²⁸. Les vœux auxquels se réfère Pline renvoient de fait aux vœux réguliers, renouvelés chaque année le 3 janvier pour la sauvegarde de l'empereur, pour lesquels les *Actes* des frères Arvales²⁹ livrent un témoignage abondant, qui fournira une base solide de comparaison, en tant que cadre officiel d'un culte public romain³⁰. L'utilisation de la formule fera toutefois l'objet ici d'une réévaluation, compte tenu de l'ensemble des différents pôles observables dans les dédicaces, et non seulement du « pôle empereur », conformément au modèle d'analyse proposé plus haut.

À cette tension entre centre et périphérie s'ajoute l'opposition entre cultes publics (*sacra publica*) – rendus à titre civique par les magistrats ou prêtres publics de la cité – et cultes privés (*sacra privata*), rendus à l'échelle individuelle ou communautaire. On sera attentif à déterminer dans quelle mesure la formule pénètre ces deux sphères, certes enchevêtrées. Ainsi les dédicaces '*pro salute*' s'inscrivent-elles dans la pratique d'une religion civique, ou ressortent-elles plutôt d'initiatives privées, portées « d'en bas » ? Indépendamment de ce constat, il s'agira aussi d'évaluer le degré de visibilité des inscriptions, comme facteur déterminant – on l'a souligné plus haut – de la réalisation de l'inscription.

Autant de considérations qui permettront, espérons-le, d'appliquer le schéma d'analyse du « triptyque » de l'énoncé dédicatoire selon les nuances contextuelles qu'il nous est permis de repérer ailleurs, à partir des modalités méthodologiques explicitées plus haut.

²⁶ PLIN., *Ep.*, 10, 35. (éd. et trad. Marcel DURRY, CUF, 1964, p. 37).

²⁷ SEN., *Clem.*, 1, 4, 2-3 (trad. François PREHAC, CUF, 1921, pp. 17-18).

²⁸ Sur ce lien entre intégrité du prince et *salus* de l'empire : GANGLOFF Anne et MAIRE Brigitte (éd.), *La santé du prince. Corps, vertus et politique dans l'Antiquité romaine*, Grenoble, Jérôme Million, 2020. ; voir aussi, plus largement, le chapitre 9 dans : HUSQUIN Caroline, *L'intégrité du corps en question. Perceptions et représentations de l'atteinte physique dans la Rome antique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.

²⁹ Collège sacerdotal réinstauré sous Auguste, chargé des sacrifices à *Dea Dia*.

³⁰ Voir les travaux fondamentaux de Scheid sur les Arvales : SCHEID John, *Romulus et ses frères. Le collège des frères arvales, modèle du culte public dans la Rome des empereurs*, Rome, École française de Rome, 1990. Pour l'édition des *Acta*, qui remplace celle d'H. Henzen : SCHEID John, *Commentarii fratrum arvalium qui supersunt. Les copies épigraphiques des protocoles annuels de la confrérie arvale (21 av.-304 ap. J.-C.)*, Rome, 1998, ci-après abrégée CFA.

Considérations sur la notion de *salus* et sur le contexte d'apparition de la formule '*pro salute*'

Comme on l'a suggéré plus haut, peut-être faut-il, avant d'aborder *in concreto* l'analyse des dédicaces '*pro salute*', s'accorder sur le sens et le contexte d'apparition de la formule '*pro salute*' : il convient d'envisager celle-ci à la fois (i) par le biais du concept même qu'elle véhicule, à savoir la *salus*, mais aussi (ii) au travers de ce qu'on pourrait qualifier de « formulaire épigraphique »³¹, sujet à des variations dans son usage.

Salus, un concept à la sémantique protéiforme

Comme on a pu brièvement s'en apercevoir, la notion de *salus* est ambiguë au regard des différents sens qu'elle peut recouvrir³². Une première ambiguïté peut être sans doute soulevée quant à la nécessité de distinguer (ou non) le terme selon qu'il renvoie à un concept ou à une divinité. Peut-être est-ce là une distinction qu'opèrent les Modernes, et que n'envisageaient pas de manière aussi catégorique les Anciens : Cicéron précisait à cet égard que lorsqu'une idée est à ce point importante pour les Hommes, elle ne peut relever nécessairement que du divin³³ : la *Salus* se présente de cette manière comme une divinité dont le champ d'action coïncide avec l'identité intrinsèque. En marge de ce premier constat, on remarque que la notion se charge d'un sens protéiforme : *Salus* est à la fois mobilisée politiquement, avant de se couvrir, semble-t-il, de prérogatives liées au maintien d'une bonne santé.

Ainsi *Salus* a-t-elle très tôt jouit d'une importance particulière sur le plan politique : l'instauration d'un culte officiel rendu à la *Salus Publica Populi Romani Quiritium* s'inscrit dans le contexte des guerres samnites menées par la République. La victoire sur les Samnites apparaît alors symboliquement comme le fait de la divinité qui se voit attribuée, en acquittement du vœu promis

³¹ La formule a été brièvement considérée dans cette perspective dans les études suivantes : RAPSÆT-CHARLIER Marie-Thérèse, *Diis Deabusque Sacrum. Formulaire votif et datation dans les trois Gaules et les deux Germanies*, Paris, De Boccard, 1993 ; CHASTAGNOL André, « Réflexions sur l'évolution du formulaire épigraphique dans les dédicaces locales du culte impérial », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 32, 1999, pp. 5-9 ; CIBU Simina, « Chronologie et formulaire dans les inscriptions religieuses de Narbonnaise et des provinces alpines (Alpes Graies et Poenines, Cottiennes et Maritimes) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 36, 2003, pp. 335-360.

³² Cf. la discussion des différents sens du terme dans : DE VAAN Michiel, *Etymological Dictionary of Latin and the Other Italic Languages*, Leyde/Boston, Brill, 2008, p. 537.

³³ CIC., *Nat. d.*, 2, 61-62. (cf. aussi CIC., *Leg.*, 2, 28 ; PLIN., *HN.*, 2, 7). C'est là un « processus » que les Modernes ont qualifiés de « déification d'idées abstraites » (cf. not. FEARS Rufus, « The Cult of Virtues and Roman Imperial Ideology », *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II, 17/2, Berlin/New York, Walter De Gruyter, 1981, pp. 827-948). Le vocable de « divinités-vertus », largement répandu dans l'historiographie, est repensé : A. Clark lui préfère l'appellation de « qualité divine » (CLARK Anna, *Divine Qualities. Cult and Community in Republican Rome*, Oxford, Clarendon Press, 2007), là où D. Miano parle, en s'appuyant notamment sur les travaux de R. Koselleck, de « divinités conceptuelles » (MIANO Daniele, « Divinités conceptuelles et pouvoir dans le polythéisme romain », *Pallas*, 11, 2019, pp. 95-112).

par le consul Caius Iulius Bulbucus, un temple sur le Quirinal en 302 aCn, dont la *cella* était décorée des peintures de Fabius Pictor, aïeul de l'annaliste à qui ce dernier doit son *cognomen*³⁴.

Incarnation de la prospérité de l'État³⁵ – comme sa séquence onomastique divine en témoigne –, la *Salus Publica* en vient à se déployer dans l'action individuelle des grands Hommes, suivant somme toute l'évolution politique de la fin de la République, marquée par une individualisation progressive du pouvoir politique et militaire. Ainsi Cicéron attribue-t-il le salut de la République à l'action de grands hommes – ancêtres illustres ou contemporains – parmi lesquels Scipion le Jeune, César, Marius ou encore Pompée³⁶. Faut-il y voir là une interférence avec le concept grec de σωτήρια³⁷ ? Quelques éléments permettent d'envisager le rapport entre les deux « entités ». Selon L. Winkler, l'installation du culte de la *Salus Publica* doit être comprise comme une première adaptation de la σωτήρια grecque dans le cadre des institutions républicaines³⁸. Notons qu'au I^{er} s. avant notre ère, les généraux romains furent qualifiés de σωτήρες dans la sphère hellénophone du bassin méditerranéen³⁹, et que certains d'entre eux bénéficièrent de l'honneur de la *corona civica* à Rome, en vertu du rôle salvateur (*ob cives servatos*) qu'ils purent jouer⁴⁰. Cicéron donne en outre textuellement une première tentative de concordance entre les deux concepts : le σωτήρ est bien, à ses yeux, celui qui est pourvoyeur de *salus*⁴¹. Rappelons aussi que la comédie plautinienne, *medium* « syncrétique » alliant modèles d'inspiration hellénique et réalités romaines⁴², mettait quant à elle déjà en scène des sauveurs personnels⁴³.

³⁴ LIV., 9, 43, 25. Sur le temple : COARELLI Filippo, *Rome and Environs. An Archeological Guide*, trad. James CLAUSS et Daniel HARMON, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 2007, p. 234. Le temple aurait pu se situer là où se trouve actuellement le Palais du Quirinal.

³⁵ D'où la fameuse maxime de Cicéron : « *salus populi suprema lex esto* » (CIC., *Leg.*, 3, 3, 8).

³⁶ Scipion : CIC., *Rep.*, 6, 12 ; Pompée : CIC., *Mil.*, 19 ; *Att.*, 6, 3-4 ; Marius : CIC., *Sest.*, 50 ; César : CIC., *Marcell.*, 32.

³⁷ L'influence de la σωτήρια remonterait selon D. Miano (à la suite de FEARS (1981)) à l'installation même du culte de la *Salus Publica*, conçue comme une première adoption républicaine du concept de salvation sous une forme abstraite (cf. MIANO Daniele, « From saviours to salvation. *Salus* in republican Italy », dans BISPHAM Edward et MIANO Daniele (éd.), *Gods and Goddesses in Ancient Italy*, Londres, Routledge, 2020, p. 141.

³⁸ WINKLER Lorenz, « *Salus-Hygieia*. Eine weibliche Heilgottheit und ihre gesellschaftliche Funktion in der römischen Kaiserzeit », dans HEININGER Bernhard et LINDNER Ruth (éd.), *Krankheit und Heilung. Gender, Religion, Medizin*, vol. 4, Berlin, Lit, 2006, p. 26 ; cf. aussi MORALEE (2004 : 17).

³⁹ Cf. not. IGR IV, 52, 303 ; 929 ; 1677 ; IGR VII, 62 ; IG II², 1222.

⁴⁰ WEINSTOCK Stefan, *Divus Julius*, Oxford, Clarendon Press, 1971, pp. 167-168 ; FEARS (1981), p. 860 ; MARWOOD (1988), p. 8. Sur la *corona civica* dans ce contexte : ROSSO Emmanuelle, « Les « statues parlantes » de César et Brutus » à Rome. Paroles de pierre et identités usurpées », dans Michel D'Annoville Caroline et Rivière Yann (éd.), *Faire parler et faire taire les statues. De l'invention de l'écriture à l'usage de l'explosif*, Rome, Publication de l'École française de Rome, pp. 245- 295.
<https://books.openedition.org/efr/40590?lang=en#text>.

⁴¹ CIC., *Verr.*, 2, 2, 154. Une inscription bilingue retrouvée à Rome (datée de 200-50 aCn) établit aussi le lien entre *salus* et σωτηρία (CIL VI, 374 = CIL VI, 30925 = IG XIV 987 = IGR I, 65).

⁴² ZEHNACKER Hubert et FREDOUILLE Jean-Claude, *Littérature latine*, 2^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 2013, pp. 31-32.

⁴³ PLAUT., *Asin.*, v. 712 ss.

Auguste, dans le cadre d'une « *Friedenspropaganda* » bien rodée, offre une place de choix à *Salus* au sein de la triade qu'elle partage avec *Pax* et *Concordia*⁴⁴. Ce dernier restaure aussi l'ancienne cérémonie de l'*augurium salutis*, destinée à recueillir en amont l'assentiment des divinités avant de procéder aux vœux annuels réalisés pour le salut de la *res publica*. Symboliquement, la paix dont il est le restaurateur rend possible l'application de l'*augurium*, qui, selon la tradition, ne pouvait être célébré que lorsque l'armée n'était pas en action⁴⁵. Sous le Principat, le rapport entre la *Salus Publica* et l'empereur devient ainsi ténu : la *Salus* est attachée, à partir du règne de Tibère, à la fonction même du *princeps* (*Salus Augusta*)⁴⁶, voire à sa propre personne (*Salus Augusti*), surtout à partir du règne de Domitien⁴⁷ : la *Salus* de l'empereur, devient, comme Pline le Jeune le fait remarquer, garante de la *Salus Publica*, du reste concurremment honorée, en témoignent les *Acta Arvalium*⁴⁸. Le champ d'action s'élargit au gré des impulsions idéologiques impériales. Ainsi la *Salus Publica* est-elle aussi conditionnée, à partir de Galba, par la *Salus Humani Generi* : elle s'étend à l'ensemble du genre humain ; ce motif sera là largement repris par Trajan, dont les nombreuses conquêtes étendent de fait la domination romaine sur un nombre croissant d'individus⁴⁹.

En marge de cette conception politique liée à la sauvegarde de l'État et de ses institutions, la *Salus* se couvre peu à peu de prérogatives liées au maintien de la bonne santé, confluant avec l'*Υγιεία* grecque, intégrée au panthéon romain au moins à partir de 180 aCn, si l'on se fie à la première occurrence de la divinité auprès d'Esculape dans le *corpus* livien⁵⁰. Sous la République, l'Hygie grecque semble d'abord trouver une correspondance plus exacte en la divinité *Valetudo*⁵¹, dont le culte reste tout de même marginalement représenté dans l'état actuel de nos sources⁵². La *salus* et la *valetudo* semblent être à ce stade encore des entités bien distinctes, comme l'atteste

⁴⁴ MARWOOD (1988), p. 11 ; WINKLER (1995), p. 37. ; HAUSES Regina, « *Salus*-Vorestellungen der Antike: Die Gesundheit des Einzelnen und das Wohl des Staates », dans GRÖNEMEYER Dietrich, KOBUSCH Theo et SCHOTT Heinz (éd.), *Gesundheit im Spiegel der Disziplinen, Epochen, Kulturen*, Tübingen, Niemeyer Verlag, 2008, p. 99. Cf. les témoignages anciens suivants : SUET., *Aug.*, 57, 1 ; DIO CASS., 54, 36, 2.

⁴⁵ WINKLER (1995), pp. 37-38 ; sur l'*augurium salutis* : LIEGLE Josef : « L. Aemilius Paullus als Augur Maximus im Jahre 160 und das *Augurium* des Heils », *Hermes*, 77, 1942, pp. 249-312.

⁴⁶ WINKLER (1995), pp. 46-48 ; BERTRAND Audrey, « Au chevet de Livie. La colonie d'*Urbs Salvia* et le culte de *Salus Augusta* », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 125/2, 2013, p. 506 ; *dupondius* de Livie (cf. not. RIC I², *Tib.*, n°47) ; cf. WOOD Susan, *Imperial Women. A Study in Public Image*. 40B.C.-A.D.68, Leyde/Boston/Cologne, Brill, 2000, p.110.

⁴⁷ WINKLER (1995), p. 116. Notons, à la suite de MARWOOD (1988 : 9), la première occurrence de la *Salus Augusti* sur les émissions monétaires de Galba (cf. not RIC I², *Galb.*, n°500). Notons qu'une inscription de l'époque républicaine tardive retrouvée à Ostie fait mention d'une *Saluti Augusti* : CIL XIV, 4324.

⁴⁸ SCHEID (1990), p. 344. À certains égards toutefois, la *Salus Publica* et la *Salus Augusta* semblent se superposer : cf. CIL VI, 2068. Les Arvales font ainsi référence à une *Salus Augusta Publica P(opuli) R(omani) Q(uiritium)* en 91 pCn.

⁴⁹ MARWOOD (1988), p. 10.

⁵⁰ LIV., 40, 37, 2-3. Notons que Tite-Live se réfère à Hygie en utilisant le terme *Salus*, mais la présence de la divinité auprès d'Esculape renvoie bien aux prérogatives d'Hygie en tant que déesse garante de la bonne santé.

⁵¹ CATTANEO (2011), p. 88.

⁵² PROSPERI VALENTI Giuseppina, *Valetudo. Origine ed aspetti del culto nel mondo romano*, Rome, Istituto italiano per la storia antica, 1998, p. 143.

visuellement le denier de Mn. Acillius Glabiro de 49 aCn⁵³ : la première assure la prospérité et la sauvegarde, au sens large ; la seconde veille au maintien d'une bonne santé. Au plus, la *valetudo* est, si l'on veut, une condition nécessaire à la *salus*. Pourtant, le glissement de sens progressif du terme *valetudo* au tournant du II^e siècle de notre ère, usité péjorativement pour décrire un état de mauvaise santé⁵⁴, semble avoir eu pour conséquence que la divinité *Salus* ait davantage été rapprochée d'Hygie – y compris iconographiquement (*chiton*, *himation*, *paterna*, serpent) –⁵⁵, si bien que parallèlement, la *Salus Augusti*, incarnée en la personne de l'empereur, devient surtout garante de l'intégrité physique du *princeps*⁵⁶.

Ainsi le sens de *salus* est-il historiquement marqué par une polysémie graduelle, recouvrant les préoccupations liées à la sauvegarde (étatique), mais aussi le « souci » du maintien de la bonne santé et de l'intégrité morale. D'autre part, comme le note synthétiquement A. Gangloff⁵⁷, le « transfert culturel » qui a fait évoluer la notion de *salus* à partir notamment du concept grec de σωτηρία a-t-il fonctionné dans les deux sens, puisque la *Salus Publica* « latine » a quant à elle trouvé, quelques siècles plus tard, son pendant dans l'Ἑγίεια δημοσία « grecque » telle qu'elle est attestée chez Dion Cassius⁵⁸. Se trouvent ainsi reliées – dans une perspective qui a souligné l'évolution diachronique du sens du concept – les différentes facettes du terme entrevues dans l'introduction.

À l'origine de la formule 'pro salute', une divinité garante des serments ?

Toutefois, avant même d'avoir reçu un culte public sur le Quirinal, il semble que la *Salus* ait été honorée en tant que garante d'une prospérité personnelle : Varron y voit ainsi une ancienne divinité d'origine sabine⁵⁹. Si la question de l'origine semble relever de ce que J. Poucet qualifie de « sabinisme romain », auquel on peut légitimement donner peu de crédit⁶⁰, il y a toutefois lieu de penser qu'un culte préexistant à la fondation du temple par Bulbucus était peut-être observé. Le

⁵³ WINKLER (1995), p. 76. « In der Republik und frühen Kaiserzeit war *Salus* allerdings noch sehr viel umfassender als *Hygieia* » ; sur le denier (RRC 442/1, B8), cf. BOYCE A., « *Salus* and *Valetudo* », *Journal of Medicine and Allied Science*, 14/1, 1959, pp. 79-81.

⁵⁴ Voir le développement de WINKLER (1995), pp. 91-92 ; PROSPERI VALENTI (1998), pp. 15-16. Tacite se réfère déjà, dans les *Annales* (3, 64, 1), à la maladie de Livie comme une '*valetudo atrox*'. De même, la *valetudo* est, chez Pline le Jeune (*Ep.*, 3, 7, 1-3) une '*causa mortis*'.

⁵⁵ WINKLER (1995), pp. 96-101 ; WINKLER (2006), p. 78 ; GANGLOFF Anne, « Le souci de la santé du prince, d'Auguste aux Sévères », dans GANGLOFF Anne et MAIRE Brigitte (éd.), *La santé du prince. Corps, vertus, et politique dans l'Antiquité*, Grenoble, Jérôme Million, 2020, p. 72. Sur ces rapprochements dans l'épigraphie : cf. not CIL VI, 30983 (100-150 pCn) : à Rome le *collegium salutare* officiant sur les domaines impériaux (*praedia Galbana*), procède à une dédicace au *Numen* de la *domus augusta*, à Esculape et à la *Salus Augusti*. La *Salus* est donc ici rapprochée d'Esculape, et il y a lieu de penser que c'est précisément parce qu'elle est garante dans ce cas de la santé de l'empereur. (cf. MARWOOD (1988), p. 95).

⁵⁶ WINKLER (2006), p. 78. On en voit déjà les prémisses lors des vœux formulés pour le salut de Néron à la suite de la conjuration de Pison. (cf. HAUSES (2008), p.100).

⁵⁷ GANGLOFF (2020), pp. 74-75.

⁵⁸ DIO CASS., 54, 35, 2.

⁵⁹ VARR., *Ling.*, 5, 74.

⁶⁰ POUCKET Jacques, « « *Semo Sancus Dius Fidus* ». Une première mise au point », *Recherches de Philologie et de Linguistique*, 3, Louvain, 1972, p. 52.

catalogue de la procession des Argées, tel que rapporté par Varron, évoque un *aedem Salutis*, dont on peut penser qu'il donna son nom à la *collis salutaris*⁶¹, nom que prit la colline avant de recevoir l'appellation « canonique » de Quirinal⁶², ce qui témoignerait là de l'ancienneté du culte. L'*aedes Salutis*, vraisemblablement à ciel ouvert, aurait alors été monumentalisé par Bulbucus⁶³. Serait-ce précisément à cette figure divine personnelle que les personnages de la comédie plautinienne se réfèrent, lorsqu'ils se présentent comme les « sauveurs » de leurs interlocuteurs ?

On peut du reste supposer que la *Salus* de la *collis salutaris* était alors initialement rapprochée d'une ancienne divinité italique garante des serments, *Dius Fidus*⁶⁴, dont le nom évolua de sorte qu'elle fut couramment désignée sous le nom de *Semo Sancus*⁶⁵. La proximité entre les deux divinités, confortée par l'emplacement adjacent de leurs anciens sanctuaires sur le Quirinal⁶⁶, aurait alors encore été perceptible à l'époque impériale : une inscription du premier siècle de notre ère mentionne ainsi une *Salus Semonia*⁶⁷, dont il est tentant de faire une sorte de pendant « féminin » de *Semo Sancus*. Selon la récente réévaluation du sens de la racine *semo-* par M. Weiss, il semblerait que celle-ci évoque plus l'idée de force que de fécondité (le rapprochement avec *semen* doit ainsi être exclu)⁶⁸, ce qui corroborerait l'idée d'une divinité puissante⁶⁹, capable de superviser les serments. Tributaire de l'indigence de la documentation, postérieure de quelques siècles aux réalités dont elle traite, mobilisant par ailleurs un discours à visée étiologique, on ne saurait exposer ces considérations qu'à titre hypothétique⁷⁰.

Si l'on prend le parti d'admettre cependant que la divinité ait pu être garante d'une manière ou d'une autre des serments, cela pourrait expliquer, comme le pensait déjà S. Weinstock, l'origine de la formule '*pro salute*', qui aurait selon lui présenté une variante originelle sous la forme '*per salutem*', en parallèle de l'expression '*per tuam fidem*', attestée chez Plaute⁷¹. C'est que la formule réalisée pour le salut de l'autre peut en effet fonctionner symboliquement comme un contrat avec la divinité, d'autant plus dans le cas où la formule est intégrée dans une dédicace votive.

⁶¹ VARR., *Ling.*, 5, 52.

⁶² *Ibid.* « *Quod uocabulum coniunctarum regionum nomina oblitterauit* ».

⁶³ BERTRAND (2013), pp. 505-506.

⁶⁴ DUMEZIL Georges, *La religion romaine archaïque*, Paris, Payot, 1966, pp. 184-185. Dumézil rattache en outre *Dius Fidus* à Jupiter ; cf. aussi RADKE Gerhard, *Die Götter Altitaliens*, Münster, Aeschendorff, 1966, p. 110.

⁶⁵ POUCET (1972), pp. 66-68.

⁶⁶ *Semo Sancus* aurait également bénéficié d'un *aedes*, sur les hauteurs de la *collis Mucialis* sur le Quirinal (VARR., *Ling.*, 5, 52) ; cf. COARELLI (2007), pp. 233-234.

⁶⁷ CIL VI, 30975. C'est la seule attestation épigraphique à notre connaissance de l'épithète tel qu'il est accolé à *Salus*. Macrobe fournit toutefois une occurrence d'une *Salus Semonia* (MACROB., *Sat.*, 1, 16, 8).

⁶⁸ WEISS Michael, « An Italo-Celtic Divinity and a Common Sabellic Sound Change », *Classical Antiquity*, 36/2, 2017, pp. 370-389. Voir en particulier la conclusion.

⁶⁹ Renvoyant par là à la proximité entre *Dius Fidus* et Jupiter comme l'envisageait DUMEZIL (1966 : 184).

⁷⁰ Ainsi MIANO (2020 : 142) réfute-t-il l'hypothèse d'un culte ancien rendu à *Salus*, préexistant à l'implantation du temple, de même qu'il met en doute le lien avec la *Salus Semonia*, faute de témoignages supplémentaires.

⁷¹ WEINSTOCK (1971 : 168-169) *contra* WISSOWA (1912 : 131-133) qui ne voit aucun lien entre *salus* et les *vota pro salute rei publicae*. Sur la formule '*per tuam fidem*' : PLAUT., *Amph.*, v. 373-376 ; *Men.*, v. 999 ; *Rud.*, v. 615.

Premières occurrences épigraphiques de la formule

L'emploi de la formule '*pro salute*' n'est toutefois pas attesté épigraphiquement sous la République⁷², ce qui ne surprend guère puisque la culture épigraphique n'y a pas encore atteint l'apogée dont elle jouira sous l'Empire⁷³. De la même manière que la notion de σωτηρία semble avoir influencé l'évolution de la conception de la *salus* romaine, ne faut-il pas prudemment inférer que la formule 'ὕπὲρ σωτηρίας' grecque, bien attestée dès le IV^e s. aCn⁷⁴, trouva progressivement son pendant dans la formule '*pro salute*', qui en est textuellement le calque latin ? On sait en tout cas que des vœux étaient réalisés pour le salut de la *res publica*, et remontaient au moins à 176 aCn⁷⁵ : y était alors invoquée *Salus*, aux côtés de la triade capitoline. Ils sont en cela annonciateurs des *vota pro salute principis* annuels, instaurés sous Auguste sur base d'un sénatus-consulte à partir de 30 aCn⁷⁶. En marge de ces vœux pour le salut de la *res publica*, il existait des *vota* réalisés pour la *valetudo* des consuls et des généraux, réalisés dans le dernier cas en réponse aux maladies dont ils furent accablés⁷⁷. Mais ce sont là des informations qui nous sont seulement parvenues par des sources littéraires, dont on n'a malheureusement pas conservé la trace épigraphique.

À notre connaissance, ce n'est semble-t-il seulement via les attestations des *Acta Arvalium* que l'on possède le premier emploi *systématique* de la formule, relativement bien conservée épigraphiquement, dans le cadre d'hommages rendus pour la *salus* de l'empereur. Ainsi les premiers *vota* annuels réguliers pour le salut du *princeps* datent-ils au moins de 38 pCn⁷⁸, bien que, comme on l'a dit, la pratique semble remonter au règne d'Auguste, qui s'assura de multiplier les occasions

⁷² Une recherche dans la base de données épigraphique EDCS donne pour résultat deux occurrences de la formule avant notre ère dans les inscriptions : *AE* 1988, 723 (datée de 6 à 1 aCn) et *CIL* VI, 877 (17 aCn). Sur *AE* 1988, 723, cf. GONZÁLES Julián, « The First Oath *Pro Salute Augusti* found in Baetica », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 72, 1988, pp. 113-127.

⁷³ Sur la quantité d'inscriptions latines sous la République, cf. SALOMIES Oles, « The Roman Republic », dans BRUUN Christer et EDMONDSON Jonathan (éd.), *The Oxford Handbook of Roman Epigraphy*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 158.

⁷⁴ MORALEE (2004), p. 7. On notera parallèlement que la formule araméenne 'l hyy' (litt. 'pour la vie de') étudiée par K. Dijkstra, semble exprimer dans un même ordre d'idée la salvation. Ce dernier note en cela que les formules '*pro salute*', 'ὕπὲρ σωτηρίας' et 'l hyy' ressortent d'un phénomène plus large, commun pour ainsi dire dans le bassin méditerranéen antique (cf. DIJKSTRA Klaas, *Life and Loyalty. A Study in the Socio Religious Culture of Syria & Mesopotamia in the Graeco-Roman Period Based on Epigraphical Evidence*, Leyde/New York/Cologne, Brill, 1995).

⁷⁵ SCHEID (1990), pp. 300-302; MIANO (2020), pp. 147-148.

⁷⁶ SCHEID (1990), pp. 299-300 ; cf. DIO CASS. 51, 19, 7.

⁷⁷ Pour les vœux réalisés pour la guérison à la suite d'une maladie, cf. not. en 91 aCn, pour Livius Drusus ; en 50 aCn pour Pompée (cf. MARWOOD (1988), p. 7). Des vœux pour le salut de César semblent avoir été réalisés s'il on se fie au témoignage de Dion Cassius (44, 50, 1) ; cf. WEINSTOCK (1971 : 171) pour le traitement de la question.

⁷⁸ SCHEID (1990), p. 302. C'est, semble-t-il, à partir de 38 pCn que la date du 3 janvier devient fixe pour la prise des *vota salute principis* (*nuncupatio*). L'acquiescement (*solutio*) des vœux de l'année précédente, se faisait alors le 1^{er} janvier.

propices à la réalisation de tels vœux⁷⁹. Comme on l'a fait remarquer plus haut, les savants ont cherché à voir dans l'emploi du formulaire une expression du culte impérial. Prise dans l'ensemble des contextes au sein desquels elle est utilisée, la formule '*pro salute principis*' s'inscrit plutôt en tant qu'« hommage » rendu aux empereurs, comme une manifestation de loyauté à l'égard du pouvoir central. En effet, un culte, à l'inverse de l'hommage, suppose, comme le rappelle J. Scheid, l'intervention de prêtres, la construction de temple, fêtes, sacrifices⁸⁰, ce qui est loin d'être systématiquement le cas dans le cadre d'une dédicace posée pour le salut de l'empereur. La formule se trouve utilisée, comme on le verra, dans une multiplicité de contextes différents, ce qui ne justifie ce faisant pas d'établir un lien direct avec le « culte impérial ».

Il ressort donc que les premiers usages de la formule '*pro salute*' bien documentés par l'épigraphie remontent au début du Principat, et qu'il reste difficile d'approcher la genèse de l'emploi de la formule, bien que son usage puisse être supposé à la lecture des sources littéraires, principalement dans le cadre des honneurs rendus pour le salut de la république, puis plus, tard, des empereurs. La possible utilisation de la formule dans le cadre d'interactions entre « particuliers », peut-être sous la forme '*per salutem*', ne peut dans les faits être vérifiée. On est bien forcé de reconnaître que la documentation ne permet de proposer seulement de minces conjectures sur cet aspect.

Ces constats étant posés, il faut désormais envisager – plus modestement, mais avec plus de certitude –, comment l'usage de la formule se traduit dans le *corpus* épigraphique à partir duquel se fonde notre étude, et qu'il convient en préalable de présenter brièvement.

⁷⁹ Outre les vœux annuels réalisés pour son salut (SUET., *Aug*, 57, 1), Auguste écrivait dans ses *Res Gestae* (9,1) qu'étaient organisés des *ludi* en guise d'acquittement des vœux quadriennaux pour sa *salus* (et non sa *valetudo* comme on l'a longtemps pensé). La conjecture '*pro salute valetudine*' dans les *Res Gestae* repose essentiellement sur la traduction de la version grecque (mieux) conservée du texte ; J. Scheid, à la suite d'H. Heinen, plaide en faveur de la conjecture '*pro salute*', qui rend mieux le terme *σωτηρία*. Aussi l'hésitation à restituer '*pro valetudine*' semble-t-elle s'expliquer par les émissions monétaires de l'époque (notamment celle de C. Anstius Vetus) rapportant des vœux *extraordinaires* pour la santé d'Auguste liés à son départ en Gaule (SCHEID John, « Les vœux pour le salut d'Octavien de 32 av. J.-Chr. », dans HANTOS Theodor (éd.), *Laurea internationalis. Festschrift J. Bleicken*, Stuttgart, 2003, pp. 359-365).

⁸⁰ SCHEID John, « Comprendre le culte dit impérial. Autour de deux livres récents », *L'Antiquité classique*, 73, 2004, p. 240.

Remarques sur le *corpus* de sources

De manière générale, on renvoie au catalogue commenté des inscriptions que l'on trouvera à la fin de l'étude⁸¹. Les inscriptions ont été ainsi numérotées, et classées selon leur site de provenance : le sigle O renvoie à Ostie et *Portus*, le sigle A à Aquilée ; le sigle P à Pouzzoles.

Se trouvent rassemblées dans le présent *corpus* une septantaine d'inscriptions. Les inscriptions, dépouillées essentiellement par le biais des bases de données épigraphiques (en particulier EDR⁸² et EDCS⁸³), ont été retenues en fonction qu'elles présentent la formule '*pro salute*', ou ses variantes (not. '*ob salutem*'⁸⁴ ; ou encore les variantes '*pro salute et reditu*' ; '*pro salute et victoria*', etc.). Les quelques inscriptions de langue grecque ont aussi été retenues dans la mesure où la formule '*ὕπερ σωτηρίας*' se présente comme un calque direct du latin '*pro salute*', et semble à cet égard recouvrir les mêmes réalités que son pendant latin⁸⁵. Quelques inscriptions, bien qu'intégrées au *corpus*, sont à ce point fragmentaires qu'il est en vérité difficile de les exploiter ; elles sont indiquées par souci d'exhaustivité.

Bien que les inscriptions suivent majoritairement le schéma du « triptyque » de l'énoncé dédicatoire, quelques-unes d'entre elles présentent des caractéristiques quelques peu différentes : plus que de « simples » dédicaces, elles nous informent sur les contextes au sein desquels peut potentiellement être utilisée la formule '*pro salute*'. Plus précisément, ce sont des fragments des *Fastes* d'Ostie [O1 ; O2], ou encore le témoignage exceptionnel de la transcription de la lettre de l'affranchi impérial Callixte aux dévots du domaine *Rusticeliani* à Ostie, sur lequel on aura l'occasion de revenir plus en détail [O3].

La répartition des inscriptions selon les différents sites présente quelques inégalités. Numériquement, une grande partie des épigraphes proviennent du site d'Ostie-*Portus* (42), suivi d'Aquilée (23), et enfin de Pouzzoles (8). Cette répartition semble en partie s'expliquer par l'état des découvertes archéologiques : Ostie, une fois abandonnée, n'a pas connu de grand développement ultérieur à la période tardo-antique, de telle manière qu'on peut y reconstituer « organiquement » le paysage ancien avec plus d'aisance, comme c'est le cas à Pompéi. Ce n'est pas le cas pour les deux autres sites. Aquilée connut une occupation continue, et très tôt, les infrastructures antiques fournirent matériau à la construction d'édifices chrétiens implantés dans la cité devenue siège du patriarcat éponyme. Ceci explique la concentration d'inscriptions qui s'en sont trouvées remployées pour la construction de nouvelles infrastructures chrétiennes, comme le *Battistero* paléochrétien⁸⁶. Pouzzoles fut également marquée par une occupation ininterrompue :

⁸¹ Voir *corpus*. Pour les photographies et les illustrations des inscriptions, cf. *annexe* 4.

⁸² *Epigraphic Database Roma*, <http://www.edr-edr.it/default/index.php>.

⁸³ *Epigraphik-Datenbank Clauss – Slaby*, <https://db.edcs.eu/epigr/hinweise/hinweis-fr.html>.

⁸⁴ *CIL* V, 779 [A6].

⁸⁵ Cf. *IG* XIV, 917 [O34] ; *IG* XIV, 922 [O35] ; *IG* XIV, 918 [O36] ; *IG* XIV, 923 [O37] ; *IG* XIV, 914 [O38] ; *IG* XIV, 1005 [O39].

⁸⁶ STEUERNAGEL (2004), pp. 33-37 ; sur le remploi des inscriptions dans les fondations d'infrastructures chrétiennes, ZACCARIA Claudio, « Inscrizioni inedite del culto di Cibebe rinvenute nelle fondazioni del Battistero di Aquileia », dans CALDELLI Maria Letizia, GREGORI Gian Luca, ORLANDI Silvia (éa.) (éd.),

longtemps, on a alors « cohabité » avec les vestiges antiques, avant de les employer abondamment au XX^e siècle, lorsque la population augmenta fortement, ce qui conduisit à la perte de nombreux témoignages antiques⁸⁷. Ces différentes strates rendent par conséquent plus ardue une recontextualisation précise des inscriptions.

Par ailleurs, les sites semblent présenter des disparités quant aux fenêtres chronologiques auxquelles ils donnent accès. Ainsi le début du Principat semble-t-il mieux documenté et connu à Pouzzoles qu'à Ostie ou à Aquilée⁸⁸. De même, la nature de la documentation donne à voir des informations variables ; le *corpus* n'en est pas forcément homogène. On retrouve plus de dédicaces réalisées pour le salut des empereurs à Ostie et à Pouzzoles qu'à Aquilée ; on veillera à expliquer ce constat. Par superposition, l'ensemble des sites enrichit de la sorte un *corpus* qui permet d'approcher le phénomène de la dédicace '*pro salute*' dans un contexte suffisamment large que pour mener une enquête selon les divers points de méthodologie entrevus plus haut ; il faudra cependant veiller à éviter les écueils d'une généralisation trop abusive, les données ainsi rassemblées ne se complétant et ne s'expliquant pas obligatoirement les unes les autres.

Les difficultés liées à l'approximation des données archéologiques ou aux éléments lacunaires des sources invitent à l'exploitation d'autres éléments contextuels. Les trois pôles de la dédicace ne sont en effet pas systématiquement explicités dans l'état de conservation des sources épigraphiques. L'iconographie d'une inscription peut alors parfois aider à inférer l'identité de la divinité honorée. De même, des comparaisons prudentes peuvent donner, comme on le verra, un indice sur les possibles dédicataires lorsqu'ils ne sont pas mentionnés explicitement. Le catalogue commenté des inscriptions a de la sorte été conçu comme une discussion des différentes conjectures et des éléments contextuels rassemblés pour chaque inscription, sur la base duquel l'étude peut se déployer de manière facilitée.

Epigrafia 2006. Atti della XIV^e rencontre sur l'épigraphie in onore di Silvio Panciera, Rome, Quasar, 2008, pp. 756-758 ; sur les difficultés d'une reconstitution de la topographie sacrée de l'Aquilée romaine : FONTANA Federica, « Topografia del sacro ad Aquileia : alcuini spunti », *Antichità Altoadriatiche*, 59, 2004, pp. 401-402.

⁸⁷ STEUERNAGEL (2004), p. 28.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 17.

[I] UNE DÉDICACE DE CIRCONSTANCES ?

La dédicace '*pro salute*' au regard du cadre évènementiel

La nature de la source épigraphique rend parfois difficile une datation précise des dédicaces. Il est en particulier délicat d'apprécier la chronologie exacte des inscriptions qui ne font pas mention d'un ou de plusieurs empereurs. La disparité entre les différents sites étudiés en matière de précision chronologique est à cet égard éloquente : si les inscriptions d'Ostie et Pouzzoles – pour lesquelles une majorité d'inscriptions sont posées pour le salut de l'empereur – peuvent être relativement bien datées, c'est moins le cas pour les dédicaces provenant d'Aquilée, qui sont plus silencieuses à ce sujet. Voyons toutefois ce que l'on peut tirer des données chronologiques, pour tenter de dégager dans un premier temps les tendances observables dans l'utilisation de la formule, puis dans un second temps les indices qui éclairent la réalisation des inscriptions au regard du cadre évènementiel.

A/ Questions de datations

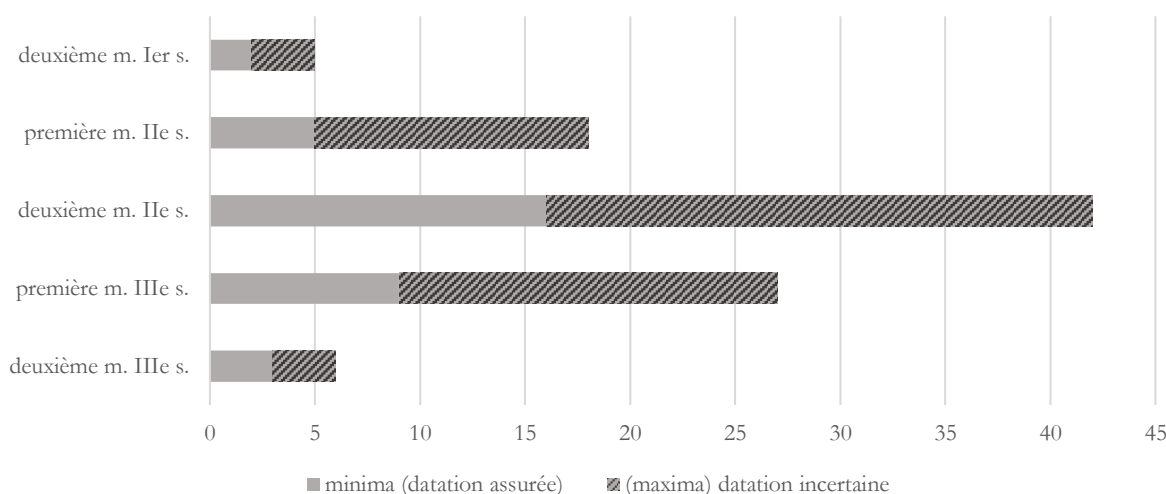
I/ La mention des empereurs : le critère principal de datation des inscriptions

i/ Considérations générales

Un premier aperçu chronologique révèle que les inscriptions du *corpus* sont majoritairement posées durant la deuxième moitié du II^e siècle de notre ère, et, dans une moindre mesure, dans la première moitié du III^e s. de notre ère. La prudence est toutefois de mise dans l'interprétation des résultats, puisque pour certaines inscriptions, la fourchette chronologique s'étend sur un siècle, voire plus dans quelques cas⁸⁹ ; on a alors veillé, comme le graphique l'indique (*cf. infra*), à distinguer les inscriptions dont la datation est assurée des inscriptions dont la datation demeure incertaine : une même inscription pourrait être datable, en l'absence de critères précis, aussi bien de la première moitié que de la deuxième moitié du II^e s. pCn . Par ailleurs, il s'agit d'un aperçu construit sur une catégorisation arbitraire sur une échelle en « demi-siècles », pour autant choisie parce qu'elle permet de visualiser au mieux la répartition sur base de ce qu'il nous est permis d'extraire des sources. On remarquera enfin que les datations incertaines suivent en fait la tendance des inscriptions dont la datation est bien connue ; il y a donc là une relative assurance dans la répartition chronologique que l'on peut retirer du *corpus*.

⁸⁹ Notamment les inscriptions suivantes d'Aquilée, dont la datation reste assez approximative : *Inscr.Aq.*, n°97 [A2] ; *Inscr.Aq.*, n°221 [A6] *Inscr.Aq.*, n°231 [A7] ; *Inscr.Aq.*, n°357 [A10], *Inscr.It.*, 10, 4, n°324 [A12] ; *Inscr.Aq.*, n°181 [A14] ; *Inscr.Aq.*, n°94 [A15] *Inscr.Aq.*, n°415 [A17] *Inscr.Aq.*, n°411 [A21], *Inscr.Aq.*, n°395 [A22].

Fig. 2. Aperçu de la répartition chronologique des inscriptions du *corpus* (n=67⁹⁰).



Aussi ces considérations rejoignent-elles la tendance généralement observable ailleurs dans l'Empire. Comme le fait remarquer R. Turcan, les dédicaces '*pro salute*' se généralisent sous les Sévères, dynastie régnant précisément de la toute fin du II^e siècle jusqu'au premier quart du III^e s. pCn⁹¹, époque à laquelle, plus largement, des catégories très variées de témoignages épigraphiques prolifèrent⁹². Dans les autres provinces, c'est également à l'époque sévérienne que ces dédicaces sont posées en quantité importante⁹³. Notamment en Dalmatie, où elles s'inscrivent, selon M. Vitelli Casella, dans un effort de communication idéologique sévérienne par la médiation d'individus ou groupes quelque peu officiels, des gouverneurs aux militaires⁹⁴. La formule '*pro salute*' ne doit dans ce cadre précis pas pour autant être considérée individuellement, puisqu'elle « cohabite » aux côtés d'autres hommages épigraphiques : dans les provinces danubiennes, elle est particulièrement associée aux hommages rendus au *numen* et à la *maiestas* de l'empereur, qui en viennent à devenir une forme « concurrente » d'hommage à partir du milieu du III^e s. pCn⁹⁵. Il y a donc souvent une dimension locale et contextuelle dans le choix de l'utilisation des formules, puisqu'*a contrario* la formule '*devotus numini maiestati*' n'est quant à elle guère attestée en Italie, à tout le moins dans les sites étudiés dans le cadre de cette étude.

⁹⁰ Cela correspond au nombre d'inscriptions du *corpus* à partir duquel le décompte a été réalisé.

⁹¹ TURCAN (1978), pp. 1057-1058.

⁹² FISHWICK (2004), p. 352.

⁹³ Cf. le cas de la Dalmatie (note *infra*). En Afrique romaine, les dédicaces '*pro salute*', autant qu'elles puissent être datées, sont posées majoritairement aux II^e et III^e siècles de notre ère (cf. SMADJA Elisabeth, « La Victoire et la religion impériale dans les cités d'Afrique du Nord sous l'Empire romain », dans *Les grandes figures religieuses. Fonctionnement pratique et symbolique dans l'Antiquité*. Besançon 25-26 avril 1984, Paris, Les Belles Lettres, 1986, pp. 503-504.

⁹⁴ VITELLI CASELLA (2017), p. 39 ; 44.

⁹⁵ Sur la formule : GUNDEL Hans George, « *Devotus numini maiestatique eius* ». Zur Devotions Formel in Weihinschriften der römischer Kaiserzeit », *Epigraphica*, 15, 1953, pp. 128-150; plus récemment : MARCHAND Sébastien, « *Devotus numini maiestatique eius*. La formule de dévotion à la puissance divine et à la majesté de l'empereur en Dacie au III^e siècle apr. J.-C. », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 100/1, 2022, pp. 209-230.

Quoiqu'il en soit, cette prolifération de l'utilisation de la formule à l'époque sévérienne en est d'autant plus corroborée si l'on propose le décompte des inscriptions réalisées pour le salut des empereurs, provenant majoritairement d'Ostie⁹⁶. On observe en effet qu'il s'agit bien des Sévères qui sont *supposément* (puisque certaines attributions restent imprécises) les empereurs pour lesquels ces dédicaces sont le plus fréquemment posées. Un document épigraphique exceptionnel d'Ostie, daté de 205 pCn fait en cela part du réaménagement du domaine des *Rusticeli* en vue d'y rendre des célébrations pour le salut de Septime Sévère et Caracalla⁹⁷.

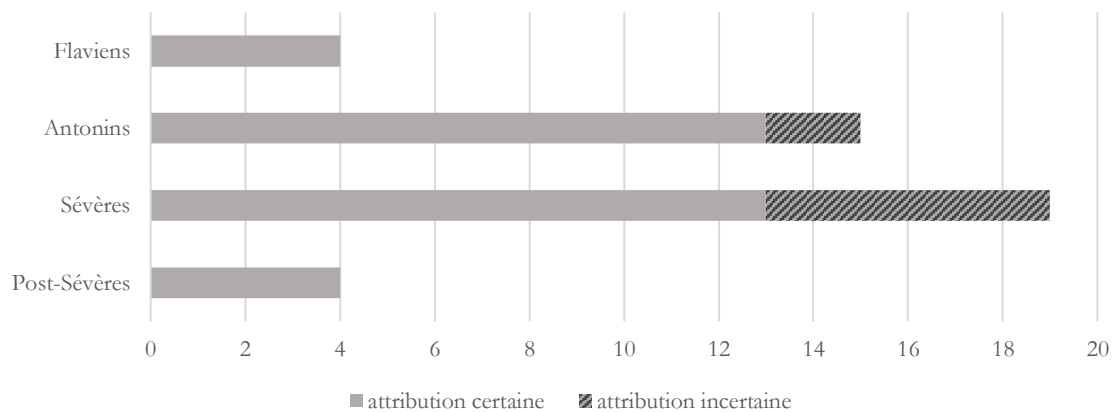
O3 = CIL XIV, 4570

Locus adsignatus a Callist[[o]], / Aug(usti) lib(erto), proc(uratore), / cultorib(us) Larum et imaginum / dominorum nostrorum /⁵ inuictissimorum Augustor(um) / praediorum Rusticelianorum / ad sollemnes dies confrere = / quentandos [...] O]portuerat te in tam religi = /²⁰[os]am rem ipse etiam omne(m) solli = / [ci]tudine(m) adhibuisse ut locus / [o]lim consecratus confrere = /quentetur pro salute domi = / [n]orum nn(ostorum) Augg(ustorum duorum),

« Ce lieu a été assigné par Callixte, affranchi impérial, procureur, aux dévots, sur les domaines *Rusticeliani*, du culte des Lares et des images de nos Maîtres, nos invincibles Augustes, pour la célébration des jours de fêtes prescrits [...] Dans cette affaire où le devoir religieux est si clairement impliqué, tu aurais dû t'employer toi-même avec toute la sollicitude possible **afin que le lieu déjà consacré soit fréquenté pour le salut de nos seigneurs les Augustes.** »

Il y a donc bien là un témoin supplémentaire de la vitalité d'hommages rendus au fondateur de la dynastie sévérienne et son fils, dans un cadre bien déterminé.

Fig. 3. Relevé des empereurs (regroupés par dynastie), pour lesquels une dédicace 'pro salute' est posée (n=34).



⁹⁶ Pour le décompte détaillé selon les différents sites, cf. [annexe 3](#).

⁹⁷ CIL XIV, 4570 [O3].

ii/ Le taurobole 'pro salute' : un premier pic dans l'utilisation de la formule ?

En termes quantitatifs, l'utilisation de la formule '*pro salute*' est déjà observable de manière importante sous les Antonins. Faut-il imputer le nombre important de dédicaces posées sous les Antonins notamment à la pratique du taurobole '*pro salute*', réalisé dans le cadre d'un culte rendu à *Mater Magna* et à son parèdre Attis ? L'introduction de la pratique, essentiellement dans les provinces occidentales de l'Empire, est en tout cas généralement datée sous le règne d'Antonin le Pieux⁹⁸. Malgré cette hypothèse généralement acceptée, force est de constater qu'une inscription de Bénévent, à dater en toute vraisemblance sous le règne de Trajan – voire de Domitien – mentionne déjà cette pratique en lien avec le culte⁹⁹. Si l'on peut donc proposer une datation plus ancienne de ce type de sacrifice, on peut aussi, sur base de la multiplication des occurrences sous Antonin le Pieux, *au moins* affirmer que cette pratique se généralise sous son règne. Aussi n'est-il pas inutile de faire remarquer que cette inscription de Bénévent ne mentionne pas le salut de l'empereur ; on pourrait donc légitimement penser que sous Antonin le Pieux, il y eut volonté de lier l'utilisation de la formule au rite en lui-même, rite alors déjà peut-être attesté auparavant dans le cadre du culte métroaque, quoique de manière marginale si l'on se fie à la maigre documentation de Bénévent à ce sujet. La pratique du taurobole '*pro salute*' pourrait contribuer, en ce sens, aux côtés des *vota* rendus par les Frères Arvales à Rome, et par extension aux célébrations des habitants de la colonie rendues à l'empereur, à la diffusion et l'utilisation de la formule en dehors même du contexte métroaque. Ceci d'ailleurs peut être particulièrement vrai à Ostie, puisque le large *Campus* de *Mater Magna* au sud de la colonie pourrait à cet égard être envisagé comme une sorte d'épicentre, moteur de la propagation, de l'utilisation de la formule au sein de la colonie portuaire. Un réaménagement du temple de Cybèle du *Campus* est par ailleurs daté avec un certain consensus de l'époque d'Hadrien¹⁰⁰, et en cela préfigure peut-être l'usage de la formule qui sera quant à elle attestée avec certitude et en quantité dans l'épigraphie dans les années suivantes sous le règne de son successeur.

Il apparaît peu surprenant qu'une telle pratique – de la « simple dédicace » '*pro salute*' au taurobole – reste bien vivace sous les Sévères (en tout cas à Ostie) comme on l'a vu plus haut, si l'on considère par ailleurs la tendance générale de la dynastie des Sévères à se présenter dans la filiation de la dynastie antonine qui l'a précédée. Plusieurs marqueurs de continuité entre les deux dynasties sont à cet égard notables : à commencer par l'adoption symbolique de Septime Sévère

⁹⁸ Voir notamment : RUTTER Jeremy, « The Three Phases of The *Taurobolium* », *Phoenix*, 22/3, 1968, p. 234 ; DUTHOY Robert, *The Taurobolium. Its Evolution and Terminology*, Leyde, Brill, 1969, p. 16 ; BORGEAUD Philippe, *La Mère des Dieux. De Cybèle à la vierge Marie*, Paris, Seuil, 1996, p. 158 ; ALVAR Jaime, *Romanizing Oriental Gods. Myth, Salvation and Ethics in the Cults of Cybele, Isis and Mithras*, trad. Richard GORDON, Leyde/Boston, Brill, 2008 p. 265.

⁹⁹ *AE* 1994, 538 : **Attini** sacrum / et Minervae / Paracent(iae) / M(arcus) Rutilius / Peculiaris, sac(erdos) / et libr(arius) public(us) / XVvir(alis) **ob taur(obolium)**.

¹⁰⁰ *FTD* VI, « Ostia. Aire sacrée de *Mater Magna* (IV, 1) », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6969>. Certains archéologues datent quant à eux cette reconstruction de l'époque flavienne.

en tant que fils de Marc Aurèle¹⁰¹, les titulatures impériales, largement empruntées à leurs prédécesseurs, ou encore l'attribution à Julia Domna du titre de *mater castrorum* qu'avait revêtu pour la première fois Faustine la Jeune¹⁰². L'hommage '*pro salute*' sous les Sévères pourrait en ce sens faire perpétuer une pratique qui, selon les estimations chronologiques proposées plus haut (essentiellement basées sur le site d'Ostie, rappelons-le), est déjà particulièrement bien attestée sous les Antonins.

II/ « *Corpus*-échantillon » ou les biais d'une interprétation quantitative des inscriptions selon leur datation ?

Les constats sur les empereurs honorés, et par extension, la datation des inscriptions, méritent d'être nuancés. On a ici avant tout affaire à un « *corpus*-échantillon » ; d'un site à l'autre, la quantité et la nature des inscriptions honorant l'empereur sont variables. À Pouzzoles, deux inscriptions sont dédiées pour le salut de l'empereur Domitien, ce qui fournit l'attestation la plus ancienne d'un empereur au sein du *corpus*. Ce n'est d'ailleurs guère surprenant si l'on considère que le matériel épigraphique des premières années du Principat est plus abondant à Pouzzoles que dans les autres sites¹⁰³. Le *corpus* d'Aquilée nous fournit quant à lui seulement les noms de Pupien et Balbin¹⁰⁴ ; faut-il en déduire pour autant qu'aucune inscription pour le salut d'empereurs n'ait été posée avant ce moment ? Ce n'est guère envisageable de penser que ce ne fut pas le cas, puisqu'on est avant tout principalement tributaire de l'état des découvertes des inscriptions. Il est en revanche moins hasardeux de concevoir que les colonies d'Aquilée, et dans une moindre mesure de Pouzzoles, eussent été moins réceptives à l'utilisation de la formule comme témoignage de fidélité ou d'honneurs rendus à l'empereur, précisément parce qu'elles bénéficiaient d'une position – géographique, communautaire et identitaire – moins rapprochée de l'*Urbs* qu'Ostie.

La nature fragmentaire de ce « *corpus*-échantillon » invite à revenir sur le cas d'Ostie. Il peut là encore fournir un éclairage intéressant permettant d'inférer prudemment, en filigrane, la réalisation d'inscriptions pour le salut de certains empereurs qui dans les faits ne nous sont pas parvenues – dans l'état actuel des découvertes du moins. Ainsi les citoyens d'Ostie ont-ils rendu hommage à l'empereur Gallien – qualifié de garant de la *salus* de la collectivité (*omnium salutis auctori*) – après avoir vu se réaliser les vœux décennaux émis lors de son accession au principat aux côtés de Valérien en 253 pCn¹⁰⁵. L'autre face de la même plaque se référant aux *vota decennalia* de Gallien rappelle quant à elle une dédicace faite à Septime Sévère *ex decreto colonorum*, dont on ne sait

¹⁰¹ UUYEN-VAN Vincent, « Démontrer sa légitimité : le lien dynastique dans les monnaies sévériennes », dans *Cahiers Mondes Anciens*, 8, 2016, en ligne, <https://journals.openedition.org/mondesanciens/pdf/1636>. Septime-Sévère est par ailleurs désigné en tant que frère de Commode en *CIL* VIII, 9371.

¹⁰² LUSINA Susann, « Julia Domna's Coinage and Severan Propaganda », *Latomus*, 54/1, 1995, pp. 122-123 ; p. 139 ; voir plus largement, pour Julia Domna, la synthèse récente : LEVICK Barbara, *Julia Domna. Syrian Empress*, New York, Routledge, 2007.

¹⁰³ STEUERNAGEL (2004), p. 17.

¹⁰⁴ *AE* 1934, 230 = *AE* 1955, 221 ; *Inscr.Aq.*, n°266 [A23].

¹⁰⁵ *CIL*, XIV, 5334 : *Inuicto [[Gallieno]] exsuperan[tissimo] / Augusto / protectori imperii Romani omniumque salu[tis] auctori(?) / uniuerſi ciues Ostienses / decennii uoti compot[es]*. Cf. la mention d'autre vœux décennaux en *CIL* XIV, 150.

malheureusement si elle relève d'un simple hommage ou si elle découle de vœux particuliers pour le salut du *princeps*¹⁰⁶. Il y a en tout cas peut-être lieu de penser que ce genre de célébrations purent avoir laissé par ailleurs trace de la formule dans le cadre d'un usage plus spontané. Le cas d'Hadrien fournit également un exemple qui va dans ce sens : aucune dédicace ne se réfère à son salut dans les sites étudiés ; dans le même temps, les *Fastes* d'Ostie mentionnent pour l'année 127 pCn l'organisation de *ludi pro salute* à l'occasion des vœux renouvelés pour dix ans de règne supplémentaires (*vota decennalia*)¹⁰⁷. Bien que ces *ludi* se réfèrent en toute probabilité aux événements organisés à Rome – puisqu'on y mentionne que les jeux prirent place dans le Cirque – il est peut-être envisageable que ces jeux aient suscité une répercussion dans la colonie, justifiant par là également leur ajout dans les *Fastes*. Le rôle de ces dernières contribuerait en tout cas à l'autoreprésentation municipale, dans son étroite relation à l'*Urbs*, et les événements qui y sont rappelés semblent en cela justifier l'accomplissement des cérémonies se rapportant à la *domus* impériale au sein même de la colonie¹⁰⁸.

Enfin, il n'est pas inintéressant de considérer ce qui n'a pas laissé de trace dans l'épigraphie comme révélateur des pratiques et des mentalités des individus – agissant aussi bien à titre public que privé – à qui incombait la réalisation des dédicaces. On peut ainsi supposer que ce qui relève du « routinier », notamment les vœux annuels pour la sauvegarde l'empereur, n'ont pas systématiquement fait l'objet d'une mise par écrit, puisque précisément, ils devaient en principe être réitérés chaque année. Peut-être faut-il en conséquence voir dans ces dédicaces des raisons extraordinaires, émanant aussi bien « d'en haut », comme les célébrations des *ludi* évoquées plus haut, mais aussi « d'en bas », c'est-à-dire, selon les besoins des individus ou associations qui posent la dédicace, selon des préoccupations qui leur sont propres.

¹⁰⁶ VAN HAEPEREN Françoise, « Pour une prosopographie des dévots d'Ostie : dédicaces collectives, offrandes pour une collectivité », dans BENOIST Stéphane et HOËT-VAN CAUWENBERGHE Christine (éd.), *La vie des autres. Histoire, prosopographie, biographie dans l'Empire romain*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2013, [en ligne] <https://books.openedition.org/septentrion/48620?lang=fr#ftn28> ; cf. aussi les *vota decennalia* en faveur de Caracalla dans un *graffito* du vigile Calpurnius retrouvé dans le *sacellum* de *Silvanus* : CIL XIV, 4530.

¹⁰⁷ *InscrIt.*, 13, 1, 5, 23 [= FO, pp. 42-43] : « XIII *k(alendas)* Nov(embres) **lud[i] votivi decennale[s] facti pro] / salute Aug(usti) dieb(us)** X. XIII *k(alendas)* Nov(embres) *in circo p(yrrichae?) f(actae)* XXX ». Par ailleurs, les *Fastes* renseignent pour l'année 116 pCn des jeux similaires tenus pour Trajan (cf. *InscrIt.*, 13, 1, 5, 24-35- 26 ; FO, pp. 39-40 [O1]).

¹⁰⁸ VAN HAEPEREN Françoise, « Quelques réflexions sur la fonction des *Fastes* d'Ostie », dans CEBEILLAC-GERVASONI Mireille, LAUBRY Nicolas et ZEVI Fausto (éd.), *Ricerche su Ostia e il suo territorio. Atti del Terzo seminario ostiense. Roma, École française de Rome, 21-22 octobre 2015*, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2018, pp. 385-392. ; voir aussi : FO, pp. 5-7 ; BRUUN Christer, « Civic rituals in Imperial Ostia », dans HEKSTER Olivier, SCHMIDT-HOFNER Sebastian et WITSCHERL Christian (éd.), *Ritual Dynamics and Religious Change in the Roman Empire. Proceedings of the Eighth Workshop of the International Network Impact of the Empire (Heidelberg, July 5-7, 2007)*, Leyde/Boston, Brill, 2009, p. 136.

B/ Une dédicace de circonstances ?

I/ L'apport des *Acta Arvalium* : mise en perspective des dédicaces '*pro salute principis*'

Les considérations précédemment émises invitent à considérer quelques éléments qui pourraient orienter la réalisation des dédicaces, sans pour autant oblitérer entièrement la spontanéité de la pratique. Les inscriptions dont la datation est plus sûre constituent en cela un terrain d'enquête plus propice pour tenter d'approcher les possibles événements qui sous-tendent l'hommage rendu à la *Salus* de l'empereur. Car si la datation des inscriptions est souvent imprécise, et se borne au mieux dans la plupart des cas aux années de règne des empereurs, elle est parfois assurée par la mention de certains éléments comme le nombre de consulats ou de puissances tribunitiennes revêtus par les empereurs. Pour les quelques inscriptions émanant des cohortes des vigiles d'Ostie, la mention des préfets ou sous-préfets permet également de restreindre la datation à l'année près¹⁰⁹.

Pour approcher les raisons présidant à la réalisation de telles dédicaces au regard du cadre événementiel, il n'est pas inutile de confronter les témoignages épigraphiques du *corpus* aux *Acta* des frères Arvales, qui, loin de se limiter à consigner les vœux annuels de janvier, se réfèrent également à des vœux extraordinaires (*vota extraordinaria*), ou encore à des célébrations liturgiques « circonstanciées »¹¹⁰ à l'égard de l'empereur et sa *domus*. Il s'agit ici d'évaluer dans quelle mesure les dispositions religieuses de l'*Urbs* se traduisent dans le cadre municipal. Plusieurs indices permettent de plaider en faveur d'une circulation forte des pratiques relatives aux hommages impériaux. Une prise de vœux consignée sur une inscription d'Ulpia Traiana Sarmizegetusa,

¹⁰⁹ Pour les dédicaces émanant des vigiles, cf. not. *CIL* VI, 40647 [O18*]; *CIL* XIV, 4378 [O19]; *CIL* XIV, 6 [O21].

¹¹⁰ On reprend ici l'expression de SCHEID (1990), p. 384.

vraisemblablement en lien avec l'expédition de Trajan contre les Parthes, use en cela de formules très similaires à celles consignées dans les *Acta*¹¹¹. Aussi faut-il encore peut-être citer le fameux *feriale Duranum* – calendrier d'une garnison militaire stationnée à Doura Europos en Syrie – qui répertorie bien à la date du 3 janvier les célébrations de vœux réguliers pour la *salus* du *princeps*¹¹².

Quant aux *Fastes* d'Ostie, ils révèlent également des informations complémentaires qui méritent d'être envisagées dans ce contexte, d'autant plus qu'ils illustrent, rappelons-le, le lien fort qui unit la colonie portuaire à la capitale de l'Empire.

Tableau 1. Inscriptions du *corpus* datées à l'année près au regard du cadre événementiel et des *Acta Arvalium*.

référence	datation	empereur(s) honoré(s)	formule employée	vota extraordinaires et liturgies circonstanciennes conservés dans les <i>Acta Arvalium</i>	ce que l'on sait par ailleurs
CIL X, 1632 [P2]	85 pCn	Domitien	<i>pro salute et reditu</i> (*)		début de la première guerre dacique de Domitien (SUET., <i>Dom.</i> , 6).
AE 1940, 63 [O32]	145 pCn	Antonin le Pieux	<i>pro salute</i> [-- (*)	[vœux réguliers conservés]	divinisation de Faustine en 140 pCn (<i>cf. FO</i> , p. 140) ; union de Marc Aurèle et Faustine la Jeune ; autel dédié, <i>ex decreto decurionum</i> , à Antonin le Pieux et à Faustine divinisée en vertu de leur Concorde (CIL XIV, 5326).
CIL XIV, 20 [O24]	175-176 pCn*	Marc Aurèle	<i>pro salute et reditu</i>	célébration de l'élévation à la pourpre de Commode, le 27 novembre 176 (SCHEID (1990), p. 294) ; <i>adventus</i> de l'empereur (SCHEID (1990), p. 409).	Retour de Marc Aurèle et Commode à Rome après un voyage en Orient (<i>Hist. Aug.</i> , <i>Comm.</i> , 2, 3).
CIL XIV, 42 [O5b]	180 pCn	Commode	<i>pro salute</i>	[vœux réguliers conservés]	Commode est désormais seul empereur

¹¹¹ IDR III/2, 241. *Cf.* NEMETI (2015) ; PISO Ioan, « La *votorum nunciatio* de Sarmizegetusa », *Revue roumaine d'Histoire*, 13/5-6, 1974, pp. 723-733.

¹¹² *P. Dura* 54.

CIL XIV, 4378 [O19]	190 pCn	Commode	<i>pro salute</i>		disette à Rome (DIO CASS., 72, 13, 2 ; HA, <i>Comm.</i> , 14).
CIL XIV, 6 [O21]	196-197pCn	Septime Sévère ; Clodius Albinus	<i>pro salute et reditu</i>		expédition militaire de Septime Sévère outre-Rhin ; bataille de Lyon (VENNING ¹¹³ (2011), p. 567).
IG XIV, 917 [O34]	201 pCn	Septime Sévère ; Caracalla	ὕπερ σωτηρίας καὶ ἐπανόδου		Septime Sévère en Syrie ou en Égypte (*) (VENNING (2011), p. 571).
CIL XI, 7725 = CIL XIV, 4285 [O26]	202 pCn*	Septime Sévère ; Caracalla	<i>pro salute</i>		célébration à Rome des <i>decennalia</i> de la victoire sur les Parthes ; visite de la <i>domus</i> impériale à Leptis Magna (VENNING (2011), p. 571).
CIL VI, 40647 [O18*]	213 pCn	Caracalla	<i>pro salute et reditu et victoria</i>	sacrifices dans le cadre d'un départ en guerre ; (SCHEID (1990), p. 403.) ; célébration de la victoire et d'un retour victorieux (SCHEID (1990), p. 406.) ; dangers physiques (SCHEID (1990), p. 411.).	campagne militaire sur le Danube (<i>Hist. Aug., M. Ant.</i> , 5, 1-10. ; VENNING (2011), p. 579 ; CHRISTOL ¹¹⁴ (1997), p. 39).
InscrAq. n°266 [A23]	238 pCn	Balbin ; Pupien	<i>pro salute et victoria</i>		siège d'Aquilée de 238 pCn (<i>cf.</i> HDN., 8).

i/ 'Pro salute et reditu (et victoria)': dédicaces circonstanciées dans le contexte militaire

Plusieurs dédicaces du *corpus* font référence à plusieurs reprises, aux côtés de la prière pour le salut de l'empereur, des espérances pour le bon retour et la victoire de l'*imperator*. Il n'y a à cet égard peu de doutes quant au fait que ces dédicaces aient été posées en réponse aux expéditions ou aux campagnes militaires impériales. Une dédicace de 213 pCn émanant vraisemblablement des vigiles d'Ostie – on ignore si elle émane d'un individu (centurion, sous-préfet ou préfet) ou bien d'une cohorte dans son ensemble –¹¹⁵ illustre explicitement cette intention. Elle se lit à la lumière

¹¹³ VENNING Timothy, *A Chronology of the Roman Empire*, Londres/New York, Bloomsbury, 2011.

¹¹⁴ CHRISTOL Michel, *L'Empire romain au III^e siècle. Histoire politique (de 192, mort de Commode, à 325, concile de Nicée)*, Paris, Errance, 1997.

¹¹⁵ On opte pour la deuxième hypothèse. Notons aussi que la provenance est discutée : on ne sait avec certitude si l'inscription provient originellement de Rome ou d'Ostie (*cf.* deuxième partie du travail).

des campagnes menées par Caracalla, rapportées par l'*Histoire Auguste*, en vue de repousser les Germains en dehors de Rhétie¹¹⁶.

O18* = *CIL VI, 40646*

*Pro salute et reditu /et victorias dom(ini) n(ostri) / Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aureli Anto= /
nini Pii Fel(icis) Aug(usti) Brit(annici) max(im)i /⁵ et Iuliae Aug(ustae) mat(ris) Aug(usti) et / castrorum /
L(ucio) Valerio Dato, pr(aefecto) vig(illum), e(gregio) v(iro), et / P(ublio) Aelio Anniano s(ub) pr(aefecto), M(arco)
Ulpio [---?]/*

« Pour le salut, le retour et la victoire de notre seigneur l'empereur César Marc Aurèle Antonin Pieux Heureux Auguste, Britannique, Très Grand, et Iulia Augusta, mère d'Auguste et des camps, alors qu'était préfet des vigiles Lucius Valerius Datus, homme éminent, et alors qu'était sous-préfet Publius Aelius Annianus, alors qu'était Marcus Ulpius, [---]. » (trad. *FTD VI*, VAN HAEPEREN).

Les frères Arvales témoignent de la même préoccupation puisqu'ils expriment le souhait de la sauvegarde de l'empereur lors de son départ en guerre. Par nécessité, ils se réunissent à nouveau en août, lorsque Caracalla franchit la frontière de la Rhétie, pour repousser les barbares :

« Le troisième jour avant les ides d'août, au Capitole, devant la *cella* de Junon Reine, les frères arvales se réunirent parce que notre Seigneur l'Empereur très saint et pieux, Marcus Aurelius Antoninus Auguste, souverain pontife, va franchir la frontière de Rhétie en entrant sur le <territoire> des barbares pour exterminer les ennemis, afin que cette entreprise se passe de façon heureuse et favorable [...]. » (trad. SCHEID, *Acta fratrum arvalium qui supersunt. Les copies épigraphiques des protocoles annuels de la confrérie arvale (21 av. – 304 ap. J.-C.)*, Rome, École française de Rome/Soprintendenza archeologica di Roma, 1998, p. 287.).

Enfin, le 6 octobre de la même année, les frères Arvales sacrifient selon leur usage à Jupiter, Junon, Minerve, *Salus Publica*, Mars *Ultor*, Jupiter *Victor* et à *Victoria* pour Caracalla qui se voit désormais attribué le *cognomen ex virtute* 'Germanicus Maximus'¹¹⁷.

Il y a là donc l'entière d'un processus cultuel mis en relation avec l'expédition qui est consigné dans les *Acta*, du début de l'entreprise à la victoire célébrée par des sacrifices. On notera la proximité des formules utilisées (*cognomina ex virtute*) ainsi que les préoccupations similaires témoignées dans l'inscription des vigiles et le compte rendu des Arvales. De même, Caracalla est mentionné auprès de sa mère dans les deux cas. Ceci n'est par ailleurs guère étonnant puisque sous les Sévères, et précisément depuis Julia Domna, il est fréquent que le nom des *augustae* soit associé à celui de l'empereur. De surcroît, nulle *augusta* n'a été honorée avec autant de titres dans les inscriptions que Julia Domna¹¹⁸, peut-être parce que, la première, elle accompagne régulièrement son époux et ses fils lors des voyages et expéditions¹¹⁹.

¹¹⁶ *Hist. Aug., M. Ant.*, 5, 1-10.

¹¹⁷ *CFA*, p. 287.

¹¹⁸ BENARIO Herbert, « Julia Domna. Mater senatus et patriae », *Phoenix*, vol. 12/2, 1958, p. 67.

¹¹⁹ BOATWRIGHT Mary, *Imperial Women of Rome. Power, Gender, Context*, New York, Oxford University Press, 2021, pp. 269-270.

Une autre inscription pourrait se référer au même épisode de la campagne contre les Germains de Caracalla : datée de 212-214 sur base de la prosopographie des préfets et sous-préfets mentionnés, elle évoque la construction d'un *aedes* dans la caserne des vigiles pour le salut et la victoire de Caracalla par l'*optio beneficiarius* du préfet des vigiles, un certain Quintus Silvius Anatellon¹²⁰. La proximité dans les formules utilisées, ainsi que le même milieu au sein duquel l'inscription a été posée – à savoir le corps des vigiles –, invite également à y voir une dédicace circonstanciée dans le cadre d'expédition militaire de Caracalla. Notons par ailleurs que les frères Arvales se réunirent en 214 pCn pour s'acquitter de leurs vœux, parce que ce dernier avait évité un naufrage lors de sa traversée de la Thrace vers l'Asie, alors qu'il avait l'ambition de conquérir l'Orient¹²¹. La dédicace de Quintus Silvius Anatellon pourrait en cela peut-être faire référence à cet épisode dans le cas où elle présenterait la mention d'un '*pro reditu*' : en effet, l'inscription est fragmentaire et l'on pourrait proposer de restituer à la première ligne, après le '*pro victoria*', un '*pro reditu*', bien que l'espace semble peut-être trop ténu pour contenir l'ensemble de ces lettres¹²².

Quoiqu'il en soit, les deux inscriptions des vigiles ont été posées dans un même laps de temps, et correspondent bien aux circonstances militaires observées plus largement au sein de l'Empire à cette époque. Il n'est pas étonnant en cela qu'elles émanent de militaires, d'autant plus que les vigiles d'Ostie semblent avoir entretenu, comme on le verra, des liens importants avec la figure impériale.

Les observations émises plus haut plaident également en faveur d'une interprétation similaire d'une dédicace posée par des présumés augustales¹²³ de Pouzzoles pour le salut de Domitien, dont la datation en 85 pCn est assurée par la mention du consulat de Titus Aurelius Fulvus. Fragmentaire, l'inscription pourrait toutefois aussi faire mention de la formule '*pro reditu*' à la suite du '*pro salute*', ce qui conforterait l'hypothèse d'une dédicace posée au regard du contexte militaire. Dans ce cas, on pourrait y lire la préoccupation des dédicants – qu'ils soient augustales ou non –, du retour sain et sauf de l'empereur, à l'entame de la guerre dacique menée par Domitien¹²⁴. Il en va peut-être de même pour le criobole réalisé pour le salut de Commode en 180 pCn¹²⁵, qui pourrait faire écho à sa victoire sur les peuplades danubiennes. Elle donna en tout cas lieu à un triomphe, qu'une émission monétaire de 181 pCn ne manquera pas de rappeler¹²⁶. La célébration du criobole dont il est question revêt en outre un caractère public en ce qu'il est vraisemblablement institué *ex decreto decurionum*, comme le laisse penser la fin de l'inscription ; faut-il y voir à cet égard une mesure instaurée « d'en haut » pour célébrer la victoire de l'empereur en début de règne, alors qu'il succède à peine à son père Marc Aurèle ?

¹²⁰ CIL XIV, 4389 = CIL XIV, 4493 = CIL XIV 4681 [O20].

¹²¹ CFA, p. 289.

¹²² Voir la restitution dans : CEBEILLAC-GERVASONI Mireille et ZEVİ Fausto, « Révisions et nouveautés pour trois inscriptions d'Ostie », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 88/2, 1976, p. 622.

¹²³ La restitution '*augustales*' reste hypothétique.

¹²⁴ Voir SUET., *Dom.*, VI.

¹²⁵ CIL XIV, 42 [O5b] : *Crinobolium (!) factum [Matri] / deum magn(ae) Id(a)ea pr[o salute] / Imp(eratoris) Caes(aris) L(ucii) A[[[ureli]]] / C[[[ommodi Augusti]]] / ⁵[to]tiusq(ue) dom[us diuinae ---] /*.

¹²⁶ RIC III, *Comm.*, n° 306.

Un dernier cas éloquent mérite d'être abordé : il s'agit d'un autel d'Aquilée conservant la seule inscription dédiée pour le salut d'un empereur retrouvée à ce jour sur le site. En l'occurrence, la dédicace est réalisée pour les empereurs Pupien et Balbin et le futur Gordien III, alors encore César.

A23 = *InscrAq.*, 266

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / Iunoni Minervae / Marti Protector(i) Victor(i) / pro salute et victoria /⁵ddd(ominorum) nnn(ostrum) (!) /⁵ Impp(eratorum) Caesarum / [[M(arci) Clodi Pupieni et]] / [[D(ecimi) Caeli Calvini]] / [[Balbini Au]]ggg(ustorum) et / M(arci) Antoni Gordiani /¹⁰ nobiliss(imi) Cae(saris) / ex voto / Fl(avius) Servilianus, a mil(itiis) / et Fl(avius) Adiutor / praef(ectus) coh(ortis) I Ulpiae /¹⁵Galatarum praeposit(i) / militum agentium / in protensione Aquileia.

À Jupiter *Optimus Maximus*, Junon, Minerve et Mars Protecteur et Victorieux, pour le salut et la victoire de nos seigneurs les Empereurs Césars Marcus Clodius Pupien et Decimus Caelius Calvin Balbin Augustes, ainsi que pour le salut de Marcus Antonius Gordianus, très noble César. Ont érigé ceci à la suite d'un vœu : Flavius Servilianus, des armées, et Flavius Adiutor, préfet de la cohorte I *Ulpia Galatarum*, à la tête des soldats agissant en première ligne à Aquilée. (trad. personnelle)

La dédicace est ici sans nul doute posée dans le cadre des événements troublés du siège d'Aquilée de 238 pCn. Elle renvoie en effet à la lutte pour le principat entre l' « usurpateur » Maximin le Thrace et les deux empereurs Pupien et Balbin, qui avaient été choisis par le Sénat à partir des *vigintiviri ex Senatus Consulto rei publicae curandae*, après l'échec des révoltes menées par Gordien I^{er} contre Maximin en Afrique au début de l'année 238¹²⁷. Décidé à marcher sur Rome depuis les provinces danubiennes, Maximin se « heurte sur la route à l'obstacle de la ville d'Aquilée », carrefour entre les provinces danubiennes et la péninsule italienne : il décide d'assiéger la colonie. Pourtant, la ville est préparée et les citoyens opposent une résistance, ce qui permet aux troupes de Pupien d'avancer jusqu'à Ravenne pour menacer l'ennemi. Maximin est très vite privé de ressources et pris au piège, si bien que des mutineries éclatent au sein de son armée et causent sa perte¹²⁸.

La dédicace pour le salut et la victoire de Pupien et Balbin se lit donc comme un témoignage de l'allégeance de la ville d'Aquilée envers le Sénat et l'État romain : l'invocation de la triade capitoline ne surprend dès lors guère, puisqu'il s'agit là des divinités tutélaires de l'État romain par excellence. Cette allégeance se traduit d'ailleurs iconographiquement (*cf. infra*), de sorte que sur le flanc gauche de l'autel qui conserve l'inscription, on observe l'allégorie de la ville d'Aquilée agenouillée devant une Rome parée d'une *corona muralis*. Le flanc droit est quant à lui davantage mutilé et ne permet pas l'attribution iconographique certaine de la divinité qui y est vraisemblablement représentée. La présence d'un *καλαθος*, une corbeille entre autres associée à

¹²⁷ SOUTHERN Pat, *The Roman Empire from Severus to Constantine*, 2^e éd., Londres/New York, Routledge, 2015, p. 87.

¹²⁸ CHRISTOL (1997), p. 89. Sur le siège, *cf.* aussi SOTINEL Claire, *Identité civique et christianisme. Aquilée du III^e au VI^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2005, pp. 9-10.

Minerve¹²⁹, pourrait laisser penser qu'elle y était représentée, d'autant plus qu'elle est invoquée dans la dédicace.

Fig 4 . Autel à *IOM*, Junon, Minerve et Mars *Protector Victor*, avec bas-relief allégorique (*InscrAq.* 266).



Quant aux dédicants Flavius Servilianus et Flavius Adiutor, il s'agit de soldats ayant pris une part exceptionnelle lors des combats contre les troupes de Maximin, puisqu'ils indiquent avoir été à la tête des soldats en première ligne (*praepositi militum agentium in protensione Aquileia*)¹³⁰. Sans doute leur implication « sur le terrain », au contact du danger, a-t-elle justifiée qu'ils posent la dédicace en leurs noms : on remarquera alors que les consuls Tullius Menophilus et Pudens Crispinus ayant soutenu le siège ne sont quant à eux pas mentionnés¹³¹.

On voit donc que les dédicaces '*pro salute*' qui se rattachent aux victoires militaires sont particulièrement identifiables. Systématiquement, ou presque, elles mentionnent – aux côtés du souhait de sauvegarde et de bonne santé de l'empereur – son retour et sa victoire, ce qui permet à qui lit l'inscription d'interpréter aisément le contexte au sein duquel la dédicace a été formulée. Par ailleurs, ces dédicaces semblent circuler, de Rome jusque dans les municipes : les célébrations et liturgies des Arvales semblent trouver un certain écho dans les sites considérés. En cela, les diffusions monétaires durent jouer un rôle conséquent dans la propagation de l'information, comme on l'a observé avec la représentation d'un triomphe sur une monnaie de Caracalla. On ne s'étonnera pas également qu'une grande partie des dédicaces étudiées jusqu'à présent se rapporte majoritairement à Ostie, colonie qui, par sa proximité avec la Ville, constitue un terrain privilégié où ce genre de dédicaces peuvent être posées, à plus forte raison si l'on considère aussi que le port constitue un point de départ pour la flotte militaire. Dans le cas d'Aquilée, la dédicace réalisée pour

¹²⁹ Sur l'association entre le *καλᾶθος* et Minerve, cf. VIR., *Én.*, 7, v. 805 : « *calathisue Minervae* ».

¹³⁰ L'expression '*in protensione*', non attestée par ailleurs dans l'épigraphie, a posé toutefois question quant au sens qu'il faut lui donner : les chercheurs ont rapproché *protensio* du terme *praetensio*, retrouvé dans une inscription de Qasr El-Azraq, pour lequel CHRISTOL-LENOIR (2001 : 172-173) proposent d'y voir l'action d'être « en première ligne », « au contact de l'ennemi ».

¹³¹ CHRISTOL (1997), p. 89.

Pupien et Balbin est plutôt à rattacher à un contexte local, puisque la ville elle-même a été le théâtre des faits auxquels l'inscription se rapporte, et en cela, s'inscrit aussi dans une dimension mémorielle. C'est en tout cas à la fois comme un prodige et un *exemplum* qu' Hérodien¹³² envisage l'épisode du siège de la ville, durant lequel les citoyens d'Aquilée s'opposent vaillamment aux soldats du « tyran » Maximin. Le modèle d'Aquilée se prête dans l'arc narratif d'Hérodien à la description d'une cité romaine idéale¹³³, dont les habitants ont fait preuve d'un caractère exemplaire, ce que ne manque pas de rapporter indirectement la dédicace envisagée plus haut.

ii/ « Circonstances dynastiques » : le cas des Antonins

À côté de ces événements militaires, d'autres circonstances pourraient encourager la réalisation de dédicaces, notamment l'*adventus* de l'empereur tel qu'il est mentionné dans les *Acta* de 176 pCn¹³⁴. Il est toutefois plus difficile d'évaluer ces cas de figure, parce qu'au contraire des dédicaces qui mentionnent explicitement les modalités de retour et de victoire de l'empereur, la majorité des autres inscriptions ne fournissent pas d'indications précises qui éclaireraient sur les possibles raisons « événementielles » à l'origine de la dédicace.

Un dernier cas intéressant mérite néanmoins d'être brièvement discuté. Une dédicace de 145 pCn pour le salut d'Antonin le Pieux, émanant vraisemblablement du lieu de culte d'un collègue anonyme d'Ostie, fait état d'hommages rendus à cet empereur et à sa *domus*, peu de temps après son accès au principat.

O32 = AE 1940, 63

[Pro salute (?) --] / [Im]p(eratoris) Ca[esa]ri[s T(iti) A]el[i] / [H]adria[ni] An[ton]ini / Aug[usti] P[ri]m[us]
p(atris) p(atriciae) p(ontificis) [m(aximi)] [c]o(n)[s]ul[is] / M(arcus) Antoniu[s] M(arci) f(ilius) Inge[nuus] / ded(it)
V [K(alendas)] Aug[ust]as / Imp(eratore) Antonino n(ostro) [III] / Aurelio Caesare [II co(n)s(ulibus)].

« Pour le salut (?) de l'Empereur César Titus Aelius Hadrien Antonin Auguste, Pieux, Père de la Patrie, *pontifex maximus*, consul, Marcus Antonius Ingenuus, fils de Marcus, donna ceci le cinquième jour avant les kalendes d'août, sous le quatrième consulat de notre empereur Antonin et sous le deuxième consulat d'Aurélius César ». (trad. FTD VI, VAN HAEPEREN).

Notons en outre que peu de temps après la mort de Faustine l'Ancienne, le Sénat décide de diviniser l'*angusta* en 141 aCn. Comme on l'apprend des *Fastes*¹³⁵, une série d'honneurs s'ensuivent à Rome, dont on peut penser qu'ils étaient – du moins en partie – reproduits à Ostie, où un autel est par ailleurs érigé *ex decreto decurionum* en écho à la Concorde (*Concordia*) unissant

¹³² HDN., 8, 3.

¹³³ SOTINEL (2005), pp. 9-10.

¹³⁴ SCHEID (1990), p. 409.

¹³⁵ AE 1978, 62 : X[--- k(alendas) Nov(embres) Fausti]na Aug[usta excessit eodemq(ue) die a] / senatu diva app[ellata et s(enatus) c(onsultum) fact]um fun[ere censorio eam efferendam]. / Ludi et circenses [delati sunt. -- i]dus N[ov(embres) Faustina Augusta funere] / censorio elata e[st, ---(?)] statu[ae] aureae atq(ue) argenteae positae, s(enatus) c(onsultum)] / de puellis Faus[tinianis factum. ---?] (cf. FO, p. 140)

l'empereur et son épouse¹³⁶. Il constituera un lieu de *supplicatio* pour les époux se mariant à Ostie, au cours de laquelle les jeunes mariés sacrifiaient peut-être au Génie, *Numen*, ou encore à la *Concordia* d'Antonin le Pieux et de Faustine¹³⁷. Le dédicant, Marcus Antonius Ingenuus, est également mentionné dans une autre inscription émanant du même collège, où il apparaît aux côtés d'autres membres de la *statio* dans une inscription datée de 143 pCn¹³⁸. Y figure une minutieuse description du mobilier et de la statuaire offerte pour l'aménagement de la *statio*, en ce compris des statuette aux effigies d'Antonin et de ses successeurs encore Césars, Lucius Verus et Marc Aurèle. Ceci n'est peut-être pas un hasard puisque cette dédicace de 143 pCn, réalisée cinq jours avant les kalendes (d'un mois inconnu), pourrait correspondre à la date de la nomination de Marc Aurèle en tant que César, cinq jours avant les kalendes de Mars. L'état fragmentaire de l'inscription ne permet pas de lire le mois précis, mais il est en tout cas vraisemblable que l'évènement put présider à la réalisation de l'inscription et les offrandes qui en découlèrent. On retrouve par ailleurs listée dans l'inscription une *imago* de la Concorde, renvoi direct à la construction de l'autel destinés aux époux. La nature des dédicaces et du mobilier amène à penser que la *statio* fut peut-être dédiée au *Numen* de la *domus Augusti*.

C'est bien le même Marcus Antonius Ingenuus de la dédicace de 145 pCn transcrite plus haut qui fait don de la statuette de Marc Aurèle ainsi que d'une *imago* d'Antonin. En un court laps de temps, il y a donc une succession d'évènements importants se rapportant à la famille impériale – de l'octroi du titre de *pater patriae* à Antonin, au mariage de Marc Aurèle et de Faustine la Jeune¹³⁹, en passant par la divinisation de Faustine l'Ancienne ou la désignation de Marc Aurèle en tant que César ; autant d'éléments qui assurent solidement la pérennité de la dynastie. Quoiqu'il en soit, l'empreinte de la dynastie antonine a laissé d'abondantes traces auprès de ce collège anonyme, au sein duquel un microcosme culturel semble s'être progressivement constitué autour de la figure d'un empereur, qui, selon le Sénat et le Peuple romain, fut « le plus grand et juste des princes en raison de son application remarquable et scrupuleuse à l'égard des cérémonies publiques »¹⁴⁰. Honoré de son vivant certes, mais surtout en vertu des qualités morales – notamment la Concorde qu'il incarnait avec son épouse –, Antonin le Pieux s'illustre en tant qu'empereur pour qui les hommages rendus à sa *salus* semblent en partie se justifier pour les maintes raisons évoquées plus haut.

¹³⁶ CIL XIV, 5326.

¹³⁷ VAN HAEPEREN (2020), pp. 70-71.

¹³⁸ AE 1940, 62.

¹³⁹ Hist. Aug., Marc., 6.

¹⁴⁰ REMY Bernard, *Antonin le Pieux (138-161) : le siècle d'or de Rome*, Paris, Fayard, 2005, p. 259.

II/ Les dédicaces ‘*pro salute*’ au regard d’un contexte plus large : le cas de la peste antonine

i/ Des limites et difficultés interprétatives de la pratique épigraphique « en temps de peste »

On a jusqu’à présent surtout tiré parti des inscriptions du *corpus* pour lesquelles la datation fournie était essentiellement réduite soit au règne des différents principats, soit, plus rarement, à une année bien précise, auquel cas il a été possible de formuler quelques considérations, selon des degrés variables de certitude, sur les liens supposés entre le cadre évènementiel et la réalisation des dédicaces. Il s’agit donc ici de s’intéresser non seulement aux inscriptions qui se rapportent aux empereurs, mais plus largement à celles qui se rapportent aux autres individus « particuliers ». Peut-on à cet égard être en mesure de déterminer l’impact plus large de conjonctures politiques, économiques ou épidémiologiques favorisant l’usage de la formule dans les dédicaces ? Plus précisément, pourrait-on lire dans certaines inscriptions une réponse aux vagues d’épidémie qui frappent l’Empire sous le règne de Marc Aurèle et son fils, commodément appelées par les Modernes « peste antonine » ? En tout cas, ces considérations peuvent s’envisager surtout si l’on considère que la notion de *salus* semble avoir, comme on l’a montré dans l’introduction, intégré un sens croissant lié à la santé physique ; l’invocation pour le salut pourrait – dans la mesure où l’on accepte de suivre ce raisonnement hypothétique – témoigner dans certains cas d’une préoccupation à cet égard.

D’emblée, bornons-nous à dire qu’il est évidemment risqué d’apporter des réponses arrêtées, puisque les inscriptions restent évasives, même si elles peuvent parfois rapporter la raison pour laquelle elle a été posée : ainsi, à Aquilée, Marcus Appius Helpidianus dédie au *Numen Praestantissimus* et à Diane Auguste pour son salut et celui des siens, parce qu’il a été libéré d’un danger (*periculo liberatus*)¹⁴¹. Mais à quel danger se réfère-t-il ? Se rapporte-t-il à une maladie, de surcroît liée à une épidémie ? Aucun autre élément ne semble dans ce cadre fournir d’indices supplémentaires.

Il est en vérité difficile d’évaluer les répercussions démographiques et sociales de la pestilence qui frappe l’Empire à partir de 165 pCn, et qui manifestement se représente par vagues sous le principat de Commode. Ainsi les chercheurs sont-ils divisés sur la question : là où certains ont souligné l’effet dévastateur sur la vie politique, sociale et économique, quitte à y voir un antécédent des crises du III^e siècle et du déclin de l’Empire, d’autres sont plus mesurés et plaident pour une vision moins catastrophiste de la situation épidémiologique d’alors, sans toutefois oblitérer son caractère aigu¹⁴². D’autre part, la production épigraphique ne fournit guère de renseignements explicites sur la question, ce qui a précisément constitué, pour certains, une preuve de l’effet dévastateur de la maladie, ce couplé à l’exacerbation dont elle a fait l’objet avec abondance dans les sources littéraires souvent plus tardives, dont l’interprétation se doit pourtant d’être

¹⁴¹ AE 1934, 239 [A14].

¹⁴² BRUUN Christer, « La mancanza di prove di un effetto catastrofico della ‘peste antonina’ », dans LO CASCIO Elio (éd.) *L’Impatto della « peste antonina »*, Bari, Edipuglia, 2012, pp. 123-167.

réévaluée, comme le faisait déjà remarquer J. Gilliam¹⁴³. L'argument d'une production épigraphique amoindrie est quant à lui également remis en cause, notamment par C. Bruun, qui n'observe aucune « crise » évidente à Ostie : trente-quatre inscriptions peuvent y être datées du règne de Marc Aurèle, soit quatre de plus par rapport au règne de son prédécesseur. L'agrandissement du théâtre de la colonie a lieu par ailleurs « au lendemain » de l'épidémie, ce qui n'aurait alors été guère envisageable dans le cas où la conjoncture aurait été aussi mauvaise qu'on l'a laissé croire¹⁴⁴. Dans le cadre de réponses religieuses, on a également cherché à identifier si l'invocation accrue de certaines divinités était remarquable, notamment celle d'Esculape, qui, pour rappel, avait, selon la tradition, fait son entrée au sein du panthéon romain à la suite d'une pestilence qui avait frappé l'*Urbs* sous la République. Une analyse statistique poussée des inscriptions dédiées à la divinité n'indique en tout cas pas une recrudescence poussée du culte pendant ou après les épisodes épidémiques ; les dédicaces à Esculape s'inscrivent plutôt dans une tendance épigraphique de longue durée¹⁴⁵. L'indigence de la documentation, on le voit, favorise des interprétations divergentes, tantôt maximalistes, tantôt minimalistes, qui peut-être tendraient à se préciser en envisageant le phénomène comme une superposition d'« histoires plurielles »¹⁴⁶, stratifiées selon des facteurs géographiques et des jalons chronologiques différents. En cela, on se focalisera principalement sur le cas d'Aquilée, qui nous semble plus propice pour interroger le questionnement présenté ici.

ii/ Le lacus Timavi d'Aquilée et ses eaux thermales « salutaires » ?

Ces premières considérations étant posées, observe-t-on concrètement des traces précises dans l'épigraphie de l'épidémie dans les sites considérés dans cette étude¹⁴⁷ ? A. Degrassi avait déjà prudemment abordé la question et proposait de voir dans plusieurs inscriptions, essentiellement funéraires, des références à cette pestilence¹⁴⁸ : aux côtés d'inscriptions mentionnant *verbatim* la « peste » (*luem* ; *pestis*) en Norique et en Afrique¹⁴⁹, il identifie d'autres inscriptions funéraires en

¹⁴³ GILLIAM James Frank, « The Plague under Marcus Aurelius », *American Journal of Philology*, 82, 3, 1961, pp. 225-251. On dispose pour le retour de l'épidémie sous Commode de sources quant à elles quasi-contemporaines, notamment Dion Cassius (c. 155 – c. 235 pCn).

¹⁴⁴ BRUUN Christer, « The Antonine Plague in Rome and Ostia », *Journal of Roman Archeology*, 16, 2003, p. 43.

¹⁴⁵ GLOMB Tomás, VOJTECH Kase, HERMANKOVA Petra, « Popularity of the cult of Asclepius in the times of the Antonine Plague. Temporal modeling of epigraphic evidence », *Journal of Archaeological Science: Reports*, 43, 2022, [en ligne], <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2352409X22001298>.

¹⁴⁶ On reprend l'expression de : ROSSIGNOL Benoît, « La Peste Antonine (166 ap. J.-C.) », *Hypothèses* 1999, 3, 2000, p. 37.

¹⁴⁷ On ne considère donc pas ici les inscriptions grecques d'oracles généralement associées à la peste antonine ; on s'intéresse plutôt aux inscriptions émanant de particuliers.

¹⁴⁸ DEGRASSI Attilio, « Testimonianze epigrafiche vere o presunte di epidemie della età imperiale in Italia », *Scritti vari di Antichità*, vol. 3, Venise/Trieste, 1967, pp. 19-28.

¹⁴⁹ En Norique, notons *CIL* III, 5567, datée de 182 pCn : *D(is) M(anibus) / Iul(ius) Victor Martial(is) f(ilius) / ob(itus) an(norum) LV / Bessa Iuvenis f(ilia) ux(or) / (obita) an(norum) XLV / Novella Essibni f(ilia) ob(ita) a(nnorum) XVIII / Victorinus parentib(us) / et coniugi et Victorinae / fil(iae) fecit / qui per luem vita functi sunt Mamertino et Rufo co(n)s(ulibus) / et Aur(elio) Iustino fratri mil(iti) / leg(ionis) II Ital(icae) stipend(iorum) X / (obito) a(nnorum) XXX* ; en Maurétanie : *CIL* VIII, 9048 ; l'inscription n'est pas datable avec précision, mais rien n'exclut qu'hypothétiquement elle pût faire référence à l'épisode de la peste antonine : *D(is)*

Italie, qui, d'après son analyse, font état de circonstances de décès évocatrices des ravages que peut causer une épidémie. À Ostie, ce sont aussi les inscriptions funéraires qui témoignent des morts concomitantes de membres d'une même famille qui fournissent des indices supplémentaires. Notamment, l'épithaphe vraisemblablement érigée par Démétrius, médecin de Marc Aurèle (ce qui par ailleurs conforterait une datation concordante avec la peste), semble indiquer qu'une même famille assista en un court laps de temps aux morts successives de plusieurs de ses membres; une autre épithaphe d'Ostie mentionne trois enfants décédés dans un même temps, respectivement à l'âge de treize, neuf et sept ans¹⁵⁰.

Plus intéressant encore : une autre inscription d'Istrie, remployée dans les murs de l'église S. Giovanni à Lonche (Loka, Slovénie), non loin de l'actuelle Trieste, laisse penser qu'il y eut des décès imputés à une épidémie¹⁵¹ : un couple meurt dans un même laps de temps, tout comme une dizaine d'autres individus ; A. Degrassi note par ailleurs l'usage d'une même formulation que dans l'inscription provenant d'Afrique citée plus haut¹⁵². Les sources littéraires pourraient ici en outre corroborer ce constat tiré de l'épithaphe : ceci n'est en effet pas sans rappeler que la peste frappa de façon particulièrement virulente la ville d'Aquilée et ses alentours à l'hiver 168-169 pCn, alors que les empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus se trouvaient dans la ville au moment de leur campagne militaire menée contre les Marcomans et les Quades. Gallien rapporte en cela le constat alarmant sur les ravages de la maladie dans la colonie lorsqu'il est appelé auprès des empereurs : « Quand j'arrivai à Aquilée, la peste se mit à sévir comme jamais auparavant, si bien que les empereurs rentrèrent tout de suite à Rome avec quelques soldats »¹⁵³.

Ainsi les circonstances dévastatrices de la maladie dans la ville eurent-elles, pour conséquence immédiate ou retardée, l'élévation de dédicaces pour les individus qui survécurent à la pestilence ? Notons en cela l'abondante documentation épigraphique posée pour la *salus* de « particuliers » à Aquilée, plus en tout cas qu'à Ostie ou à Pouzzoles. Une grande majorité des dédicants élèvent ainsi une stèle ou un autel pour leur propre *salus* ; mais aussi dans de nombreux cas, pour celui de leurs enfants ou leurs époux/épouses.

*M(anibus) s(acrum) / atro dolore / percussus ab ini/quissima fortu/na erepto mihi / horum solacio / cohibui lacrimas /
quas tempus <d=L>e/tu(l)it cives et <t=F>i<t=C>u/los fixi nam du/os una dies et pes/tis acerba abs/tulit hos
pue/ros hi Clemen/s et Vincentia su/nt coepto nobis / flore subrepti / his Geminus / Clemens [a] mil(itiis) /
col(oniae) pat(ronus) cum / Placentina con/iuge fili(i)s fecit / d(e)d(icavitque) Clemens / vix(it) an(nos) VI me(nses) VI
die(s) / XXIII Vincentia / [---].*

¹⁵⁰ DEGRASSI (1967), pp. 26-27 ; cf. *IPOstie*, p. 115, n° A 145.

¹⁵¹ *CIL* V, 511.

¹⁵² DEGRASSI (1967), pp. 21-22.

¹⁵³ GAL., *Libr. propr.*, 17, 15-19, 15, trad. Paul MORAUX, *Galien de Pergame. Textes et souvenirs d'un médecin*, Paris, Les Belles Lettres (C.U.F.), 1985, p. 106.

En témoigne bien cette dédicace, datée entre 176 et 225 pCn, dont on ignore toutefois à quelle divinité elle s'adressait :

A19 = CIL V, 8258

----- / [pro salute L(uci) Stati] / L(uci) l(iberti) Primitiv[i] / coniugis et / Statorum / Moschanae et / Titiani filior(um) / e<t> suor(um) omn<i>um v(otum) s(olvit).

Dans ce cas, il s'agit d'une épouse – au nom inconnu – qui s'acquitte d'un vœu pour le salut de son mari, affranchi, et de ses deux enfants. La mention '*suorum ominium*' renvoie-t-elle à d'autres membres de la famille dont le nom n'est pas explicité, ou bien même à un voisinage ? Rappelons aussi le cas évoqué plus haut de Marcus Helpidianus, qui rappelle avoir été libéré d'un danger (*periculo liberatus*). Dans leur ensemble, les inscriptions, généralement datées des II^e et III^e siècles, ne peuvent malheureusement satisfaire pleinement l'argumentation, faute de précisions supplémentaires.

Deux dédicaces à *Spes Augusta* peuvent quant à elles apporter un nouvel éclairage¹⁵⁴ : datées avec plus de certitude de la deuxième moitié du II^e s. pCn sur base de la paléographie¹⁵⁵, elles provenaient à l'origine du *Lacus Timavi*, (aujourd'hui San Giovanni di Duino, à la frontière avec la Slovénie) dont la beauté du lieu était déjà bien connue et louée des Anciens. En effet, Virgile, Pline l'Ancien et Strabon¹⁵⁶ mentionnent déjà cette localisation, qui par ailleurs apparaît sur la *Tabula Peutingerina* d'époque médiévale, juste à côté d'Aquilée¹⁵⁷. Le lieu était reconnu pour ses propriétés thermales, que Martial n'ignorait pas : il fait ainsi référence dans ses *Épigrammes* aux eaux thermales du Timave, desquelles Aquilée tire son bonheur ; il laisse de surcroît entendre qu'il désire pour cette raison en faire le lieu de repos pour ses vieux jours¹⁵⁸. Un sanctuaire devait se situer sur le site, peut-être là où aujourd'hui se tient l'église San Giovanni, pour la construction de laquelle ont été précisément remployées les inscriptions à *Spes Augusta*, ce qui laisse par ailleurs supposer que ces deux inscriptions durent être certainement posées à la même période. On retrouve plus largement parmi les divinités honorées sur le site Hercule¹⁵⁹, *Silvanus*¹⁶⁰, Mithra, ainsi que des divinités directement liées aux thermes et à l'eau, comme *Fons*¹⁶¹ ou encore l'allégorie de fleuve *Temavo*, ce dernier étant honoré sur le site à l'époque républicaine¹⁶². Quant à la présence de *Spes*

¹⁵⁴ CIL V, 708 [A11] ; *InscrIt.*, 10, 4, 324 [A12] ; ajoutons aussi peut-être *AE* 1926, 107 [A10].

¹⁵⁵ Cf. le commentaire de C. Zaccaria dans les *SupplIt.*, 10, p. 234 (n°324) : « Murata nell'abside della chiesa di S. Giovanni in Tuba. - Autopsia 1989. - G. Cuscito, in *Ant. Altoadr.*, 10, 1976, p. 49, nr. 3, fig. la. Id., 1989, p. 80 e fig. a p. 81. – Datazione probabile: seconda metà del II sec. d.C. ».

¹⁵⁶ VIRG., *Én.*, 1, vv. 242-246, STRAB., 5, 1, 8 ; PLIN., *HN.*, 2, 103, 225 ; 2, 103, 229 ; 3, 18, 127 ; 14, 6, 60.

¹⁵⁷ On y lit '*fons Timavi*' (DEGRASSI Attilio, « *Lacus Timavi* », *Scritti vari di Antichità*, vol. 2, Venise/Trieste, 1962, p. 716).

¹⁵⁸ MART., *Ep.*, 4, 25 : « *Et tu Ledaeo felix Aquileia Timavo, Hic ubi septenas Cyllarus hausit aquas: Vos eritis nostrae requies portusque senectae, Si iuris fuerint otia nostra sui.* ».

¹⁵⁹ *InscrIt.*, 10, 4, 322.

¹⁶⁰ *AE* 1994, 674.

¹⁶¹ *InscrIt.*, 10, 4, 320.

¹⁶² CIL I², 2674.

Augusta, il faut aussi, selon G. Cuscito l'expliquer en raison des eaux thermales, liées à la maison impériale¹⁶³.

Cet environnement particulièrement salubre serait-il par conséquent plus propice à la réalisation de dédicaces pour la santé d'individus au moment où, on l'a vu, la maladie frappe virulemment Aquilée et ses environs. Cela pourrait davantage être conforté si l'on rappelle qu'une épitaphe qu'A. Degrassi attribuait à la peste antonine provient également d'une localité avoisinante au *Lacus Timavi*. Les dédicaces à *Spes* mentionnées plus haut relèvent en tout cas d'une préoccupation des dédicants à l'égard de la santé des membres de la famille pour lesquels sont érigés les autels, que ce soit vraisemblablement un époux (comme dans la première inscription), ou d'un fils (comme dans la seconde). Comme A. Degrassi le fait remarquer, ces vœux devaient en toute vraisemblance concerner la guérison d'une maladie¹⁶⁴.

A12 = *InscrIt.*, 10, 4, 324.

S(pei) A(ugustae) s(acrum) pro sal(ute) / Aquilini / vilici Augg. / et Titi Iuli /⁵ Aquilini / Iulia Stratonice / v(otum) s(olvit).

A11 = *CIL V*, 708

Spei Aug(ustae) / [-] Auconius / Optatus, eq(uo) p(ublico), / dec(urio) et Ilvir Cl(audiae) Ag(uonti), /⁵ pro salute / T(iti) Auconi Optati / fili sui, equit(i) Rom(ani), / [v(otum) s(olvit)] l(ibens) m(erito).

Auconius Optatus, mentionné dans la seconde inscription transcrite, est décurion et *duumvir* d'Aguntum, un municpe du Norique tout proche. Aurait-il donc entamé un voyage pour se rendre sur le site thermal à la grande réputation (si l'on en croit Martial) en vue des propriétés salvatrices de ses eaux ? Plus tard, il serait alors revenu pour s'acquitter de son vœu émis le salut de son fils. L'invocation de *Spes Augusta* n'est d'ailleurs quant à elle pas anodine : liée au complexe thermal du *Lacus Timavi* comme le pense G. Cuscito, elle y jouissait peut-être d'un champ d'action particulièrement fort aux yeux des dévots. À l'instar de la *Salus Augusti*, la *Spes Augusta* semble par ailleurs faire converger l'espérance de chaque individu en la personne du *princeps*. Plus largement aussi, M. E. Clark note que la *Spes Augusta* évolua pour devenir également un concept inhérent au bien-être domestique : la divinité se porte notamment garante de la descendance de l'empereur, et est en cela étroitement liée au César¹⁶⁵. C'est alors peut-être en écho à cette idée de « descendance impériale » qu'Auconius Optatus souhaite lui-même s'assurer que son fils lui survécût, à plus forte raison dans le contexte de la pestilence évoquée plus haut.

Même s'il reste en définitive impossible de statuer avec certitude sur le contexte de réalisation de ces inscriptions qui ont fait l'objet de l'argumentation, on a voulu au moins montrer quelques éléments à notre sens convergents. Il est en tout cas plus sûr de faire remarquer la nature différente du *corpus* d'Aquilée à cet égard, puisqu'il fait état en grande majorité d'un souci d'une

¹⁶³ CUSCITO Giuseppe, « Revisione delle epigrafi di età romana rinvenute intorno al Timavo », *Antichità Altoadriatiche*, 10, 1976, pp. 50-51.

¹⁶⁴ DEGRASSI (1962), pp. 713-714.

¹⁶⁵ CLARK Mark Edward, « *Spes* in the Early Imperial Cult: "The Hope of Augustus" », *Numen*, 30/1, 1983, p. 82; 100.

salus individuelle, qui ne saurait masquer des préoccupations, qu'elles soient liées à la maladie, ou plus largement aux contextes troublés à la frontière, puisqu'Aquilée constitue en cela une sorte « d'avant-poste » du territoire italien, qui n'est pas toujours à l'abri d'incursions : l'épisode de 238 pCn en fournit l'exemple emblématique.

Conclusion

Que retenir au terme de ce premier aperçu traitant des questions de datations ? Il est d'abord important sans doute de souligner qu'une analyse de la répartition chronologique des inscriptions appelle à la prudence dans la mesure où elle témoigne d'un état partiel, nécessairement tributaire de la conservation des inscriptions sur laquelle elle se base. L'état d'un *corpus* épigraphique n'est en cela jamais totalisant, et ne peut prétendre être un reflet exact des pratiques auxquelles il fait référence. L'usage plus accru de la formule '*pro salute*' dans la deuxième moitié du II^e siècle jusqu'à la première moitié du III^e siècle, semble être conforté puisqu'il corrobore ce que l'on peut trouver à l'échelle plus générale de l'Empire. Les occurrences de la formule dans la deuxième moitié du III^e siècle représentent quant à elles, en comparaison, un pourcentage faible des inscriptions. Notons qu'aucune inscription datant du IV^e siècle ne nous est parvenue dans notre *corpus* : ce n'est, semble-t-il, pas surprenant si l'on tient compte que la pratique, moins récurrente après les Sévères, cesse d'exister après Constantin, qui interdit aux gouverneurs non-chrétiens de sacrifier aux dieux ; il y a alors volonté de se déconnecter des cultes dits traditionnels¹⁶⁶.

On a par ailleurs vu qu'il est possible, malgré un corpus lacunaire, de supposer en filigrane la réalisation de telles dédicaces, notamment par la confrontation avec d'autres sources épigraphiques comme les *Fastes* d'Ostie. Le silence des sources laisse sous-entendre par ailleurs que la mise par écrit de ces dédicaces n'est pas toujours systématique, surtout si elles s'inscrivent dans un cadre routinier : c'est toutefois là un constat hypothétique, nourri par un argumentaire *ex silentio* auquel il est préférable de se référer à titre plus indicatif qu'absolu.

Tout de même, il est possible *a contrario* d'entrevoir les événements précis – souvent les victoires militaires des empereurs – influençant l'élévation des dédicaces ; on en trouve alors généralement la confirmation ailleurs dans les *Fastes*, les *Actes* des Arvales, mais aussi par l'approche comparative avec les sources littéraires et numismatiques.

Pour mieux rendre compte des possibilités d'élévation des dédicaces – aussi diverses qu'elles apparaissent – au regard du cadre événementiel, l'analyse s'est donc déployée selon une superposition entre d'une part un point de vue *microscopique* – en lien avec des faits précis, et d'autre part un niveau *macroscopique*, entendu au sens de contexte politique et socio-économique plus large. L'analyse des possibles effets de la peste antonine sur l'élévation des dédicaces témoigne d'une tentative d'interprétation allant en ce sens, dont on a toutefois montré qu'il était plus malaisé de tirer parti.

¹⁶⁶ RICHARD François, « Les dédicaces *pro salute principis* au IV^e siècle ap. J.-C. », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 19, 2008, p. 310 [Bulletin de la Société française d'études épigraphiques sur Rome et le monde romain. Année 2008].

[II] LE « TRIPTYQUE » DE L'ÉNONCÉ DÉDICATOIRE

La formule '*pro salute*' au regard du cadre interactionnel

Il convient désormais de mettre en œuvre – au travers d’une minutieuse analyse des inscriptions – le schéma d’analyse du « triptyque » de l’énoncé dédicatoire tel qu’il a été introduit en début d’étude. On s’appliquera dans un premier temps à étudier les liens entretenus par les dédicants et les dédicataires au sein de la documentation rassemblée, avant de s’intéresser dans un deuxième temps à l’invocation des divinités, qui constituent, pour rappel, le troisième pôle de la dédicace. On renvoie à cet égard à l’annexe 1 qui propose un relevé synthétique des différents pôles de l’ensemble des dédicaces du *corpus*.

A/ « Souci de soi, souci des autres » : dédicants et dédicataires

La relation entre le pôle dédicant et le pôle dédicataire au sein des dédicaces participe tout particulièrement de la compréhension des motivations sous-tendant la réalisation des inscriptions. On avait ainsi proposé en introduction de lire ces dédicaces au croisement d'un « souci de soi » et d'un « souci de l'autre ».

Pour rappel, le « souci de soi » est entendu ici à la fois comme l'aspiration au bien-être personnel, mais aussi comme la conscientisation d'une autoreprésentation de la part du dédicant, illustrée précisément à l'aune des modalités d'hommages rendus à un ou plusieurs individus, dans une optique d'un « souci de l'autre » (en somme selon le sens du terme *salus* en tant que préoccupation de l'intégrité de l'individu). Le chapitre prévoit précisément d'analyser la nature de ces liens en mettant en lumière les motivations personnelles des individus qui conduisent à la réalisation des dédicaces, en partant au préalable du principe que l'inscription peut constituer un *medium* de communication privilégié, ce faisant facilement visible aux yeux d'un grand nombre. Au contraire, une inscription posée dans un cadre domestique fournira alors quant à elle une appréciation différente de la pratique. À cet égard, on considérera parallèlement les inscriptions posées pour les empereurs et celles posées dans le « cadre individuel ». En préalable, l'analyse se fondera sur un décompte préliminaire du statut et des fonctions des individus qui se retrouvent au cœur même de ces dédicaces, en ne soustrayant pas les considérations d'ordre méthodologique qui ont présidé à la conception même de ces décomptes.

I/ Aperçu sociologique et juridique des dédicants et dédicataires

i/ « Souci de soi » : les dédicants

Une première remarque s'impose : pour la clarté de l'exposé, les titres et charges revêtus par les dédicants ont été scindés de leur statut juridique (attesté ou présumé). Toutefois, cela ne doit pas donner l'illusion qu'une telle catégorisation des individus selon ces critères renferme des sous-ensembles homogènes. Si le statut juridique était en effet important aux yeux des Romains, il ne s'agit toutefois que d'un aspect d'un statut social plus large : en cela, les affranchis forment une « classe » très hétéroclite au niveau économique ou en termes d'élévation sociale. Le statut juridique seul n'est qu'une facette d'un individu, en rien totalisante au regard de l'activité et de l'influence qu'il peut exercer. Il convient alors d'envisager la question au regard des interactions de dépendances et codépendances à l'égard d'autres individus¹⁶⁷, comme on s'emploiera à le montrer dans la deuxième partie du chapitre.

■ *Titres et charges revêtus*

Nombreux sont les dédicants qui mentionnent au sein de notre *corpus* une charge ou une fonction qu'ils occupent, constituant de la sorte un témoin de la vie quotidienne dans les sites portuaires considérés. D'emblée, faisons remarquer qu'indiquer cette charge relève alors d'un choix, une manière de mettre en avant un élément plutôt qu'un autre dans la dédicace. On sait qu'un même individu peut choisir de se présenter différemment selon le contexte au sein duquel il formule une dédicace : il s'agit notamment du cas de Gaionas, qui réalise une dédicace pour le salut de Marc Aurèle et Commode à *Portus*¹⁶⁸ ; il s'agit en effet vraisemblablement du même Gaionas, qui se qualifie alors de *cistiber Augustorum*, dans une inscription provenant du Janicule à Rome¹⁶⁹. Il n'est donc pas à exclure qu'un même individu puisse avoir revêtu plusieurs charges, même dans le cas où l'inscription se borne à n'en mentionner qu'une seule. Intrinsèquement lié à ce constat, l'emploi d'une langue « liturgique » – latine, grecque ou autre – au profit d'une autre témoigne moins d'un degré d'intégration des dédicants que d'un choix, une stratégie de communication modulée selon les occasions, comme le fait remarquer N. Belayche¹⁷⁰. L'usage du grec peut du reste être privilégié surtout en ce qu'il s'inscrit dans une pratique culturelle bien précise : c'est le cas du culte de Sérapis à *Portus* tel qu'il semble être reproduit selon les modalités « alexandrines » auxquelles sont attachés les naoclères, probablement eux-mêmes d'origine ou d'ascendance égyptienne ; les νεώκωροι (gardiens) du temple utilisent de la même manière exclusivement le grec¹⁷¹.

¹⁶⁷ Cf. Introduction de l'article de TRAN Nicolas, « Les statuts de travail des esclaves et des affranchis dans les grands ports du monde romain (I^{er} siècle av. J.-C. – II^e siècle apr. J.-C.) », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2013, 68/4, pp. 999-1000.

¹⁶⁸ *CIL* XIV, 24 [O30]. Sur le cas de Gaionas, voir plus loin dans le travail.

¹⁶⁹ *AE* 1998, 209.

¹⁷⁰ BELAYCHE Nicole, « Les immigrés orientaux à Rome et en Campanie : fidélité aux *patria* et intégration sociale », dans *La Méditerranée : d'une rive à l'autre : culture classique et cultures périphériques. Actes du 17^{ème} colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 20 & 21 octobre 2006*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2007, p. 251.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 253-254.

Le décompte proposé ci-dessous repose sur des catégories commodées, en ce qu'elles reflètent les titres et fonctions revenant le plus au sein du *corpus*. Notons aussi que sont exclus de la catégorisation proposée les dédicants pour lesquels il ne semble y avoir aucune autre information supplémentaire outre la simple mention du nom. Nécessairement, une telle catégorisation se borne à la fois à la diversité, et à l'état fragmentaire des sources : elle ne peut rendre en entièreté la complexité de la documentation. Aussi la catégorisation ne doit-elle pas se lire comme étant excluante : ainsi un « agent de culte » peut-il agir dans le cadre associatif.

Tableau 2. Décompte des dédicants selon la nature des titres et charges revêtus (n = 33).

	déd. individuelle	déd. collective ¹⁷²
<i>Prêtres et agents de culte</i>	8	(5*)
<i>Militaires</i>	7	2 (1*)
<i>Membres d'associations</i> ¹⁷³	6	2
<i>Membres de l'administration portuaire</i>	5	
<i>Esclaves « à responsabilité »</i>	3	
<i>Magistrats municipaux</i>	1	

(*) attribution supposée

Il apparaît que les différentes catégories de dédicants pour lesquels nous disposons d'informations sont assez équivalentes : aux côtés des agents de cultes – du *sacerdos* de *Mater Magna* ou d'Isis à l'archigalle, on trouve dans des proportions assez similaires des militaires, parmi lesquels les vigiles, dont on avait déjà noté que la présence ne surprend guère. Ils interviennent en effet assez régulièrement dans les hommages rendus pour le salut des empereurs, en veillant à entretenir une proximité symbolique avec le pouvoir central. Parmi les membres d'associations explicitement mentionnés, s'illustrent les *naucloeroi* de la flotte d'Alexandrie, responsables de l'armature des navires à *Portus*, ou encore les membres de l'association des esclaves et affranchis publics de la ville d'Ostie, qui bénéficient certainement d'un lieu de culte attitré non loin du Capitole¹⁷⁴. À Pouzzoles et Aquilée, des augustales rendent également des hommages '*pro salute*', respectivement à titre collectif¹⁷⁵ et personnel¹⁷⁶.

Enfin, on ne sera guère surpris de retrouver des fonctions liées à l'administration portuaire ou à l'activité économique qui en découle : ainsi trouve-t-on à Ostie un procureur *ad oleum* ainsi

¹⁷² On entend par dédicace collective une dédicace dans laquelle le dédicant se désigne explicitement en tant que groupe, comme les *duplarii* des vigiles (CIL XIV, 4378 [O19]) ou encore les *naucloeroi* de la flotte alexandrine à *Portus* (IG XIV, 918 [O36]).

¹⁷³ Cette catégorie ne reprend pas à proprement parler les individus qui agissent explicitement en tant que *collegiati* de tel ou tel collège, mais plutôt les dédicants dont on sait par ailleurs qu'ils en faisaient partie, ou encore, qui contribuent, par leur dédicace, à un don fait en faveur d'un collège.

¹⁷⁴ FTD VI, « Ostia. Lieu de culte (?) du collège des esclaves et affranchis publics (localisation incertaine) », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6474?format=embed>; sur le collège, voir SUDI-GUIRAL Françoise, « La *familia publica* d'Ostie », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 119/2, pp. 421-426 : le collège devait certainement revêtir une dimension cultuelle, voire remplissait aussi une fonction funéraire.

¹⁷⁵ CIL X, 1632 [P2].

¹⁷⁶ CIL V, 779 [A6].

qu'un procureur de l'annone. La procuratèle de l'annone, fonction permanente depuis Trajan, est vraisemblablement créée sous Claude pour remplacer la questure *Ostiensis*, confiée à des chevaliers équestres¹⁷⁷. Le procureur de l'annone agit alors à Ostie et à *Portus* sur un segment de la circulation du blé ou encore de l'huile pour le compte de la préfecture de l'annone. La procuratèle *ad oleum* s'inscrit quant à elle dans le cadre d'une administration « extraordinaire », comme l'atteste l'inscription de Caius Pomponius Turpillianus sous Marc Aurèle¹⁷⁸. À Pouzzoles, l'affranchi impérial Chrysanthus est présenté comme '*dispensator a fruminto*¹⁷⁹ [sic]'. Cette charge relevait, selon H. Pavis d'Escurac, de l'autorité du procureur de l'annone d'Ostie. Cette fonction subalterne est essentiellement trésorier¹⁸⁰ : Chrysanthus s'occupait ici de régler les transporteurs ainsi que le personnel des collèges impliqués dans la manutention des grains¹⁸¹.

Tableau 3. Relevé détaillé des différents titres et charges revêtus par les dédicants (n= 33).

Décompte				Nom des dédicants concernés	Prov.
prêtrises et agents de culte	<i>cultores</i> de <i>Mater Magna</i>	<i>cultores</i>	(5*)		O
		<i>sacerdos</i>	1	Marcus Clodius Felix	O
		archigalle	1	Quintus Caecilius Fuscus	O
	<i>sacerdos quindecimviralis</i>		1	Iu [---]	O
	<i>sacerdos Cererum</i>		1	Stallcia [---]	P
	<i>sacerdos</i> d'Isis Capitoline		1	Camurenus Verus	O
	<i>sacerdos</i> [de Mithra*]		1	(Lucius) Florius Hermadio	O
	néocores de Sérapis		2	Markos Aurelios Herôn Gaïos Oualérios Sérénos	OP
cadre associatif	<i>naucloeroi</i> d'Alexandrie		2 [dont 1 (C)]		OP
	<i>familia publica</i> d'Ostie		2	Aulus Ostiensis Asclepiades Timotheus (*)	O O
	<i>collège anonyme</i> AE 1940, 62		1	Marcus Armentarius	O

¹⁷⁷ CHANDLER David C., « *Quaestor Ostiensis* », *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte*, 27, 1978, p. 333.

¹⁷⁸ CHRISTOL Michel, « Administrateurs équestres de l'annone à Ostie », dans CALDELLI Maria Letizia, LAUBRY Nicolas et ZEVI Fausto (éd.), *Ostia, l'Italia e il Mediterraneo. Intorno all'opera di Mireille Cèbeillac-Gervasoni. Atti del Quinto seminario ostiense, Rome-Ostia, 21-22 febbraio 2018*, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2021, pp. 27-36.

¹⁷⁹ *Fruminto* pour *frumento*.

¹⁸⁰ PAVIS D'ESCURAC Henriette, *La préfecture de l'annone, service administratif impérial d'Auguste à Constantin*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1976, p. 104 ; voir aussi SUDI-GUIRAL Françoise, *Les esclaves et affranchis publics dans l'Occident romain. II^e siècle avant J.-C. – III^e siècle après J.-C.*, Université Blaise-Pascal-Clermont II, 2013, [thèse de doctorat en Histoire], p. 54.

¹⁸¹ PAVIS D'ESCURAC (1976), p. 104.

	<i>sevir augustalis</i>		3 [(dont 1 (C)]	Lucius Magius Phileas Quintus Aurelius Hermadio	A P
militaires	vigiles	<i>optio benf.</i>	1	Quintus Silvius Anatellon	O
		<i>centurio</i>	1	Lucius Valerius Frontinus	O
		<i>duplarii</i> (C)	1		O
		cohorte (C)	1*		O
	autres	préfets	2	Lucius Rubrius Maximus Flavius Aduitor	O A
		<i>procurator frumentari</i>	1	Julius Hilarus	OP
		<i>optio legionis II Adintricis Pia Fidelus</i>	1	[---] Septimius Marcianus	A
		<i>miles</i>	1	Flavius Aduitor	A
administration portuaire	<i>procurator ad Oleum in Galbae</i>		1	Caius Pomponius Turpillianus	O
	<i>procurator annonae*</i>		2	Sallustius Saturninus Orfitus	O
	<i>dispensator a fruminto</i> [sic]		1	Chrysanthus	P
esclaves responsabilité »	« à	<i>servi vilici</i>	2	Protogenes Velox	O A
		<i>servus vectigalis</i>	1	Hilarus	O
magistrats municipaux	décurion et <i>duumvir</i>		1	Auconius Optatus	A

Légende : O : Ostie ; OP : *Portus* ; A : Aquilée ; P : Pouzzoles ; (C) : à titre collectif ; (*) attribution supposée

Dans quelques cas, les individus ne sont pas explicitement mentionnés dans les inscriptions du *corpus*. Pourtant, il est possible de deviner selon un certain degré de certitude les acteurs qui président à l'élévation de telle ou telle dédicaces sur la base du contexte.

Ainsi plusieurs inscriptions de tauroboles provenant du *Campus* de *Mater Magna* à Ostie se bornent-elles à la formule passive « *taurobolium factum* ». Selon R. Duthoy il faut comprendre cette formule dans le sens où elle met l'accent sur la procédure du taurobole dans son ensemble (« *to have a taurobolium performed* »)¹⁸². Peuvent dès lors être à l'origine de cérémonie et de la dédicace qui en résulte à la fois un individu ou un groupe de dédicants¹⁸³, dernière hypothèse pour laquelle on penche dans le cadre d'Ostie, puisque le *Campus*, du fait de sa large superficie, offre un endroit propice au rassemblement et à l'expression d'une loyauté « civique »¹⁸⁴. Il faut donc vraisemblablement voir derrière la dédicace, posée par l'entremise d'un *sacerdos* de la *Mater*, un personnel cultuel (e.a. archigalle), ainsi que des membres des collèges des dendrophores et cannophores dont les *scholae* respectives se situaient au sein même du *Campus*, et dont la participation

¹⁸² DUTHOY (1969), pp. 82-83.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 82 ; voir aussi FISHWICK (2004), p. 261.

¹⁸⁴ Pour plus d'indications à ce sujet, on renvoie à la troisième partie du travail.

aux célébrations « phrygiennes » est bien attestée ; elle remonte pour le collège des dendrophores au règne de Claude, responsable de création du collège¹⁸⁵. D'ailleurs les inscriptions tauroboliques de ce genre précisent-elles parfois les modalités et les acteurs – divins ou humains – qui ont initié la réalisation de la dédicace, faite alors '*ex iussu Matris Deum*' ou encore '*ex vaticinatione archigalli*'¹⁸⁶. Une inscription d'Aquilée, qui ne se rapporte *a priori* pas à un taurobole, indique toutefois la réalisation d'une dédicace à la *Mater Magna* '*ex iussu antistum*'¹⁸⁷.

Notons enfin que la catégorisation proposée plus haut ne rend pas entièrement compte des interactions entre individus. Il ne faut pas perdre de vue en effet que la dédicace, même si elle est posée par un seul individu, s'insère souvent dans une dimension collective, où elle prend d'autant plus de sens. L'archigalle Quintus Caecilius Fuscus offre en cela aux cannophores une statuette de Némésis lorsqu'il pose une dédicace pour le salut d'un empereur dont l'identité demeure inconnue¹⁸⁸. De la même manière, Aulus Ostiensis Asclepiades fait don d'une statuette de Mars à la *familia publica* d'Ostie dans le cadre d'une dédicace '*pro salute imperatoris*'¹⁸⁹. L'interaction entre les agents de cultes de Sérapis à *Portus* est également perceptible : Markos Aurelios Herôn, néocore du temple est accompagné d'un ensemble de prêtres et d'agents cultuels divers – supérieurs du clergé du temple, interprètes des oracles ou encore hiérodules –, dont il fait mention dans une inscription pour le salut de Sévère Alexandre et Julia Mamaea¹⁹⁰.

■ Déterminer le statut juridique des dédicants : questions d'onomastique(s)

Si en principe l'onomastique latine obéit à des règles bien déterminées, précisément conçues de sorte à distinguer le statut juridique des individus, il est dans les faits plus difficile d'approcher leur « coloration » sociale. Ceci est d'abord vrai dans le cas où une inscription est à ce point fragmentaire qu'on ne peut restituer ni deviner l'ensemble de la séquence onomastique ; l'attribution est alors surtout motivée par le contexte. Au sein de notre *corpus*, il est à cet égard parfois difficile de bien distinguer les citoyens des affranchis. En principe, les *tria nomina* (ou plus tardivement les *duo nomina*, lorsque l'usage du *praenomen* se perd) couplés à l'affiliation traduisent la citoyenneté, là où le reliquat de l'asservissement conservé par la mention '*libertus.a*' révèle le statut d'affranchi¹⁹¹. Pourtant, la mention de la filiation ou de l'affranchissement n'est guère systématique. Pour Aquilée, C. B. Pascal faisait déjà remarquer qu'en l'absence de critères supplémentaires fournis par les dédicants, il n'est guère possible de déterminer si les dédicants étaient libres de naissance, émancipés

¹⁸⁵ VAN HAEPEREN Françoise, « Les acteurs du culte de *Magna Mater* à Rome et dans les provinces occidentales de l'Empire », dans BENOIST Stéphane, DAGUET-GAGEY Anne et HOËT-VAN CAUWENBERGHE Christine (éd.), *Figures d'empire, fragments de mémoire. Pouvoirs et identités dans le monde romain impérial*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2011, pp. 473-474.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 478.

¹⁸⁷ *Inscr.Aq.* n°290 ; pour la restitution et le commentaire de l'inscription : ZACCARIA (2008), pp. 748-749.

¹⁸⁸ *CIL* XIV, 34 [O10].

¹⁸⁹ *CIL* VI, 479, 3757 = *CIL* XIV, 32 [O17].

¹⁹⁰ *IG* XIV, 914 [O38].

¹⁹¹ Sur les questions générales d'onomastique : LASSERE Jean-Marie, *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris, Picard, 2005, p. 81 ; voir aussi l'introduction commune de DONDIN-PAYRE Monique (éd.), *Les noms de personnes dans l'Empire romain. Transformations, adaptation, évolution*, Paris, De Boccard, 2011, pp. 13-36.

ou encore enfants d'affranchis¹⁹². A. Calderini, dans le précis onomastique de son étude sur l'Aquilée romaine, ne se risque pas non plus à avancer le statut des individus pour lesquels une ambiguïté persiste¹⁹³. C. Zaccaria estime pour sa part qu'un quart des inscriptions posées dans la colonie font référence à des esclaves ou d'anciens esclaves¹⁹⁴.

L'absence d'éléments onomastiques précis peut-elle dès lors en elle-même fournir des indications ? On pense particulièrement aux situations pour lesquelles un affranchi décide sciemment de ne pas mentionner son statut en oblitérant la mention de l'affranchissement.

Un décompte précis nous semble donc risqué au vu du nombre d'incertitude persistantes. Bornons-nous à donner quelques tendances observables. On peut prudemment avancer que les citoyens, tels qu'ils apparaissent dans nos inscriptions, semblent appartenir à une couche intermédiaire de la société : les membres des élites municipales ne sont guère présents ; quelques chevaliers romains sont attestés, conformément aux procuratèles qu'ils occupent, mais restent marginaux¹⁹⁵. La présence d'affranchis assurés et d'esclaves est quant à elle bien attestée. L'identification des affranchis reste parfois sujette à interprétation, et l'on ne peut exclure à cet égard qu'ils puissent avoir été plus nombreux : il s'agit là de la principale zone d'ombre du *corpus*.

Pour pallier l'incertitude relative au statut juridique des dédicants, quelques éléments sont toutefois en mesure d'apporter des précisions. H. Solin avait fait remarquer dans son étude qui fit date qu'un *cognomen* à consonnance grecque ou orientale, s'il ne témoignait pas nécessairement de l'origine géographique de l'individu qui le porte, donnait plutôt en revanche une indication sur une probable condition servile originelle¹⁹⁶. Cela dit, une forte prépondérance de *cognomina* grecs peut refléter également des tendances onomastiques, variables selon les régions, comme on peut le remarquer pour Aquilée, à l'échelle d'une étude onomastique menée par A. Calderini sur l'ensemble des inscriptions dont il disposait à l'époque.

En outre, les charges revêtues par l'individu témoignent souvent de sa condition sociale : les augustales sont de cette manière principalement recrutés parmi les affranchis¹⁹⁷, peut-être dans

¹⁹² PASCAL (1964), p. 9.

¹⁹³ CALDERINI (1930), pp. 443-577.

¹⁹⁴ ZACCARIA Claudio, « *Fidelissimus servus*. Considerazioni sul rapporto servo-padrone (testimonianze aquileiesi) », dans DONDIN-PAYRE Monique et TRAN Nicolas (éd.), *Esclaves et maîtres dans le monde romain. Expressions épigraphiques de leurs relations*, Rome, École française de Rome, 2016, <https://books.openedition.org/efr/3219?lang=fr>.

¹⁹⁵ *CIL* XIV, 20 [O24] : Caius Pomponius Turpilianus ; *CIL* XI, 7725 = *CIL* XIV, 4285 [O26] : Sallustius Saturninus.

¹⁹⁶ SOLIN Heikki, *Beiträge zur Kenntnis der griechischen Personennamen im Rom*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica, 1971. Notons que l'étude se borne à la ville de Rome : il faut donc garder à l'esprit les possibles variations de cette tendance selon les aires géographiques.

¹⁹⁷ Sur la question des augustales, voir not. DUTHOY Robert, « Les *Augustales », *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, 16/2, Walter De Gruyter, 1978, pp. 1254-1309. ; ABRAMENKO Andrik, *Die municipale Mittelsicht im kaiserzeitlichen Italien. Zu einem neuen Verständnis von Senirat und Augustalität*, Francfort, 1993. Sur une nouvelle hypothèse sur l'origine et la fonction des augustales : VAN HAEPEREN Françoise, « Origine et fonctions des augustales (12 av. n.è.-37). Nouvelles hypothèses », *L'Antiquité classique*, 85, 2016, pp. 127-155.

l'optique de compenser l'accès aux magistratures municipales auxquelles ils ne pouvaient prétendre, conformément à la *Lex Visellia*¹⁹⁸. À Aquilée, Lucius Magius Phileas ne manque à cet égard pas de préciser qu'il est *sevir [augustalis]* dans une dédicace réalisée pour le salut de ses deux enfants. De même, certaines fonctions administratives sont volontiers confiées à des affranchis impériaux : c'est le cas de Chrysanthus, *dispensator* à Pouzzoles. Le *nomen* de l'individu peut également donner un indice sur son statut : Aulus Ostiensis Asclepiades, l'*aeditus* (gardien)¹⁹⁹ du Capitole est ainsi affranchi public de la colonie, en ce qu'il reçoit un gentilice dérivé du nom de la colonie qui avait été sa patronne²⁰⁰, d'autant plus qu'il est par ailleurs attesté dans l'album de la *familia publica* d'Ostie²⁰¹.

Quant aux agents du culte de *Mater Magna*, s'ils semblent dans un premier temps recrutés parmi les affranchis, on sait qu'à partir du II^e s., ce sont également des citoyens romains qui revêtent les charges sacerdotales, et ce, vraisemblablement à titre public. Ils semblent en effet avoir été choisis par le Sénat local dans les colonies, et peuvent par ailleurs être confirmés par décret quindécimviral à Rome : ainsi une prêtresse, vraisemblablement rattachée au culte de la Mère des Dieux, dont le nom entier nous est malheureusement inconnu, se qualifie de *sacerdos quindécimviris*²⁰². Marcus Clodius Felix est lui aussi l'un de ces prêtres publics de la colonie (*sacerdos Matris Magnae Deum coloniae Ostiensis*). Cela dit, le *cognomen* Felix indique probablement l'origine servile de ses ancêtres²⁰³ ; en cela, comme le faisait remarquer R. Duthoy, un *cognomen* latin peut lui aussi être « coloré » socialement²⁰⁴. De même l'archigallat était quant à lui aussi exercé par des citoyens, et revêtait un statut officiel²⁰⁵. Ainsi Quintus Caecilius Fuscus se dit « *archigallus Ostiensis* »²⁰⁶.

Un même constat peut être tiré à propos du statut des vigiles. Originellement, il s'agit d'un corps militaire essentiellement réservé aux affranchis, bien qu'à partir du II^e siècle, le recrutement s'opère auprès d'hommes libres, voire de citoyens²⁰⁷ ; en cela, la présence de citoyens au sein de

Bien loin de se rapporter au « culte impérial » comme on l'a longtemps cru, rien n'indique que l'augustalité relevait d'une charge sacerdotale (BEARD Marie, NORTH John et PRICE Simon (éd.), *Religions of Rome*, vol. 1, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 358). Il semblerait plutôt que les augustales eussent été responsable – en partie du moins – de l'organisation des *ludi augustales*, peut-être à la suite d'un sénatus-consulte d'époque augustéenne.

¹⁹⁸ VANDERVOORDE Lindsey, « *Augustales and Decuriones*. Sixteen Inscriptions from Narbonese Gaul », *Latomus. Revue d'Histoire latine*, 71/2, 2012, p. 410.

¹⁹⁹ L'*aeditus* est en effet pour VARRON (*Ling.*, 7, 12) celui « *qui curat aedes* ».

²⁰⁰ SUDI-GUIRAL (2013), p. 26. À Aquilée notamment : C. Aquileiensis Felix ; à Verône : Veronia Chreste ; à Capoue : C. Campanius Ursulus.

²⁰¹ *CIL* XIV, 255.

²⁰² *CIL* XIV, 4304 [O6] ; cf. VAN HAEPEREN (2011), p. 472.

²⁰³ Les *cognomina* inférant l'idée de chance (comme *Felix* ou *Faustus*) sont en effet courant chez les esclaves et affranchis : cf. KAJANTO Iro, *The Latin cognomina*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica, 1965, p. 73.

²⁰⁴ DUTHOY Robert, « *Cognomen est omen ?* Quelques jalons pour une anthroponymie sociale du monde romain » dans MACTOUX Marie-Madeleine et GENY Evelyne (éd.), *Mélanges Pierre Levêque*, t.2 : *Anthropologie et société*, Besançon, Université de Franche-Comté, 1989, pp. 189-190.

²⁰⁵ VAN HAEPEREN (2011), p. 472 ; 474.

²⁰⁶ *CIL* XIV, 34 [O10].

²⁰⁷ SABLAYROLLES Robert, *Libertinus miles. Les cohortes de vigiles*, Rome, École française de Rome, 1996, pp. 178-197. Ainsi la mention de la tribu est-elle présente pour certains vigiles évoqués en *CIL* XIV, 4378 [O19].

notre *corpus* ne saurait surprendre même dans le cadre de charges relevant originellement de la sphère des *liberti*.

ii/ *Souci des autres : les « dédicataires »*

L'approche chronologique développée au chapitre précédent a déjà mis en lumière l'importance de la composante impériale dans la réalisation des dédicaces '*pro salute*'. Il n'est dès lors pas surprenant, au terme du décompte, qu'une grande majorité d'inscriptions se réfèrent à l'empereur. Il n'est pas pour autant le seul destinataire, puisqu'il est dans quelques cas honoré avec le reste de la *domus augusta*. Parfois même, le nom même du César ou de l'*Augusta* sont mentionnés explicitement. Cette présence du pouvoir impérial en ses diverses facettes donne à voir – comme Y. Le Bohec le faisait déjà remarquer – la représentation que pouvait s'en faire les dédicants²⁰⁸.

Un bon nombre d'inscriptions se réfèrent quant à elles à des individus particuliers, souvent liés personnellement aux dédicants. Enfin, dans certains cas, c'est aussi pour des collectivités et institutions (e.a. ordre équestres, Sénat, *etc.*) que la dédicace est réalisée, notamment dans les inscriptions tauroboliques d'Ostie. On aura l'occasion de revenir en détail sur cet aspect ultérieurement²⁰⁹.

Tableau 4. Décompte des destinataires des dédicaces '*pro salute*' (n = 66).

	nombre d'inscriptions
<i>empereurs</i>	42
<i>domus augusta</i>	15
avec mention explicite du César	5
avec mention explicite de l' <i>Augusta</i>	10
« particuliers »	24
groupes et collectivités	4

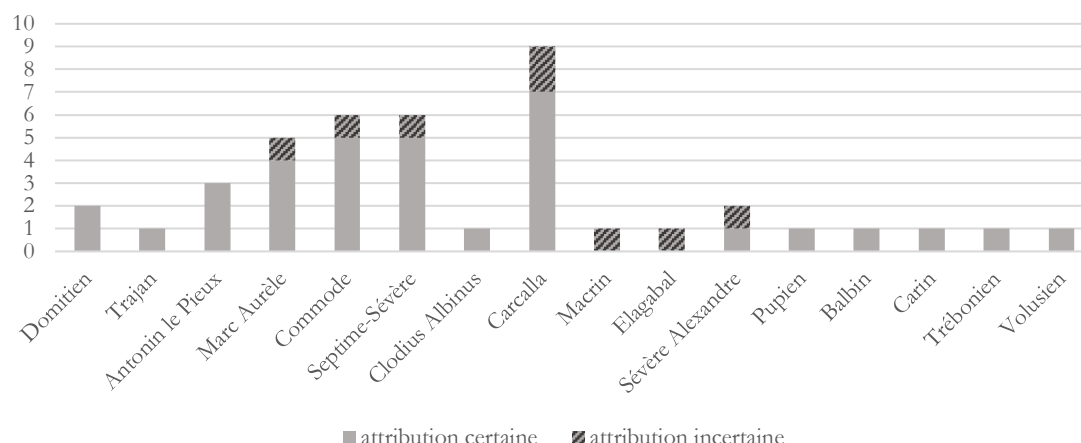
- '*pro salute principis*' : répartition des empereurs pour lesquels une dédicace '*pro salute*' est posée

Les empereurs les plus honorés sont Caracalla (au *min.* 7 occurrences ; au *max.* 9 occurrences), Commode (au *min.* 5 ; au *max.* 6), et Septime Sévère (au *min.* 5 ; au *max.* 6). Le nombre important de dédicaces posées pour Commode et Caracalla pourrait en partie s'expliquer par le fait qu'ils ont autant fait l'objet de dédicaces lors de leurs règnes respectifs avec Marc Aurèle et Septime Sévère qu'individuellement.

²⁰⁸ LE BOHEC (1989), p. 563.

²⁰⁹ Cf. troisième partie.

Fig. 5. Relevé des empereurs pour lesquels une dédicace ‘*pro salute*’ est posée (n = 32).



On notera également une disparité entre les sites étudiés²¹⁰ : comme on l’a déjà montré, l’essentiel des dédicaces faisant référence à l’empereur proviennent d’Ostie. C’est à Pouzzoles qu’on rencontre toutefois les inscriptions les plus anciennes dédiées à Domitien. Ceci ne veut évidemment pas dire que les empereurs de la dynastie précédente ne furent pas l’objet de telles dédicaces. Une comparaison avec l’ensemble des dédicaces ‘*pro salute principis*’ d’Italie (provenant en fait essentiellement de Rome, hors *Actes* des Arvales)²¹¹ suffit à montrer que la formule s’appliquait déjà aux empereurs de la dynastie julio-claudienne, bien que dans une proportion plus faible : on note ainsi une vingtaine d’inscriptions se référant à ces empereurs. Certaines d’entre elles sont là aussi circonstanciées : il apparaît ainsi que les victoires militaires de Claude en *Britannia* ou la conjuration de Pison à l’égard de Néron ont elles aussi eu des répercussions au niveau de la pratique épigraphique²¹².

Quoiqu’il en soit, les tendances observées au sein de notre *corpus* – à savoir l’importante présence de Caracalla, Commode et Septime Sévère – correspondent plus largement à ce qui est observable à l’échelle de l’Italie, principalement sur base d’une grande majorité d’inscriptions provenant de Rome. Ainsi, l’occurrence des inscriptions relatives à Caracalla est estimée à 21% dans le présent *corpus*, là où elle avoisine la proportion similaire de 24 % pour l’ensemble de l’Italie²¹³.

D’un point de vue centre-périphérie, on observera ainsi que Rome et Ostie sont les sites qui ont conservé la plus grande quantité d’inscriptions ‘*pro salute principis*’. Ostie constitue en cela un miroir de l’*Urbs* à l’égard de cette pratique, surtout à partir de l’époque d’Antonin le Pieux, comme les données discutées dans la première partie du travail l’ont montré. Dans les sites périphériques, on ne semble en cela pas élever aussi systématiquement des dédicaces pour la *salus* de l’empereur et

²¹⁰ Cf. [annexe 3](#) pour une représentation visuelle de cette disparité.

²¹¹ Cf. [annexe 2](#) pour le relevé des dédicaces ‘*pro salute principis*’ d’Italie.

²¹² Pour Claude, cf. not. *SupplIt.*, 16, 1998, pp. 109-110, n°3 : un vœu est posé ‘*pro salute et reditu et victoria*’ de Claude, alors qualifié du *cognomen ex virtute* ‘*Germanicus*’. Pour Néron, cf. *CIL* XI, 1331, datée de 66 pCn, soit l’année suivant la conjuration.

²¹³ Cf. [annexe 2](#) : calcul basé sur le relevé.

sa *domus* ; il s'agit plutôt de dédicaces posées sporadiquement, *a priori* selon les contextes locaux. Le cas d'Aquilée l'a explicitement démontré.

▪ '*pro salute Augustae et Caesaris*' : visibilité de la *domus divina*

Si l'empereur peut être honoré seul, il est des cas où les dédicaces mentionnent également la *domus divina* (ou *domus augusta*). Cette expression « parapluie » semble inclure un ensemble de membres de la famille de l'Empereur : épouse, enfants, frères & sœurs, ou membres plus éloignés encore ; ceci d'autant plus que certaines dédicaces parlent de toute la *domus divina* (*totius domus divina*)²¹⁴. Par ailleurs, l'origine de l'expression semble s'expliquer par le même développement de l'expression *domus augusta*, qui paraît en fait être employée de manière indifférenciée dans les sources, même si cette dernière appellation demeure moins fréquente. Si la *domus augusta* pouvait en fait renvoyer initialement, selon D. Fishwick, à la *domus* d'Auguste (*domus Augusti*), par analogie la *domus divina* signifiait la *domus* du *Divus* [*Augustus*]²¹⁵. Pour A. Chastagnol, la forme *domus divina* ne saurait seulement se rapporter à la famille d'un *princeps* lui-même fils d'un empereur qui a été divinisé (*divi filius*)²¹⁶. Quoiqu'il en soit, l'expression évolue progressivement, en ce sens qu'elle renvoie désormais au caractère presque divin (« *godlike house* ») de la famille impériale ; ceci est d'autant plus vrai, que parmi les membres de la famille impériale, certains sont susceptibles de faire l'objet d'une apotheose après leur mort²¹⁷. La *domus divina* en vient donc à être intégrée aux hommages²¹⁸ qui étaient rendus d'abord exclusivement à l'empereur, ce qui correspond dans le même temps à une visibilité étendue et accrue des membres de la famille impériale.

Sans doute cela explique-t-il que bien souvent l'*augusta* et le César sont *nommément* mentionnés aux côtés de l'empereur. C'est notamment le cas de Domitia²¹⁹, de Faustine la Jeune²²⁰ et, plus fréquemment, de Julia Domna²²¹, qui apparaissent ainsi sur plusieurs dédicaces du *corpus*. Ce constat peut aussi prudemment être mis en lien avec les voyages durant lesquels les *augustae* accompagnent leur époux, dont on célèbre alors le retour sain par le biais de la dédicace. Ainsi le retour de Marc Aurèle, Fausine et Commode d'une expédition en Orient en 175 pCn, rapporté entre autres par l'*Histoire Auguste*²²², fait-il l'objet d'une dédicace. On avait plus haut montré comment la dynastie sévérienne avait cherché à consolider sa légitimité en usant des mêmes ressorts que la dynastie antonine : il n'est dès lors guère surprenant que Julia Domna soit à ce point présente dans les inscriptions, avec le titre honorifique *mater castrorum* qu'elle partage avec Faustine la Jeune. Contrairement à cette dernière, elle est toutefois presque systématiquement honorée avec son époux

²¹⁴ Not. *CIL* XIV, 42 [O5b]; *CIL* XIV, 4303 [O7]; *CIL* XIV, 42 [O8]; *CIL* X, 1632 [P2]; *AE* 1956, 144 = *AE* 1985, 278 [P5].

²¹⁵ Sur la *domus divina* : FISHWICK (1991), pp. 423-435.

²¹⁶ CHASTAGNOL André, « L'expression épigraphique du culte impérial dans les provinces gauloises », *Revue d'Études Anciennes*, 97/3-4, 1995, p. 596.

²¹⁷ FISHWICK (1991), pp. 423 – 435.

²¹⁸ Non seulement dans les dédicaces '*pro salute*', mais aussi dans les hommages de type '*in honorem domus divinae*'.

²¹⁹ *CIL* X, 1632 [P2].

²²⁰ *CIL* XIV, 40 = *CIL* XIV, 4301 [O5A] *CIL* XI, 7725 = *CIL* XIV, 4285 [O26].

²²¹ Not. *CIL* VI, 40647 [O18*]; *CIL* XI, 7725 = *CIL* XIV, 4285 [O26]; *CIL* X, 1585 [P4]; *AE* 1956, 144 = *AE* 1985, 278 [P5].

²²² *Hist. Aug., Comm.*, 2, 3.

et ses fils, et ce d'autant plus qu'elle jouit également des titres de *mater patriae* ou encore *mater senatus*. En prenant par ailleurs le nom de *Iulia Augusta*, les éléments onomastiques qu'elle revêt font écho à ceux de Livie, la première *Augusta*.

Une dédicace de Pouzzoles posée dans le cadre de la reconstruction d'un temple présente l'ensemble de la séquence onomastique qu'elle s'est vue attribuée :

P5 = AE 1956, 144 = AE 1985, 278

[Augustae sac]rum numin [i praese] nti Veneri C[aelesti] / [pro sal(ute) Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aureli An]tonini P[ri] F[el]icis Aug(usti) et [Iu]liae Aug(ustae) matri(s) Au[g(usti) et castro= / rum et] [senatus et patriae totiusq(ue) do]mus divin[ae nov]um templum extruxit Asellin[us ---] / [---] [sua pecunia cum filiis? --- e]= /⁵ t Demetri[ano in] 'l[o]c(um)' sibi datum ab Appio Cla[udio sacerdote].

L'accumulation des honneurs du point de vue épigraphique n'est pas un hasard, car c'est bien un pan de l'idéologie sévérienne que de visibiliser pleinement les femmes de la *domus* impériale. Là où rares étaient originellement les déplacements des *augustae* auprès de leur époux, ceux-ci se généralisent avec Julia Domna, pour qui il est fréquent de se rendre avec Septime Sévère sur le « terrain », même proche des zones de conflits militaires²²³. L'exemple sera suivi en cela par les autres membres féminins de la *domus* sévérienne, notamment Julia Mamaea, fréquemment visibilisée sur les inscriptions²²⁴. Sous le règne de Caracalla, l'autonomie de Domna n'en est pas amoindrie – au contraire –, puisqu'elle se voit même confier la gestion d'une partie de la correspondance de ce dernier²²⁵. C'est en son nom par ailleurs qu'elle s'adresse dans une lettre aux autorités de la ville d'Éphèse, conservée en partie épigraphiquement²²⁶. Notons aussi en outre la participation religieuse active qu'elle revêt en présidant le cortège des matrones lors des jeux séculaires de 204 pCn²²⁷, relayée sur les émissions monétaires. Par cette visibilité inédite, on ne s'étonnera dès lors pas qu'elle soit ainsi presque systématiquement honorée auprès de Caracalla, en tant que *mater Augusti*²²⁸, voire qu'une inscription de Rome fait état d'une dédicace pour son seul salut, indépendamment de celui de son époux ou celui de ses enfants²²⁹.

²²³ BOATWRIGHT (2021), p. 269.

²²⁴ Au sein du *corpus*, cf. IG XIV, 914 [O38] : dédicace du néocore du temple de Sérapis à *Portus*, Markos Aurelios Herôn, pour le salut de Sévère Alexandre et Julia Mamaea, *mater Augusti* (μητρὸς Σεβαστοῦ).

²²⁵ DIO CASS., 77, 18, 2.

²²⁶ AE 1960, 430 = SEG 51, 1579.

²²⁷ CIL VI, 32329 : (...) *ibique Severus Aug(ustus) Iuliae Aug(ustae) matri castror(um) con[ingi Aug(usti) et] matronis CX [astantibus Numisia] / Maximilla et Terentia F[la]vola [v] irg(inibus) Vest(alibus) praeit in haec verba Iuno Regina ast quid est [quod] melius siet p(opulo) R(omano) [Q(uiritum)] (...)*. Là [devant l'autel de Junon], Septime-Sévère et Iulia Augusta, *mater castrorum*, épouse de l'Auguste, tout comme cent-dix matrones, qui étaient annoncées avec les Vestales *virgines* Numisia, Maximillia et Terentia Flavola présentes, donnèrent la prière suivante : « Iuno Regina ; pour le bien du peuple Romain des Quirites [...] » (sur base de la trad. RANTALA (2017), p. 186).

²²⁸ CIL VI, 40647 [O18*] ; IG XIV, 922 [O35] ; AE 1956, 144 = AE 1985, 278 [P5].

²²⁹ CIL VI, 786 : *[Ve]stae donum pro salute / Iuliae Aug(ustae), matris / M(arci) Antonini Aug(usti) n(ostri), p(ontificis) m(aximi), / Eutyches, f(ictor), cum filiis / voto suscepto*. L'inscription pourrait renvoyer à l'implication de Domna dans

Outre les considérations sur les *angustae* développées plus haut, que peut-on retirer de la présence des Césars dans les dédicaces '*pro salute*' ? On pourrait voir dans la mention explicite du nom du César le souci de la préservation de la dynastie impériale, qui repose en effet sur sa capacité à assurer une succession. M. E. Clark faisait remarquer que ce souci était notamment incarné dans la *Spes Augusta*²³⁰. On remarquera toutefois qu'aucune inscription du *corpus*, ni même à l'échelle de l'Italie, n'invoque – à notre connaissance – *Spes Augusta* dans le cadre d'un hommage rendu au salut de l'empereur ou à celui du César. Plus largement, il n'y a – à l'exception des témoignages des provinces d'Afrique – aucun lien probant entre l'invocation de divinités augustes et la formule '*pro salute*'²³¹.

Les témoignages du collègue anonyme d'Ostie à l'égard des membres de la dynastie antonine constituent là un moyen commode d'entrevoir le souci témoigné au César. Outre la dédicace rendue pour la *salus* d'Antonin le Pieux, le collègue offre, rappelons-le, des statuettes à l'effigie des deux Augustes en devenir Lucius Verus et Marc Aurèle. Il y a donc pleine reconnaissance de leur statut d'héritiers, qui semble par ailleurs s'exprimer visuellement dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler un « programme de fidélité » iconographique. On peut en effet penser que les statuettes étaient placées selon un ordre hiérarchique, avec au centre celle de l'empereur, encadrée par celles des deux héritiers²³². Cela rappellerait la configuration des inscriptions posées dans l'*Augusteum* de la caserne des vigiles, sur lequel l'on reviendra plus loin²³³.

Enfin, on notera, sous le co-règne de Septime Sévère et Caracalla, la quasi-omniprésence de la mention de Geta, en tant que '*nobilissimus Caeasar*'. À ce stade, le « programme de fidélité » en devient presque standardisé, puisque les dédicaces procèdent, selon un schéma toujours similaire, à l'énumération des différents membres *domus augusta*, en commençant par les empereurs, suivis par Julia Domna, puis Geta.

▪ '*pro salute sua suorumque*' : les dédicaces des « particuliers »

Les dédicaces réalisées pour la *salus* d'un particulier sont elles aussi assez nombreuses, comme l'illustrent les inscriptions du *corpus* provenant d'Aquilée. Il s'agit plus largement d'un reflet d'une tendance observable pour l'ensemble de la *Regio X Venetia-Histria*. Un rapide coup d'œil à

reconstruction du temple de Vesta, relayée sur les émissions monétaires. (cf. not. RIC IV, *Carac.*, n°586 : D/ IVLIA AVGVSTA : Buste de Julia Domna drapée à droite ; R/ VESTA MATER : Groupe de six vestales sacrifiant autour de l'autel devant le temple à rotonde de Vesta).

²³⁰ CLARK (1983), p. 100.

²³¹ VILLARET Alain, *Les dieux augustes dans l'Occident romain*, Université Bordeaux Montaigne, 2016 [thèse de doctorat d'État en Histoire ancienne], p. 96. La thèse a fait l'objet d'une publication (dont le contenu est en partie allégé) : VILLARET Alain, *Les dieux augustes dans l'Occident romain*, Bordeaux, Ausonius, 2019.

²³² ROSSO Emmanuelle, « *Secundum dignitatem municipi*. Les édifices collégiaux et leur programme figuratif, entre public et privé ? », dans DARDENAY Alexandra et ROSSO Emmanuelle (éd.), *Dialogue entre sphère publique et sphère privée dans l'espace de la cité romaine. Vecteurs, acteurs, significations*, Bordeaux, Ausonius, 2013, p. 86.

²³³ Cf. *infra*.

l'ensemble des dédicaces '*pro salute*' de la *regio*²³⁴ montre en effet une prépondérance notable de dédicaces adressées à des particuliers, entendus, rappelons-le, comme tout individu honoré autre que l'empereur ou sa *domus*. Ces dédicaces révèlent en cela non pas une proximité symbolique, mais plutôt une proximité éprouvée au quotidien : il s'agit de dédicaces en grande partie réalisées dans le cadre familial, pour un époux ou une épouse, une fille ou un fils. Notons d'emblée aussi que la majorité de ces inscriptions sont non seulement posées pour le salut d'un individu cher au dédicant, mais souvent aussi, par la même occasion, pour le propre salut du dédicant. Dans quelques cas, l'individu pour lequel on demande la *salus* n'est pas individualisé clairement : on peut penser, compte tenu des observations posées plus haut, qu'il s'agissait d'un proche du dédicant, voire d'un de ses « pairs » (*cf. infra*).

Tableau 5. Aperçu des dédicaces '*pro salute*' posées pour un « particulier » (exemples)²³⁵.

Contexte		Référence	Description
Cadre familial	époux/épouses	<i>AE</i> 2004, 367 [O31]	Lucceia Primitiva pour le salut de son conjoint*.
		<i>CIL</i> V, 795a [A4]	Secundina pour le salut de son époux, centurion de la cohorte urbaine, cenurion de la V ^e cohorte prétorienne, <i>primpilus</i> de la XI ^e légion <i>Claudia Pia Fidelis</i> .
		<i>CIL</i> V, 8229 [A7]	Titus Fabius Pulcher pour le salut de son épouse Romania.
	enfants	<i>CIL</i> V, 779 [A6]	Lucius Magius Phileas, pour le salut de son fils Grattianus et sa fille Grattia.
		<i>CIL</i> V, 708 [A11]	Auconius Optatus pour le salut de son fils Titus Auconius Optatus.
	époux/épouses et enfants	<i>CIL</i> V, 851 [A18]	Sextius [Cali]parthenus et [Re]vidia Marcella pour le salut de leurs fils [Sextus Eros] et Sextus Marcellus.
		<i>CIL</i> V, 8207 [A15]	Caius Turranius Onesimus pour le salut de son épouse Antonia Callistès et ses enfants.
		<i>CIL</i> V, 8258 [A19]	[---] pour le salut de son époux Lucius Staius Primitivus (affranchi de Lucius) et de leurs enfants Statia Moschana et Staius Titianus.
frères & sœurs	<i>AE</i> 1976, 261 [A13]	Aulus Tullius Paulinianus pour le salut de ses frères Tullus Secundus et Tullus Severinus.	
Cadre élargi : le salut « des siens » (<i>pro salute suorum</i>).		<i>CIL</i> V, 8208 [A1]	Antonius Valens pour le salut des siens et celui de son voisinage (<i>pro salute suorumq(ue) viciniaē</i>).
		<i>CIL</i> V, 788 [A8]	Marcus Ulpus Potentianus pour le salut des siens (<i>pro salute suorum</i>).
		<i>AE</i> 1934, 239 [A14]	Marcus Appius Helpidianus pour le salut des siens.

²³⁴ Sur un *corpus* de 49 inscriptions (qui ne prétend certes pas à l'exhaustivité), on dénombre en effet quatre inscriptions posées pour le salut de l'empereur et sa *domus* (*InscrAq.*, n°266 ; *CIL* V, 1870 (*Italia Concordia*) ; *CIL* V, 2475 (Ateste) ; *AE* 2014, 510 (Brixia). Dépouillement réalisé sur la base de données EDR.

²³⁵ Les inscriptions sélectionnées sont celles qui présentent le moins de lacunes.

	CIL V, 811 [A16]	Septimius Marcianus pour le salut des siens.
Relation maîtres - esclaves/affranchis	CIL V, 810 [A22]	Velox pour le salut de Tiberus Claudius Macronis.
	AE 2003, 286 [O15]	Protopogenes pour le salut de Marcus Aurelius Septimius Heraclitus.

En effet, selon le contexte, il est possible d'inférer prudemment l'identité des individus qui ont pu faire l'objet de la dédicace. De la sorte, lorsque Septimius Marcianus, *optio* de la légion II *Adiutrix Pia Felix*, s'acquitte d'un vœu pour son salut et celui des siens, se pourrait-il en réalité qu'il entende par « les siens » des membres de la légion dont il était l'*optio* ? On sait en tout cas qu'il y avait des *vexillationes* des légions I et II *Adiutrix* durablement stationnées à Aquilée²³⁶, peut-être en raison des menaces marcomanes, renvoyant par là au statut défensif de la colonie qui avait justifié sa fondation au II^e s. aCn²³⁷.

De la même manière, un certain Antonius Valens indique lui aussi s'être acquitté d'un vœu '*pro salute suorum*'. On pourrait être tenté de le rapprocher de Marcus Antonius Valens, *veteranus* de la *legio* I *Adiutrix*, connu d'une autre inscription d'Aquilée²³⁸. Partant, la dédicace doit-elle se concevoir comme une aspiration au bien-être d'un collectif militaire ? Reste à savoir s'il s'agit bien du même individu ; le rapprochement – bien que probable – ne peut être assuré, puisque l'on ne peut exclure des cas d'homonymie. Si le rapprochement est valide, cette hypothèse pourrait faire d'autant plus sens que Valens souhaite – outre le salut des siens – la *salus* de sa *vicinia* (litt. voisinage). Sous-entendrait-il par-là d'autres vétérans de la légion, dont on sait qu'ils étaient nombreux à s'être installés à Aquilée en raison de sa situation sur le réseau routier d'Italie ? Cela en ferait du moins un lieu « propice aux hivernages et aux retraites », comme l'indique C. Sotinel²³⁹. Au total, on pourrait donc penser qu'en se référant aux leurs, ces militaires, vétérans ou encore actifs, témoignent d'un sentiment collectif lié à leurs fonctions communes. Ce ne serait pas là un cas isolé. Quelques inscriptions rassemblées par M.A. Alonso Alonso font aussi ressortir à l'échelle plus large les dédicaces émises pour le salut de militaires, notamment par des *medici* rattachés aux différents corps de l'armée, qui ont quant à elles l'avantage d'être plus explicites sur la question²⁴⁰.

Quant aux motifs sous-tendant la réalisation de ces dédicaces, il faut reconnaître qu'ils ne sont guère explicites, conformément à la tendance à la concision des sources épigraphiques. Néanmoins, quelques précisions sont çà et là affichées par certains dédicants. Ainsi le cas d'Helpidianus, précédemment évoqué, peut-il encore une fois être cité. C'est bien parce qu'il a été délivré d'un danger qu'il s'est acquitté d'un vœu au *Numen praestantissimus* et à Diane *Augusta*²⁴¹. D'autre part, Sextius Caliparthenus et sa compagne Revidia Marcella indiquent aussi explicitement

²³⁶ NELIS-CLEMENT Jocelyne, *Les beneficiarii : militaires et administrateurs au service de l'Empire (I^{er} s. a.C. - VI^e s. p.C.)*, Bordeaux, Ausonius, 2000, p. 51.

²³⁷ SOTINEL (2005), p. 14.

²³⁸ CALDERINI (1930), p.453.

²³⁹ SOTINEL (2005), p. 15.

²⁴⁰ ALONSO ALONSO Maria Ángeles (2020), pp. 171-202. Une inscription à cet égard particulièrement explicite : CIL VI, 19.

²⁴¹ AE 1934, 239 [A14].

la raison pour laquelle ils procèdent à la réalisation d'une petite plaque en pierre contenant une dédicace pour le salut de leurs enfants, Sextus Eros et Sextus Marcellus : ils ont en effet vu leur vœu de devenir parents s'exaucer (*voti compotes facti parentes*)²⁴². La dédicace renvoie-t-elle aux possibles difficultés liées à la conception d'un enfant, au point où leur nouveau statut de parent y est mis en exergue ? Le souci témoigné à la santé et au bien-être de leurs enfants, dont l'âge est toutefois inconnu, renvoie peut-être quant à lui à l'inquiétude d'une mort « précocée », dans une société préindustrielle où le taux de mortalité infantile était assez élevé : T. Parkin avance à cet égard un taux de 20% à 30% d'enfants qui meurent avant leur premier anniversaire²⁴³.

²⁴² *CIL* V, 851 [A18].

²⁴³ PARKIN Tim, « The Demography of Infancy and Early Childhood in the Ancient World », dans EVANS GRUBB Judith et PARKIN Tim (éd.), *Childhood and Education in the Ancient World*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 47.

II/ La nature des liens dédicants-dédicataires : études de cas

Les considérations émises sur le statut des dédicants et dédicataires étant posées, il convient ici de faire ressortir la nature des liens entre ces deux pôles, telle qu'elle s'exprime dans les cas bien précis où intervient la formule '*pro salute*'.

i/ 'pro salute patroni' : l'expression épigraphique d'un lien de dépendance ?

- Des esclaves dévoués à leur maître

Quel est le point commun entre la dédicace de Protopogenes, *actor servus* et celle de Velox, *servus vilicus* au service des mines de fer de Norique ? Outre la condition servile des deux individus, c'est avant tout le choix qu'ils ont fait de poser une dédicace pour le salut de leurs maîtres respectifs qui les unit.

O15 = AE 2003, 286

Diane Silves= / tri Sanctae / pro salute / M(arci) Aureli / Septimi / Heracliti Leon=/ tei / Protopogenes / serb(us) actor eius / ex voto posuit.

A22 = CIL V, 810

Pro salute / Tiberi Claudii / Macronis con(ductoris) / fer(rariarum) Nor(icarum) / Velox ser(vus) vil(icus) speleum / cum omni apparatu fecit.

Ces précieux témoignages permettent en l'état d'approcher les relations entre les esclaves et leurs maîtres au travers de l'épigraphie. Celles-ci semblent se manifester le plus fréquemment par la réalisation d'inscriptions essentiellement funéraires érigées par des esclaves (ou affranchis) pour leurs maîtres, en perpétuation du souvenir ou en tant que dernier hommage rendu au *patronus*. Cette relation n'est pas pour autant à sens unique, à plus forte raison quand c'est à l'inverse le maître qui pose une inscription en souvenir de son esclave, ou encore, lorsqu'une tombe accueille l'ensemble d'une *familia*, esclaves et affranchis y compris. Outre ce que l'épigraphie peut renseigner de factuel, il reste difficile d'y puiser un riche matériau pouvant nourrir une « histoire des émotions »²⁴⁴. On se bornera à dire qu'il apparaît dans une certaine mesure que les considérations de Sénèque selon lesquelles l'esclave est avant tout un Homme, à qui le maître doit inspirer plus de respect que de crainte²⁴⁵ ne contredisent pas ce que *de facto* l'on peut tirer de la documentation épigraphique dans son ensemble²⁴⁶.

²⁴⁴ On renvoie aux considérations suivantes : CHAUSSON François, « Introduction. La place de l'épigraphie dans l'étude des relations entre esclaves et maîtres », DONDIN-PAYRE Monique et TRAN Nicolas (éd.), *Esclaves et maîtres dans le monde romain. Expressions épigraphiques de leurs relations*, Rome, École française de Rome, 2016, [en ligne] <https://books.openedition.org/efr/3189>.

²⁴⁵ SEN., *Ep. Luc.*, V, 47.

²⁴⁶ Cf. CALDELLI Maria Letizia, « Schiavi e padroni ad Ostia : alcune riflessioni su un rapporto sociale ambivalente », dans DONDIN-PAYRE Monique et TRAN Nicolas (éd.), *Esclaves et maîtres dans le monde romain*.

Ces constats posés, ne faut-il pas voir dans les deux inscriptions citées plus haut la traduction épigraphique d'un lien de dépendance entre *servus* et *patronus*, faisant écho au système clientéliste traditionaliste. À cet égard, le *patronus* renvoie à la fois à la figure du *pater familias*, mais également à la personne jouissant d'un ascendant économique dans le cadre d'une relation de type clientéliste, notamment entretenue avec des esclaves ou affranchis²⁴⁷. Par « relation clientéliste », on entend ici, en reprenant les considérations d'E. Deniaux, le lien entre deux personnes « socialement inégales entre lesquelles s'établissent des relations d'échanges réciproques »²⁴⁸. Ce lien est à comprendre dans toutes ses nuances, y compris symboliques, si bien que les Romains fondaient cette relation sur une *fides* mutuelle²⁴⁹. Poser une inscription pour le salut de son patron constituerait en cela un moyen d'afficher visiblement la loyauté dont témoigne l'esclave à son égard, en retour de la protection dont il se voit assuré²⁵⁰.

Il semble en effet que ces inscriptions révèlent aussi des liens de nature administrative et économique. Protogenes se dit représentant (*actor*) de Marcus Aurelius Septimius Leontius Heraclitius. Ceci se comprend davantage dans la mesure où cet Heraclitus mentionné dans l'inscription semble devoir être rapproché, comme le pense S. Crea, du préfet d'Égypte en fonction en l'année 215²⁵¹ ; il est dès lors probable qu'il eut besoin d'un soutien administratif dans l'exercice de ses fonctions ou pour entretenir ses propriétés. Il est probable en cela que Protogenes eut la tâche de gérer la propriété de l'*ager Laurentinus*, au sud d'Ostie (où a été retrouvée l'inscription), qui autrefois appartenait vraisemblablement à des membres de l'élite sénatoriale avant de passer aux mains d'Heraclitus²⁵². Symboliquement, le lien entre le propriétaire des lieux et son gérant est ainsi mis en œuvre par le biais de l'inscription, sous la supervision divine de Diane *Silvestra Sancta*, divinité précisément associée à l'espace domestiqué. Si Diane incarne la frontière entre monde sauvage et domestiqué, elle est une divinité des « marges sociales » : elle se fait en cela patronne par excellence des affranchis et esclaves, ce qui explique sans doute son invocation par Protogenes. L'épithète *Silvestra* pourrait quant à elle préciser le champ d'action de la déesse sur le territoire précis de l'*ager Laurentinus* où se situait la villa d'Heraclitus²⁵³. Ajoutons enfin que le même épithète *silvestrus* est

Expressions épigraphiques de leurs relations, Rome, École française de Rome, 2016, [en ligne], <https://books.openedition.org/efr/3226>.

²⁴⁷ MOURITSEN Henrik, *The Freedman in the Roman World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 37.

²⁴⁸ DENIAUX Élisabeth, *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron*, Rome, École française de Rome, 1993, p. 3.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 4.

²⁵⁰ À titre d'exemple, d'autres inscriptions sont posées ailleurs par un esclave pour le salut de son patron : cf. not. *CIL* IX, 4513; *CIL* V, 5702.

²⁵¹ CREA Simona, « Rodolfo Lanciani a Castelporziano. A proposito di alcuni documenti epigrafici inediti o poco noti », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 115/2, 2003, pp. 603-607. il est par ailleurs bien attesté dans les sources papyrologiques : *P. Oxy* 18, 2184 (cf. REINMUTH Oscar William, « A Working List of the Prefects of Egypt 30 B.C to 229 A.D. », *The Bulletin of American Society for Papyrologists*, 4/4, 1967, p. 111. Est-il aussi le même individu que Septime Sévère aurait envoyé en 193 aCn en *Britannia* (cf. not. DIO CASS. 78, 22, 1-3 ; voir détail de la question dans CREA (2003), p. 605).

²⁵² CREA (2003), p. 601.

²⁵³ AMIRI Bassir, *Religion romaine et esclavage au Haut-Empire. Rome, Latium, Campanie*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2021, pp. 291-330. L'épithète pourrait évoquer en cela l'aspect boisé des alentours d'Ostie, notamment ; c'est ce que laisse en tout cas penser le témoignage de Pline le Jeune (*Ep.*, 2, 17, 26) qui donne une description de sa villa des Laurentes et ses alentours (cf. CHEVALLIER (1986), p. 23).

aussi traditionnellement accolé à *Silvanus*, divinité volontiers invoquée par les esclaves elle aussi²⁵⁴, souvent en vue de prospérité personnelle, incarnée dans la famille ou encore la propriété privée²⁵⁵. L'emploi d'une telle séquence onomastique divine pourrait donc regrouper les différentes attentes de Protogenes à l'égard de la divinité, qui semble en effet, à ses yeux, garantir aussi bien les liens qui l'unissent à son patron que les terrains à sa charge.

De la même manière, Velox, *servus vilicus* mentionné dans une inscription d'Aquilée (retrouvée dans les environs du *Monastero*, au nord de la ville), semble en fait être l'intendant de son maître Tiberius Claudius Macro, *conductor* des mines de Norique. On ne sera pas surpris de leur présence à Aquilée en raison de la proximité avec la province du Norique, d'où provenait le fer des mines qui semble être travaillé dans la colonie. Sont ainsi attestés plusieurs artisans du fer dans l'épigraphie : un *clavarius* (cloutier) à l'époque républicaine, le vraisemblable forgeron Barbius ou encore un *faber aciarius*, dont on pense, malgré les avis divergents, qu'il fabriquait des objets et outils en métal²⁵⁶.

Les charges précises exercées par Velox demeurent incertaines : était-il associé à son maître dans les tâches de perception des taxes, puisque l'on sait que dans cet espace proche du Norique et de l'Illyrie les formes les plus importants de *vectigalia* reposaient sur les taxes liées aux minerais, dont la perception était une fonction qui incombait principalement aux *conductores ferrarium*²⁵⁷. C'est d'ailleurs une fonction que revêt explicitement l'esclave Respectus à Aquilée²⁵⁸, ou encore l'esclave Hilarus à Ostie, lorsqu'il se qualifie de '*servus vectigalis socciorum ferriarum*'²⁵⁹. Velox aurait alors été principalement basé à Aquilée, où les *conductores* devaient bénéficier de bureaux²⁶⁰. Ses responsabilités constituaient alors un maillon de la chaîne économique plus large de l'activité de son maître dans la région. Respectus indique quant à lui officier dans la *statio Timaviensis*, ce qui conforte là aussi la probabilité de l'ancrage territorial de Velox dans le cadre de son activité.

Il n'est pas non plus à exclure qu'il ait lui-même été directement impliqué dans l'extraction du minerai, puisque les modalités de la construction probable d'un *mithraeum*²⁶¹ qu'il prétend avoir lui-même creusé « avec tout son matériel » (*cum omni apparatu*) renvoient par comparaison au travail des mines.

²⁵⁴ Au sein du *corpus*, l'esclave Hilarus choisit aussi de faire une dédicace à *Silvanus* pour le salut de Trajan. *CIL* XIV, 4326 [O14].

²⁵⁵ DORCEY Peter, *The Cult of Silvanus. A Study in Roman Folk Religion*, Leyde, Brill, 1992, p. 32.

²⁵⁶ BRUSIN Giovanni, « Aspetti della vita economica e sociale di Aquileia », *Antichità Altoadriatiche*, 1, 1972, pp. 17-18.

²⁵⁷ CARLSEN Jesper, *Vilici and Roman Estate Managers until AD 284*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 1995, pp. 51-52.

²⁵⁸ *CIL* V, 1864.

²⁵⁹ *CIL* XIV, 4326 [O14].

²⁶⁰ ZACCARIA (2016).

²⁶¹ En effet le terme '*speleum*' ('antre' ; 'cavité') renvoie en toute probabilité à la construction d'un *mithraeum* (cf. not. BUDISCHOVSKY Marie Christine, « Les cultes orientaux à Aquilée et leur diffusion en Istrie et en Vénétie », *Antichità Altoadriatiche*, 12, 1976, p. 102. Par ailleurs, la présence de cette inscription, mise en lien avec la découverte, dans la même zone, d'un relief dépeignant la mise à mort d'un taureau par Mithra pourrait indiquer la présence d'un *mithraeum* dans la zone au Sud du *Monastero* (cf. STEUERNAGEL (2004), p. 137).

Fig. 6. Dédicace de Velox pour le salut de Tiberus Claudius Macronis (CIL V, 810).



Ces deux dédicaces semblent donc témoigner de l'autonomie économique et administrative de ces deux esclaves, illustrée précisément à l'aune du rapport entretenu avec leurs *patroni* respectifs. Il ne s'agit pas là d'une pratique isolée : citons à titre d'exemple le cas d'un autre *vilicus* d'un *conductor ferrarium* qui pose lui aussi une dédicace pour le salut de son *patronus*²⁶². Dans les deux situations exposées plus haut, la dédicace émane bien de l'esclave lui-même : d'une part, elle illustre la gestion du domaine de l'*ager Laurentinus* par Protogenes, de l'autre l'activité économique de Velox, doté de moyens aisés à en juger par le soin apporté à l'inscription qu'il a réalisée, et l'effort engagé dans l'aménagement d'un possible *mithraeum*. Par une savante autoreprésentation au détour de laquelle ils attestent de leur autonomie, Protogenes et Velox témoignent par ailleurs d'une loyauté traduisant la reconnaissance envers leur maître, et donnent à voir – aux yeux des autres – le caractère capacitaire de leur activité.

▪ Les affranchis impériaux ou la reconnaissance d'un statut nouvellement acquis

Outre les *servi* évoqués plus haut, l'on retrouve, au sein du *corpus*, d'anciens esclaves impériaux, qui, une fois affranchis, posent aussi des dédicaces pour le salut de l'empereur dans une optique de reconnaissance et de loyauté qui – semble-t-il – est assez similaire. L'affranchissement ne constitue en effet pas une fin de la relation maître-esclave en soi, mais redéfinit plutôt sous un nouvel angle des rapports de gratitude construits sur base d'une liberté nouvellement acquise²⁶³. Ceci est d'ailleurs d'autant plus vrai quand l'ancien *patronus* n'est autre que l'empereur lui-même.

²⁶² Inscription inédite : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / pro salute Cam/pili(i) Veri / conduct(or)is ferrar(iarum) / Fortunatatus vilic(us) aquam perduxit* (mentionné dans WINKLER Gerhard, *Die Reichsbeamten von Noricum und ihr Personal bis zum Ende der römischen Herrschaft*, Vienne, 1969, p. 165, n°5).

²⁶³ MOURITSEN (2011), p. 36.

Tableau 6. Dédicaces 'pro salute' d'affranchis impériaux.

Référence	Nom du dédicant	Empereur patron	Transcription de la dédicace
CIL XIV, 100 [O11]	Marcus Ulpius Appianus	affranchi de Trajan	[Pro salute Imp(eratoris) Caesaris T(iti) Aeli] / Hadriani An[tonini] / Aug(usti) Pii, p(atris) p(atris) et M(arci) [Aeli Aureli] / Caesaris can[delabrum? et]/ ⁵ anaptoterium [M(arcus) Ulpius] / Aug(usti) lib(ertus) Appianu[s nomine]/ suo et Ulpiae M[---]/ filiae suae [---] / civibus Ga[---] / ¹⁰ donum de[dit]
CIL XIV, 109 [O16]	Marcus Aurelius Armentarius	affranchi de Commode (ou Marc Aurèle*)	Pro salute [[---]]/ M(arci) Aur(eli) Commodi / Antonini Aug(usti) [[---]]/ M(arcus) Aur(elius) Aug(usti) lib(ertus) / Armentarius / [[-----]] / d(ono) d(edit).
CIL X, 1662 [P2]	Chrysanthus	affranchi d'Antonin le Pieux*	Pro salute / Imp(eratoris) Caesaris Titi Aeli / Hadriani Antonini Aug(usti) Pii p(atris) p(atris) et / M(arci) Alli Aureli Caesaris n(ostri) / ⁵ Genio coloniae Puteolanorum / Chrysanthus Aug(usti) disp(ensator) a fruminto / Puteolis et Ostis / L(ocus) d(atu)s decurionum permissu.

La réalisation d'une inscription, au travers d'un lien explicitement affiché avec le pouvoir central, permet de réaffirmer la prééminence de l'affranchi dans la société. Le cas de Chrysanthus est assez éloquent. Déjà visibilisé par sa fonction de *dispensator* à Pouzzoles, – bien qu'il semble également avoir été actif à Ostie (il est *dispensator a fruminto* [sic] *Puteolis et Ostis*) –, Chrysanthus rend également hommage à l'empereur Antonin le Pieux dont il est vraisemblablement l'affranchi, en réalisant une base de statue imposante, à la hauteur des importants moyens à sa disposition.

La « solennité » de la contribution de Chrysanthus est d'autant plus mise en lumière que l'emplacement destiné à la base lui a été conféré par permission de l'ordre des décurions (*locus datus decurionum permissu*) : ainsi, sur une même inscription s'entremêlent autorité impériale d'une part et locale de l'autre, précisément sous la protection divine du Génie de la colonie. C'est donc également dans l'optique d'assurer la prospérité des activités du port maritime, – le Génie ayant vraisemblablement entretenu une relation symbolique étroite avec le commerce du grain²⁶⁴ – que l'inscription a pu être réalisée. Peut-être faut-il rappeler au demeurant que Chrysanthus était-il lui-même engagé dans une activité liée au commerce du blé. En invoquant le Génie de la colonie, il s'agit en outre d'un moyen commode pour Chrysanthus de parfaire son intégration sociale dans ce cadre municipal. La présence de charges liées au commerce ou au transport du blé témoigne aussi plus largement de la vitalité économique de Pouzzoles en cette moitié de second siècle, contredisant

²⁶⁴ CAMODECA (1994), p. 115. Ainsi une autre inscription (AE 1976, 140) fait-elle état d'un lien avec le Génie : [Genio] colon(iae) Puteol(anorum) / [Ti(berius) Clan?dinus Eubodus, / [---]cur(---) ann(---) XLIIIX, et / [Ti(berius) Claudius Ti(beri)? f(ilius)] Pal(atina) Salv[ia]nus, / [adlect(us) in] ordin(em) / decurion(um), / [scholam? cum] basib(us) et sedib(us) aeneis / [---] ante aedem positae [de]derunt. [L(ocus) d(atu)s] d(ecreto) d(ecurionum). On remarque que là aussi l'emplacement est conféré *ex decreto decurionum*. Cf. au sein du *corpus*, une autre inscription dédiée au Génie des habitants de Pouzzoles : CIL X, 1594 [P6].

les arguments d'un déclin économique de la colonie qui longtemps ont fait autorité auprès des chercheurs²⁶⁵.

Si Chrysanthus pose cette dédicace individuellement – bien qu'elle soit *visiblement* ancrée dans le contexte municipal comme on l'a vu – d'autres affranchis, parmi lesquels Marcus Ulpianus Appianus, semblent insérer leur hommage '*pro salute*' rendu à l'empereur dans un cadre associatif bien précis. En posant une dédicace en son nom (et au nom de sa fille) pour le salut d'Antonin le Pieux, ce dernier fait don par la même occasion d'un candélabre et un *anapopterium*, vraisemblablement à destination de l'association des citoyens de la ville de Gaza à *Portus*²⁶⁶. La fonction de cet *anapopterium* demeure inconnue ; il faut peut-être supposer qu'il ait servi, avec le candélabre, en tant qu'objet cultuel de cette association dont on sait qu'elle honorait la divinité Marnas, auquel elle se référait sous l'appellation de *πάτριος θεός*²⁶⁷. Rien n'assure qu'il ait fait partie de l'association, mais il y a au moins témoignage d'une munificence à l'échelle du cadre collégial. En réalisant la dédicace pour l'empereur régnant Antonin le Pieux, et en précisant qu'il est affranchi de Trajan, le dédicant ne renie pas le lien qu'il l'unit au pouvoir impérial, bien au contraire.

ii/ Une réponse aux munificences évergétiques ?

Jusqu'à présent, on a montré comment la relation entre l'esclave ou l'affranchi et le *patronus* se manifeste au travers de la réalisation de la dédicace, à la fois en tant que marqueur de loyauté, mais également comme une mise en scène de l'autonomie du dédicant, contournant pour ainsi dire les prétendues « limitations » de son statut juridique. Qu'en est-il si l'on déplace le curseur de la relation individuelle à la relation « collective » ? Si l'empereur peut – ou a pu avoir été – personnellement le patron d'un esclave, n'est-il pas, symboliquement du moins, le patron de l'ensemble des habitants de l'Empire ?

À cet égard, les nombreux travaux d'aménagements impériaux, surtout dans les sites d'Ostie et Pouzzoles²⁶⁸, peuvent également se concevoir en tant qu'un patronage économique de large

²⁶⁵ Not. DUBOIS, *Pouzzoles antique*, Paris, Fontemoing, 1907 *contra* D'ARMS John Haughton, « Puteoli in the Second Century of the Roman Empire. A Social and Economic Study », *Journal of Roman Studies*, 64, 1974, pp. 104-124, suivi par STEUERNAGEL (2004), p. 51. En cela, l'aménagement du port de Claude est conçu non pas comme une alternative à celui de Pouzzoles, mais bien comme un complément à ce dernier (Zevi (2001), pp. 279-280).

²⁶⁶ La restitution reste hypothétique, mais serait confortée par l'usage du terme '*anapopterium*', lui-même dérivé du grec *ἀναπίπτω* ; par ailleurs, l'inscription a été retrouvée aux côtés de deux autres épigraphes se rapportant à un lieu de culte utilisé par l'association des habitants de Gaza à *Portus*. (cf. FTD VI, « *Portus*. Temple de Marnas (localisation incertaine) », <https://books.openedition.org/cdf/6921?lang=fr>).

²⁶⁷ STEUERNAGEL (2004), p. 248 ; FTD VI, « *Portus*. Temple de Marnas (localisation incertaine) », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6921?lang=fr> ; IG XIV, 926.

²⁶⁸ À titre d'exemple, pour Ostie, on peut citer, (i) à l'époque d'Auguste, la construction du théâtre par son gendre Agrippa ; (ii) les travaux d'aménagements de *Portus* par Claude et Trajan ; (iii) le financement des thermes de Neptune par Hadrien, dont la construction est poursuivie par Antonin le Pieux. À Pouzzoles, on peut penser à la contribution des Flaviens à la construction du grand amphithéâtre (par rapport à un autre l'amphithéâtre, plus ancien), vraisemblablement édifié par les mêmes architectes que ceux du Colisée ; les

envergure. Il y a là des actes d'évergétisme, qui, sous l'Empire, s'incarnent principalement en la personne du *princeps*. Parmi ceux-ci, on peut avant tout citer le fameux *munus*, qui, comme le rappelle P. Veyne, est devenu « une évergésie pure et simple », qui ne se « couvre même plus du prétexte funéraire »²⁶⁹ pour lequel il était organisé à l'époque républicaine. Répliqués à l'échelle municipale, généralement par les édiles ou les *duumvirs* – voire à titre libre –, certains de ces *munera* sont d'ailleurs aussi réalisés pour le salut de l'empereur et de sa famille, en témoignent des inscriptions et *graffiti* de Pompéi²⁷⁰.

Concrètement, quelques inscriptions du *corpus* expriment précisément la reconnaissance des habitants envers les empereurs pour les travaux d'aménagements réalisés par ces derniers. La même inscription de Chrysanthus pourrait de la sorte faire référence aux travaux de réaménagement du port de Pouzzoles, dont on sait qu'ils avaient déjà été promis par Hadrien²⁷¹, et qui ont été conduits par son successeur Antonin le Pieux. La forte présence de ce dernier dans l'épigraphie locale invite à penser qu'il avait activement contribué à donner une impulsion nouvelle à la colonie en cette moitié du II^e s. pCn²⁷². Cette réfection, – partie intégrante d'un programme peut-être plus large de reconstructions – ne dut en tout cas pas passer inaperçue puisqu'un temple lui est dédié à Pouzzoles même une fois qu'il a été divinisé²⁷³.

À Ostie, l'esclave Hilarus pose de son côté une dédicace à l'empereur Trajan à la suite des travaux de l'*Aqua Traiana* qu'il a financé.

O14 = CIL XIV, 4326

*Silvano sacrum / pro salute / Imp(eratoris) Nervae Traiani Caes(aris) / Aug(usti) Germanici Dacici /⁵
Hilarus socior(um) vect(igalis) ferr(ariarum) ser(vus) / d(onum) d(edit) aquae Traianae feliciter.*

On pourrait *a priori* être surpris de la mention de cet aqueduc qui n'approvisionnait pas Ostie en eau ; de même, la colonie était dotée d'un *castellum aqua*, situé à proximité de la *Porta Romana*, à l'intérieur de la muraille cicéronienne. Toutefois, de nombreuses canalisations ostiennes portent le nom d'empereurs (entre autres Domitien, Hadrien, Commode, Septime Sévère), ce qui pourrait laisser penser que Trajan mena lui aussi des travaux destinés à améliorer le système aquifère de la ville²⁷⁴. Ne faut-il pas aussi rapprocher cette *Aqua Traiana* de l'aqueduc de *Portus*, qui, dans sa deuxième phase de construction, contemporaine de l'aménagement du *Canale Romano*, date de

inscriptions font toutefois état d'un financement à partir des fonds propres de la colonie (cf. not. CIL X, 1789 : [Col]on[i]a F[l]avia Aug(usta) / [Put]eolona p[ecunia sua]; sur l'amphithéâtre : DEMNA, *Monumenti pubblici di Puteoli. Per un'archeologia dell'architettura*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 2007, pp. 27-76.

²⁶⁹ VEYNE Paul, *Le Pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Seuil, 1976, p. 419.

²⁷⁰ CIL IV, 1180 (*graffito*) ; CIL IV, 7986 (cf. ENGFER Katrin, *Die private Munifizenz der römischen Oberschicht in Mittel- und Südtalien. Eine Untersuchung lateinsicher Inschriften unter dem Aspekt der Fürsorge*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2017, pp. 184-185).

²⁷¹ CIL X, 1640 ; CIL X, 1641.

²⁷² D'ARMS (1974), p. 119.

²⁷³ On possède une attestation épigraphique du temple (CIL X, 1784).

²⁷⁴ Sur cette question, cf. CALZA Guido, « Ostia. Silloge epigrafica ostiense », *Notize degli scavi di Antichità*, 20, 1923, pp. 397-398.

l'époque trajane²⁷⁵ : l'évocation de l'*Aqua Traiana* se référerait-elle de la sorte à cette reconstruction destinée à alimenter le bassin portuaire de Claude ?

Les travaux menés par les évergètes municipaux donnent aussi lieu à des inscriptions posées pour le salut de l'empereur. À Pouzzoles, Sextus Pompeius Primitivus indique notamment avoir érigé, avec l'aide de son fils, les colonnes et l'épistyle d'un temple dédié vraisemblablement à Sérapis, divinité à laquelle est destinée à tout le moins la dédicace. Tout comme le temple d'Antonin le Pieux, le temple de Sérapis n'est pas attesté archéologiquement avec certitude, bien que des indices convergents laissent formuler quelques suppositions sur lesquelles il conviendra de revenir plus loin dans l'étude.

P6 = CIL X, 1594

Voto suscepto pro salute / Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aurelii Antonini / Aug(usti) Pii Felicis / Sex(tus) Pompeius Primiti(v)us /⁵ cum M(arco) Virofurcio fil(io) / columnas cum epist[yl]io / deo [M]ag[n]o Serapi / [id]e[m]q[ue] introitum exornaverunt.

Comment interpréter ce cas de figure ? S'agit-il d'une manière de concevoir la prospérité de l'empereur, garante par extension des libéralités dont il peut faire preuve, spécifiquement comme condition favorable permettant de répliquer à l'échelle locale des travaux d'aménagement du temple ? De manière plus concrète, ne serait-ce pas là aussi une manière de légitimer au mieux la réalisation, en la rapprochant directement de la figure impériale, vectrice d'autorité. Voyons quelques cas qui nous semblent à ce sujet plus éloquents.

iii/ Un marqueur de légitimité

L'inscription de Mindius Faustus remployée dans le pavement du vestibule de la synagogue d'Ostie présente en effet une juxtaposition intéressante de la formule '*pro salute augusti*' – se rapportant traditionnellement à une forme d'hommage impérial – au texte grec faisant part de la contribution d'un dévot²⁷⁶ à l'aménagement d'une partie de l'édifice et de son mobilier, en lien avec

²⁷⁵ KEAY Simon (e.a.), *Portus. An Archeological Survey of the Port of Imperial Rome*, Londres, The British School at Rome, 2005. p. 278.

²⁷⁶ Un dévot au nom inconnu et non pas Faustus lui-même. En effet, selon A. Runesson, l'aménagement d'une partie de la synagogue ne relève pas originellement de l'action de Faustus, mais bien d'un donateur plus ancien, au nom inconnu. Faustus aurait, dans le courant de la deuxième moitié du III^e s. fait effacer son nom pour inscrire le sien. Le don de Faustus aurait alors été similaire à celui de son prédécesseur, et l'aurait remplacé. Par ailleurs, A. Runesson pense qu'initialement, l'inscription provenait d'une autre synagogue (ou lieu de rassemblement d'une communauté juive) à Ostie. Ceci expliquerait que, lorsque l'inscription a été retrouvée dans la seule synagogue de la colonie attestée archéologiquement à ce jour, elle ait été remployée dans le pavement du vestibule ; elle aurait alors eu une moindre valeur pour cette autre communauté juive, qui n'avait pas présidé à sa réalisation. (RUNESSON Anders, « The Synagogue at Ancient Ostia : the Building and its History from the First to the Fifth century », dans OLSEN B., MITTERNACHT D., BRANDT O. (éd.), *The Ancient synagogue of Ancient Ostia and the Jews of Rome: Interdisciplinary Studies*, Stockholm, Paul Aströms Förlag, 2001, pp. 85-88).

les célébrations cultuelles de la synagogue : un *κειβωτός* (coffre)²⁷⁷ destiné à recevoir la *Torah*, ainsi qu'une partie du bâtiment (et non l'entièreté)²⁷⁸ destinée à abriter ce même coffre.

O 33= AE 2002, 288 = *JIVE* I, 13 [O32]

Pro salute Aug[g. (Augustorum duorum) / οἰκοδόμησεν κὲ αἶπο[ί]- / ησεν ἐκ τῶν αὐτοῦ δο- / μάτων καὶ τὴν κειβωτὸν / ἵ ἀνέθηκεν νόμῳ ἁγίῳ / Μίνδης Φαῦστος με-/ [τὰ τῶν ἱ]δίῳ[v].

« Pour la santé des Empereurs (?), Mindi(u)s Faustus avec les siens a dédié le coffre pour la Loi Sacrée et fait construire avec son argent la partie de l'édifice où placer ce coffre ».
(trad. FTD VI, VAN HAEPEREN 2019a).

La restitution '*AUG G*' n'est pas assurée puisque le coin supérieur droit de l'inscription n'est pas conservé ; toutefois, la place semble avoir été suffisante pour accueillir une lettre supplémentaire. La lecture de l'inscription inviterait donc à voir dans les *deux* Augustes soit (i) Marc Aurèle et Lucius Verus (ou Commode) ; (ii) soit Septime Sévère et Caracalla. Quoiqu'il en soit, la mention des Augustes sur une inscription juive n'est pas unique, même si elle reste à notre connaissance plutôt rare : une inscription de Palestine présente ainsi une occurrence similaire, lorsqu'elle fait part d'une dédicace '*ὑπὲρ σωτηρίας*' destinée à Sévère Alexandre et Julia Mamaea²⁷⁹. L'emploi réduit du latin en faveur du grec a conduit les chercheurs à penser que le grec était privilégié par la communauté juive à Ostie, à une époque où la majorité des autres groupes usent du latin²⁸⁰ ; c'est sans doute vrai. Mais il semble à notre sens que l'utilisation de la formule en latin, renvoyant à une forme d'hommage impérial, en renforce l'aspect traditionnel, et traduit alors un degré abouti d'intégration, à l'instar d'autres associations d'Ostie qui posent des dédicaces '*pro salute principis*'²⁸¹. La synagogue n'était d'ailleurs pas implantée dans une zone isolée comme on l'a longtemps pensé, mais bien située au sein d'un quartier fréquenté, dès le premier siècle de notre ère²⁸². C'est d'ailleurs nul autre que Philon d'Alexandrie qui expliquait que les synagogues de la ville d'Alexandrie se devaient d'observer des hommages réservés aux membres de la *domus* impériale²⁸³.

Ne faut-il pas dès lors aussi considérer l'usage de la formule comme une sorte de « marqueur d'autorité », compris comme un « artifice » visant à inférer symboliquement l'assentiment impérial quant à telle ou telle réalisation. La formule en devient alors facilement repérable aux yeux de tout un chacun, précisément parce que rédigée dans la langue sous laquelle la formule circule le plus dans les provinces occidentales. Ce « marqueur d'autorité » en viendrait alors aussi à justifier la restauration entreprise, qui symboliquement est légitimée « d'en haut », puisqu'on a assuré, selon les modalités traditionnelles, l'intégrité des *Augusti*. La formule '*pro salute*' en devient ici « figée » dans

²⁷⁷ *Κειβωτός* pour *κιβωτός*.

²⁷⁸ En cela le terme '*δομάτων*' dans l'inscription doit plutôt être rapproché de '*δῶμα*' 'don ; présent' que '*δῶμα*' 'maison'.

²⁷⁹ *CIJ* II, 972.

²⁸⁰ Sur l'ensemble de ces considérations, voir NOY David, *Jewish Inscriptions of Western Europe*, vol.1 : *Italy (excluding the City of Rome), Spain and Gaul*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, pp. 22-25 (n°13).

²⁸¹ Not. le cas déjà discuté en *AE* 1940, 63.

²⁸² FTD VI, « *Ostia. Synagogue* », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6627?lang=fr>.

²⁸³ PHIL., *In Flacc.*, 49. (cf. RUBESSON (2001), p. 88).

son emploi, de telle sorte que même dans un environnement *a priori* majoritairement hellénophone, son utilisation est privilégiée en langue latine.

Un autre exemple peut être rapproché de ce cas de figure. À Pouzzoles, une communauté de Tyriens fait état de l'arrivée dans le port campanien d'une divinité provenant de leur ville d'origine en 79 de notre ère.

P1 = IGR I, 420

Ἐπὶ ὑπάτων Λουκίου Καισε[ννίου καὶ Ποπλίου Καλουσίου] | καὶ Τυρίοις (ἔτους) σδ', [μ]ηνὸς Ἀρ[τεμ] | ισίου ια', κατέ[π]λευσεν ἀ[πὸ] | Τύρου εἰς Ποτι[ό]λοις θεὸς [ἄγ] |⁵ ιος (Σ)αρεπτηνό[ς], ἡγάγεν [Αβδ]ηλειμ κατ' ἐπι(σ)το[λὴν τοῦ] [θεοῦ].

Pro sal(ute) imp(eratoris) Domitiani [Aug(usti)], / l(ocus) c(oncessus) d(ecreto) [d(ecurionum)]. (d'après éd. ALIQUOT, 2011).

« Sous le Consulat de Lucius Caesennius et de Publius Calvisius, l'an 204 de l'ère de Tyr, le 11 du mois *Artemision*, le dieu saint de Sarepta arriva par bateau de Tyr à Pouzzoles, amené par Abdelim, sur l'ordre du dieu. » Pour le salut de l'Empereur Domitien Auguste [...]. Lieu concédé par décret des décurions ».

La lecture de l'inscription est par endroit obscure, notamment en ce qui concerne l'identité de la divinité honorée, ou encore sur la signification à donner au terme *ἡλειμ* (*èlim*)²⁸⁴. On suit ici la restitution et l'interprétation essentiellement formulées par J. Aliquot, reprenant l'ensemble des conjectures de manière critique²⁸⁵ : le dieu « importé » serait, comme le pense déjà V. Tran tam Tinh, *Sarepta* (et non *Helios Areptenos*), par ailleurs mentionné dans une autre inscription²⁸⁶. *Sarepta* serait alors le dieu éponyme de la ville voisine de Tyr, en Phénicie²⁸⁷. En tout cas, l'importation de la divinité à Pouzzoles aurait alors eu lieu à partir du moment où la communauté de Tyriens fut assez importante dans la cité, et par ailleurs installée durablement²⁸⁸. Quant au terme *'Elim'*, il ne désignerait pas, comme le pense V. Tran tam Tinh sans guère de justification, un haut-fonctionnaire responsable des institutions religieuses, qui aurait dès lors conduit, en même temps que la divinité, un petit groupe d'émigrants de Tyr à Pouzzoles. Il s'agit plutôt du nom d'un individu (lecture de l'*Année épigraphique*), qu'il conviendrait de compléter par [Αβδ]ηλειμ (*Abdèlim*) comme le propose J. Aliquot à la suite de J.T Milk. Le culte rendu à *Sarepta*, l'ἅγιος θεὸς (litt. 'dieu sacré, saint'), tel qu'il est attesté à Pouzzoles, semble bien organisé. Un document exceptionnel²⁸⁹ a en effet

²⁸⁴ Pour une discussion des restitutions proposées, cf. *corpus* [P1] .

²⁸⁵ ALIQUOT Julien, « Les Tyriens dans le monde romain, d'Auguste à Dioclétien », dans GATIER Pierre-Louis, ALIQUOT Julien et NORDIGUIAN Lévon (éd.), *Sources de l'Histoire de Tyr. Textes de l'Antiquité et du Moyen Âge*, Beyrouth, Presse de l'Université Saint-Joseph/Institut français du Proche-Orient, 2011, pp. 84-85.

²⁸⁶ IGR I, 419 = CIL X, 1601.

²⁸⁷ TRAN TAM TINH Vincent, *Le culte des divinités orientales en Campanie*, Leyde, Brill, 1972, pp. 157-158.

²⁸⁸ CAMODECA Giuseppe, *Puteoli Romana. Istituzioni e società a saggi*, Naples, Uniorpress, 2018, p. 330.

²⁸⁹ OGIS, 595 = IGR I, 421 ; sur la lettre : TRAN TAM TINH (1972), pp. 153-156 ; ALIQUOT Julien, « Les Tyriens dans le monde romain, d'Auguste à Dioclétien », dans GATIER Pierre-Louis, ALIQUOT Julien et NORDIGUIAN Lévon, *Sources de l'Histoire de Tyr. Textes de l'Antiquité et du Moyen Âge*, Beyrouth, Presse de l'Université Saint-Joseph/Institut français du Proche-Orient, 2011, pp. 80-81 ; 88-90.

conservé la trace d'une lettre envoyée près d'un siècle plus tard par les Tyriens à leur métropole, dans laquelle ces derniers introduisent la demande d'une aide financière en vue de payer le loyer de la *statio* qu'ils occupaient à Pouzzoles²⁹⁰. La demande s'étend aussi aux financements des cultes, que les Tyriens indiquent également rendre à la famille impériale, lorsqu'ils se réfèrent à l'entretien de la *statio* pour les « jours sacrés de l'empereur » (εἰς τὰς ἱερὰς ἡμέρας τοῦ κυρίου αὐτοκράτορος)²⁹¹.

Si l'on revient à la première inscription, on remarque qu'elle porte la mention de la formule '*pro salute*' à l'égard de l'empereur Domitien. Plus précisément, cette dédicace latine a été gravée dans un second temps, quelques années plus tard. Il y a lieu de croire que cet ajout tardif ait servi de marque d'apposition d'autorité ultérieure, sur la question de l'intégration (à tout le moins d'officialisation) vraisemblable d'un nouveau culte dans l'espace de la colonie. Cette reconnaissance impériale est ici encore une fois – comme on l'avait vu avec la dédicace de Chrysanthus – couplée d'un assentiment municipal, puisque les décurions autorisent explicitement l'érection de l'épigraphie. Étrangement toutefois, l'inscription semble avoir été remployée rapidement, puisqu'elle ne porte aucune trace de martelage qui aurait pu résulter de la *damnatio memoriae* de l'empereur. Peut-être faut-il alors formuler l'interrogation dans l'autre sens : ne serait-ce pas à la suite de la *damnatio memoriae* de Domitien que l'on a décidé de remployer l'inscription, estimant qu'ainsi réutilisée, elle perdrait de son caractère visible ?

iv/ Loyauté envers l'empereur en contexte militaire : le cas des vigiles d'Ostie et de Portus

En dernier lieu, il convient de s'arrêter sur les témoignages épigraphiques intéressants que nous ont livré les vigiles à Ostie et à *Portus*. À l'instar du collège anonyme de l'inscription *AE* 1940 62 déjà évoqué, il semble que les vigiles aient progressivement procédé à la constitution d'un programme iconographique statuaire – savamment mis en œuvre – destiné à honorer l'empereur au sein de la caserne. Plus encore, au cœur même de celle-ci, on retrouve ce que qualifient les Modernes d'*Augusteum* (ou *Caesarum*)²⁹², c'est-à-dire une chapelle destinée à honorer le Génie ou le *Numen* (la puissance divine) de l'empereur. Lorsque celui-ci décède, c'est alors en tant que *Divus*

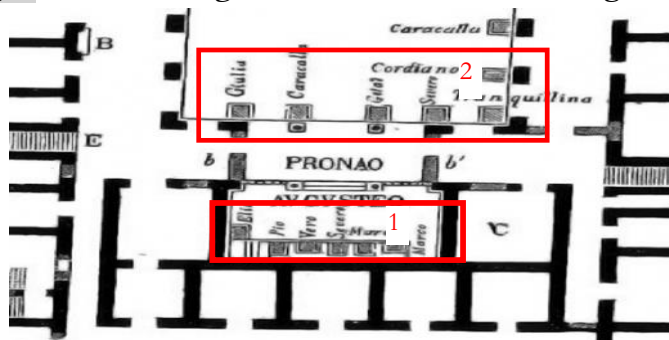
²⁹⁰ OGIS, 595., « δεόμεθα οὖν προνοῆσαι ὑμᾶς τοῦ διαμένειν ἀεὶ τὴν στατίωνα · δειαμεν | εἰ δέ, ἐὰν πρόνοιαν τῶν κατ' ἔτος διδομένων εἰς τὴν μίσθωσιν *C̄N ποιήσασθε » (« nous vous prions donc de de pourvoir à l'avenir à l'entretien de la présente *statio* : elle ne subsistera que si vous prenez à charge le paiement des 250 deniers par an pour le loyer) (trad. ALIQUOT, 2011). Il y a eu par ailleurs discussion sur le montant demandé pour la location (*C̄N), suivant que l'on en propose une « lecture latine » ou « lecture grecque » : DUBOIS (1917 : 92-93), suivi par TRAN TAM TIMH (1972 : 153-154), liaient ainsi 100.000 deniers. STEUERNAGEL (2020 : 66) refuse de se prononcer. Or il n'y a pas de raison de lire cette somme exorbitante, puisque, si l'on suit la « lecture grecque » (langue dans laquelle l'entièreté de l'inscription a été rédigée), le montant s'interprète comme suit : (i) * équivalut à l'abréviation de denier, (ii) le *sigma* lunaire équivalut 200, et (iii) le *nu* équivalut à 50. (cf. SOSIN Joshua ; « Tyrian *stationarii* in Puteoli », *Tyche*, 14, 1999, pp. 280-281; suivi par ALIQUOT (2011 : 88).

²⁹¹ OGIS, 595, « εἰς τὰς ἱερὰς ἡμέρας τοῦ κυρίου αὐτοκράτορος ».

²⁹² L'emploi des termes '*Augusteum*' et '*Caesarum*' semble recouvrir la même réalité, du moins à l'époque augustéenne (cf. SCHEID John, « Épigraphie et rituel. De quelques formulations ambiguës relatives au culte impérial », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 21, 2010, pp. 286-287.

qu'il peut être honoré²⁹³. En son sein, des bases de statues aux effigies de différents empereurs ont été retrouvées *in situ*, surélevées sur un *podium*. Situé dans l'alignement de l'entrée de la caserne, l'*Augusteum* occupait une place centrale, d'emblée visible pour qui faisait son entrée dans le complexe ; c'est donc là une place de choix pour poser les bases de statues. L'ordonnancement des bases du *podium* (fig. 7, n°1) suit par ailleurs une logique bien particulière. La base de Septime Sévère²⁹⁴ « trône » au centre, entourée des bases de ses deux prédécesseurs Marc Aurèle et Lucius Verus²⁹⁵. Ces deux bases sont elles-mêmes ceintes des bases de Marc Aurèle (encore César) et d'Antonin le Pieux²⁹⁶. On constate aisément que cette disposition semble être le résultat d'un processus de réaménagement des bases, réarrangées au fil du temps, et parvenues jusqu'à nous dans leur état d'époque sévérienne²⁹⁷. Le programme iconographique ainsi figé est tel qu'il souligne la filiation symbolique entre Septime Sévère et ses prédécesseurs. La base qui a accueilli sa statue a d'ailleurs été dédiée en 195 pCn, date à laquelle précisément Sévère se proclame fils adoptif de Marc-Aurèle²⁹⁸. Des événements bien précis semblent être en cela propice à la réalisation de ces bases, ainsi réarrangées au fil du temps : citons encore à titre d'exemple la base d'Antonin le Pieux, dédiée en 138 pCn, l'année même où il succéda à Hadrien²⁹⁹.

Fig. 7. Plan de l'*Augusteum* de la caserne des vigiles d'Ostie.



D'après LANCIANI (1889), p. 78 ³⁰⁰.

En outre, d'autres dédicaces, également inscrites sur des bases de statues posées ultérieurement, sont disposées en face du *podium*, dans le *pronaos* (fig. 7, n°2) de l'*Augusteum*. Elles devaient en principe elles aussi accueillir les statues des premiers membres de la *domus* sévérienne :

²⁹³ SCHEID John, « Les *Augustea* et le culte des empereurs. Réflexions sur les rites célébrés dans ces lieux de culte », dans GROS Pierre, MARIN Emilio et ZINK Michel (éd.), *Auguste, son époque et l'Augusteum de Narona*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2015, p. 27.

²⁹⁴ CIL XIV, 4380.

²⁹⁵ CIL XIV, 4368 ; CIL XIV, 4376.

²⁹⁶ CIL XIV, 4366 ; CIL XIV, 4357.

²⁹⁷ Sur l'ordonnancement des bases, cf. DELTENRE François-Dominique, « L'*Augusteum* de la caserne des vigiles d'Ostie. Analyse d'un temple du culte impérial », *Folia Electronica Classica*, 10, 2005, [en ligne], <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/10/OSTIE/Augusteum2.htm> ; VAN HAEPEREN (2020), pp. 192-194.

²⁹⁸ VAN HAEPEREN (2020), pp. 194-195.

²⁹⁹ VAN HAEPEREN (2020), p. 193. Plus largement, J. Scheid fait remarquer que « les membres de la dynastie recevaient une statue dès qu'ils devenaient Césars ou empereurs ». (cf. SCHEID (2015), p. 27).

³⁰⁰ LANCIANI Rodolfo, « Nuovi rinvenimenti nella caserma dei Vigili », *Notizie degli Scavi di Antichità*, 1889, pp. 72-83.

Septime-Sévère, Julia Domna, Caracalla, et vraisemblablement Geta³⁰¹. D'autres bases plus tardives sont en outre posées pour Gordien III et son épouse Tranquillina³⁰².

Les bases de Septime Sévère et de Caracalla sont particulièrement intéressantes puisqu'elles renvoient à l'intervention de ces derniers dans le cadre de la restauration de l'édifice en 207 pCn : les deux empereurs y sont en effet présentés comme *restitutores castrorum ostiensum*³⁰³. Selon R. Sablayrolles, cette intervention a toutefois longtemps été surévaluée, puisque les fouilles plus récentes ont en réalité montré que les restaurations ne semblent pas avoir été de large envergure. Pour autant, ces restaurations sévériennes semblent avoir concerné avant tout l'*Augusteum* : elles visaient entre autres à l'établissement du *pronaos* par la construction de demi-murs³⁰⁴. Quoiqu'il en soit, c'est moins la restauration en tant que telle que la manière dont elle est présentée qui nous intéresse ici. Elle témoigne en filigrane de l'importance de l'image que se font les vigiles des deux empereur, en tant que contributeurs à la restauration de leur « quartier général ».

Gravées sur des plaques de marbre, les dédicaces '*pro salute*' de notre *corpus* se rattachant aux vigiles semblent corroborer le souci de la célébration de la figure impériale tel qu'il est observable au sein de l'*Augusteum* (cf. tableau *infra*). Contrairement aux bases susmentionnées retrouvées *in situ*, on ne peut toutefois pas déterminer leur emplacement originel avec certitude. À titre hypothétique, on peut penser que certaines d'entre elles figuraient dans l'*Augusteum*³⁰⁵. La provenance d'une de ces dédicaces '*pro salute*' reste toutefois discutée : on ne sait avec certitude si elle provient de Rome ou d'Ostie³⁰⁶. Dans le cas où elle proviendrait effectivement d'Ostie, on pourrait légitimement penser qu'elle se situait dans la caserne, voire peut-être dans l'*Augusteum* : elle suit en effet un formulaire similaire aux autres dédicaces. Enfin, une dédicace renvoie à la construction d'un *aedes* par l'*optio beneficiarius* Quintus Silvius Anatellon³⁰⁷. On peut supposer en réalité qu'il s'agissait d'une modeste niche située dans la caserne, peut-être à proximité de l'*Augusteum* : il reste difficile d'admettre en effet qu'un *optio* (sous-officier) ait pu financer à ses frais la construction d'une chapelle entière³⁰⁸.

Quoiqu'il en soit, ces dédicaces font état d'honneurs rendus aux empereurs et aux membres de la *domus* impériale. Certaines d'entre elles semblent en outre avoir été posées, comme on l'a montré dans la première partie du travail, dans le cadre d'expéditions militaires. Tel est vraisemblablement le cas pour la dédicace posée en 213 pCn, à la suite de la campagne de Caracalla contre les Germains, réalisée pour le salut et *pour le retour* de l'empereur.

³⁰¹ CIL XIV, 4381 (Septime Sévère) ; CIL XIV, 4386 (Julia Domna) ; CIL XIV, 4387 ; 4388 (Caracalla).

³⁰² CIL XIV, 4397 (Gordien III) ; CIL XIV, 4398 (Tranquillina).

³⁰³ CIL XIV, 4381 ; CIL XIV, 4387.

³⁰⁴ SABLAYROLLES (1996), pp. 296-298.

³⁰⁵ Not. CIL XIV, 4378 (cf. FTD VI, « Ostie. Chapelle de la Caserne des Vigiles (*Augusteum* ; II, V, 1) », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6385>).

³⁰⁶ CIL VI, 40647 [O18*]. G. ALFÖLDY (CIL) émet l'hypothèse selon laquelle l'inscription pourrait provenir d'Ostie cf. notice EDR078767 (Antonella FERRARO) et notice EDH (HD000052) : « *nach Alföldy entweder aus Rom oder vielleicht aus Ostia* ».

³⁰⁷ CIL XIV, 4389 = CIL XIV, 4493 = CIL XIV, 4681.

³⁰⁸ NELIS-CLEMENT (2000), p. 277 ; FTD VI, « Ostia. Lieu de culte de la Caserne des Vigiles. *Aedes* consacré par un *optio* », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6456>.

Tableau 7. Relevé des dédicaces ‘*pro salute principis*’ posées par les vigiles à Ostie et à Portus.

	Dédicataire(s)	Hauts-gradés mentionnés		Dédicants	Date	Emplacement
Ostie						
<i>CIL</i> VI, 40647 [O18*]	Caracalla ; Iulia Domna	Lucius Valerius Datus	préfet, <i>egregius vir</i>	une cohorte de vigiles*	213 pCn	<i>Augusteum</i> *
		Publius Aelius Annianus	sous-préfet			
		Marcus Ulpius [---]	tribun			
<i>CIL</i> XIV, 4378 [O19]	Commode	Rustius Rufinus	préfet du prétoire	<i>duplarii</i>	190 pCn	
		Aelius Iulianus	préfet			
		Orbius Laetianus*	tribun de la VI ^e cohorte			
		Valerius Proclinus	tribun de la IV ^e cohorte			
<i>CIL</i> XIV, 4389 = <i>CIL</i> XIV, 4493 = <i>CIL</i> XIV, 4681 [O20]	Caracalla	Quintus Marcius Dioga ;	préfet, <i>emmentissimus vir</i>	Quintus Silvius Anatellon, <i>optio beneficiarius</i>	212-214 pCn	<i>Aedes</i> (une niche dans la Caserne*)
		Marcus Aurelius Valentinus ;	sous-préfet			
		Caius Iulius Saturninus ;	tribun			
		Publius Aelius Romulus	centurion de la V ^e cohorte ³⁰⁹			
Portus						
<i>CIL</i> XIV, 6 [O21]	Septime Sévère; Clodius Albinus			Lucius Valerius Frontinus, centurion de la II ^e cohorte et les siens (not. Flavius Iulianus)	196/197 pCn	<i>Aedes</i> *, à la localisation indéterminée

³⁰⁹ SABLAYROLLES (1996), p. 595.

La « présence sévérienne » est à nouveau prégnante dans ces inscriptions *'pro salute'*, puisqu'à l'exception d'une dédicace réalisée par des *duplarii* pour le salut de Commode, les autres inscriptions conservent la trace d'hommages rendus à Septime Sévère, Iulia Domna et Caracalla. Ce constat rejoint les observations de R. Sablayrolles, notamment quand il qualifie les vigiles « d'hommes des Sévères » : même si le lien entre les vigiles et les Sévères tend sans doute à être exagérément accentué dans les épigraphes, il y a lieu de penser qu'il y eut un rapport étroit entre la sollicitude des empereurs de cette dynastie et les vigiles, qui se voient sous leur règne souvent accordé le titre *ementissimus vir*, ou encore *egregius vir*³¹⁰. C'est dans cet esprit qu'il est tentant de parler légitimement de loyauté portée à l'empereur de la part de ces militaires.

Les dédicaces, à l'instar de certaines bases de statues, sont dans ce contexte majoritairement le fait d'une ou de plusieurs cohortes. Ainsi les *duplarii* de la cohorte des vigiles de la centurie d'un certain Primus indiquent avoir collectivement « pris soin de réaliser » (*curam egerunt*) la plaque de marbre contenant la dédicace pour le salut de l'empereur Commode. De la même manière, on peut aussi penser que la dédicace réalisée pour le salut Caracalla et de sa mère Iulia Domna en 213 pCn ait été le fait d'une cohorte, bien que la lacune de l'inscription empêche toute affirmation arrêtée. Abstraction faite des possibles conjectures, il y a tout de même, semble-t-il, la volonté de souligner l'implication de l'ensemble des vigiles dans le cadre d'un hommage rendu à titre collectif.

Les dédicaces révèlent par ailleurs la présence de membres hauts gradés aux côtés des dédicants (cf. tableau 7) : ce sont principalement les préfets, sous-préfets et tribuns qui y sont mentionnés³¹¹. Ainsi les inscriptions constituent-elles un moyen de mettre savamment en œuvre le rang hiérarchique qu'impliquait leurs fonctions : on est dès lors loin d'en faire l'économie dans l'inscription. De la même manière, il semble opportun pour certains soldats plus modestes de témoigner de leur « ascension » au sein même du corps des vigiles. À commencer peut-être par les *duplarii*, dont le titre évoque un doublement – sinon du solde – des rations qu'ils percevaient³¹², peut-être en guise de récompenses parce qu'ils s'étaient distingués³¹³. Mentionnons aussi le cas de Quintus Silvius Anatellon, connu par ailleurs dans le *laterculum* de Rome : il y est présenté en tant que soldat de la V^e cohorte des vigiles³¹⁴. Dans l'inscription qui nous concerne ici, il est désormais *optio beneficiarius*, ce qui témoignerait d'une promotion³¹⁵. On peut aussi évoquer le cas de Publius

³¹⁰ SABLAYROLLES (1996), pp. 51-52.

³¹¹ On notera également la présence du préfet du prétoire Rustius Rufinus en *CIL* XIV, 4378.

³¹² La restitution '*duplarii*' est toutefois contestée par SABLAYROLLES (1996 : 531). Si l'on admet la restitution, il faudrait entendre par '*duplarii*' des militaires qui voient leurs rations et leurs décorations (mais non leurs soldes) doublés (cf. la récente réévaluation du sens du terme par LE ROUX Patrick, « *Duplicarius, duplarius, sesquiplicarius* : un réexamen », dans LE ROUX Patrick, Maligorne Yvan, Armani Sabine (e.a.) (éd.), *L'Empire romain. Histoire et modèles. Scripta varia III*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 532. *Contra* Y. Le Bohec qui définit le *duplarius* (ou *duplicarius*) comme le soldat qui perçoit un double solde, de même que le *sesquiplicarius* reçoit un solde et demie, et le *triplicarius* un triple solde. (LE BOHEC Yann, « L'empereur et l'armée sous le Principat », dans LE DOZE Philippe (éd.), *Vivre et se conduire en souverain dans la Rome antique d'Augustin à Constantin*, Rome, École française de Rome, 2021, [en ligne], <https://books.openedition.org/efr/20695?lang=fr>.

³¹³ LE BOHEC (2021), cf. *supra*.

³¹⁴ *CIL* VI, 1057.

³¹⁵ CEBEILLAC-GERVASONI – ZEVI (1976), p. 68; SABLAYROLLES (1996), p. 563.

Aelius Romulus, originaire, selon R. Sablayrolles, d'Acquincum³¹⁶. Centurion de la V^e cohorte des vigiles entre 210 et 215, il semble avoir été d'ailleurs promu plus tard, puisqu'une inscription de Bretagne indique qu'il reçut le grade de *primus ordo* dans une légion³¹⁷. Ce constat se vaut bien entendu dans le cas où l'on exclut les possibles homonymies.

On notera également que les dédicaces ne semblent pas invoquer de divinités, du moins à Ostie : le rapprochement entre le pôle dédicant et le pôle dédicataire – à savoir les membres de la dynastie impériale – est ainsi direct : la dédicace n'est pour ainsi dire pas le résultat d'un vœu, mais bien une initiative honorifique, selon les modalités que les vigiles choisissent d'exprimer eux-mêmes. Plus encore qu'un simple témoignage de loyauté, les liens qui unissent les acteurs hauts gradés – largement représentés dans ces inscriptions – et l'empereur semblent dans certains cas personnels. Le cas de Quintus Marcius Dioga est à cet égard exemplaire. Mentionné dans l'inscription faisant référence à la construction de l'*aedes* de l'*optio beneficiarius*, il apparaît comme un proche de Caracalla, auquel ce dernier confia vraisemblablement la préfecture de l'annone à Rome³¹⁸. De même que la base centrale de Septime Sévère évoquée plus haut mentionne le sénateur Fulvius Plautianus, alors préfet des vigiles, dont la fille n'était ni plus ni moins l'épouse de Caracalla. Le nom du préfet sera martelé, alors qu'il est reconnu coupable d'avoir fomenté un complot à l'encontre de son gendre³¹⁹.

Des vigiles étaient également détachés à *Portus*. La seule dédicace '*pro salute*' émise par les soldats à *Portus* reste plus difficile à appréhender puisqu'elle ne peut être recontextualisée aussi précisément que les dédicaces de la caserne des vigiles d'Ostie. L'inscription devait probablement se situer dans un lieu de culte réservé aux hauts gradés des vigiles détachés à *Portus*³²⁰. La dédicace invoque quant à elle la *Fortuna Domestica*, dont on notera par ailleurs la présence dans l'*aedicula* des latrines de la caserne à Ostie³²¹. Là encore, ce sont les témoignages aux Sévères qui sont représentés dans l'état de préservation de la documentation : la dédicace est ainsi posée pour Septime-Sévère et Clodius Albinus, alors encore César.

Au total, la « loyauté » témoignée envers l'empereur de la part des vigiles semble se manifester au travers des dédicaces analysées, et ce, d'autant plus lorsqu'elles sont envisagées à la lumière des autres inscriptions retrouvées sur les bases posées dans l'*Augusteum*. La réalisation des dédicaces '*pro salute*' s'y présente dans cette optique comme une composante intégrante d'un programme de fidélité plus large rendu aux empereurs par les vigiles au sein même de la caserne : notons toutefois que ce sont là des témoignages pour ainsi dire réalisés « en interne », puisqu'*a priori* l'accès à la caserne leur était essentiellement réservé. À cet égard, il semble que la réalisation de la dédicace dans ce contexte donne le prétexte pour faire apparaître les différents titres revêtus par les

³¹⁶ SABLAYROLLES (1996), p. 595.

³¹⁷ AE 1968, 279. Cf. SABLAYROLLES (1996), p. 595.

³¹⁸ CEBEILLAC-GERVASONNI – ZEVI (1976), p. 635 ; CHRISTOL Michel, « Un fidèle de Caracalla : Q. Marcius Dioga », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 2, 1991, p. 187.

³¹⁹ VAN HAEPEREN (2020), p. 195.

³²⁰ FTD VI, « *Portus*. Lieu de culte (?) des vigiles (localisation incertaine) », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6873>

³²¹ CIL XIV, 4281 = AE 1912, 86.

cohortes et les hauts gradés, que ceux-ci prennent soin de faire apparaître, et qui revêt une importance toute particulière précisément au sein du cadre hiérarchique qui est le leur.

Conclusion

Ce parcours au travers des inscriptions à la lumière du rapport dédicants – dédicataires invite à dégager plusieurs constats. Premièrement, on a pu observer la variété des dédicants, du « simple particulier » – citoyen, de classe souvent « intermédiaire », affranchi, ou esclave –, aux agents de cultes, en passant par les militaires, pour lesquels la présence des vigiles est bien documentée. Quand bien même l'identité ou le statut des dédicants restent parfois difficiles à approcher, on a montré comment il est possible par le contexte plus large de proposer des hypothèses permettant d'inférer en filigrane la participation des acteurs à la réalisation d'une inscription et des célébrations qui s'y rapportent : le cas des acteurs du cultes de *Mater Magna* à Ostie en donne un exemple concret. Quant au dédicataire, il s'agit majoritairement soit de l'empereur lui-même et de sa *domus*, soit d'un particulier ou d'un groupe de particuliers ; marginalement, il peut s'agir d'un ensemble collectif ou d'une institution nommément mentionnée (entre autres le Sénat, l'ordre équestre).

La disparité observée dans le choix du dédicataire semble s'exprimer par les spécificités des sites étudiés. Ostie en cela fournit le plus grand nombre de dédicaces destinées à la *domus* impériale, plus ou moins visibilisée, conformément à sa proximité avec Rome, et son image de « vitrine portuaire »³²² de la capitale ; elle rejoint ainsi les tendances observées à Rome. Le *corpus* d'Aquilée est bien autre puisqu'il fait état d'inscriptions posées presque exclusivement pour le salut de proches, conformément à ce que l'on peut observer à l'échelle de l'ensemble de la *regio X Venetia et Histria*. À Pouzzoles, le cas est plus ambigu, puisque, comme à Ostie, ce sont essentiellement les empereurs qui sont les destinataires des hommages rendus à leur *salus*, mais ce, dans une proportion plus faible, en raison de la documentation tout simplement moins abondante qu'à Ostie.

Ces premières observations sur les dédicants et dédicataires ont permis à terme de réévaluer les rapports entre statut juridique, charges revêtues, et autonomie des individus. Le statut n'est en cela qu'une facette du dédicant, qui doit être confronté également dans son rapport avec les « autres », ce que permet justement d'appréhender – comme évoqué dans la partie introductive du chapitre – l'analyse de la dédicace '*pro salute*', en ce qu'elle témoigne d'un lien explicite – et conscientisé – entre un dédicant et un dédicataire. En se souciant de la *salus* de l'autre, le dédicant projette lui-même ce qu'on a qualifié d'un « souci de soi », dans la mesure où la réalisation de la dédicace passe également par la mise en œuvre de sa propre autoreprésentation dans le lien qu'elle entretient avec le dédicataire – qu'il soit membre de la famille, *patronus*, ou *princeps*, dans un environnement communautaire, alors essentiellement familial, militaire (le cas des vigiles est en cela exemplaire), voire collégial. De la même manière, le lien peut alors tantôt recouvrir une valeur affective, tantôt une valeur plutôt symbolique. C'est d'ailleurs comme telle que s'opère la nuance polysémique entre « souci de soi », entendu comme une préoccupation de l'intégrité physique et

³²² Cf. à cet égard le titre éloquent du catalogue d'exposition suivant : DESCOEUDRES Jean-Paul (éd.), *Ostia. Port et porte de la Rome antique*, Genève, Musée Rath, 2001.

morale de l'individu, et « souci de soi » comme préoccupation de l'image sous laquelle le dédicant se donne à voir par la réalisation de son inscription.

On a surtout à cet égard montré, dans la deuxième partie du chapitre, comment apparaît alors en filigrane l'opportunité pour des groupes *a priori* moins représentés, comme les esclaves ou certains affranchis, de témoigner de leur loyauté envers leurs *patroni*, tout en soulignant leur autonomie, qu'elle soit – surtout dans le cadre portuaire – commerciale, financière ou administrative.

La présence de la figure impériale dans la dédicace en vient aussi à faire office de marque d'autorité et de légitimité, surtout dans le cas où le (ou les) dédicant(s) désire(nt), semble-t-il, renforcer leur intégration sociale et culturelle : on pense en cela aux inscriptions des Tyriens de Pouzzoles, ou encore à la dédicace de Mindius Faustus. Cette présence impériale dans l'inscription semble aussi, dans certains cas, résulter d'une reconnaissance de l'action évergétique du *princeps*. Elle offre enfin, comme le cas des vigiles à Ostie et *Portus* le montre amplement, une mise en scène de la loyauté témoignée à l'égard du pouvoir central.

Autant de modalités différentes, qui *in fine*, donnent à voir la complexité et les différents enchevêtrements et superpositions à l'œuvre dans la réalisation de telles dédicaces.

B/ Les divinités invoquées : la dédicace ‘*pro salute*’ à l’aune des réseaux divins et de la topographie sacrée du site portuaire

Un élément constitutif des dédicaces n’a jusqu’à présent pas encore été abordé *in extenso*, bien qu’il ait été ponctuellement discuté : il s’agit de leur composante divine. Il s’agira dès lors d’envisager dans cette partie du travail dans quelle mesure l’on peut dégager des tendances dans le choix des divinités honorées au sein du *corpus*, compte tenu de l’utilisation de la formule ‘*pro salute*’. Il faut dès lors, semble-t-il, en marge d’une analyse comparative, surtout considérer les spécificités de chaque site au regard de leurs propres « panthéons » – ou configurations divines. Ce constat invite à proposer – après une première vue d’ensemble – une argumentation déployée sur plusieurs niveaux, qui veille à considérer le choix des divinités honorées au sein du « réseau divin »³²³ plus large de chaque site envisagé, voire à considérer comment ce même « réseau divin » peut s’exprimer topographiquement, surtout dans le cadre du site portuaire et de ses infrastructures. Ces volets permettront de dégager le sens qui sous-tend le choix opéré par les dédicants en matière de patronage divin, en tant qu’il illustre non plus une relation dédicant-dédicataire, mais une relation de type dédicant – divinité (voire dédicataire - divinité). À cet égard, l’on veillera à considérer tout particulièrement les épithètes comme un marqueur de cette « sémantique identitaire divine ».

Notons enfin que la question est abordée par le biais du « filtre » de la dédicace ‘*pro salute*’, et reste de ce fait nécessairement partielle : il ne s’agit donc pas de brosser méthodiquement l’état des divinités ou des sanctuaires de chaque site. Par approche comparative, il y a en revanche lieu de faire remarquer, dans la mesure du possible, quelles divinités semblent *a contrario* ne pas être invoquées, en ne perdant pas de vue l’état nécessairement fragmentaire du *corpus* qui peut ainsi masquer certaines réalités.

³²³ Cf. BERTHELET Yann et VAN HAEPEREN Françoise (éd.), *Dieux de Rome et du monde romain en réseaux*, Bordeaux, Ausonius, 2021.

I/ Panorama des divinités honorées : remarques générales

Que ressort-il du décompte synthétique des divinités honorées par le biais d'une dédicace 'pro salute' dans les sites considérés ?

Tableau 8. Décompte des divinités honorées dans le cadre de dédicaces 'pro salute'.

épicleses éventuelles		O	A	P	TOT.
<i>Mater Deum Magna</i>			2		8
	<i>Idea</i>	6			
Isis		1	2(1*)		5 (1*)
	<i>Pharia</i>	1			
	<i>Regina</i>		1		
Sérapis		2 (1*)		1	3 (1*)
<i>Deus Aeternus</i>			2		3
	<i>Exauditor</i>		1		
<i>Spes</i>	<i>Angusta</i>		3		3
Génie de la colonie		1		2	3
Génie des porteurs de sac de sels		1			1
<i>Sol Invictus</i> Mithra		1	2 (1*)		3(1*)
Jupiter <i>Optimus Maximus</i>			3		3
Jupiter <i>Heliopolitanus</i>		1			2
	<i>Angelus</i>	1			
Jupiter <i>Dolichenus</i>		1			1
<i>Silvanus</i>		1			2
	<i>Sanctus</i>	1			
Lares		1	1		2
<i>Fortuna</i>	<i>Domestica Sancta</i>	1			2
	<i>Taurianensis</i>	1			
Diane	<i>Silvestra Sancta</i>	1			2
	<i>Angusta</i>		1		
Hercule	<i>Sanctus</i>	1			1
<i>Liber Pater</i>	<i>Commodianus</i>	1			1
Esculape			1		1
Hygie			1		1
Junon			1		1
Minerve			1		1
Mars	<i>Victor</i>		1		1
Vénus	<i>Caelestis</i>			1	1
<i>Numen praestantissimus</i>			1		1

Légende : O : Ostie et *Portus* ; A : Aquilée ; P : Pouzzoles
(*) Attribution supposée

Parmi les divinités honorées, on retrouve la forte présence de divinités généralement dites « orientales » – ou plutôt, de divinités dont les cultes étaient qualifiés de *peregrina* par les Anciens eux-mêmes³²⁴, à savoir : *Mater Magna* (avec une plus forte prépondérance), Isis & Sérapis, Mithra ou encore Jupiter *Dolichenus* et Jupiter *Heliopolitanus*. Ces occurrences rejoignent partiellement le constat observé par R. Turcan en matière d'invocations divines dans le cadre de l'emploi de la formule : il fait en cela remarquer comment les divinités « orientales » semblent y occuper une place de choix³²⁵. Pourtant, au sein du *corpus*, les occurrences restent faibles dans certaines situations, et nécessitent, semble-t-il, une analyse au cas par cas. Comment ainsi expliquer la seule dédicace à Jupiter *Dolichenus* ? C'est un constat analogue qui invite à considérer de la même manière les dédicaces rendues à *Silvanus*, Diane, Hercule, *Liber Pater* ou encore aux Lares.

i/ Divinités et localismes

À cette prépondérance de « divinités orientales », il faut ajouter les particularismes locaux en matière de dévotion. On remarquera tout particulièrement que certaines divinités sont en effet honorées dans un contexte local très précis : *Spes Augusta*, bien qu'elle soit invoquée ailleurs en Italie et dans l'Empire, semble, comme on l'a vu, essentiellement convoquée en raison du lien qu'elle entretient avec le *Fons Timavi*. Il s'agit là d'une sorte de microcosme cultuel, à quelques pas d'Aquilée, vraisemblablement à mettre en regard avec le caractère salvateur des eaux thermales du Timave à cet endroit.

Plus éloquent peut-être est le cas de *Deus Aeternus*. Plusieurs inscriptions font mention de la divinité, dont la présence sur le territoire italien est essentiellement attestée à Aquilée³²⁶. Longtemps rapproché – vraisemblablement à tort – de Jupiter *Dolichenus* ou de Mithra, il apparaît plutôt comme une divinité locale, cantonnée à la région des Balkans et de ses environs³²⁷. Le nombre de dédicaces '*pro salute*' qui lui sont consacrées invite à y voir une proximité forte avec les dédicants, d'autant plus qu'il leur apparaît, selon leurs dires, en songe.

A1 = CIL V, 8208

Deo Aet(erno) / Exaudit(ori) / Antonius / Valens, /⁵ somnio / monitus, / pro sal(ute) sua / suorumq(ue) / omnium /¹⁰ et vicinia.

³²⁴ FESTUS, *De verb. sign.*, éd. LINDSAY Wallace, Teubner, 1997 [1913], p. 268 : « *peregrina sacra appellantur, quae aut evocatis dis in oppugnandis urbibus Romam sunt conata, aut quae ob quasdam religiones per pacem sunt petita* ».

³²⁵ TURCAN (1978), p. 1057 : « Dans ces dédicaces *pro salute*, les divinités orientales ou d'origine orientale comptent pour un nombre important : Isis, Sérapis, *Caelestis*, Elagabal, mais plus précisément Cybèle, Jupiter *Dolichenus* et Mithra ».

³²⁶ CIL V, 8208 [A1] ; CIL V, 769 [A2] ; ILS 4977 5A3]. En Italie, on note une seule autre inscription retrouvée à Vérone (AE 1996, 713). Une tablette de plomb, dont la provenance est inconnue, mentionne également la divinité (CIL IX, 1023).

³²⁷ BARTELS Jens et KOLB Anne, « Ein angeblicher Meilenstein in Novae (Moesia Inferior) und der Kult des *Deus Aeternus* », *Klio*, 93, 2011, p. 423 contra RENBERG Gil, « Commanded by the Gods ». *An Epigraphical Study of Dreams and Visions in Greek and Roman Religious Life*, Duke University [thèse de doctorat en Histoire], p. 627.

Faut-il dès lors mettre en relation la formule '*somnio monitu*'³²⁸ (averti en songe) avec l'usage de l'épiclèse '*Exauditor*' – secourable – que *Deus Aeternus* se voit attribué ? En tout cas, en le qualifiant de la sorte, Antonius Valens reconnaît son intervention salutaire, peut-être parce que la divinité semble interférer au demeurant sur le bon déroulement de la destinée, si l'on reconnaît que l'épithète *Aeternus* serait à rapprocher de l'Αἰών grec (au sens 'destinée', 'sort')³²⁹.

ii/ « *Les grands absents* » : quand les divinités poliades s'effacent au profit du Génie de la colonie

Un autre constat mérite d'être relevé : si certaines divinités sont vénérées localement, on remarquera à l'inverse qu'aucune divinité n'est *a priori* honorée à la fois dans les trois sites, à tout le moins dans l'état actuel du *corpus*. Convenons qu'il peut s'agir là du manque de documentation qui ne permet pas d'approcher de fait l'ensemble de la réalité ancienne. Il est tout à fait envisageable par exemple qu'une dédicace '*pro salute*' invoquant Isis puisse avoir été réalisée à Pouzzoles – on y reviendra. A-t-on affaire là aux aléas de la conservation des sources épigraphiques la mentionnant ?

Inversement, l'absence ou la relative sous-représentation d'un bon nombre de divinités dont on aurait *a priori* supposé l'intervention dans les dédicaces, semble manifeste. Ainsi Esculape et Hygie ne sont-ils invoqués qu'une seule fois, malgré leur statut de divinités garantes de la bonne santé³³⁰. Pourtant, le culte d'Esculape est particulièrement bien attesté à Aquilée³³¹. Font également défaut à cet égard des divinités comme *Bona Dea*, garante elle aussi de la *salus*, dont le culte, réservé aux femmes, est pourtant bien attesté dans le port de Rome, notamment aux côtés d'Esculape³³². Les divinités poliades des différents sites semblent elles aussi ne pas avoir été privilégiées : on pense à Vulcain dans le cadre d'Ostie, ou encore à *Belenus* à Aquilée³³³, qui, malgré son intervention symbolique durant le siège de Maximin tel qu'Hérodien le rapporte³³⁴, ne se voit pas honoré dans la dédicace consacrée pour la *salus* de Pupien et Balbin.

Ces divinités patronnes semblent donc avoir été délaissées, peut-être parce qu'en revanche le Génie de la colonie leur a été privilégié. À Ostie, Timotheus, vraisemblablement esclave public, consacre ainsi un autel au Génie de la colonie (*Genio coloniae Ostiensis*), pour le salut de la *domus augusta*³³⁵. De même, deux dédicaces sont consacrées au *Genio coloniae Puteolanorum*, ce qui laisse entrapercevoir une possible préférence de son invocation dans le cadre de dédicaces '*pro salute*'.

³²⁸ L'usage de la formule reste rare en Italie ; on peut noter à cet égard son emploi dans une inscription retrouvée à Tibur (*CIL* XIV, 3565a).

³²⁹ C'est une hypothèse, qui, dans l'état des connaissances actuelles, ne peut, selon BARTELS – KOLB (2011 : 418), être étayée outre mesure.

³³⁰ *CIL* V, 8207 [A15].

³³¹ MUSIAL Danuta, « Sur le culte d'Esculape à Rome et en Italie », *Dialogues d'histoire ancienne*, 16/1, 1990, p. 237. Plus spécifiquement sur le culte d'Esculape en Cisalpine, voir TIUSSI Cristiano, *Il culto di Esculapio nell'area nord-adriatica*, Rome, Quasar, 1999.

³³² VAN HAEPEREN (2020), p. 67.

³³³ Les dédicaces posées à la divinité y sont pourtant nombreuses : notons, entre autres : *CIL* V, 734 ; *CIL* V, 738 ; *CIL* V, 740 ; *CIL* V, 742 ; *CIL* V, 744 : *CIL* V, 751 (*cf.* relevé dans PASCAL (1964), pp. 127-128).

³³⁴ HDN., 8, 7.

³³⁵ *CIL* XIV, 9 [O13].

L'état réduit du corpus de Pouzzoles décourage pourtant toute généralisation exacerbée. Peut-être faut-il toutefois rajouter que le Génie à Pouzzoles semble quant à lui bien recouvrir une fonction importante : qualifié de *deo magno*³³⁶ – ou encore de *sanctissimus deus*³³⁷ –, il aurait pu, selon D. Steuernagel, être honoré en tant que divinité tutélaire de la colonie³³⁸.

CIL X, 1567 [P7]

Pro salute et victoria Augustorum deo magno / Genio coloniae Puteolanorum et patriae suae / Q(uintus) Aurelius Hermadion, sevir Augustalis et curator eorum / exstruxit et donum dat [[---]] / cum [---] TYCH [---].

En outre, en liant le Génie de la colonie à la figure impériale par le biais de l'invocation '*pro salute imperatoris*', on retrouve par excellence l'idée, souvent évoquée, que l'intégrité des individus et des communautés se trouve intrinsèquement liée à celle du *princeps*. Ceci est d'autant vrai que la dédicace fait état de la juxtaposition intéressante entre la *salus* de l'empereur et la *patria* d'origine du dédicant, Quintus Aurelius Hermadion. Notons enfin qu'à Pouzzoles, le Génie semble emprunter iconographiquement les traits du Génie de l'empereur³³⁹. La proximité s'exprime également topographiquement puisque le temple du Génie se situe non loin du *forum* et de ses structures abritant le culte impérial³⁴⁰. Le Génie de la colonie semble en cela davantage faire office d'intermédiaire privilégié pour assurer la protection de la communauté en question dans son rapport à la figure impériale.

³³⁶ CIL X, 1567.

³³⁷ CIL X, 1563.

³³⁸ STEUERNAGEL (2004), pp. 172-173.

³³⁹ Staatliche Museen, Inv. SK 157 R.

³⁴⁰ STEUERNAGEL (2004), p. 173.

II/ Les *sacra peregrina* dans le cadre portuaire : le cas d'Isis & Sérapis et *Mater Magna*

Si le Génie de la colonie semble donc bien être préféré aux divinités poliades, comment en revanche expliquer la « configuration orientale » des réseaux divins que l'on a fait préalablement remarquer ?

i/ En préalable : les « cultes orientaux » ou les biais d'une conception historiographique dépassée

Peut-être n'est-il pas inutile de revenir en amont sur cette notion de « religion orientale », chargée dans l'historiographie, et qui, à juste titre, mérite d'être nuancée. Parler de « cultes orientaux » – entendus comme ensembles homogènes –, en désingularise l'identité puisque ceux-ci doivent avant tout être compris selon leurs modes de fonctionnement propres. Ces cultes bénéficient en cela d'acteurs de cultes forts différents, de même que leur introduction dans le panthéon romain suit une chronologie différenciée. On réduit par ailleurs le culte oriental à sa seule dimension mystérieuse, qui, bien que caractéristique, n'en constitue pourtant pas la seule composante³⁴¹. L'introduction des *sacra peregrina* à Rome relève en fait, plus que de la simple assimilation, d'une adaptation de l'identité de la divinité et des rites qui lui sont associés, adaptation qui s'inscrit traditionnellement dans le mode de fonctionnement de la religion des Romains (et plus largement des polythéismes antiques)³⁴². Ainsi l'introduction d'une divinité extérieure répond-t-elle aussi souvent à une nécessité précise : on pense notamment au cas d'Esculape, déjà évoqué. De la sorte, il n'est pas exclu qu'un culte oriental puisse faire l'objet d'un culte célébré à titre public : autrement dit, *sacra peregrina* et *sacra publica* ne sont pas incompatibles, comme le montre bien le culte rendu à *Mater Magna*. Les modalités du culte « extérieur » en sont romanisées, si bien qu'il peut en devenir « formellement méconnaissable »³⁴³ par rapport à un culte dit « traditionnel ». Le caractère *a priori* oriental du culte, s'il est maintenu, est lui aussi formalisé selon le rapport propre que les Romains entretiennent avec le culte de la divinité, indépendamment donc du culte tel qu'il est rendu dans sa contrée d'origine. Denys d'Halicarnasse observait déjà à juste titre que l'introduction d'un culte étranger chez les Romains se faisait toutefois selon leurs propres rites³⁴⁴. L'« orientalisme »³⁴⁵ de ces cultes n'en est que la vision conditionnée – et en cela déformée – par le regard romain. Ainsi les « fêtes phrygiennes » de Mars rendues à *Mater Magna* relèvent-elles « d'un

³⁴¹ Ainsi C. Bonnet interroge-t-elle la pertinence de l'utilisation de l'équation religions « orientales » = religions « à mystères » (BONNET Corinne, « Repenser les religions orientales : un chantier interdisciplinaire et international », dans BONNET Corinne, RÜPKE Jörg et SCARPI Paolo (éd.), *Religions orientales – culti misterici*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2006, p. 9).

³⁴² SCHEID (2017), pp. 42-43.

³⁴³ BELAYCHE Nicole, « *Deae Suriae sacrum*. La romanité des cultes orientaux », *Revue historique*, 302/3, 2000, p. 589.

³⁴⁴ DH., *Ant. Rom.*, 2, 19, 4. Voir aussi CIC., *Balb.* 55 : les prêtresses de Cérès, originaires de Grande Grèce reçoivent la citoyenneté romaine, en vue de rendre un culte selon des codes étrangers (*peregrina*), mais dans l'esprit civique propre aux Romains.

³⁴⁵ Cf. les considérations d'un Orient conditionné et fantasmé par le regard occidental chez SAÏD Edward, *Orientalism*, New York, Pantheon Books, 1978.

mode phrygien – une sorte de *Phryge ritu*, qui, pas plus que le *Graecus ritus*, ne trouve d'équivalence dans la contrée à laquelle renvoie l'adjectif »³⁴⁶. La divinité doit en cela surtout être approchée dans la reconstitution de son identité telle qu'elle est éventuellement réagencée dans le « contexte romain », contexte qui du reste est rarement uniforme puisque les spécificités locales ne doivent pas non plus être oblitérées.

Par ailleurs, l'invocation de ces divinités dans l'attente d'une action « salutare » a longtemps conduit les chercheurs à penser que le caractère mystérieux de leurs cultes visait précisément l'accès à un salut en l'au-delà, dans le sens que lui confère la tradition chrétienne. Dans son ouvrage qui fit date, W. Burkert nuance ce propos largement véhiculé par l'historiographie cumontienne, en rappelant que ces cultes doivent davantage être rapprochés de cultes traditionnels que du christianisme. Il s'agit plutôt là d'une forme *expérimentale* de la religion, non exclusive, mais intégrée au tissu culturel d'une cité ; la recherche de la *salus* s'accomplit au surplus par le biais de vœux dont l'enjeu était, comme le rappelle J. Scheid, essentiellement « matériel »³⁴⁷. À titre d'exemple, comme l'a montré I. Campos, les dédicaces '*pro salute*' dédiées à Mithra répondent bien plus aux « préoccupations » de la vie quotidienne rencontrées par les dédicants qu'à des soucis « eschatologiques »³⁴⁸.

ii/ Des divinités pourvoyeuses de salus en contexte portuaire : divinités en réseaux

Ces constats étant posés, il reste que ce sont bien des divinités « pérégrines » qui sont largement attestées au sein du *corpus*, comme *Mater Magna*, Isis et Sérapis, ou encore Mithra. Si elles ne sont pas, comme on l'a vu, garantes d'un salut en l'au-delà, leur invocation semble être préférée à d'autres divinités pourtant largement attestées au sein du *corpus*. Comment l'expliquer ?

■ Des divinités garantes de la navigation : le « réseau Isis-Sérapis »

L'environnement portuaire des différents sites invite sans surprise à premièrement approcher le rôle des divinités au regard du contexte de la navigation et du commerce maritime.

À cet égard, Isis, souvent accompagnée de son parèdre Sérapis, s'illustre comme divinité dont le champ d'action en la matière semble particulièrement reconnu. Le monnayage alexandrin traduit déjà iconographiquement cette fonction : la divinité y apparaît tantôt en Isis « à la voile », ou en Isis « au gouvernail ». À Ostie, il semble qu'on célébrait à cet égard le 5 mars la fête du *Navigium Isidis*, marquant la réouverture des routes maritimes au printemps³⁴⁹. Cette Isis « alexandrine »

³⁴⁶ VAN HAEPEREN (2019), p. 97.

³⁴⁷ SCHEID (2017), pp. 187-188.

³⁴⁸ CAMPOS (2015), pp. 685-686.

³⁴⁹ Sur le *Navigium Isidis* : CHEVALLIER (1986), p. 240 ; BRICAULT Laurent, *Isis, dame des flots*, Liège, CIPL, 2006, pp. 134-150). Par ailleurs, une peinture d'Ostie, probablement retrouvée dans un hypogée, pourrait quant à elle faire référence à la cérémonie. D'autres chercheurs pensent plutôt à rapprocher la scène dépeinte aux régates des *Neptunalia* de juillet. (*Ibid.*, p. 141). Aussi a-t-on retrouvé à Ostie (comme à Pouzzoles d'ailleurs) des lampes en argiles naviformes présentant l'effigie d'Isis et Sérapis. (STEUERNAGEL Dirk, « Hafenstädte-

semble en tout cas avoir trouvé siège dans le port d'Ostie : un temple, à la localisation incertaine, lui était dédié ; par ailleurs, une autre structure (baptisée l'*Iseum* de *Portus*), peut-être avoisinante au temple, semble avoir été destinée au culte que lui rendait indépendamment un collège³⁵⁰. Son implication dans les affaires maritimes y est en outre autant perceptible textuellement qu'iconographiquement : d'une part, une dédicace invoque la déesse, désignée par l'épithète Φαρία ; d'autre part, une statue à son effigie³⁵¹ a été retrouvée dans l'*Iseum*.

O39 = IG XIV, 1005

Εἰσιδι Φαρία / Εἴσιν τὴν / ἐν Μενούθι / ὑπὲρ σωτηρίας /⁵ τοῦ κυρίου ἡμῶν / Αὐτοκράτορος /
Ἀντωνείνου /-----.

À Isis *Pharia* [un tel] a consacré (cette statue) d'Isis de Ménouthis pour le salut de notre souverain l'empereur Antonin ». (trad. BRICAULT, *RICIS*)

La présence de cette Isis *Pharia* semble en tout cas ne pas surprendre au vu de l'importante communauté alexandrine qui habitait ou fréquentait régulièrement *Portus*. L'adjectif *Pharia*, par rapprochement avec *Pharos*, semble en effet témoigner de la proximité directe avec l'Égypte et Alexandrie : chez les poètes comme Ovide ou Stace, *Pharos* désigne, par métonymie, l'un et l'autre ; par la proximité graphique entre φᾶρος, (la voile) et Φάρος (le phare), un glissement de sens semble pouvoir opérer, puisque, de cette manière, l'Isis « à la voile » est rapprochée de son identité alexandrine³⁵². On notera par ailleurs que le port d'Ostie fut lui-même doté d'un phare, peut-être même inspiré du modèle d'Alexandrie³⁵³ : l'épithète *Pharia* pourrait en cela souligner le *continuum* entre Alexandrie et *Portus*, et il y a tout lieu de penser que cette Isis était invoquée précisément dans l'optique de garantir l'acheminement en blé provenant d'Égypte à Rome, d'autant plus que le phare évite « de grands périls aux marins »³⁵⁴.

Le patronage divin d'Isis, bénéfique à la navigation, semble s'inscrire en réseau avec son parèdre et s'exprimer en outre topographiquement, puisque Sérapis est également largement honoré à *Portus* : un temple lui était consacré, fréquenté par tout un personnel cultuel, qu'on a déjà eu l'occasion d'évoquer précédemment³⁵⁵. Il est difficile d'envisager la configuration précise des liens topographiques qui unissaient les sanctuaires des divinités concernées, faute de précisions archéologiques : on en est en effet réduit à des suppositions. À titre hypothétique, le temple aurait

Knotenpunkte religiöser Mobilität », *Mediterranea*, 4, 2007, trad. fr. Anne-Laure VIGNAUX, « Les villes portuaires : des nœuds de communication et de la mobilité religieuse ? », *Trivium*, 4, 2009, [en ligne] <https://journals.openedition.org/trivium/pdf/3403>); CHEVALLIER (1986), p. 242.

³⁵⁰ Cf. FTD VI, « *Portus*. Lieu de culte dédié à Isis (complexe GICOM/SAROM) », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6826?lang=fr> ; « *Portus*. Temple d'Isis (localisation incertaine) », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6910?lang=fr>.

³⁵¹ Il pourrait en effet s'agir, selon STEUERNAGEL, d'une représentation iconographique de l'Isis *Pharia*. (STEUERNAGEL (2007), en ligne <https://journals.openedition.org/trivium/3403>).

³⁵² Cf. développement de la question dans BRICAULT (2006), pp. 106-110.

³⁵³ Cf. PICARD Charles, « Sur quelques représentations nouvelles du phare d'Alexandrie et sur l'origine alexandrine des paysages portuaires », *Bulletin de correspondance hellénique*, 76, 1952, pp. 61-95.

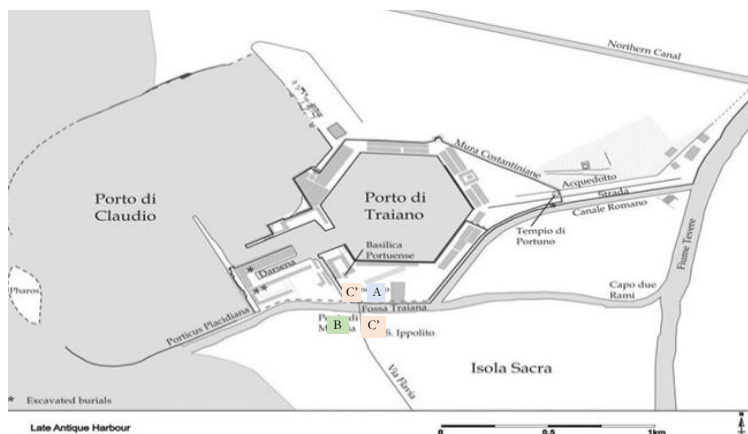
³⁵⁴ BRICAULT (2006), p. 110 ; p. 151.

³⁵⁵ IG XIV, 917 [O34] ; IG IXV, 922 [O35] ; IG XIV, 918 [O36] ; IG XIV, 923 [O37] ; IG XIV, 914 [O38].

pu être situé au sud-ouest du bassin de Trajan, non loin de la *fossa Traiana* : la majorité des inscriptions se rapportant au culte de Sérapis, pour lesquelles les informations de découverte sont suffisamment précises, ont effectivement été retrouvées dans cette zone.

Fig. 8. *Portus* : emplacements possibles des sanctuaires autour de la *Fossa Traiana*.

d'après KEAY Simon (e.a), *An Archeological Survey of the Port of Imperial Rome*, Londres, 2005.



Légende : **A** : Possible localisation du temple de Sérapis (dans les environs de l'*Episcopio*) ; **B** : Lieu de culte d'Isis (dit *Iseum* de *Portus*) ; **C/C'** : possibles localisations du temple d'Isis de *Portus* (au nord ou au sud de la *fossa Traiana*).

Un temple non identifié, situé précisément dans cette zone, à proximité de l'*Episcopio*, pourrait peut-être correspondre au temple du parèdre d'Isis³⁵⁶. Si cette attribution est correcte, le temple aurait été situé à proximité de l'*Iseum*, localisé quant à lui de l'autre côté de la *fossa Traiana*, sur l'*Isola Sacra* (cf. *infra*, fig. 9). De la même manière, le temple d'Isis devait se trouver à proximité des deux complexes (*Iseum* et Temple de Sérapis) : le poids de l'architrave du temple, retrouvée dans le canal, ne permet pas de supposer qu'elle puisse avoir été déplacée sur une longue distance³⁵⁷. Deux solutions quant à sa localisation semblent alors vraisemblables : soit le temple se situait à directe proximité de l'*Iseum*, au sud du canal ; soit au nord, où il se serait dès lors trouvé, si l'attribution est correcte, non loin du temple de Sérapis³⁵⁸. Quoiqu'il en soit, il semble y avoir eu proximité – directe ou relative – entre l'ensemble de ces complexes culturels, agencés non loin du canal, et du reste à proximité de la côte antique.

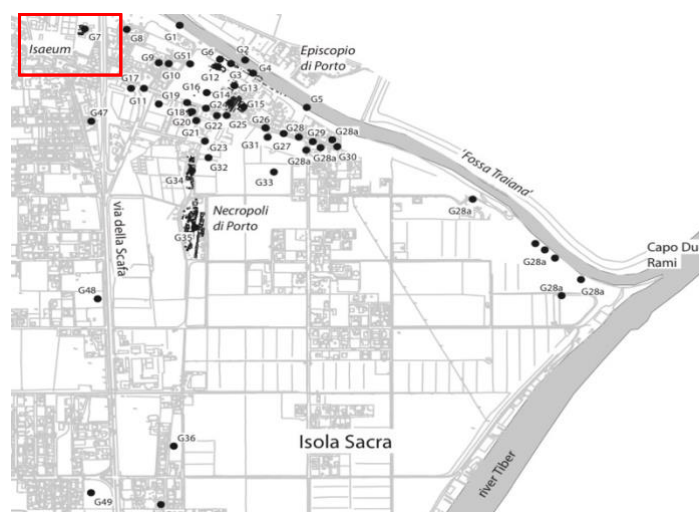
³⁵⁶ FTD VI, « *Portus*. Temple de Sérapis (localisation incertaine) », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6925?lang=fr>.

³⁵⁷ CHASTAGNOL André, « La restauration du temple d'Isis au « *Portus Romae* » sous le règne de Gratien », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* 1967, 1969, p. 48.

³⁵⁸ FTD VI, « *Portus*. Lieu de culte dédié à Isis (complexe GICOM/SAROM) », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6826?lang=fr>.

Fig. 9. Emplacement de l'*Iseum* sur le plan archéologique de l'*Isola Sacra* d'Ostie-Portus.

(d'après KEAY (e.a.), *The Isola Sacra Survey. Ostia, Portus and the Port System of Imperial Rome*, Cambridge, McDonald Institute for Archaeological Research, 2020, p. 21.



Si ce « réseau » entre Isis et Sérapis est bien documenté à *Portus*, et ce, dans une certaine mesure topographiquement, la proximité de leurs prérogatives divines en matière de ravitaillement annonaire est également attestée dans une inscription retrouvée à Ostie. Caius Pomponius Turpillanus, procurateur *ad Oleum* des entrepôts de Galba leur consacre en effet un autel pour le salut de l'empereur Marc Aurèle et des membres de sa *domus* :

[O24] = CIL XIV, 20

*Pro salute et / reditu Imp(eratoris) Anto= / nini Aug(usti), Faustinae / Aug(ustae) liberorumque*³⁵⁹
*eorum aram sanctae/Isdi, numini Sarapis./sancto Silvano, Larib(us)/ C(aius) Pomponius / Turpilianus, /*³⁶⁰
proc(urator) ad oleum in Galbae, / Ostiae portus utriusque d(onum) d(edit).

Il apparaît dès lors guère surprenant que Turpilianus – responsable de l'acheminement de l'huile vraisemblablement destinée aux distributions évergétiques³⁵⁹ – convoque des divinités perçues à même de garantir au mieux l'acheminement sans encombre de la marchandise première sur laquelle repose son activité. Plus encore, l'acheminement de la marchandise ne semble pas constituer sa seule préoccupation : en invoquant par ailleurs la bonne *salus* de Marc Aurèle, Faustine et leurs enfants, il y a lieu de croire que les divinités achemineront également à bon port l'empereur et sa famille³⁶⁰. Plus encore, le transport des denrées ne serait-il pas intrinsèquement lié à, – voire conditionné par – l'intégrité même de la *domus* impériale. L'épithète 'Φαρία' attribuée à Faustine

³⁵⁹ Sur les fonctions de Turpilianus, cf. CHRISTOL, « L'huile du prince : évergétisme impérial et administration annonaire au IIe siècle après J.-C. », dans GARRIDO-HORY Marguerite et GONZALES Antonio (éd.), *Histoire, espaces et marges de l'Antiquité : hommages à Monique Clavel-Lévêque*, t.1, Besançon, Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 2003, pp. 223-224.

³⁶⁰ L'inscription semble en effet être posée en 175 pCn, date à laquelle, comme on l'a vu plus haut dans l'étude, Marc-Aurèle et Commode reviennent d'un séjour en Orient (*Hist. Aug., Comm.*, 2, 3).

dans une inscription alexandrine laisse en tout cas penser qu'elle eut elle-même, à l'instar d'Isis, fait figure de protectrice du commerce maritime³⁶¹.

On remarque ici qu'Isis et Sérapis ne sont pas honorés seuls : sont ainsi mentionnés *Sanctus Silvanus*, de même que les Lares. Cette association n'est quant à elle pas sans rappeler la décoration du *sacellum* de *Silvanus* à Ostie, faisant office de laraire privé du *Caseggiato dei Molini*, identifié comme une boulangerie³⁶². Le décor mural, qui a vraisemblablement subi une évolution dans le temps (plusieurs couches différentes sont observables) semble en effet dépeindre – aux côtés de plusieurs figures divines comme Harpocrate, *Fortuna*, ou les Dioscures – Isis, *Silvanus*, et peut-être même Sérapis³⁶³. La présence des divinités annonaires dans ce contexte ne surprend guère, puisque le fonctionnement même de la boulangerie dépend de la matière première en blé dont elle a besoin. Un *graffito* attestant du passage de deux individus dans le lieu, est réalisé le 25 avril 215 pCn³⁶⁴, soit lors du jour du *Sacrum Phariae* et des *Serapia*, date à laquelle l'on célébrait en Égypte une fête des moissons, et qui semble dans ce contexte aussi lié au ravitaillement annonaire³⁶⁵.

Qu'en est-il du rapprochement entre Isis et Sérapis dans les autres sites ? Les inscriptions du *corpus* de Pouzzoles se réfèrent de prime abord exclusivement à Sérapis. Des indices pourraient toutefois également conforter l'hypothèse d'une proximité topographique entre les sanctuaires d'Isis et de Sérapis dans la colonie, bien que les attestations archéologiques restent maigres. Le temple de Sérapis – longtemps confondu à tort avec le *macellum* de la colonie³⁶⁶ – s'il n'est pas attesté archéologiquement avec certitude, reste toutefois bien connu par l'épigraphie : déjà au II^e s. aCn, la fameuse *lex parieti faciundo* de Pouzzoles mentionne l'octroi d'un contrat pour la construction³⁶⁷ d'un mur devant un *aedes Serapidi*, au-delà de la « route »³⁶⁸. On peut alors supposer que le temple en question fut situé non loin du littoral³⁶⁹ : D. Steuernagel propose ainsi de localiser le lieu de culte dans la zone de l'*emporium*³⁷⁰. Une représentation de la ville de Pouzzoles sur une flasque en verre de la période tardo-antique laisse quant à elle entrapercevoir les constructions et infrastructures de la cité sur les quais et la jetée³⁷¹ ; le terme '*Isi(um)*' peut être lu au-dessus de la représentation d'une arche délimitant l'accès à la jetée : D. Steuernagel pense y voir une possible indication de la localisation du temple, qui, situé de la sorte, ne se serait dès lors trouvé guère loin du temple de

³⁶¹ BRICAULT Laurent, « Un phare, une flotte, Isis, Faustine et l'annone », *Chronique d'Égypte*, 75, 2000, p. 147.

³⁶² Cf. sur le *sacellum* : BAKKER Jan Theo, *Living and Working with the Gods. Studies of Evidence for Private Religion and Its Material Environment in the City of Ostia (100-500 AD)*, Amsterdam, Brill, 1994, pp. 134-166.

³⁶³ STEUERNAGEL (2004), p. 186 ; sur la présence éventuelle de Sérapis : BRICAULT (2006), pp. 150-151.

³⁶⁴ *RICIS* 501/221 ; cf. commentaire de BAKKER (1994), p. 166.

³⁶⁵ BRICAULT (2006), p. 151.

³⁶⁶ DE RUYT Claire, « L'importance de Pouzzoles pour l'étude du *macellum* romain », *Puteoli. Studi di storia antica*, 1, 1977, p. 128.

³⁶⁷ Une inscription du *corpus*, déjà évoquée, fait part quant à elle de la restauration de l'*aedes* entreprise par les évergètes locaux Sextus Pompeius Primitivus et Marcus Virius Fructus. (*CIL* X, 1594 [P6]).

³⁶⁸ *CIL* X, 1781.

³⁶⁹ DEMNA (2007), p. 156 ; CAMODECA (2018), p. 226.

³⁷⁰ STEUERNAGEL (2004), p. 40.

³⁷¹ Pour la description, cf. PAINTER Kenneth, « Roman Flasks with Scenes of Baiae and Puteoli », *Journal of Glass Studies*, 17, 1975, p. 58. La flasque est aujourd'hui conservée à Prague, au Musée National.

Sérapis³⁷². Il reste à savoir dans quelle mesure cette représentation iconographique se veut fidèle à la réalité ancienne.

Des découvertes archéologiques ont en outre mis au jour en 1965 une statue de marbre foncé, dont il y a lieu de croire qu'elle représente la déesse Isis ; l'iconographie, rappelant la statue de l'*Iseum* de *Portus*³⁷³, conforte cette interprétation. À dater du II^e s. pCn, la statue aurait très bien pu appartenir à l'*Iseum* de Pouzzoles³⁷⁴, là où la patronne divine des lieux aurait alors – au regard de ces éléments convergents – également été invoquée comme garante de l'approvisionnement annonaire. En effet, la construction du bassin portuaire à Ostie n'est pas synonyme d'une interruption brutale de l'activité annonaire de Pouzzoles³⁷⁵.

Au terme de ces premiers constats nourris par une documentation variée, la fonction salubre de ces divinités en tant que garantes de la bonne navigation apparaît comme suffisamment probante. Comment expliquer tout de même que ces divinités aient été privilégiées par les dédicants qui les ont invoqués en posant une inscription '*pro salute*', là où l'on sait que d'autres divinités – parmi lesquelles les Dioscures – remplissaient, du moins à Ostie, une fonction similaire de protecteurs de la navigation³⁷⁶ ? Les modalités du culte et l'ancrage topographique peuvent, pense-t-on, en partie fournir une explication partielle. À *Portus* particulièrement, Isis et Sérapis sont invoqués précisément dans le contexte portuaire où leur protection est, semble-t-il, au mieux reconnue. Les modalités alexandrines du culte – déployées dans toute leur envergure (éléments iconographiques, séquences onomastiques divines, acteurs et langue du culte) – semblent en renforcer leur champ d'action divine. Les dédicaces '*pro salute*' rendues à l'empereur dans ce contexte en sont aussi d'autant plus porteuses de sens que *Portus* est avant tout le *Portus Augusti*, entendu de la sorte symboliquement comme la propriété de l'empereur³⁷⁷. Ainsi le culte de Sérapis à *Portus* était-il assez différent du culte observé dans le temple de Sérapis d'Ostie à la même période ; la modalité alexandrine du culte n'a donc pas franchi outre mesure les limites mêmes du port de Trajan.

▪ Divinités « de proximité » : le réseau « *Isis - Mater Magna* » au *Monastero* d'Aquilée

Il est aussi vraisemblable, malgré leur indéniable « patronage des flots », que ces divinités incarnent une « identité salubre » plus large : le cas d'Isis, dans son rapport à *Mater Magna*, servira en cela de point de départ de cette interrogation.

La configuration topographique de leurs sanctuaires à Aquilée donne notamment à voir la proximité entre les deux déesses. Présentons brièvement le dossier : il y a débat quant à la

³⁷² STEUERNAGEL (2004), p. 40.

³⁷³ STEUERNAGEL (2007), [en ligne], <https://journals.openedition.org/trivium/pdf/3403>.

³⁷⁴ BRICAULT (2006), p. 95.

³⁷⁵ Cf. D'ARMS (1974).

³⁷⁶ AMM. MARC. 19, 10, 4 rapporte un sacrifice offert aux Dioscures à Ostie au moment où Rome risque une pénurie en raison des difficultés de l'approvisionnement lié aux aléas de la navigation ; il semble que les Dioscures aient à cet effet aussi fait l'objet d'une célébration annuelle le 27 janvier (VAN HAEPEREN (2020), p. 57).

³⁷⁷ PURCELL Nicholas, « Reading Roman Port Societies », dans ARNAUD Pascal et KEAY Simon (éd.), *Roman Port Societies. The Evidence of Inscriptions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020, pp. 433-434.

localisation du sanctuaire de *Mater Magna*, puisqu'il n'est malheureusement pas attesté archéologiquement. Toutefois, l'ampleur des découvertes épigraphiques – lorsqu'elles sont de surcroît concentrées au même endroit – invite à formuler deux propositions. Ainsi se dessinent en particulier deux espaces³⁷⁸ susceptibles d'avoir accueilli un sanctuaire de la Mère des Dieux : il s'agit d'une part de la zone du *Battistero* paléochrétien, au sud du *forum*, et d'autre part de la zone du *Monastero*³⁷⁹, au nord de la ville, le long du fleuve Natissa. Manifestement, la première hypothèse doit être écartée, puisque la majorité des inscriptions du *Battistero*, zone qui était du reste essentiellement résidentielle, semblent avoir été remployées ; selon C. Zaccaria, leur présence à cet endroit doit certainement être rapprochée de la réutilisation du matériel sacré du temple pour la construction du bâtiment paléochrétien³⁸⁰. L'argument en faveur d'une localisation dans la zone du *Monastero* semble donc, dans l'état actuel de nos connaissances, le plus viable³⁸¹.

Fig. 10. Topographie sacrée du *Monastero* d'Aquilée.



Légende : **A** : temple de *Mater Magna* (*Monastero*) ; **A'** : autre possible localisation du temple de *Mater Magna* (*Battistero*) ; **B** : temple d'Isis (d'après STEUERNAGEL (2004), p. 132 ; *Abb.* 20, n°10) *contra* **B'** (d'après FONTANA (2004), p. 415 ; **C** : *mithraeum* (?) (d'après STEUERNAGEL (2004), p. 137 ; *Abb.* 20, n°23).

Quelques repères : n°6 : *forum* ; n°7 : *comitium* supposé ; n°8 : *macellum* supposé ; n°9 port fluvial ; n°13 : basilique civile ; n°14 : théâtre ; n°15 : amphithéâtre ; n°19 : cirque ; n°20 : grands thermes ; n°22 : *horrea*.

³⁷⁸ On note un troisième emplacement possible à Beligna, au sud d'Aquilée, ce qui reste toutefois moins probable (FONTANA, « Isis and *Mater Magna* in Aquileia », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 95, 1, 2017, p. 133).

³⁷⁹ Ainsi dénommée en raison de la présence d'un ancien cloître bénédictin, à l'endroit même où est aujourd'hui installé le Musée paléochrétien d'Aquilée.

³⁸⁰ ZACCARIA (2008), pp. 756-757 ; FONTANA (2017), p. 133.

³⁸¹ C'est la proposition que STEUERNAGEL (2004 : 123-124) a choisi de suivre.

Si l'on en vient à accepter cette proposition, le temple de *Mater Magna* s'insérerait ainsi dans ce qu'on a appelé le « *foreign quarter* » de la cité, là où les *sacra peregrina* semblent s'être particulièrement installés³⁸². En effet se trouvait dans cette zone le temple d'Isis, non loin des infrastructures du port fluvial³⁸³. Il dut y avoir, si l'on s'en tient à cette hypothèse, un vis-à-vis entre les deux temples, qui devaient monumentalement se faire face dans le paysage, séparés seulement par le cours étroit du Natissa à cet endroit. Cette configuration évoque, à cet égard, le cas des sanctuaires communs aux deux divinités, au sein desquels chacune d'entre elles bénéficiait d'un temple propre, comme à Mayence³⁸⁴. Notons aussi qu'un possible *mithraeum* devait également « figurer » dans le quartier fluvial, sur la rive orientale du fleuve³⁸⁵. Un relief important dépeignant une tauroctonie a été retrouvé dans cette zone ; peut-être même l'inscription de Velox réalisée pour le salut de son patron fait-elle alors explicitement référence à la construction du lieu de culte (*'speleum cum omni apparatu fecit*)³⁸⁶, puisqu'elle a été retrouvée aussi dans les environs³⁸⁷.

Comment expliquer cette configuration topographique, en modérant l'hypothèse d'un simple regroupement des divinités orientales entre elles ? C'est que les cultes d'Isis et de *Mater Magna* semblent en fait avoir été rapprochés « d'en haut ». L'idéologie flavienne a surtout contribué à associer Isis et *Mater Magna*, dont le double patronage se porte ainsi garant de la stabilité et de la légitimité du pouvoir impérial. En se réclamant en outre du culte de *Mater Magna*, Vespasien en particulier se rattache par ailleurs à Auguste, et après lui, Claude, qui avait donné une nouvelle visibilité au culte ; en cela il y avait plus la volonté de s'inscrire dans les pas de ces empereurs que de ses prédécesseurs directs, Néron ou Vitellius. On ne sera dès lors pas étonné de constater que c'est bien sous Vespasien qu'est (ré)aménagé le sanctuaire de Mayence évoqué plus haut, précisément là où les partisans de Vespasien et Vitellius s'étaient virulemment affrontés³⁸⁸. L'organisation interne des cultes au regard des acteurs qui les administraient révèle aussi cette proximité : à Ostie, une inscription funéraire mentionne un certain Lucius Fyrmus, officiant à la fois en tant que *sacerdos* d' *Isis Ost(i)ens(is) et Mater deum Magna Tra(n)stib(erina)*³⁸⁹. Il semble que le prêtre en question officia dans le lieu de culte de la *Mater Magna* à Ostie, situé proche des rives du Tibre (un lieu de culte plus ancien, indépendant du *Campus* de la *Porta Laurentina*).

³⁸² PASCAL (1964), p. 44 ; STEUERNAGEL (2004), p. 132 ; FONTANA (2017), p. 134.

³⁸³ FONTANA (2017), p. 137 (avec bibliographie antérieure sur le sujet) ; il y a toutefois quelques doutes sur l'emplacement précis : FONTANA (2004 : 415) suggère une proximité directe avec le port fluvial, là où STEUERNAGEL (2004 : 132) place le lieu de culte un peu plus au nord (cf. plan).

³⁸⁴ BRICAULT (2010), p. 267. D'autres cas similaires sont observables (i) en Germanie : une inscription d'*Aquae Granni* mentionne également la construction (ou réfection) d'un « *aedes Matri d[eu]m et Isidi* » (*AE* 2006, 864) et en (ii) Italie à *Herculanum*, où les cultes isiaques et métroaques semblent se confondre au sein de la « *Palaestra* » (cf. GASPARINI Valentino, « La Palaestra d'*Herculanum* : un sanctuaire d'Isis et de la *Mater Deum* », *Pallas*, 84, 2010, pp. 229-264).

³⁸⁵ STEUERNAGEL (2004), p. 137, d'après MAIONICA Heinrich, *Fundkarte von Aquileia*, 1893.

³⁸⁶ *CIL* V, 810 [A22].

³⁸⁷ STEUERNAGEL (2004), pp. 137-138.

³⁸⁸ BRICAULT (2010), pp. 276.

³⁸⁹ *CIL* XIV, 429. D'autres mentions de double-prêtrises : à *Aquae Granni* (Aix-la-Chapelle) : *AE* 2006, 864 ; à *Falerii Novi* : *CIL* XI, 3123.

Au-delà de la concentration de leur culte dans un seul et même « quartier », ou encore du rapprochement idéologique opéré par les Flaviens, comment s'exprime concrètement la proximité identitaire entre les déesses au travers des dédicaces votives d'Aquilée ? Les deux déesses semblent pour le moins se présenter comme garantes d'une *salus* personnelle : ainsi un aperçu des dédicaces posées pour les deux déesses au *Monastero* d'Aquilée fournit quelques éléments éclairants.

Tableau 9. Dédicaces à Isis et *Mater Magna* au *Monastero*.

	Isis		<i>Mater Magna</i>	
Dédicaces 'pro salute' du <i>Monastero</i>	[A7] CIL V, 8229	<i>Isidi Reginae</i> / <i>sacr(um)</i> / <i>T(itus) Fab(ius) Pulcher</i> / <i>pro salute sua</i> / <i>et Romaniae</i> / [---] <i>coni=</i> / [ugis ---].	[A5] <i>Inscr.Aq.</i> , 290.	<i>Ex imper[io]</i> / <i>antistitu[m]</i> / <i>M(atri) D(eum) [M(agnae)]</i> / <i>pro [salute sua et]</i> / ⁵ <i>Q[---]</i> /-----
Au regard de quelques autres dédicaces posées au <i>Monastero</i>	<i>AE</i> 1934, 234	[<i>Isidi</i>] / <i>Regina(ae)</i> / <i>ex visu</i> / <i>T(itus) Flavius Castus</i>	<i>Inscr.Aq.</i> , 287.	[<i>Mat</i>]ri <i>Mag[nae]</i> / [<i>Ob</i>]seq(uenti) ex / <i>visu sacrum</i> / [---]ssius ((<i>mulieris</i>)) <i>libertus</i> / [---]s IIIIIvir
	<i>Inscr.Aq.</i> 222	<i>Isidi sacrum</i> / <i>Tib(erinus) Veturius Fuscus vestar(inus) tenuarius IIIIIvir beneficio ordinis</i>	<i>CIL V</i> , 796.	<i>M(atri) d(eum) M(agnae)</i> / <i>Cereriae</i> / <i>v(otum) s(olvit) Fruticia</i> / <i>Thymele</i> / <i>M(arci) Statini Dori</i> .

Au regard des autres dédicaces provenant du *Monastero*, l'identité de ces deux divinités se précise. Elles y apparaissent toutes deux comme des protectrices bienveillantes aux yeux des dévots. Isis se distingue en tant que divinité majestueuse : elle est tantôt qualifiée d'*angusta*, de *regina*, tantôt de *domina*³⁹⁰. Il faut en outre ajouter les nombreuses statuettes votives au type d'Isis *lactans*, où elle apparaît pourvoyeuse de fécondité³⁹¹. *Mater Magna* est quant à elle qualifiée de *Cereria*, soulignant également son caractère « nourricier »³⁹². Dans une autre inscription, elle est vraisemblablement dite « *obsequens* », en vertu de son caractère favorable, propice – secourable en un mot –, ce qui n'est pas sans rappeler l'utilisation de cette épithète souvent utilisée pour qualifier *Fortuna*³⁹³ ; faut-il voir donc en *Mater Magna* une maîtresse des destinées à qui le dédicant, après une vision (*ex visu*) se réfère volontiers ? Ce rapprochement est d'autant plus documenté qu'une autre inscription d'Aquilée semble faire état de l'ensemble de ce panel identitaire associé aux deux déesses :

*M(atri) M(agnae)*³⁹⁴ [*d(eorum) ?*] / *Forti Fortunae* / *Sext(us) Vettius* / *Secundus VVir* / *Vettia Dorchas* / *lib(erta)*³⁹⁵.

³⁹⁰ BUDISCHOVSKY (1976), p. 103.

³⁹¹ BUDISCHOVSKY (1977), pp. 133-134.

³⁹² BUDISCHOVSKY (1976), p. 101.

³⁹³ Sur *Fortuna Obsequens*, cf. CHAMPEAUX Jacqueline, *Fortuna. Le culte de la Fortune à Rome et dans le monde romain*, vol. 2 : *Les transformations de Fortuna sous la République*, Rome, École française de Rome, 1987, pp. 97-128.

³⁹⁴ Fulvia MAINARDIS (EDR 116996) lit '*M(arti) M(inerva)*' contra la lecture '*M(atri) M(agnae)*' proposée par BUDISCHOVSKY (1977 : 122), et reprise par Friederike et Ortolof HARL (*Lupa* 18704).

³⁹⁵ *CIL V*, 8219 = *CIL V*, 8376.

Mater Magna est ici explicitement présentée en réseau avec *Fors Fortuna*. Plus encore, la décoration sur les flancs de l'inscription présente le type iconographique de l'Isis-*Fortuna*³⁹⁶. Il y a donc à la fois association et superposition iconographiques, qui révèlent, en marge de formulaires semblables utilisées (*ex visu* ; *votum solvit*), le caractère secourable de *Mater Magna* et d'Isis. En cela, il ne fait pas de doute qu'elles puissent avoir été tout particulièrement réceptives aux acquittements de vœux réalisés pour le salut du dédicant lui-même ou d'un individu qui lui est cher. Ainsi Publius Cornelius Victorinus, secrétaire de la colonie d'Ostie, n'aura-t-il pas hésité à reconnaître que l'intervention divine d'Isis *Regina* lui permet de recouvrer la santé :

P. Cornelius P(ublii) f(ilius) / Victorinus / Isaicus et Anubiacus / et decurialis scriba / librarius col(oniae) Ost(iensis), signum Martis cum / equilo Isidi / reginae, / resstitutrici salutis suae / dono dedit ³⁹⁷.

La sémantique identitaire de la divinité se déploie donc sous divers angles. Tout particulièrement, le cas d'Isis est exemplaire : elle est à la fois protectrice de la navigation, et du commerce qui en dépend – surtout dans le contexte du *Portus Ostiae* –, mais elle est aussi garante d'une *salus*, semble-t-il plus personnelle ; enfin, plus largement, elle peut se faire protectrice, par le biais d'une communication impériale savamment mise en œuvre, du pouvoir central, incarné dans l'intégrité du César. *Mater Magna* – si elle est honorée à titre public à Ostie dans le cas des tauroboles³⁹⁸ – semble faire figure, aux côtés d'Isis à Aquilée, de divinité invoquée dans un cadre intimiste, en tant que déesse de « proximité » pour les dédicants qui recherchent une protection auprès d'elle. Les réseaux topographiques des sites considérés mettent donc en lumière le faciès spécifique d'une divinité, qui varie selon qu'elle est invoquée au sein de contextes et réseaux différents, eux-mêmes conditionnés par les communautés locales.

³⁹⁶ On retrouve aussi des statuettes du type « Isis-*Fortuna* » (cf. catalogue de BUDISCHOVSKY (1997), p. 136).

³⁹⁷ CIL XIV, 4290.

³⁹⁸ Cf. *infra*, troisième partie.

III/ La nature des liens dédicants/dédicataires – divinités : études de cas

On a essentiellement montré jusqu'à présent comment les « réseaux » identitaires et topographiques divins expliquent en partie le recours préférentiel à l'invocation de certaines divinités par rapport à d'autres au sein du *corpus*. En marge de ces configurations, la relation entretenue *individuellement* entre d'une part la divinité et d'autre part le dédicant ou le dédicataire semble être en mesure de fournir un nouvel angle d'approche pour comprendre les raisons sous-tendant son invocation. La divinité est ainsi essentiellement analysée en tant qu'acteur individualisé, « garant » en sorte d'un contrat formulé au sein du schéma dédicatoire tel qu'il a été défini à l'entame du travail.

i/ Des divinités patronnes de l'individu

▪ Le *Liber Pater* de Commode

Ainsi certaines divinités se voient-elles qualifiées de telle sorte qu'elles concentrent leur champ d'action en un individu précis. L'exemple du *Liber Commodianus* de *Portus* en fournit un des exemples les plus concrets.

O28 = CIL XIV, 30

*Pro salute Imp(eratoris) / M(arci) Aureli Commodi / Antonini Aug(usti) / Pii Felicis /⁵ **Libero Patri / Commodiano** / sacrum / Iunia Marciane / ex voto fecit.*

En formulant la reconnaissance d'un vœu émis pour le salut de Commode, Iunia Marciane invoque un *Liber Pater* qui est précisément associé à la figure de l'empereur. Il y a donc superposition, dans la même dédicace, de la figure de l'empereur et de son « pendant épithétique » divin. Ce n'est là pas un phénomène isolé puisqu'une dédicace de Rome porte quant à elle la mention d'un *Libero Kalliniciano*, dans la dédicace de Kalandius réalisée pour son salut et celui de sa *domus*³⁹⁹. L'épithète divine a ainsi été formée, selon A. Degraffi, sur le nom d'un certain Kallinicus, qui aurait dédié un lieu de culte à la divinité⁴⁰⁰. Quoiqu'il en soit, en posant la dédicace pour le salut de Commode, il y a lieu de penser, qu'aux yeux de la dédicante, ce *Liber Pater* était le plus à même de garantir l'intégrité du *princeps*.

Aussi est-il tentant, bien que la chronologie empêche toute affirmation arrêtée⁴⁰¹, de suggérer que la dédicace puisse avoir été posée à la suite de la disette qui avait frappé Rome à partir de 189 pCn⁴⁰². Une série de médaillons de Commode représente notamment une scène de sacrifice devant le phare de *Portus*, vers lequel se dirigent plusieurs embarcations acheminant la provision annonaire, sous l'égide de Sérapis présent sur la poupe de la trirème. Le sacrifiant est quant à lui

³⁹⁹ CIL VI, 463.

⁴⁰⁰ Cf. commentaire de l'AE 2005, 181.

⁴⁰¹ L'inscription est datée entre 185 et 191 pCn.

⁴⁰² DIO CASS., 72, 13, 2. « ἐγένετο μὲν γὰρ καὶ ἄλλως ἰσχυρὰ σιτοδεία »; cf. aussi *Hist. Aug., Comm.*, 14.

généralement identifié à Commode⁴⁰³. Symboliquement, l'endiguement de la disette épisodique est donc rendu possible par l'action bénéfique de l'empereur. Partant, le *Liber Pater* de Commode ne serait-il pas quant à lui également invoqué comme figure divine responsable de ce retour à l'ordre ? En effet, *Liber Pater* semble avoir été honorée à *Portus* en tant que dieu tutélaire du vin transitant jusqu'au port avant d'être vendu ; mais plus largement, c'est également une divinité liée à la germination, à la fécondité ou encore aux moissons⁴⁰⁴. L'intégrité du *princeps*, ici « confiée » à *Liber Pater*, en devient alors condition nécessaire au rétablissement de l'approvisionnement, et réciproquement.

▪ La *Fortuna Taurianensis* de la *Casa dell'Ierodule*

Si la dédicace précédente se référait à l'empereur, et fut vraisemblablement posée dans le temple de *Liber Pater* de *Portus* – la rendant ce faisant visible à qui fréquentait l'édifice –, il est des cas où la dédicace est *a contrario* rédigée « à l'abri des regards », précisément là où en principe elle ne peut être lue que par un nombre plus réduit d'individus. Notons toutefois que la notion d'espace public et espace privé reste essentiellement une conception moderne, et de ce fait, la frontière entre les deux environnements ne semble pas aussi distinguable, en ce qu'elle ne raisonne pas entièrement selon les cadres mentaux des Anciens⁴⁰⁵.

Ainsi la dédicace de Luccia Primitiva, rédigée comme *graffito* sur une paroi d'enduit peint dans la *Casa dell'Ierodule*, même si elle était *a priori* moins visible, pouvait être lue par celles et ceux fréquentant l'appartement à *medianum*⁴⁰⁶. L'*oecus* 4, qui abritait le mur sur lequel a été retrouvé le *graffito*, faisait vraisemblablement office de salle de réception secondaire.

O31 = AE 2004, 367

Ut a[---]sit / pro salute sua / et suorum / XII kal(endas) Aug<u>stas / ⁵promisit votum / Luccia Primitiva / Fortunae Tauria= / nensi.

La dédicante affirme avoir promis un vœu à la divinité *Fortuna Taurianensis* afin d'être assurée de sa propre *salus*, ainsi que celle des siens, peut-être dans un contexte dangereux qui ne peut malheureusement pas être restitué à la première ligne⁴⁰⁷. La nature de la divinité a ici également fait l'objet d'une discussion. Comment en effet faut-il interpréter l'épithète *Taurianensis* apposé à *Fortuna* ? D'aucuns ont proposé d'y voir une *Fortuna* liée à la localité de *Taurianum*, dans le *Bruttium*. Une autre hypothèse s'appuyant sur le « contexte ostien » ferait de la divinité la Fortune d'un certain *Taurianus*⁴⁰⁸. En effet, un Titus Statilius Taurianus est attesté à Ostie en lien avec les travaux

⁴⁰³ Cf. description de la monnaie dans VAN HAEPEREN (2020), pp. 57-58.

⁴⁰⁴ VAN HAEPEREN (2020), p. 59.

⁴⁰⁵ Cf. introduction de l'ouvrage collectif de MARCOS Susana (éd.), *Entre espace public et privé. Les élites en représentation*, Presses Universitaires de Perpignan, 2018, pp. 7-12.

⁴⁰⁶ Appartement dont le plan est caractérisé par la présence d'une pièce centrale autour de laquelle gravitent les autres pièces.

⁴⁰⁷ MOLLE Carlo, « Di nuovo sul *graffito* ostiense della *Fortuna Taurianensis* », *Epigraphica*, 66, 2004, p. 86. La première ligne pourrait se rapporter aussi à une plus ample description de la divinité.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, pp. 88-90 ; *Ep. lat.* (2010), pp. 305-306.

d'aménagement d'une partie du temple de Sérapis, si l'on croit la restitution qu'a faite Zevi de l'inscription qui le mentionne ; c'est d'ailleurs lui qui semble concéder l'emplacement destiné aux travaux⁴⁰⁹, peut-être en tant qu'affranchi du sénateur T. Statilius Taurus, connu d'une autre inscription⁴¹⁰. Plus largement, le réaménagement du temple semble avoir été l'apanage pour quelques années de la *gens* des *Statili* ; notre personnage aurait quant à lui agi alors comme président d'un collège de *cultores* de Sérapis. Si c'est bien à cet individu que le *graffito* se réfère, il pourrait donc s'agir d'un proche de Luceia, voire de son mari⁴¹¹. Rien n'oppose ce rapprochement du point de vue chronologique : le *graffito* de Luceia Primitiva peut être daté avec quelque certitude puisque le style de la peinture murale fournit un *terminus postquem* correspondant *grosso modo* au milieu du II^e s. pCn ; par ailleurs, l'aspect paléographique laisse penser que le *graffito* dut être réalisé dans la seconde moitié du deuxième siècle de notre ère⁴¹². Quant à l'activité des *Statili* dans le cadre de la reconstruction du temple, elle serait aussi à dater des années 150-170 pCn, corroborée en cela par la phase antonine du sanctuaire mise au jour archéologiquement⁴¹³.

Cette *Fortuna Taurianensis*, telle qu'elle est rattachée – si on l'admet – à la personne de Taurus, serait donc à rapprocher d'une *Fortuna Domestica* ; il est en cela possible qu'elle ait été représentée iconographiquement dans le *lararium* de la *domus*⁴¹⁴. Car si la Fortune est honorée à titre public, et qu'elle possède, à l'instar de *Salus*, un culte institué en vertu de son identité de *Fortuna Publica Populi Romani*, elle est aussi l'une de ces divinités honorées dans le cadre d'un culte domestique⁴¹⁵. Ce ne semble en cela pas un hasard qu'elle soit invoquée dans le cadre d'un vœu '*pro salute*', puisque les deux entités *Salus* et *Fortuna* semblent par ailleurs avoir partagé une connexion privilégiée : c'est aussi à la Fortune que les frères Arvales s'en remettent pour assurer la *salus* de l'empereur⁴¹⁶ ; dans la comédie plautinienne, Fortune et Salut partagent une proximité considérable⁴¹⁷. La convocation d'une Fortune liée à la *familia* de Luceia explicite le champ d'action de la divinité, précisément dans le cadre domestique au sein duquel le vœu a été formulé.

⁴⁰⁹ AE 2004, 366 : *Io[ui] Se[ra]pi e[t] Isidi Reginae Statilii [?] Atimet[us] et] Epa[p]brodit[us] schol [?]am sua / pe[cu]nia pe[r]ficiendam curaue [?]run[t] et mun[era] p[ro]su[er]unt **l[oc]o conce[ss]o ab / T. Statilio Tauria[no] ---*** (cf. Zevi Fausto, « Ancora su T. Statilius Taurianus e il Serapido di Ostia », *Epigraphica* 66, 2004, pp. 102-104).

⁴¹⁰ CIL XIV, 246.

⁴¹¹ *Ep. lat.* (2010), p. 306.

⁴¹² MOLLE (2004), p. 86.

⁴¹³ Zevi Fausto, « Iscrizioni e personaggi nel Serapeo », dans MAR René (éd.), *El santuario de Serapis en Ostia*, Tarragona 2001, p. 180.

⁴¹⁴ MOLLE (2004), p. 92. ; un *graffito* posé dans une *domus* à Pompéi évoque le souhait du retour du maître de maison en invoquant précisément les Lares (AE 1977, 219 = AE 1985, 285 ; cf. CORBIER Mireille, « L'écriture en liberté : les graffitis dans la culture romaine », CORBIER Mireille et SAURON Gilles (éd.), *Langages et communication : écrits, images, sons*, Paris, Comité des Travaux historiques et scientifiques, 2017, p. 16.)

⁴¹⁵ CHAMPEAUX Jacqueline, « La Fortune romaine », *Revue des Deux Mondes*, janvier 2009, p. 143.

⁴¹⁶ Cf. not. lors des *vota extraordinaria* du 29 janvier 89, célébrés *pro salute et reditu principis* (SCHEID (1990), p. 347).

⁴¹⁷ PLAUT., *As.*, v. 716-719 ; 727.

ii/ Des divinités protectrices de l'activité économique

Si le patronage de la divinité peut s'attacher à un individu en particulier, il peut également s'exercer sur l'activité plus large de la vie associative et communautaire liée à l'activité portuaire, sur laquelle Ostie ouvre une fenêtre particulièrement abondante en raison de son important matériel épigraphique. On a notamment pu s'en rendre compte lors des considérations apportées sur les liens entre les « déesses de la navigation » et les questions d'approvisionnement du blé à destination de la capitale.

Une base de statue est posée pour le salut de Septime Sévère, Caracalla et Julia Domna par l'*arcarius* (caissier) des salines romaines, Restitutianus Cornelianus, au Génie des porteurs de sacs de sels des salines romaines à *Portus*. La mention du Génie témoigne sans doute ici en filigrane de la présence vraisemblable d'un lieu de culte qu'auraient fréquenté les porteurs de sacs de sel, regroupés en association⁴¹⁸. Le Génie se présente comme le garant de l'association, comme c'est le cas ailleurs à l'échelle de l'Empire et à Ostie même⁴¹⁹.

O26 = CIL XI, 7725 = CIL XIV, 4285

[face]

*Pro salute imp[er]p. Severi et Antonini/Augg. et [[Ge]]tae nobilissimi Caes(aris) et Iuliae Aug(ustae),/m(atris) Augg. et castr(or)um), **Genio saccariorum salarior(um)**/totius urbis camp(i) sal(inarum) Rom(anarum) Restitutianus Corne=/⁵lianus de XVI a[[b]] aer(ario) et ark(arius) sal(inarum) Rom [[anarum cum]]/Ingenia filia donum dedit.*

[sur le côté gauche]

Dedicantibus/Sallustio Saturnino/et Orfito proc. /Augg. nn..

On notera également que des *procuratores Augusti* (Sallustius Saturninus et Orfitus) ont apposé leur nom sur le côté gauche de la base. Selon Christol, il s'agit de procurateurs de l'annone officiant à Ostie (et non à *Portus*)⁴²⁰, unis par ce que Pflaum a appelé la « collégialité inégale »⁴²¹ : Sallustius Saturninus est en effet vraisemblablement un procurateur de rang équestre, appuyé par Orfitus, quant à lui procurateur impérial affranchi⁴²². Leur présence peut *a priori* surprendre, puisque l'administration des salines ne relevait pas des prérogatives de la préfecture de l'annone, d'autant plus que Saturninus et Orfitus étaient basés à Ostie. Rien ne leur empêche pourtant en principe

⁴¹⁸ FTD VI, « *Portus*. Lieu(x) de culte (?) des travailleurs des salines romaines de *Portus* (localisation incertaine) », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6867>.

⁴¹⁹ Ainsi note-on la présence du Génie du collège des *pelliones* (tanneurs) (CIL XIV, 10) ; le Génie des *uinari* (négociants de vin) (AE 1955, 165) [cf. CHEVALLIER (1986 : 153-156) pour le relevé des associations professionnelles], ou encore le collège des dendrophores (CCCA III, 399), jouant, rappelons-le, un rôle cultuel dans le cadre des fêtes « phrygiennes » de mars en l'honneur de *Mater Magna*.

⁴²⁰ CHRISTOL Michel, « *Procurator annonae* et *procurator utriusque portus* au III^e siècle : l'évolution vers une seule fonction ? », *Mélanges de l'École française de Rome*, 130/2, 2018, pp. 378-380.

⁴²¹ PFLAUM Hans-Georg, « La carrière de l'affranchi impérial Saturninus. Sous-procurateurs provinciaux d'extraction affranchie », *Mélanges Marcel Durry*, Paris, Les Belles Lettres, 1970, pp. 305-308.

⁴²² Cf. CHEVALLIER (1986), p. 178.

d'intervenir au *Portus Ostiae*⁴²³, d'autant plus que les salines de la rive droite du Tibre relevaient du monopole de l'*Urbs*, comme le rappellent M. Cébeillac-Gervasoni et C. Morelli⁴²⁴ : le procurateur affranchi est donc directement responsable devant l'autorité impériale qui exploite précisément les salines. Ceci pourrait d'ailleurs expliquer ce pour quoi la dédicace a été posée pour les deux empereurs, sous l'égide du Génie veillant au bon déroulement de l'activité des salines romaines (c'est-à-dire de l'*Urbs*), dont l'enjeu était important : le sel n'est-il pas, après tout, l'or blanc de l'Antiquité ?

iii/ Une « religion de classe » ou le « devotional habit »

Enfin, le contrat divin que représente la demande de *salus* par le dédicant à la divinité invite à s'interroger sur les pratiques de ce dernier en matière de dévotion, comme révélateur de son milieu social, puisque, en réseaux polythéistes, l'individu est par définition susceptible d'honorer les divinités de son choix. En cela, des cas ponctuellement évoqués auparavant le montrent aisément : qu'il s'agisse des dévots de Sérapis à *Portus*, des citoyens de Gaza honorant leur *πάτριος θεός Marnas*, ou des Tyriens de Pouzzoles attachés à *Sarepta*, tous ont en commun le fait d'honorer une divinité en lien avec leur patrie d'origine.

C'est donc selon ce qu'on pourrait qualifier de « *devotional habit* » que certains dédicants semblent invoquer une divinité : le cas des esclaves ou affranchis du *corpus* l'a aussi montré. On avait ainsi remarqué le recours à l'invocation de *Silvanus* ou Diane chez les esclaves. Le « *devotional habit* » semble en cela mieux rendre compte de la réalisation – ponctuelle – d'une dédicace '*pro salute*', qu'une expression englobante comme « religion de classe », dont B. Amiri remet en question la pertinence⁴²⁵. Bien qu'évocatrice, elle est trompeuse en ce qu'elle tend à contraindre à la généralisation. Il ne faut pas perdre de vue en effet que la pratique dévotionnelle des esclaves varie, comme beaucoup de composantes, selon le contexte local : en cela, à Ostie, un certain attachement à *Silvanus* de la part des esclaves et affranchis est observable⁴²⁶, sans que ceux-ci détiennent toutefois l'apanage des cultes qui lui sont rendus. Aussi la pratique dévotionnelle des esclaves s'éclaire-t-elle au gré des relations entretenues avec leurs patrons, de même que selon les différents degrés d'autonomie dont ils pouvaient jouir. Il n'y a pas lieu de répéter ici les considérations qu'on avait tenues à cet égard plus haut.

⁴²³ CHRISTOL (2018), p. 381.

⁴²⁴ CEBEILLAC-GERVASONI Mireille et MORELLI Cinzia, « Les *conductores* du *Campus Salinarum Romanorum* », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 126/1, 2014, p. 26. Les salines de la colonie sont quant à elles situées sur de la rive gauche du Tibre.

⁴²⁵ AMIRI (2021), pp. 291-330.

⁴²⁶ MEIGGS (1973), p. 383 ; *CIL* XIV, 4327 : dédicace de l'esclave Antéros à *Silvanus Sanctus* ; *CIL* XIV, 49 : dédicace de l'affranchi Titus Flavius Primigenius, affranchi d'Auguste, à *Silvanus* ; *CIL* XIV, 4326 [O14] : dédicace de l'esclave Hilarus à *Silvanus* ; cf. aussi *AE* 2003, 286 [O15] : dédicace de Protogenes à Diane *Silvestra Sancta*.

Bornons-nous seulement à mentionner un dernier cas illustrant, pense-t-on, le propos de « *devotional habit* ». À cet égard, le cas de M. Antonius Gaionas est symptomatique de cette habitude d'une pratique dédicatoire « codifiée ».

L'inscription qu'il pose à *Portus* pour le salut de l'empereur Commode ne diverge en effet pas du « répertoire » divin habituel auquel il fait référence par ailleurs. Il dédie ici à *Portus* au dieu d'origine syrienne Jupiter *Heliopolitanus*, comme il l'a fait à plusieurs reprises dans le sanctuaire syrien du Janicule, à Rome. Car il y a lieu en effet de s'accorder sur le fait que le Gaionas, *cistiber Augustorum Augusti*⁴²⁷ de Rome semble bien être le même individu que le Gaionas de *Portus* (cf. *infra*, tableau 10)⁴²⁸. Outre les rapprochements onomastiques évidents, l'ensemble des dédicaces sont posées dans la même fenêtre chronologique ; ainsi Gaionas était-il actif sous les règnes de Marc Aurèle et Commode.

L'invocation d'*Heliopolitanus* est sans nul doute à rapprocher de la vraisemblable origine syrienne du dédicant, « naturalisé » citoyen (il porte les *tria nomina* et l'affiliation en *AE* 1998, 209). Toutefois, les modalités d'expression de la dédicace font quant à elle part d'un haut degré d'intégration. On peine alors, pour reprendre N. Belayche, « à reconnaître le prêtre oriental derrière le parvenu ». Le grec, lorsqu'il est utilisé⁴²⁹, renvoie à des caractéristiques internes au culte (sa fonction de *δειπνοκριτής* notamment)⁴³⁰ ; le don fait pour l'empereur est quant à lui rédigé en latin.

Tableau 10. Dédicaces posées par Gaionas à Jupiter Heliopolitanus.

Inscriptions du Janicule à Rome	Inscription retrouvée à <i>Portus</i>
<i>AE</i> 1998, 209	<i>CIL</i> XIV, 24
I(ori) O(ptimo) M(aximo) H(eliopolitano) / L(ucio) Aur(elio) Commodo / A(ntonino) Aug(usto) P(io) Im(p- -) / M(arcus) Antonius Ga(io) / nas cisti(ber) Au(gusti) / [---] d(onum) d(edit)⁴³¹.	I(ori) O(ptimo) M(aximo) / Angelo / Heliop(olitano) / pro salute / ⁵Imperator(um) / Antonini et / Commodi / Augg. / Gaionas / ¹⁰d(onum) d(edit).
<i>CIL</i> VI, 36793	
[sur le champ épigraphique central]	

⁴²⁷ La fonction du *cistiber* reste floue ; faut-il y voir une fonction liée à la surveillance des rues sur la rive du Tibre (*cistiber*) (BELAYCHE (2000, p. 579) ; J. Scheid propose de voir en *cistiber* une variante graphique de *cistifer* (litt. porteur de corbeille), à rattacher à une fonction religieuse. (SCHEID John, « Le ΔΕΣΜΟΣ de Gaionas. Observations sur une plaque inscrite du sanctuaire des dieux syriens à Rome (IGUR 109) », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 107/1, 1995, p. 314. Scheid note par ailleurs que l'occurrence '*cistibero*' est attestée chez Martial (5, 17, 3 ss.).

⁴²⁸ ROSS-TAYLOR (1912 : 77) propose déjà ce rapprochement.

⁴²⁹ Not. en *CIL* VI, 420 ou en *CIL* VI, 32316.

⁴³⁰ BELAYCHE (2000), p. 579. Cette fonction renvoie à un symposiarque en rapport avec le banquet sacrificiel.

⁴³¹ La restitution de la dédicace est d'autant plus assurée par la comparaison avec les autres inscriptions du Janicule : not. *CIL* VI, 36793.

[[Iovi O(ptimo) M(aximo) Angelo (?)] Heliopolitanos(acrum)]] / [[---]] / [[Apro] II Pollione II coos.]]. [sur le côté] Pro salute et reditu et victoria / Imperatorum Aug(usti) Antonini et Co[m]modi Cae(saris) Germanic(i) / principis invent(utis), Sarmatici / Gaionas cistiber Augustorum d(onum) d(edit)	
---	--

Une comparaison des dédicaces retrouvées dans les deux sites met en lumière des composantes similaires, à savoir l'invocation, dans son nom latin, de Jupiter *Heliopolitanus* et la mention systématique de l'empereur, dont le souci de préservation est explicité à deux reprises. La mention de sa charge de *cistiber* semble quant à elle relever du contexte d'émission de la dédicace : si l'on admet que Gaionas a posé une dédicace à Ostie-Portus, il y avait peu de raisons de faire apparaître cette charge qu'il revêtait avant tout à Rome sur le Janicule. On observe également une variation mineure dans la séquence onomastique de la divinité telle qu'elle est honorée à Portus : Gaionas se réfère à *Iuppiter Optimus Maximus Angelus Heliopolitanus* ; l'usage de l'épithète *Angelus* semble être un *hapax* dans la langue latine, bien qu'il existe des équivalents en grec sous la forme *Angelos*⁴³².

⁴³² VAN HAEPEREN Françoise, « Séquences onomastiques divines à Ostie-Portus », *Archiv für Religionsgeschichte*, 21-22/1, 2020, p. 292.

Conclusion

Au terme de ce parcours, l'attention aura été attirée sur les différentes articulations observables entre les divinités évoquées dans notre *corpus*. En s'inscrivant au sein de réseaux topographiques comme on l'a montré essentiellement à partir des cas d'Ostie et Aquilée, les divinités comme Isis, Sérapis ou encore *Mater Magna* présentent une proximité identitaire qui semble expliquer ce pour quoi ils tendent à se distinguer par leur plus grand nombre d'occurrences dans le *corpus* : le réseau « Isis-Sérapis » contribue à en faire des divinités protectrices de la navigation, honorées de la sorte notamment à *Portus*, par des dévots dont l'activité en dépendait tout particulièrement. Le réseau « Isis-*Mater Magna* » évoqué à Aquilée présente les deux déesses comme des divinités bienveillantes, fécondes et secourables, garantes d'une *salus* personnelle à laquelle se remettent volontiers les dédicants. Le caractère oriental du culte – ou prétendu comme tel – ne semble donc pas constituer la raison *première* pour laquelle on leur préfère une dédicace '*pro salute*' : le champ d'activité divine s'explique avant tout au regard des configurations propres à chaque site envisagé et des communautés qui y séjournent. Un tel constat n'est dès lors pas homogène, il relève plus du particulier que du général : une rapide comparaison avec d'autres milieux au sein desquels les dédicaces '*pro salute*' sont posées le montre aisément. Y. Le Bohec faisait remarquer ainsi que les dédicaces '*pro salute*' posées par la *Legio Augusta* III en Afrique révèlent à cet égard que ce sont bien des divinités romaines dites « traditionnelles » (Jupiter, Minerve, Mars, Hercule) qui sont les plus invoquées dans ce contexte⁴³³.

Les différentes articulations opèrent également sous l'angle du rapport entre divinités et dédicants : ces derniers invoquent alors consciemment les divinités les plus à même de remplir le contrat divin posé au moyen de l'invocation '*pro salute*'. Le dédicant recourt en cela à des répertoires qui lui sont familiers, par le biais de ce qu'on a qualifié plus haut de « *devotional habit* », relevant en partie de son origine, de son activité économique ou encore de son « statut ». On notera que la composante locale apporte un élément déterminant au tableau brossé : ainsi retrouve-t-on particulièrement *Spes Augusta* et *Deus Aternus* à Aquilée, cantonnés pour ainsi dire à la zone vénétienne.

Autant de configurations particulières qui expliquent que le recours à la divinité apparaît comme un choix mûrement réfléchi.

⁴³³ LE BOHEC (1989), p. 563.

[III] LE « TRIPTYQUE » DE L'ÉNONCÉ SALUTAIRE

Le cas du *Campus* de *Mater Magna* d'Ostie

En appliquant le schéma du « triptyque » de l'énoncé dédicatoire tel qu'envisagé en introduction, on s'est essentiellement intéressé jusqu'à présent à l'analyse de la dédicace '*pro salute*' soit sous l'angle du rapport entre le pôle dédicant et le pôle dédicataire, soit sous l'angle du rapport entre les pôles dédicant/dedicataire et le pôle divinité. On aimerait ici proposer l'analyse d'un ensemble documentaire permettant d'envisager la superposition de l'ensemble de ces différents rapports : le *Campus* de *Mater Magna* d'Ostie s'y prête particulièrement bien en raison de l'ampleur et de la richesse de la documentation qu'il a pu livrer. Il fournit un cadre favorable pour évaluer la portée de la formule '*pro salute*' à l'échelle d'un culte rendu à titre public, par opposition aux pratiques dévotionnelles essentiellement réalisées à titre privé que l'on a analysées jusqu'à présent. On rejoint ainsi les considérations envisagées dans l'introduction sur la possibilité d'une étude différenciée des inscriptions du *corpus* à l'aune du rapport entre *sacra privata* et *sacra publica*. On abordera dans un premier temps les modalités d'ancrage du culte de la déesse à Ostie et *Portus*, avant d'identifier les éléments du culte tel qu'il est organisé dans le *Campus*, et d'apprécier tout particulièrement la juxtaposition des rapports à l'œuvre dans les inscriptions tauroboliques⁴³⁴ réalisées pour le salut de l'empereur.

⁴³⁴ Le taurobole consistant en un sacrifice d'un taureau dont les testicules sont prélevés.

I/ Le triple ancrage de *Mater Magna* à Ostie

Les nombreuses inscriptions tauroboliques réalisées à Ostie pour le salut de l'empereur permettent d'approcher les modalités d'un culte aux apparences solennelles, toutefois modulées selon des particularismes locaux⁴³⁵. Le port de Rome a largement accueilli la déesse, puisqu'elle y a trouvé un triple ancrage : non seulement honorée à titre public dans le *Campus*, elle était également dotée de lieux de cultes sur l'autre rive du Tibre ainsi qu'à *Portus*⁴³⁶. C'est dire l'importance de la divinité dans le paysage religieux du port de Rome. Elle semble y tenir une place de choix parmi les divinités honorées à titre public, aux côtés de Vulcain, de *Bona Dea* ou encore des Dioscures.

En comparaison avec les inscriptions du *Campus*, les dédicaces à *Mater Magna* du *corpus* d'Aquilée ne permettent pas d'approcher en détail l'ensemble des modalités d'un culte rendu à titre public puisque peu d'informations peuvent être retirées à cet égard du matériel épigraphique : à l'exception de la mention de plusieurs *antistes*, les autres réalités liées au culte comme l'archigallat, les célébrations « phrygiennes » ou la pratique du taurobole n'y sont malheureusement pas explicitement documentées. On peut supposer, à la suite de F. Fontana, qu'un culte public ait été rendu à la déesse parallèlement à la réorganisation du rite sous Claude (inscription des célébrations dites « phrygiennes »⁴³⁷ dans le calendrier liturgique, création du collège des dendrophores)⁴³⁸ ; les dévotions privées remonteraient quant à elles à l'époque républicaine⁴³⁹. Néanmoins, on ne peut, dans l'état actuel des sources, guère étayer outre mesure l'hypothèse. Il faudra dès lors essentiellement se baser sur le cas d'Ostie : aucun site du monde romain occidental ne semble en effet avoir livré d'aussi riches informations pour approcher le culte métrouaque « en contexte ».

Revenons au cas du *Campus* d'Ostie. Il ne semble pas remonter à la première moitié du I^{er} siècle de notre ère ; on pourrait supposer que la déesse était alors honorée auparavant dans le sanctuaire sur la rive droite du Tibre, non identifié archéologiquement ; il y a certainement lieu de croire que ce dernier était de la sorte plus ancien⁴⁴⁰. L'aménagement du *Campus*, dans l'hypothèse où il devrait être daté du milieu du I^{er} siècle de notre ère, pourrait alors quant à lui correspondre aux remaniements du culte opéré sous Claude. La (re)construction du temple de la *Mater* dans le *Campus*,

⁴³⁵ Cf. RIEGER Anna-Katharina, « Tradition locale contre unité supra-régionale : le culte de *Mater Magna* », trad. Anne-Laure VIGNAUX, *Trivium*, 4, 2009, [en ligne], <https://journals.openedition.org/trivium/3362>.

⁴³⁶ Sur le triple ancrage de *Mater Magna* à Ostie : VAN HAEPEREN (2020), pp. 64-67.

⁴³⁷ Là encore, c'est une construction d'une « tradition phrygienne » nourrie avant tout par la conception romaine du culte (cf. BEARD Mary, « The Cult of the 'Great Mother' in Imperial Rome : The Roman and the 'Foreign' », dans RASMUS BRANDT Johann et IDDENG Jon (éd.), *Greek and Roman Festivals : Content, Meaning and Practice*, Oxford, Oxford University Press, 2012, pp. 323-362 ; cf. aussi, plus récemment, VAN HAEPEREN (2019), p. 97 ; cf. plus haut les considérations émises sur les cultes « orientaux »).

⁴³⁸ VAN HAEPEREN (2011), pp. 473-474.

⁴³⁹ Sur les modalités du culte de *Mater Magna* à Aquilée, cf. FONTANA (2017), pp. 135-139.

⁴⁴⁰ FLORIANI-SQUARCIAPINO Maria, *I culti orientali ad Ostia*, Leyde, Brill, 1962, p. 2 ; VAN HAEPEREN (2020), p. 65.

généralement datée – non sans débat – de l'époque d'Hadrien⁴⁴¹, témoigne de l'intérêt encore vivace pour son aménagement, près d'un siècle plus tard.

Comment expliquer cette présence bien établie dans le port ? Si l'on remonte à l'introduction de la divinité dans le monde romain, on constate que le bétyle en pierre noire de la déesse transita précisément par Ostie lors de son voyage de Pessinonte en Phrygie jusqu'à Rome⁴⁴² ; elle arriva sur le territoire italien par le port de Rome, qui en constitue alors sa première terre d'accueil. Ainsi le culte rendu sur la rive droite du Tibre aurait-il pu se situer là où, selon la légende, la matrone ou vestale Claudia Quinta procéda à désensabler, contre toute attente, le navire contenant l'*imago* de la déesse qui s'était enlisé alors qu'il était en passe de remonter le Tibre jusqu'à Rome⁴⁴³. Cet épisode n'a peut-être pas échappé à la mémoire collective, puisque qu'une antéfixe du *Campus* présente la *Mater* sise sur le bateau qui la mena en Italie⁴⁴⁴. Dans le site portuaire, la divinité semble donc faire office de protectrice de la navigation, et peut-être, à la différence d'Isis et Sérapis, précisément comme patronne des armées navales : on sait que nombre d'expéditions militaires démarraient d'Ostie, colonie faisant initialement office de base navale⁴⁴⁵. Ainsi un taurobole réalisé dans le *Campus* renvoie certainement à l'armée navale (*ex[ercituum] navalium*)⁴⁴⁶. La mention du participe présent '*navigantes*', 'ceux qui naviguent', dans la même inscription, laisse toutefois penser que la déesse devait aussi superviser les convois marchands, peut-être en s'assurant de les protéger contre les possibles attaques sur mer. Les tablettes de défexion de Mayence indiquent en cela que la divinité pouvait poursuivre celles et ceux qui étaient en tort, et ce, non seulement sur terre, mais aussi sur les flots⁴⁴⁷.

Le terme même de *Campus*, évoque, en contexte urbain, l'aménagement militaire et conforte ainsi cette identité de protection militaire⁴⁴⁸ ; étant donné l'ancrage topographique du sanctuaire, situé le long de la muraille cicéronienne de la colonie, elle est aussi garante de la sécurité de la cité : une inscription désigne bien l'infrastructure comme le *Campus Matris Deum*⁴⁴⁹. Il ne semble dès lors pas anodin qu'au sein du complexe, l'on retrouve des divinités liées à l'activité militaire comme

⁴⁴¹ FTD VI, « Ostia. Aire sacrée de Mater Magna (IV, 1) », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6969>. R. Mar fait toutefois remonter la construction à l'époque claudienne.

⁴⁴² FLORIANI-SQUARCIAPINO (1962), p. 1.

⁴⁴³ Sur l'épisode de Claudia Quinta : LIV., 29, 14 ; OV., *Fast.*, 4, v. 263 ss.

⁴⁴⁴ RIEGER (2004), p. 249 : une antéfixe a été retrouvée dans le *Campus* ; une antéfixe similaire a quant à elle été découverte dans la Place des Corporations (II, 7).

⁴⁴⁵ Cf. not. MEIGGS (1973), p. 27. Jusqu'à la deuxième guerre punique, Ostie est avant tout une base navale, avant de se couvrir de sa fonction de port commercial un siècle plus tard.

⁴⁴⁶ CIL XIV, 42 [O8].

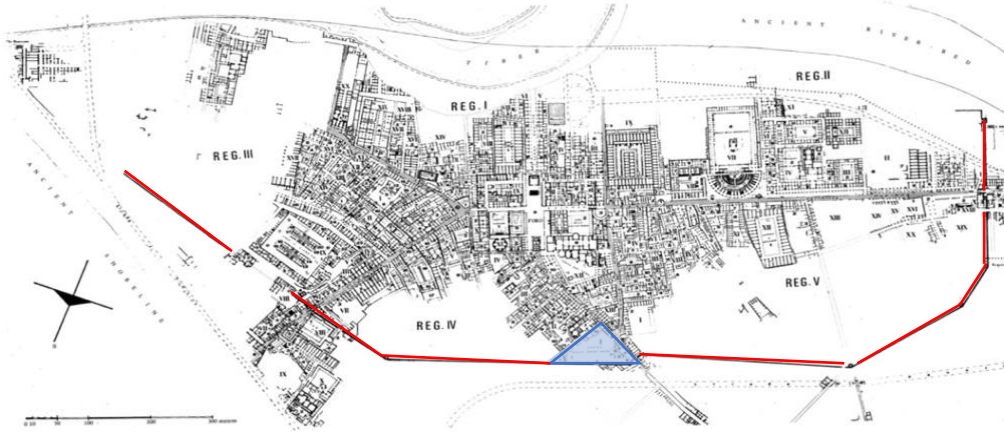
⁴⁴⁷ AE 2005, 1123 : « *Quisquis dolum malum adm[isit] ---, hac pecuni[i]a [--- nec] / ille melio et nos de[er]io[er]es sumus [---] / Mater deum, tu persequeris per terras, per [maria, per locos] ar(i)dos et umidos per benedictum tuum et o[mnes] --- qui pecunia dolum malum adhibet, ut tu perse[quaris] -*. » « Quiconque (commet) une fraude perfide à l'aide d'argent [---] celui-ci n'est pas mieux et nous ne sommes pas pires. [...] ». Mère des dieux, tu poursuis par les pays, par les mers, par les lieux secs et humides, par ta bénédiction et tous [---] qui se sert de la fraude à l'aide de l'argent, que tu poursuives [---]. (trad. AE).

⁴⁴⁸ VAN HAEPEREN (2019), p. 161.

⁴⁴⁹ CIL XIV, 324.

Bellone ; de même, les offrandes à la déesse témoignent d'un lien entretenu avec Mars ou *Virtus*⁴⁵⁰. Présentée de la sorte en réseau avec des divinités qui peuvent renforcer son champ d'action, sa présence semble dès lors recouvrir les préoccupations militaires liées au site même d'Ostie, et explique notamment l'importance considérable qui lui était portée dans la colonie.

Fig 11. Emplacement du *Campus de Mater Magna* au regard du plan général d'Ostie.



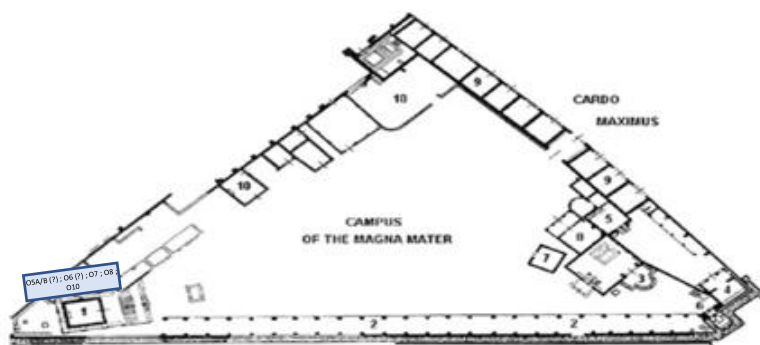
D'après plan de MEIGGS (1973). En rouge : muraille tardo-républicaine ; en bleu : *Campus de Mater Magna*

⁴⁵⁰ Voir notamment le don d'une statuette en argent de Mars par l'archigalle Quintus Caecilius Fuscus aux cannophores d'Ostie (*CIL* XIV, 34 [O10]) ; voir aussi le don d'une statuette de *Virtus* par Iunia Zosime au collège des dendrophores (*CIL* XIV, 69).

II/ Le *Campus*, lieu propice à la réalisation de tauroboles ‘*pro salute*’

Le *Campus* se présente d'emblée comme un lieu de culte imposant, visible depuis l'accès sur la *cardo maximus* à l'est. Par l'ampleur de ses infrastructures, il se distingue aussi dans le paysage de la colonie par la large superficie qu'il y occupe. Microcosme à part entière, il regroupe, outre le temple de la *Mater* et l'*aedes* de son parèdre Attis (*Attideum*), les *scholae* respectives des collèges des dendrophores et cannophores, impliqués dans les processions « phrygiennes » rendues à la déesse. Le temple de Bellone, de même que la *schola* du collège des *bastiferi* (porteurs de lances) rattachés à son culte, siègent à l'est du complexe⁴⁵¹.

Fig. 12. Plan du *Campus* de *Mater Magna* d'Ostie.



D'après *ScO*, *Top. gen* (1953), cf. <https://www.ostia-antica.org/regio4/1/1.htm>

- (1) Temple de *Mater Magna* (2) Portique (3) *Attideum* (4) Temple de Bellone (5) *Schola* des *bastiferi* (6) *Fossa sanguinis* (*) pour les tauroboles ; en bleu : emplacement attesté (ou supposé (?)) des inscriptions du *corpus* relatifs au *Campus* de *Mater Magna* (d'après RIEGER (2004)).

(*) l'identification d'une *fossa sanguinis* reste hypothétique, et largement influencée par l'historiographie du taurobole (cf. *infra*).

Quelques éléments convergents attestent, outre la simple configuration infrastructurelle, du caractère public du lieu de culte. Le pontife de Vulcain, responsable des édifices des cultes publics de la ville, donne ainsi l'autorisation préalable à l'érection de diverses statues réalisées par des particuliers dans le *Campus*⁴⁵². La séquence onomastique de la divinité telle qu'elle apparaît dans les inscriptions tauroboliques témoigne aussi d'un caractère officiel et solennel : elle est dans le *Campus*, la *Mater Idea Deum Magna* et non « simplement » *Mater Magna*, renvoyant à l'image d'une divinité

⁴⁵¹ Sur l'agencement du *Campus*, cf. BERLIOZ Stefania, « Il *campus magnae matris* di Ostia », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 8, 1997, pp. 97-110 ; FTD VI, « Ostia. Aire sacrée de *Mater Magna* (IV, 1) », [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6969> ; COOLEY Alison, « Multiple Meanings in the Sanctuary of the *Magna Mater* at Ostia », *Religion in the Roman Empire*, 1, 2015, pp. 244-245.

⁴⁵² CIL XIV, 325. On remarquera en outre que le pontife de Vulcain s'exprime ici à la première personne du singulier, chose rare : *[M(arcus) Antius Cresce]ns Calpurnianus u(ir) c(larissimus) / [pontif(ex) Volcani] et aedium sacrar(um) / [si fiat sine ue]xatione ullius statuae / [ante positae ut]ramque statuam in / [scriptione ins]cribt(am) constituere / [permitto]*.

importée directement du Mont Ida en Troade. L'identité même de *Mater Magna* à Ostie semble donc se fragmenter, en ce qu'elle est intimement liée au lieu où elle est honorée : ainsi la *Mater Magna* du *Campus* présente-elle une onomastique différente de la *Mater Magna Transtiberina* honorée dans le sanctuaire de la rive droite du Tibre. C'est donc bien sous un faciès différent – un faciès pour ainsi dire « officiel » – qu'elle apparaît dans ce contexte, au sein d'un complexe aménagé de sorte que les célébrations rendues dans le *Campus* peuvent elles aussi corroborer le statut « solennel » de la déesse qui y siège.

En outre, les agents du culte de la Mère des Dieux revêtent également, comme on l'a fait préalablement remarquer, une onomastique qui renvoie à une fonction publique : les acteurs du culte sont tantôt dits '*archigallus Ostiensis*', ou encore '*sacerdos Matris Magnae Deum coloniae Ostiensis*'⁴⁵³. La présence d'une prêtresse quindécemvirale⁴⁵⁴ dans les inscriptions renvoie vraisemblablement à l'approbation du collège sacerdotal des quindécemvirs de Rome au sujet de la nomination des agents de cultes proposés par le Sénat local⁴⁵⁵.

Aussi les tauroboles réalisés pour le salut de l'empereur font-ils l'objet d'une juridiction précise, si l'on en croit un passage des *Fragmenta Vaticana*, compilation juridique du IV^e siècle pCn, qui laisse entrevoir le caractère public du culte à Ostie-Portus⁴⁵⁶. Selon cet extrait, celui qui, à Portus, procède à un « *sacrum pro salute imperatoris* » par l'intermédiaire de l'archigalle se trouve exempté de tutelle. Il n'y a guère de doute sur le fait que le *sacrum* en question fasse ici référence au taurobole, puisque de fait il était très souvent réalisé pour le salut du *princeps*, et précisément prescrit par l'archigalle (*ex vaticinatione archigalli*)⁴⁵⁷. La notice se borne au cas de Portus (*in portu*), mais rien ne s'oppose dans les faits à ce que la réglementation ait différé à Ostie : on peut, à titre hypothétique, au moins imaginer que le taurobole puisse avoir été là aussi soumis à une sorte de règlement. Cette mesure, qu'elle se rapporte à Portus, voire à une échelle plus large comme le pense J. Rutter⁴⁵⁸, aurait encouragé la pratique du taurobole en tant qu'hommage rendu à l'empereur, puisque la tutelle, comprise comme l'assistance des mineurs ou de certaines catégories de femmes, pouvait dans les faits être contraignante⁴⁵⁹. Le sacrifice d'un taureau ne pouvait en outre être réalisé par tout un chacun, puisqu'il fallait pouvoir assurer financièrement le bon déroulement du rituel, en contrepartie duquel l'exemption de tutelle devenait en retour effective.

⁴⁵³ CIL XIV, 34 [O10]; CIL XIV, 4304 [O6].

⁴⁵⁴ CIL XIV, 4304 [O6].

⁴⁵⁵ VAN HAEPEREN (2011), p. 472.

⁴⁵⁶ *Fragmenta Vaticana, de excusatione*, §148 : « *Item is qui in Portu pro salute imperatoris sacrum facit ex vaticinatione archigalli excusatur [a tutelis]* ».

⁴⁵⁷ On renvoie à titre d'exemple à une inscription taurobolique de Lyon : CIL XIII, 1752.

⁴⁵⁸ RUTTER (1968), p. 236 ; ALVAR (2008 : 267) met toutefois en doute cette interprétation : elle ne repose en effet sur aucune autre source ancienne.

⁴⁵⁹ ALVAR (2008), p. 222.

Tableau 11. Inscriptions tauroboliques du *Campus*.

	Formule	Dédicataires		Dédicants	Sacrifice	Datation
CIL XIV, 40 [O5 A]	<i>pro salute</i>	Marc Aurèle ; Commode ; Faustine la Jeune	Sénat ; quindécemvirs ; ordre équestre ; armée ; navigantes ; décurions d'Ostie ; cannophores ; dendrophores ; taurobilés du <i>Campus</i> de <i>Magna Mater</i>	agents cultuels <i>Mater Magna</i> ⁴⁶⁰ (*)	taurobole	169-175 pCn
CIL XIV, 41 [O 5B]	<i>pro salute</i>	Commode ; <i>totius domus divina</i>		agents cultuels <i>Mater Magna</i> (*)	criobole	180 pCn
CIL XIV, 42 [O8]	<i>pro salute ; pro victoria</i>	Trébonien Galle ; Volusien ; <i>domus divina</i>	Sénat ; quindécemvirs <i>sacris faciundis</i> , ordre équestre ; armées navales ; <i>navigantes</i>	agents cultuels <i>Mater Magna</i> (*)	taurobole	251-253 pCn
CIL XIV, 43 [O9]	<i>pro salute ; pro reditu ; pro victoria</i>	empereur au nom inconnu		agents cultuels <i>Mater Magna</i> (*)	taurobole	première moitié du III ^e siècle pCn
CIL XIV, 4304 [O6]	<i>pro salute</i>	empereur au nom inconnu		Marcus Claudius Fel[ix], archigalle ; Iu[--] ; <i>sacerdos quindecimviralis</i>	taurobole	fin du II ^e siècle ; début du III ^e siècle pCn
CIL XIV, 4303 [O7]	<i>pro salute ; pro reditu ; pro victoria</i>	Élagabal ; Alexandre Sévère (*) <i>ou</i> Pupien et Balbin (*)	Sénat, quindécemvirs <i>sacris faciundis</i> ; ordre équestre ; armée du peuple romain ; mères ; matrones (*)	agents cultuels <i>Mater Magna</i> (*)	taurobole	222-238 pCn

⁴⁶⁰ Cf. les considérations émises *supra* sur la formule '*taurobolium factum*', qui laisse entendre l'intervention de plusieurs personnes ayant présidé à la réalisation du taurobole.

Aussi le formulaire des inscriptions tauroboliques témoigne-t-il en tant que tel d'un caractère solennel⁴⁶¹ : les tauroboles ne sont pas seulement réalisés pour le salut de l'empereur et de sa *domus*, mais également pour le Sénat, l'ordre équestre, pour les quindécemvirs *sacris faciundis* ou encore le peuple romain.

O7 = CIL XIV, 4303

[Taur]oboliu[m factum] / [M(atri) D(eum)] M(agnae) I(daeae) pro salu[te et] / [r]edit(u) et victo[ria ---]
] / [[-----]] /⁵Pii Felic(is) Aug(usti) et [[---]] / [[---]] Aug(usti) nostri tot[iusque] / domus divinae,
 sinatui (!), XV[ir]is / sac(ris) fac(iundis), equestri ordini [i ---], / exercitui p(opuli) R(omani)
 matrib(us), mat(ronis) (?) ---] / -----.

Ajoutons à cette énumération la mention des « mères » et « matrones ». Comment faut-il interpréter ces derniers éléments, si l'on admet du reste que la restitution '*matronis*' est correcte ? Peut-être faut-il voir à nouveau une référence à l'épisode de l'intervention de Claudia Quinta, matrone ou vestale qui a su démontrer sa respectabilité – qui avait été mise en doute – grâce à l'aide de la déesse, pourvoyeuse de la chasteté qui a permis de réaffirmer sa *pudicitia* aux yeux de tous. C'est donc bien comme garante de la *castitas* qu'apparaît Mère des Dieux ; toutefois, celle-ci n'a *a priori*, malgré son identité de *Mater*, pas de liens avec la fertilité des femmes⁴⁶².

⁴⁶¹ Ainsi le criobole (CIL XIV, 41) réalisé pour le salut de Commode et de la *domus divina* est-il vraisemblablement réalisé à la suite d'un décret des décurions, à titre public. En outre, l'inscription mentionne peut-être le *duumvir* quinquennal Combarisius Hesperio (RIEGER (2004), p. 295).

⁴⁶² RAPSAET-CHARLIER, « Les femmes romaines et leur place dans les pratiques religieuses. L'exemple des Gaules et des Germanies », dans BELAYCHE Nicole et ETIENNE Sylvia (éd), *L'autel et la toge. Religion et pouvoir dans le monde romain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, p. 216 ; DUBOSSON-SBRIGLIONE Lara, *Le culte de la Mère des dieux dans l'Empire romain*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2018, p. 11.

III/ Les dédicataires des dédicaces tauroboliques

La mention du Sénat, des quindécemvirs, de l'ordre équestre et du peuple romain – répétée dans trois inscriptions tauroboliques⁴⁶³ – évoque, rapprochement fait, les propos tenus par le prêtre d'Isis dans les *Métamorphoses* d'Apulée⁴⁶⁴, auteur contemporain ou presque de ces inscriptions⁴⁶⁵. Cette même énumération n'est pas sans rappeler ce qu'Auguste écrivait déjà lui-même dans ses *Res Gestae* : « *sena<tus et e>quester ordo populus<que> Romanus uniuersus* »⁴⁶⁶. L'usage d'une telle formule mise dans la bouche du prêtre d'Isis témoigne peut-être de l'intégration particulièrement aboutie du culte isiaque au sein du panthéon public romain⁴⁶⁷ : les cultes d'origines égyptiennes seraient, comme le constate Minucius Felix, désormais bien « romains »⁴⁶⁸. Par extension, le culte de *Mater Magna* serait, conformément à l'énumération de l'inscription taurobolique, également perçu à ce stade comme particulièrement représentatif d'un culte ancré dans le panthéon romain public.

D'emblée, la divinité est en effet, malgré son extranéité, garante de la *salus* du peuple romain. Il faut peut-être rappeler à cet égard qu'elle aide Énée, ancêtre légendaire de Romulus, en lui fournissant les pins destinés à la construction de navires⁴⁶⁹. Symboliquement, on remonte de la sorte à la préfiguration de l'État romain : ainsi est-elle comparée, au chant VI de l'*Énéide*, parée de tours, à la future Rome en devenir⁴⁷⁰. Son introduction dans le panthéon romain en 204 aCn laisse par ailleurs entendre qu'elle a rendu possible – à la suite de la consultation des livres sibyllins – la victoire des Romains face aux Carthaginois lors de la deuxième guerre punique, si l'on se fie au témoignage de Tite-Live⁴⁷¹. Cet épisode constitue peut-être un *topos* livien, qui n'est pas sans rappeler les mesures justifiant l'installation d'un culte dans un contexte politico-militaire troublé : le cas de *Salus*, entrevu dans l'introduction, fournit à cet égard un « exemple-type » tiré de ce constat. Quoiqu'il en soit, c'est bien la vision commune qui semble s'être imposée, puisque d'autres auteurs anciens retiennent le rôle salulaire d'une divinité garante de la prospérité et de la protection de l'État⁴⁷². Cette prérogative divine sera bien exploitée par le pouvoir impérial comme on l'avait déjà

⁴⁶³ CIL XIV, 40, 4301 [O5 A]; CIL XIV, 4303 [O7]; CIL XIV, 42 [O8].

⁴⁶⁴ APUL., *Met.*, 11, 17, 3. La mention du Sénat, de l'ordre équestre et du peuple romain rappelle aussi un passage d'Ovide : amassées à Ostie, sénateurs et peuple attendent l'arrivée en grande pompe de la déesse (Ov., *Fast.* 4, v. 293-294).

⁴⁶⁵ Apulée (c. 125 – c. 170 pCn). Les inscriptions sont respectivement datées de 169-175 pCn ; 222-238 pCn et de 251-231 pCn.

⁴⁶⁶ *Res Gestae*, 35, 1.

⁴⁶⁷ KEULEN Wyste Hette, TILG Stefan, NICOLINI Lara (éa.), *Apuleius Madaurensis Metamorphoses. Book XI. The Isis Book. Text, Introduction and Commentary*, Leyde, Brill, 2015, p. 319.

⁴⁶⁸ MIN. FEL., 22,1 « *haec tamen Aegyptia quondam nunc et sacra Romana sunt* ».

⁴⁶⁹ VIRG. *Én.*, V, v. 274

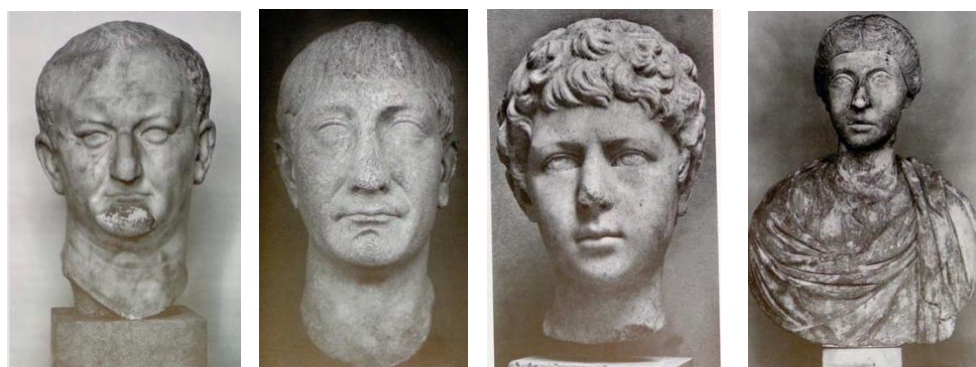
⁴⁷⁰ VIRG. *Én.*, VI, v. 779-788 : « Voilà, mon fils, que sous les auspices de ce héros la grande, l'illustre Rome égalera son empire à l'univers, son courage à l'Olympe, et pour elle seule entourera d'un mur sept collines, bénie dans la race des hommes. Telle la mère du Bérécynte se porte dans son char, parée de tours, parmi les villes phrygiennes, joyeuse d'avoir enfanté des dieux, serrant contre elle cent petits-fils, tous habitants du ciel, tous trônant dans les hauteurs » (trad. Jacques PERRET, 1991 (*Folio*), p. 210).

⁴⁷¹ LIV., 29, 10, 4.

⁴⁷² Not. LUCR., 2, v. 624-625. ; CIC., *Har. resp.*, 12 : son culte y est décrit comme profondément traditionnel ; la déesse apparaît elle-même comme garante de la prospérité de la *res publica*.

fait remarquer : Auguste restaure en 3 aCn son temple à Rome sur le Palatin, à proximité même de la *domus Augusti*, puis plus tard de la *domus Tiberiana*⁴⁷³. Claude intègre les célébrations « phrygiennes » du culte au calendrier officiel romain ; c'est sous son règne qu'est vraisemblablement créé le collège des dendrophores⁴⁷⁴. Vespasien rapproche quant à lui le culte de celui d'Isis, renouvelant ainsi leurs visibilités. On ne sera dès lors pas étonné de retrouver au sein du *Campus*, plusieurs bustes d'empereurs ; l'hommage rendu aux *Augusti* s'y présente ainsi comme une composante culturelle importante⁴⁷⁵.

Fig. 13. Bustes des membres de la *domus* impériale retrouvés dans le *Campus* de *Mater Magna*.



De gauche à droite : portraits de Vespasien, de Trajan, de Lucius Verus, d'une femme d'époque tardo-antonine ou du début d'époque sévérienne (d'après RIEGER (2004), p. 163).

Le lien entre la déesse et l'État romain apparaît clairement au regard de la documentation ainsi rassemblée, non pas sans une certaine ambivalence, que n'ont pas manqué de faire remarquer les chercheurs⁴⁷⁶. La divinité impressionne autant par son caractère exotique – nourri cependant par une altérité construite par le regard romain – que par son identité ancestrale, bénéfique à la *res publica*, comme le notait Cicéron⁴⁷⁷.

À la lumière des différents constats tirés plus haut, l'énumération en apparence hétéroclite des différents individus et collectivités dans les inscriptions tauroboliques gagne en compréhension. De la même manière que les fonctions divines de la *Mater* se fragmentent, – ou mieux, se déploient selon une sémantique plurielle – l'énumération des dédicants, mais surtout des dédicataires, semble répondre précisément à la mosaïque identitaire de la divinité. Reprenons, schématiquement,

⁴⁷³ ROLLER Lynn, *In Search of God the Mother. The Cult of Anatolian Cybele*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press, 1999, p. 311; COARELLI (2007), p. 132; 140; 144.

⁴⁷⁴ VAN HAEPEREN (2011), pp. 473-474.

⁴⁷⁵ On notera aussi les inscriptions dédiées aux empereurs ou aux membres de la *domus augusta* (voire des dons de statuettes à leur effigie) par des membres du collège des dendrophores (*CIL* XIV, 107 ; *AE* 1948, 24 ; *AE* 1989, 127).

⁴⁷⁶ Not. BORGEAUD (1996); BEARD (2012) ; VAN HAEPEREN (2019).

⁴⁷⁷ CIC., *Har. resp.*, 12.

l'ensemble des acteurs mentionnés dans les dédicaces ayant conservé ces précieuses informations sur les dédicataires.

Tableau 11. Les dédicataires des dédicaces tauroboliques du *Campus* de *Mater Magna*.

	Inscriptions tauroboliques posées pour le salut de ...		
	<i>CIL</i> XIV, 40	<i>CIL</i> XIV, 42	<i>CIL</i> XIV, 4303
<i>Mater Magna</i> garante de la <i>salus</i> de l'État et du peuple romain, par ailleurs rapprochée du pouvoir impérial	- empereurs : Marc Aurèle et Commode - Faustine et <i>domus divina</i> - Sénat - quindécemvirs - ordre équestre - armée du peuple romain	- empereurs : Trébonien et Volusien - <i>domus divina</i> - Sénat - quindécemvirs - ordre équestre	- empereur (non inconnu) - <i>domus divina</i> - Sénat - quindécemvirs - ordre équestre - armée du peuple romain
<i>Mater Magna</i> protectrice de la colonie	- décurions de la colonie d'Ostie		
<i>Mater Magna</i> protectrice des armées navales		- armée navales - '<i>navigantes</i>'	
<i>Mater Magna</i> garante de <i>castitas</i>			- mères - matrones (?)
<i>Mater Magna</i> et ses <i>cultores</i>	- cannophores et dendrophores - tauroboliés		

L'énumération procède du général au particulier, ou mieux, selon les degrés d'*auctoritas* des différents individus et collectivités. Sont ainsi mentionnés en premier lieu systématiquement l'empereur et sa *domus* ; ce sont ensuite les principaux organes étatiques, sociaux et religieux de l'*Urbs* pour le salut desquels l'inscription est posée : d'une part le Sénat, d'autre part les quindécemvirs, ou encore l'ordre équestre. À l'échelle de la colonie, ce sont les décurions qui sont mentionnés. L'énumération suit également des variations, peut-être circonstancielles, en invoquant tantôt, comme on l'a vu, l'armée navale, tantôt les mères et les matrones. À l'échelle du culte même rendu à la déesse, la présence du collège des dendrophores et cannophores ne surprend guère, de même que les tauroboliés, qui apparaissent naturellement dans une inscription précisément réalisée dans le cadre du rite du taurobole.

IV/ Le « triptyque » de l'énoncé salutaire

En cela, l'image d'une *Mater Magna* maîtresse de l'ordre du monde, mère des espèces sauvages et du genre humain comme le disait Lucrèce⁴⁷⁸, semble en faire une divinité capable de chapeauter par sa puissance divine l'ensemble des individus et collectivités qui se placent sous son égide. À la lecture de ces inscriptions tauroboliques, l'intégrité de l'Empire lui est donc symboliquement confiée, intégrité ce faisant renforcée par l'utilisation de la formule '*pro salute*'.

Peut-on aller plus loin, en formulant l'hypothèse selon laquelle la pratique du taurobole en elle-même véhicule l'idée de *salus* ; l'ensemble des composantes évoquées constitueraient alors ce qu'on pourrait qualifier cette fois-ci de « triptyque » de l'énoncé salutaire, renvoyant précisément à :

- une **divinité** garante de la prospérité de l'État et de ses différents organes;
- une **formule** '*pro salute*' destinée à s'assurer du bien-être du destinataire pour lequel elle a été employée, qu'il s'agisse de l'empereur, d'un individu ou d'une collectivité;
- un **rite** (un taurobole ou, à défaut, un criobole) *pouvant* véhiculer une idée « salutaire » (au sens pourvoyeur de *salus*).

Le sens même de la pratique du taurobole constitue toutefois un terrain d'enquête plus délicat, parce qu'il fait en partie objet de la tradition historiographique des « cultes à mystères », marquée par les travaux de F. Cumont ou d'H. Graillet qui se sont intéressés à la question⁴⁷⁹. Dès l'Antiquité, le taurobole, sacrifice d'un taureau⁴⁸⁰ dont les testicules sont « prélevés, transférés, transmis, consacrés avant d'être enfouis »⁴⁸¹, est associé à un bain de sang, sorte de baptême. Le dévot, en quête de « pureté spirituelle », placé dans une fosse recouverte d'une grille sur laquelle était sacrifié l'animal, en était aspergé de son sang. Cette vision, largement tributaire des témoignages d'auteurs chrétiens⁴⁸², – vise précisément à donner une image dépréciative, exagérée, voire erronée du taurobole ; elle ne saurait être acceptée comme telle⁴⁸³. De même, certains auteurs ont cherché à identifier une évolution d'un rite ayant subi plusieurs phases distinctes, pour corroborer, dans son dernier stade, la vision que s'en faisaient les auteurs chrétiens⁴⁸⁴. Quant à la dimension mystérique du rituel, elle n'est naturellement guère documentée dans les sources. Certains y voient un rite de substitution renvoyant à l'autocastration « prototype » d'Attis, frappé de folie par la déesse Cybèle⁴⁸⁵ : au lieu de procéder à une castration, à l'instar des galls, les dévots useraient précisément

⁴⁷⁸ LUCR., 2, v. 598-599 : « *magna deum mater materque ferarum et nostri genetrix* ».

⁴⁷⁹ CUMONT Franz, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, 1906 ; GRAILLET Henri, *Le culte de Cybèle, mère des dieux, à Rome et dans l'Empire romain*, Fontemoing, Paris, 1912.

⁴⁸⁰ Ou d'un bélier dans le cadre d'un criobole (*criobolium*).

⁴⁸¹ VAN HAEPEREN (2019), p. 131.

⁴⁸² PRUD., *Perist.*, 1006-1050 ; FIRM. MAT., *Err. prof. relig.*, 27-28; *Carmen contra paganos*, vv. 57-62.

⁴⁸³ Cf. not. BORGEAUD (1996); MCLYNN Neil, « The Fourth-Century 'taurobolium' », *Phoenix*, 50/3-4, 1996, pp. 312-330; VAN HAEPEREN (2019).

⁴⁸⁴ Not. RUTTER (1968), pp. 242-243 ; DUTHOY (1969), pp. 73-76 . Notons aussi la visée purificatrice du sang de l'animal, qui aurait été recueillie dans un *kernos*, un vase à offrande.

⁴⁸⁵ BORGEAUD (1996), pp. 164-165.

de ce rite ; il se verrait par ailleurs augmenté d'une valeur commémorative, comme le pense J. Alvar⁴⁸⁶.

Quoiqu'il en soit, au vu des apparentes contradictions autour du taurobole – tantôt vu comme une cérémonie publique (comme les éléments présentés plus haut le laissent légitimement penser), tantôt comme une cérémonie à laquelle certains rattachent une dimension mystérique⁴⁸⁷ – on suit l'hypothèse de F. Van Haeperen d'un rite potentiellement célébré sur deux volets différents : d'abord réalisé à titre public – du moins avec une « prétention politique » – pour reprendre les mots de Ph. Borgeaud⁴⁸⁸ –, généralement pour le salut de l'empereur, avant d'être suivi d'une composante « mystérique », en tant que « cérémonie réservée et non dévoilée »⁴⁸⁹. Le sacrifice devait certainement se dérouler en public dans le *Campus*, là où il était plus aisé de procéder au sacrifice d'un animal de taille imposante, ce qui aurait été en effet difficile dans le cadre « intimiste » d'un rassemblement de mystes⁴⁹⁰.

Cette cérémonie ainsi réalisée sur deux volets expliquerait d'ailleurs bien la différenciation des individus mentionnés dans les inscriptions tauroboliques : celles-ci renverraient ainsi en filigrane aux participants ayant assisté au taurobole. La première phase aurait ainsi été célébrée par un grand nombre, pour le salut de l'empereur et des institutions locales : la valeur commémorative, si elle est peut-être liée au mythe d'Attis, semble aussi surtout offrir l'opportunité de réunir un grand nombre d'individus. D'où la présence de l'empereur, du Sénat, des décurions, de l'armée romaine, qui répond aux préoccupations d'un grand nombre d'individus, en tant qu'expression d'une loyauté envers les organes constituants de l'État romain, à l'échelle centrale ou locale. La présence des tauroboliés sur la même inscription pourrait quant à elle laisser entendre que, dans un deuxième temps, seuls les initiés aux mystères poursuivirent la cérémonie, alors à l'abri des regards, selon des modalités auxquelles eux seuls étaient familiers.

Au total, c'est moins le sens intrinsèque du taurobole et de ses possibles vertus « purificatrices », difficilement saisissables au travers de la documentation, que l'ampleur et la visibilité du rite de la première « phase » qui constitue à notre sens la valeur symbolique d'une célébration réalisée avec magnificence pour le salut de l'empereur⁴⁹¹. De grands événements comme les victoires militaires fourniraient par exemple l'occasion au sacrifice, comme on l'avait déjà montré dans la première partie du travail, notamment sur base de l'inscription qui fait référence au criobole réalisé pour le salut de Commode en 180 pCn⁴⁹². Par comparaison, un taurobole à Lyon semble avoir été réalisé peu après que la ville prêta allégeance à Septime-Sévère alors qu'elle s'était

⁴⁸⁶ ALVAR (2008), p. 275.

⁴⁸⁷ SFAMENI GASPARRO Guilia, *Soteriology and Mystic Aspects in the Cult of Cybele and Attis*, Leyde, Brill, 1985, p. 117.

⁴⁸⁸ BORGEAUD (1996), p. 159.

⁴⁸⁹ VAN HAEPEREN (2019), pp. 146-147.

⁴⁹⁰ *Ibid.*

⁴⁹¹ Notons que les tauroboles tardifs laissent entendre que le bénéfice résultant de l'exécution du rite était effectif pour une durée de vingt ans (cf. ALVAR (2008), p. 270). Faut-il pour autant projeter ce constat sur les pratiques antérieures ?

⁴⁹² CIL XIV 42 [O5 B].

initialement rangée au parti de Clodius Albinus durant le conflit qui opposa les deux hommes pour le Principat en 197 pCn⁴⁹³. Le taurobole devient alors lui-même un marqueur de fidélité « fédérateur », et ce, presque indépendamment de la signification mystérique qu'il put revêtir. Si bien qu'au IV^e siècle, le sacrifice, en passe de disparaître, devint – autant que la documentation puisse en laisser juger – l'« apanage » de sénateurs, précisément comme un rite recouvrant une fonction identitaire. Peut-être faut-il le voir en effet comme une tentative de la part l'ordre sénatorial de pérenniser la mémoire d'un culte qui longtemps fut intrinsèquement lié à la pratique rituelle romaine, dans l'optique de la préservation de l'État⁴⁹⁴.

Le postulat du « triptyque » de l'énoncé salutaire énoncé plus haut opère donc en ce sens où la pratique du taurobole, à l'échelle publique du moins, en devient une célébration codifiée et une expérience partagée, cimentant ainsi la représentation d'un *cosmos*, incarné en la figure de *Mater Magna*, renvoyant par là à la vision que Lucrèce se faisait de la déesse. Cet ordre est symboliquement assuré dans la mesure où la relation entre l'ensemble des individus et collectivités est garantie. Ainsi le constat de Pline selon lequel l'intégrité du *princeps* conditionne le bien-être de l'Empire a-t-il trouvé symboliquement sa réciproque : c'est que le bien-être des individus et collectivités, largement représentés dans les inscriptions, semble garantir dans un même temps l'intégrité de l'empereur et de l'Empire qui lui est subordonné.

⁴⁹³ CIL XIII, 1754.

⁴⁹⁴ ALVAR (2008), p. 270 ; cf. aussi MCLYNN (1996), p. 328 : « *Far more significant than any shared soteriological promise or 'Oriental' character is their common function as a means for senatorial self-expression. Both reflect the aristocracy's recapture of the city after the final departure of the emperors* ».

CONCLUSION GÉNÉRALE

Mobilisant un formulaire en apparence standardisé, les dédicaces '*pro salute*' telles qu'elles ont été entrevues dans cette étude révèlent bien plus que ce à quoi l'on pourrait s'attendre de prime abord. Au terme de l'étude, on a entrevu à cet égard une multiplicité de contextes au sein desquels la formule se trouve employée. On a alors montré comment ces contextes se lisent aussi bien au regard du cadre évènementiel qu'« interactionnel », ce dernier étant particulièrement propice à appréhender dans les sites portuaires envisagés.

Le premier volet de l'étude centré sur le cadre évènementiel a d'abord montré que la formule tend en l'état à être plus documentée entre la deuxième moitié du II^e et la première moitié du III^e siècle, rejoignant par là le constat plus largement observé ailleurs, en Italie et dans les Provinces. On ne sera pas étonné de constater que les empereurs pour le salut desquels une dédicace est réalisée sont dès lors en majorité les membres des dynasties antonine et sévérienne. Les occurrences de la formule dans la deuxième moitié du III^e siècle représentent en comparaison un pourcentage faible des inscriptions ; elles ne sont, au-delà de cette période, plus attestées dans notre *corpus*. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que ce bilan se base sur un *corpus* nécessairement partiel, et que les datations des inscriptions n'étant pas toujours assurées, il est préférable de s'y référer à titre indicatif.

On a surtout montré, outre ces considérations générales, comment la formule peut parfois faire écho, là où il est permis de le constater, à des événements bien précis : notamment les victoires ou encore les expéditions militaires des empereurs. De même, on peut supposer que des circonstances comme l'accession au « Césarat » ou au principat constituent autant d'occasions présidant à la réalisation de telles dédicaces : les témoignages du collègue anonyme de l'inscription *AE* 1940, 62, de même que les inscriptions posées par les vigiles d'Ostie confortent cette interprétation. En cela, les dédicaces '*pro salute principis*' se révèlent être un terrain particulièrement propice pour ce type d'enquête, puisque plus facilement datables, elles peuvent en outre être mises en relation avec d'autres éléments que l'on connaît par ailleurs : ainsi les *Fastes* d'Ostie, les *Actes* des frères Arvales, ou plus largement les sources littéraires ont-ils permis de préciser – autant que faire se peut – le contexte d'emploi de la formule.

Les dédicaces réalisées pour le salut des particuliers se prêtent malheureusement moins à ce genre d'analyse, puisque, au-delà de leur datation moins assurée, elles ne sont guère « loquaces ». Ainsi en est-on réduit au mieux à des hypothèses, dont il reste difficile d'évaluer le degré de certitude. Le cas des inscriptions posées pour le salut de particuliers retrouvées à Aquilée doit-il ainsi être expliqué par la situation géographique de la colonie, plus proche du *limes* qu'Ostie ou Pouzzoles ? De même, les épisodes épidémiques qui ont prétendument frappé la cité et ses alentours peuvent-ils constituer un facteur propice à la réalisation de telles dédicaces ? Malgré l'argumentaire développé au sein du travail discutant de quelques éléments rassemblés en ce sens, force est de constater qu'il s'agit là d'interrogations auxquelles l'on ne peut malheureusement fournir de réponses arrêtées, compte tenu de la documentation (trop) lacunaire.

Outre ce premier volet se focalisant sur le cadre événementiel, le cœur du travail – et de son propos sous-jacent – s'est déployé sur la base du schéma d'analyse du « triptyque » de l'énoncé dédicatoire. De la sorte, cette grille d'analyse a pu opérer en ce qu'elle a mis en avant l'existence de certaines interactions d'une part entre dédicants et dédicataires, d'autre part entre dédicants (ou dédicataires) et divinités. Par ce biais, on aura été attentif à faire remarquer comment le « souci de soi » attaché à la notion de *salus* révèle – outre la référence au bien-être du dédicant ou du dédicataire – la préoccupation de la part du premier à mettre en scène une autoreprésentation plus ou moins conscientisée, à la lumière du rapport qu'il entretient avec le second.

Un décompte préalable des individus mentionnés dans les inscriptions a fait ressortir un panel hétérogène de dédicants, des agents de cultes aux « membres de l'administration portuaire », en passant par les miliaires, parmi lesquels les vigiles d'Ostie semblent occuper une place importante. Ce sont moins les membres de l'élite municipale – *duumvirs* ou décurions – que des individus plus « modestes » qui s'illustrent au sein du *corpus*, et à qui la réalisation de telles dédicaces profite peut-être le plus. C'est que les possibilités d'autoreprésentation offertes par la réalisation de telles dédicaces permettent aux dédicants de se « démarquer », et de mettre en avant une relation symbolique – qu'elle s'illustre dans un rapport avec un empereur ou un patron. Les relations « affectives » donnent aussi lieu à la réalisation de telles dédicaces : ainsi pose-t-on une inscription en acquittement d'un vœu réalisé pour le salut d'un conjoint, d'un enfant, voire d'un « pair » (dans le contexte militaire).

Les liens tels qu'ils apparaissent au gré de l'analyse révèlent les enchevêtrements sociaux, et semblent répondre à des préoccupations précises. De la sorte, des esclaves ont volontiers posé une dédicace pour le salut de leur patron : ils y apparaissent dévoués à leurs maîtres alors qu'ils donnent à voir dans le même temps le caractère capacitaire de leurs activités et de leurs responsabilités. Plus largement, la formule semble être utilisée en ce qu'elle constitue un moyen d'exprimer une loyauté alors essentiellement témoignée envers la figure impériale : le cas des vigiles d'Ostie est à cet égard exemplaire. Aussi l'emploi de la formule permet-il de légitimer l'entreprise du dédicant : cela semble particulièrement être le cas dans le cadre d'une restauration, voire d'une construction à laquelle a contribué financièrement ce dernier. Cela semble d'autant plus vrai lorsque celui-ci est d'origine étrangère, ou pratique une religion autre que celle de l'État romain : on pense précisément aux

Tyriens de Pouzzoles, aux naoclères alexandrins de *Portus*, ou encore aux Juifs installés à Ostie. Obtenir symboliquement l'assentiment de l'empereur en invoquant du reste sa bonne conservation constitue de la sorte une manière de mettre en œuvre leur volonté d'intégration, en usant d'une formule épigraphique faisant alors office d'« hommage impérial » par excellence.

Les divinités semblent au demeurant invoquées à la suite d'une mûre réflexion de la part du dédicant. Si les divinités qualifiées d'« orientales » sont majoritairement honorées, et ce, aux dépens des divinités poliades, c'est aussi avant tout parce qu'elles sont particulièrement présentes – et ce, en « réseaux » – dans les sites considérés, et que leurs champs d'action se prêtent au bon fonctionnement des activités économiques et sociales dans le cadre portuaire. Ainsi les divinités liées au bon fonctionnement de la navigation et de l'approvisionnement en blé comme Isis ou Sérapis sont-elles invoquées, précisément en vertu, semble-il, de leur « patronage des flots ». De manière générale, ce sont aussi les divinités au faciès secourable qui semblent être privilégiées : les dédicaces à *Mater Magna* et à Isis au *Monastero* à Aquilée tendent à le montrer. Le dédicant aura par ailleurs soin d'invoquer la ou les divinités qu'il considère la ou les plus à même de remplir le contrat divin formulé par le biais de la dédicace '*pro salute*' : ainsi les esclaves se sont-ils référés de manière préférentielle à *Silvanus* ou à Diane ; Gaionas, syrien d'origine, naturalisé citoyen romain, s'est quant à lui référé, comme « à son habitude », à Jupier *Heliopolitanus*.

En réévaluant l'ensemble des interactions sous le prisme de l'énoncé du « triptyque dédicatoire », l'on a pu identifier quels étaient les rapports les plus mis en avant par le biais de la dédicace. Ainsi le lien entre le dédicant et le dédicataire semble-t-il avoir été dans certains cas plus saillant : les esclaves soulignent avant tout la dépendance envers leurs maîtres, en se présentant comme leurs subalternes ; de même, les vigiles procèdent à l'établissement d'un lien symbolique – voire parfois personnel dans les faits – entretenu avec le pouvoir impérial, et en cela n'invoquent pas systématiquement une divinité dans leurs dédicaces. Ainsi le rapport entre le dédicant et le dédicataire opère-t-il directement, sans intermédiaire divin ; la dédicace relève à cet égard d'une manifestation honorifique, lieu de loyauté par excellence. Dans d'autres cas, c'est bien la relation entre le dédicataire et la divinité qui prend toute son importance. En invoquant une divinité associée par son épithète directement au dédicataire, le dédicant entend souligner le lien intrinsèque qui les associe : on peut citer, à titre d'exemple, les cas de la *Fortuna Taurianensis*, ou encore du *Liber Commodianus*.

L'approche comparative telle qu'envisagée à l'entame du travail aura du reste porté ses fruits : car si l'analyse menée a fait état de quelques similitudes, elle donne aussi à voir des disparités non négligeables entre les sites étudiés. En cela, le cas d'Aquilée se distingue particulièrement, puisque la composante impériale dans les dédicaces '*pro salute*' y reste pour le moins marginale en l'état de la documentation, contrairement aux observations faites pour Ostie et Pouzzoles. Pour expliquer l'omniprésence de la présence impériale à Ostie, on a évoqué sa proximité directe avec l'*Urbs*, et en cela son rôle de « vitrine portuaire » de la capitale. De même, les réseaux divins – bien que parfois similaires (réseaux « Isis-Sérapis » à *Portus* et à Pouzzoles) – semblent avant tout fonctionner selon les réalités locales : mentionnons ainsi, pour rappel, le cas de *Deus Aeternus*, largement – et exclusivement – honoré à Aquilée. Certaines divinités comme *Mater Magna* et Isis en viennent d'ailleurs même à présenter un faciès différent selon qu'elles sont honorées dans un site

ou dans un autre : la *Mater Magna* du *Monastero* d'Aquilée est à cet égard bien différente de la *Mater Magna* telle qu'elle est honorée dans les dédicaces posées dans le *Campus* d'Ostie ; de même, l'Isis *Pharia* de *Portus* se distingue de l'Isis *Regina* ou *Domina* d'Aquilée. Les raisons pour lesquelles on les invoque diffèrent par conséquent, de même que les individus ou collectivités pour le salut desquels l'on recherche leurs « assentiments divins ».

Enfin, en prolongeant le raisonnement du « triptyque » de l'énoncé dédicatoire, l'étude s'est intéressée, dans un troisième et dernier volet, à un cas bien particulier permettant d'approcher en profondeur la superposition de l'ensemble des rapports interactionnels entrevus sous leurs différentes facettes tout au long du travail. Précisément, au travers de l'étude des dédicaces tauroboliques '*pro salute*' du *Campus* de *Mater Magna* d'Ostie, on a mis en lumière la diversité des individus et collectivités pour le salut desquels les dédicaces sont réalisées. Les dédicaces procèdent alors à une énumération pyramidale, qui prend soin de respecter le rang hiérarchique des individus qui y sont mentionnés : on veille d'abord à la *salus* de l'empereur et de sa *domus*, des différents organes étatiques, à l'échelle centrale et municipale, puis enfin des différents individus bien précis en évoquant, entre autres, les collègues et les *cultores* liés au culte de la *Mater*. L'utilisation de la formule en vient alors dans ce contexte à « cimenter » un rituel codifié, réalisé de surcroît dans un cadre solennel, de sorte que la formule s'inscrit comme la composante principale de ce qu'on a qualifié cette fois-ci de « triptyque » de l'énoncé salutaire. On a montré comment en effet la juxtaposition de la formule, de la pratique du taurobole et de l'invocation de *Mater Deum Magna Idea* répondent, en une pratique fédératrice, au souci réciproque de préservation de l'État et de ses différentes composantes.

Au terme de l'analyse, il nous reste à envisager les différentes pistes permettant d'approfondir les considérations évoquées tout au long du travail. Comme on l'a laissé entendre à plusieurs reprises, il y aurait un intérêt à étudier les dédicaces '*pro salute*' à une échelle plus large. Une enquête visant à étudier systématiquement toutes les occurrences de la formule permettrait de fournir, *in fine*, une vue d'ensemble nécessaire pour appréhender dans quelle mesure les constats nourris dans le cadre de cette enquête sont vérifiables à une plus large échelle. Dans le même temps, le présent travail a pourtant également montré à quel point la composante locale joue un rôle clef pour interpréter l'usage de la formule. C'est donc, semble-t-il, en étudiant la formule toujours dans cette tension entre le général et le particulier que l'on gagne à approcher au plus finement les motifs sous-tendant l'usage de la formule dans toutes ses nuances contextuelles.

SOURCES

Sources épigraphiques

On renvoie au *corpus* en fin d'étude pour les références complètes (non seulement pour la référence à l'ensemble des *corpora* épigraphiques, mais également pour la référence aux ouvrages ou aux articles proposant une étude des inscriptions en question).

Corpus primaire

O1	= <i>InscrIt.</i> , 13, 1, 5, 23 ;	O26	= <i>CIL</i> XI, 7725 = <i>CIL</i> XIV, 4285 ;
O2	= <i>InscrIt.</i> , 13, 1, 5, 24-25-26 ;	O27	= <i>CIL</i> XIV, 16 ;
O3	= <i>CIL</i> XIV, 4570 = <i>AE</i> 1922, 93 ;	O28	= <i>CIL</i> XIV, 30 ;
O4	= <i>CIL</i> XIV, 149 ;	O29	= <i>AE</i> 1998, 274 ;
O5A	= <i>CIL</i> XIV, 40; 4301; <i>AE</i> 1920, 92 ;	O30	= <i>CIL</i> XIV, 24 ;
O5B	= <i>CIL</i> XIV, 42 ;	O31	= <i>AE</i> 2004, 367 ;
O6	= <i>CIL</i> XIV, 4304 ;	O32	= <i>AE</i> 1940, 63 ;
O7	= <i>CIL</i> XIV, 4303 ;	O33	= <i>AE</i> 1967, 77 = <i>AE</i> 2002, 288 ;
O8	= <i>CIL</i> XIV, 42 ;	O34	= <i>IG</i> XIV, 917 ;
O9	= <i>CIL</i> XIV, 43 ;	O35	= <i>IG</i> XIV, 922 ;
O10	= <i>CIL</i> XIV, 34 ;	O36	= <i>IG</i> XIV, 918 ;
O11	= <i>CIL</i> XIV, 100 ;	O37	= <i>IG</i> XIV, 923 ;
O12	= <i>CIL</i> XIV, 4735 ;	O38	= <i>IG</i> XIV, 914 ;
O13	= <i>CIL</i> XIV, 9 ;	O39	= <i>IG</i> XIV, 1005 ;
O14	= <i>CIL</i> XIV, 4326 ;	O40	= <i>CIL</i> XIV, 4305a ;
O15	= <i>AE</i> 2003, 286 ;	O41	= <i>CIL</i> XIV, 4305b ;
O16	= <i>CIL</i> XIV, 109 ;	O42	= <i>CIL</i> XIV, 4306 ;
O17	= <i>CIL</i> VI, 479; 3757; <i>CIL</i> XIV, 32 ;	A1	= <i>CIL</i> V, 8208 = <i>InscrAq.</i> , 102 ;
O18	= <i>CIL</i> VI, 40647 = <i>AE</i> 1983, 45 ;	A2	= <i>CIL</i> V, 769 = <i>InscrAq.</i> , 97 ;
O19	= <i>CIL</i> XIV, 4378 = <i>AE</i> 1928, 125 ;	A3	= <i>InscrAq.</i> , 100 ;
O20	= <i>CIL</i> XIV, 4389, 4493, 4681 ;	A4	= <i>CIL</i> V, 795a ; 934 = <i>InscrAq.</i> , 286 ;
O21	= <i>CIL</i> XIV, 6 ;	A5	= <i>InscrAq.</i> , 290 ;
O22	= <i>CIL</i> XIV, 18 ;	A6	= <i>CIL</i> V, 779 = <i>InscrAq.</i> , 221 ;
O23	= <i>CIMRM</i> , n°273 ;	A7	= <i>CIL</i> V, 8229 = <i>InscrAq.</i> , 231 ;
O24	= <i>CIL</i> XIV, 20 ;	A8	= <i>CIL</i> V, 788 = <i>InscrAq.</i> , 255 ;
O25	= <i>CIL</i> XIV, 22 ;	A9	= <i>CIL</i> V, 8231 = <i>InscrAq.</i> , 248 ;

A10 = *AE* 1926, 107 = *InscrAq.*, 357 ;
 A11 = *CIL* V, 708 = *InscrIt.*, 10, 4, 325 ;
 A12 = *InscrIt.*, 10, 4, 324 ;
 A13 = *AE* 1976, 261 ;
 A14 = *AE* 1934, 239 = *InscrAq.*, 181 ;
 A15 = *CIL* V, 8207 = *InscrAq.*, 94 ;
 A16 = *CIL* V, 811 = *InscrAq.*, 312 ;
 A17 = *CIL* V, 841 = *InscrAq.*, 415 ;
 A18 = *CIL* V, 851 = *InscrAq.*, 407 ;
 A19 = *CIL* V, 8258 = *InscrAq.*, 409 ;
 A20 = *CIL* V, 8256 = *InscrAq.*, 395 ;
 A21 = *InscrAq.*, 401 ;

A22 = *CIL* V, 810 = *InscrAq.*, 319 ;
 A23 = *AE* 1934, 230 ; 1955, 221 ; 1973,
 262 ; *InscrAq.*, 266 ;
 P1 = *IGR* I, 420; *SEG* 36, 923 ;
 P2 = *CIL* X, 1632 ;
 P3 = *CIL* X, 1562 ;
 P4 = *CIL* X, 1585 ;
 P5 = *AE* 1956, 144; 1985, 278 ;
 P6 = *CIL* X, 1594 ;
 P7 = *CIL* X, 1597 ;
 P8 = *CIL* X, 1609.

Autres inscriptions mentionnées

<i>AE</i> 1940, 62 ;	<i>CIL</i> V, 742;	<i>CIL</i> X, 1640 ;	<i>CIL</i> XIV, 4368 ;
<i>AE</i> 1948, 24;	<i>CIL</i> V, 744;	<i>CIL</i> X, 1641 ;	<i>CIL</i> XIV, 4376 ;
<i>AE</i> 1960, 430 ;	<i>CIL</i> V, 751;	<i>CIL</i> X, 1781 ;	<i>CIL</i> XIV, 4378 ;
<i>AE</i> 1968, 279 ;	<i>CIL</i> V, 1864 ;	<i>CIL</i> X, 1784 ;	<i>CIL</i> XIV, 4380 ;
<i>AE</i> 1978, 62;	<i>CIL</i> V, 1870 ;	<i>CIL</i> X, 1789 ;	<i>CIL</i> XIV, 4381 ;
<i>AE</i> 1988, 723 ;	<i>CIL</i> V, 2475 ;	<i>CIL</i> XI, 1331 ;	<i>CIL</i> XIV, 4386 ;
<i>AE</i> 1989, 127 ;	<i>CIL</i> V, 5702 ;	<i>CIL</i> XI, 3123 ;	<i>CIL</i> XIV, 4387 ;
<i>AE</i> 1994, 538 ;	<i>CIL</i> VI, 374 ;	<i>CIL</i> XIII, 1754 ;	<i>CIL</i> XIV, 4388 ;
<i>AE</i> 1994, 674 ;	<i>CIL</i> VI, 420 ;	<i>CIL</i> XIV, 49 ;	<i>CIL</i> XIV, 4397 ;
<i>AE</i> 1996, 713 ;	<i>CIL</i> VI, 786 ;	<i>CIL</i> XIV, 69 ;	<i>CIL</i> XIV, 5326 ;
<i>AE</i> 1998, 209 ;	<i>CIL</i> VI, 877 ;	<i>CIL</i> XIV, 107 ;	<i>CIL</i> XIV, 5334 ;
<i>AE</i> 2004, 366 ;	<i>CIL</i> VI, 1057 ;	<i>CIL</i> XIV, 150 ;	<i>IDR</i> III/2, 241 ;
<i>AE</i> 2005, 1123 ;	<i>CIL</i> VI, 2065 ;	<i>CIL</i> XIV, 246 ;	<i>IG</i> II ² , 1222 ;
<i>AE</i> 2006, 864;	<i>CIL</i> VI, 2068 ;	<i>CIL</i> XIV, 255 ;	<i>IG</i> XIV, 926 ;
<i>AE</i> 2014, 510 ;	<i>CIL</i> VI, 30925 ;	<i>CIL</i> XIV, 324 ;	<i>IG</i> XIV, 987;
<i>CIJ</i> II, 972 ;	<i>CIL</i> VI, 30975 ;	<i>CIL</i> XIV, 325 ;	<i>IGR</i> IV, 52 ;
<i>CIL</i> I ² , 2674 ;	<i>CIL</i> VI, 32312 ;	<i>CIL</i> XIV, 429 ;	<i>IGR</i> IV, 303 ;
<i>CIL</i> III, 5567;	<i>CIL</i> VI, 32316 ;	<i>CIL</i> XIV, 3565a ;	<i>IGR</i> IV, 929 ;
<i>CIL</i> IV, 1180;	<i>CIL</i> VI, 36793 ;	<i>CIL</i> XIV, 4281;	<i>IGR</i> I, 65 ;
<i>CIL</i> IV, 7986;	<i>CIL</i> VIII, 9048 ;	<i>CIL</i> XIV, 4290;	<i>IGR</i> I, 419 ;
<i>CIL</i> V, 511 ;	<i>CIL</i> IX, 1023 ;	<i>CIL</i> XIV, 4324 ;	<i>IGR</i> I, 421 ;
<i>CIL</i> V, 734;	<i>CIL</i> IX, 4513 ;	<i>CIL</i> XIV, 4327 ;	<i>IGR</i> VII, 62 ;
<i>CIL</i> V, 738;	<i>CIL</i> X, 1567 ;	<i>CIL</i> XIV, 4357 ;	<i>InscrIt.</i> , 10, 4, 320 ;
<i>CIL</i> V, 740;	<i>CIL</i> X, 1563 ;	<i>CIL</i> XIV, 4366 ;	<i>InscrIt.</i> , 10, 4, 322.

N.B. Les inscriptions de l'annexe 2 ne sont pas répertoriées ici.

Sources « littéraires »

Passages cités

De manière générale, les abréviations des auteurs et des œuvres suivent l'usage de l'*Oxford Classical Dictionary*⁴⁹⁵. Certaines abréviations ont toutefois été adaptées ou francisées.

AMM. MARC.	AMMIEN MARCELLIN, <i>Res Gestae</i> 19, 10, 4.	DH.	DENYS D'HALICARNASSE <i>Ant. Rom.</i> 2, 19, 4.
APUL.	APULEE <i>Met.</i> 11, 17, 3.	DIO CASS.	DION CASSIUS, <i>Histoire romaine</i> 44, 50, 1; 54, 35, 2; 72, 13, 2; 77, 18, 2; 78, 22, 1-3.
<i>Carmen contra paganos</i>	vv. 57-62.	FESTUS	<i>De verborum significatione</i> (éd. LINDSAY W., 1997) p. 268; p. 272.
CIC.	CICÉRON <i>Att.</i> 6, 3-4. <i>Balb.</i> 55. <i>Har. Resp.</i> 12. <i>Leg.</i> 2, 28; 3, 3, 8. <i>Marcell.</i> 32. <i>Mil.</i> 19. <i>Nat. d.</i> 2, 61-62. <i>Rep.</i> 6, 12. <i>Sest.</i> 50. <i>Verr.</i> 2, 2, 154.	FIRM. MAT.	FIRMICUS MATERNUS <i>Err. prof. rel.</i> 27-28.
		GAL.	GALIEN <i>Libr. propr.</i> 17, 15-19, 15.
		HDN.	HERODIEN 8, 3.
		<i>Hist. Aug.</i>	<i>Histoire Auguste</i> <i>Marc.</i> 6. <i>Comm.</i> 2, 3; 14. <i>M. Ant.</i> M. Aurelius Antoninus (Caracalla) 5, 1-10.

⁴⁹⁵ HORNBLLOWER Simon, SPAWFORTH Antony et EIDINOW Esther (éd.), *The Oxford Classical Dictionary*, 4^e éd., Oxford, 2012, pp. xxvi – liii.

LIV. Tite-Live, *Ab urbe condita*
9, 43, 25 ; 29, 10, 4 ; 29,
14 ; 40, 37, 2-3.

LUCR. LUCRECE, *De rerum natura*
2, vv. 598-599 ; 2, vv. 624-
625.

MACR. MACROBE
Sat. *Saturnalia*
1, 16, 8.

MART. MARTIAL, *Epigrammata*
4, 25.

MIN. FEL. MINUCIUS FELIX, *Octavius*
22, 1.

Ov. OVIDE
Fast. *Fasti*
4, v. 263 ss. ; v. 293-294.

PLAUT. PLAUTE
Amph. *Amphitruo*
v. 373-376
Asin. *Asinaria*
v. 712 ss. ; v. 727.
Men. *Menaechmi*
v. 999.
Rud. *Rudens*
v. 615.

PHILO PHILON D'ALEXANDRIE
In Flacc. *In Flaccum*
49.

PLIN. PLINE L'ANCIEN
H.N. *Historia naturalis*
2, 103, 225 ; 2, 103, 229 ;
3, 18, 127 ; 14, 6, 60 ;
34, 17.

PLIN. PLINE LE JEUNE
Ep. *Epistulae*
2, 17, 26 ; 3, 7, 1-3 ; 10, 32.

PRUD. PRUDENCE
Perist. *Peristephanon*
vv. 1006-1050.

Res Gestae *Res Gestae divi Augusti*
9, 1 ; 35, 1.

SEN. SÉNÈQUE
Clem. *De clementia*
1, 4.
Ep. Luc. *Epistulae ad Lucillum*
V, 47.

STRAB. STRABON, *Geographica*
5, 1, 8.

SUET. SUETONE, *De vita duodecim*
Caesarum
Aug. Auguste
57, 1.
Claud. Claude
25, 6.
Dom. Domitien
6.

TAC. TACITE
Ann. *Annales*
3, 64, 1.

VARR. VARRON
Ling. *De lingua latina*
5, 52 ; 5, 74 ; 7, 12.
Rust. *De re rustica*
1, 1, 5-6.

VIRG. VIRGILE
Én. *Énéide*
1, vv. 242-246 ; 5, v. 274 ;
6, vv. 779-788 ; 7, v. 805.

Sources juridiques

Fragmenta Vaticana, de excusatione, § 148.

Sources numismatiques citées

RIC I², Tib., n°47;

RIC III, Comm., n°306.

RIC IV, Carac., n°586 ;

RRC 442/1.

Sources papyrologiques citées

P. Dura 54.

P. Oxy 18, 2184.

BIBLIOGRAPHIE

Synthèses et manuels généraux

BEARD – NORTH – PRICE (1998) = BEARD Mary, NORTH John et PRICE Simon (éd.), *Religions of Rome*, 2 vol., Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

BRUUN – EDMONDSON (2015) = BRUUN Christer et EDMONDSON Jonathan (éd.), *The Oxford Handbook of Roman Epigraphy*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

DE VAAN (2008) = DE VAAN Michiel, *Etymological Dictionary of Latin and the Other Italic Languages*, Leyde/Boston, Brill, 2008.

LASSERE (2005) = LASSERE Jean-Marie, *Manuel d'épigraphie romaine*, 2 vol., Paris, Picard, 2005.

SCHEID (2017) = SCHEID John, *La religion des Romains*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, 2017.

VENNING (2011) = VENNING Timothy, *A Chronology of the Roman Empire*, Londres/New York, Bloomsbury, 2011.

ZEHNACKER – FREDOUILLE (2013) = ZEHNACKER Hubert et FREDOUILLE Jean-Claude, *Littérature latine*, 2^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 2013, pp. 31-32.

Entrées d'encyclopédie

LINDERSKY (2012) = LINDERSKY Jerzy, « *Salus* », dans HORNBLOWER Simon, SPAWFORTH Antony et EIDINOW Esther (éd.), *The Oxford Classical Dictionary*, 4^e éd., Oxford, 2012, p. 1312.

STONE (2013) = STONE Shelley, « *Salus* », dans *The Encyclopedia of Ancient History*, vol. 11, Blackwell, 2013, p. 6025.

THULIN (1920) = THULIN Carl Olof, « *Salus* », dans *Paulys Real-Encyclopädie der Classischen Altertumswissenschaft*, II, 1, 1920, c. 2057-2058.

WARDLE (2001) = WARDLE David, « *Salus* », dans CANKIK Hubert et SCHNEIDER Helmuth (éd.), *Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, vol. 10, Stuttgart/Weimar, Verlag J.B. Metzler, 2001, c. 1268-1269.

Bibliographie générale

ABRAMENKO (1993) = ABRAMENKO Andrii, *Die munizipale Mittelsicht im kaiserzeitlichen Italien. Zu einem neuen Verständnis von Senirat und Augustalität*, Francfort, 1993.

- ARNAUD – KEAY (2020) = ARNAUD Pascal et KEAY Simon (éd.), *Roman Port Societies. The Evidence of Inscriptions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020.
- AIRNEI (2014) = AIRINEI Adriana, « Formula *pro salute imperatoris* și semnificația ei în Dacia romană », dans *Buletinul Cercurilor Științifice Studențești*, 20, 2014, pp. 71-82.
- ALITUOT (2011) = ALITUOT Julien, « Les Tyriens dans le monde romain, d'Auguste à Dioclétien », dans GATIER Pierre-Louis, ALITUOT Julien et NORDIGUIAN Lévon (éd.), *Sources de l'Histoire de Tyr. Textes de l'Antiquité et du Moyen Âge*, Beyrouth, Presse de l'Université Saint-Joseph/Institut français du Proche-Orient, 2011, pp. 73-115.
- ALONSO ALONSO (2020) = ALONSO ALONSO María Ángeles, « *Pro salute commilitonum*. La religion de los médicos militares en el imperio romano », dans PEREA YEBENES Sabino (éd.), *La devoción del soldado romano. Cultos públicos y cultos privados*, Madrid, Universidad National de Educación a Distancia, 2020, pp. 171-202.
- ALVAR (2008) = ALVAR Jaime, *Romanizing Oriental Gods. Myth, Salvation and Ethics in the Cults of Cybele, Isis and Mithras*, trad. Richard GORDON, Leyde/Boston, Brill, 2008 p. 265.
- AMIRI (2021) = AMIRI Bassir, *Religion romaine et esclavage au Haut-Empire. Rome, Latium, Campanie*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2021.
- BAKKER (1994) = BAKKER Jan Theo, *Living and Working with the Gods. Studies of Evidence for Private Religion and Its Material Environment in the City of Ostia (100-500 AD)*, Brill, Amsterdam, 1994.
- BARTELS – KOLB (2011) = BARTELS Jens et KOLB Anne, « Ein angeblicher Meilenstein in Novae (Moesia Inferior) und der Kult des *Deus Aeternus* », *Klio* 93, 2011, pp. 411-428.
- BEARD (2012) = BEARD Mary, « The Cult of the 'Great Mother' in Imperial Rome : The Roman and the 'Foreign' », dans RASMUS BRANDT Johann et IDDENG Jon (éd.), *Greek and Roman Festivals : Content, Meaning and Practice*, Oxford, Oxford University Press, 2012, pp. 323-362.
- BECATTI (1954) = BECATTI Giovanni, *I mitrei*, Rome, 1954 (*Scavi di Ostia*, 2).
- BELAYCHE (2000) = BELAYCHE Nicole, « *Deae Suriae sacrum*. La romanité des cultes orientaux », *Revue historique*, 302/3, 2000, pp. 565-592.
- BELAYCHE (2007) = BELAYCHE Nicole, « Les immigrés orientaux à Rome et en Campanie : fidélité aux *patria* et intégration sociale », dans *La Méditerranée : d'une rive à l'autre : culture classique et cultures périphériques. Actes du 17^{ème} colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 20 & 21 octobre 2006*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2007, pp. 243-260.
- BENARIO (1958) = BENARIO Herbert, « Julia Domna. *Mater senatus et patriae* », *Phoenix*, vol. 12/2, 1958, pp. 67-70.
- BERLIOZ (1997) = BERLIOZ Stefania, « Il *campus Magnae Mater* di Ostia », dans *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 8, 1997, pp. 97-110.
- BERTHELET – VAN HAEPEREN (2021) = BERTHELET Yann et VAN HAEPEREN Françoise (éd.), *Dieux de Rome et du monde romain en réseaux*, Bordeaux, Ausonius, 2021.
- BERTRAND (2013) = BERTRAND Audrey, « Au chevet de Livie. La colonie d'*Urbs Salvia* et le culte de *Salus Augusta* », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 125/2, 2013, pp. 501-521.
- BERTRAND (2019) = BERTRAND Audrey, « Si loin, si proches. L'horizon romain des colonies italiennes et provinciales sous le prisme de la religion, de la deuxième guerre punique à l'empire des Sévères », *Pallas. Revue d'Histoire antique*, 111, 2019, pp. 227-244.
- BERTACCHI (1972) = BERTACCHI Luisa, « Topografia di Aquileia », *Antichità Altoadriatiche*, 1, 1972, pp. 43-57.

- BOATWRIGHT (2021) = BOATWRIGHT Mary, *Imperial Women of Rome. Power, Gender, Context*, New York, Oxford University Press, 2021.
- BONNET (2006) = BONNET Corinne, « Repenser les religions orientales : un chantier interdisciplinaire et international », dans BONNET Corinne, RÜPKE Jörg et SCARPI Paolo (éd.), *Religions orientales – culti misterici*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2006, pp. 7-10.
- BORGEAUD (1996) = BORGEAUD Philippe, *La Mère des Dieux. De Cybèle à la vierge Marie*, Paris, Seuil, 1996.
- BRICAULT (2000) = BRICAULT Laurent, « Un phare, une flotte, Isis, Faustine et l'annonne », *Chronique d'Égypte*, 75, 2000, pp. 136-149.
- BRICAULT (2006) = BRICAULT Laurent, *Isis, dame des flots*, Liège, CIPL, 2006.
- BRICAULT (2010) = BRICAULT Laurent, « Mater Deum et Isis », *Pallas*, 84, 2010, pp. 265-284.
- BRUSIN (1972) = BRUSIN Giovanni, « Aspetti della vita economica e sociale di Aquileia », *Antichità Altoadriatiche*, 1, 1972, pp. 15-22.
- BRUUN (2003) = BRUUN Christer, « The Antonine Plague in Rome and Ostia », *Journal of Roman Archeology*, 16, 2003, pp. 426-434.
- BRUUN (2009) = BRUUN Christer, « Civic rituals in Imperial Ostia », dans HEKSTER Olivier, SCHMIDT-HOFNER Sebastian et WITSCHERL Christian (éd.), *Ritual Dynamics and Religious Change in the Roman Empire. Proceedings of the Eighth Workshop of the International Network Impact of the Empire (Heidelberg, July 5-7, 2007)*, Leyde/Boston, Brill, 2009, pp. 123-141.
- BRUUN (2012) = BRUUN Christer, « La mancanza di prove di un effetto catastrofico della 'peste antonina' », dans LO CASCIO Elio (éd.) *L'Impatto della « peste antonina »*, Bari, Edipuglia, 2012, pp. 123-167.
- BURKERT (1992) = BURKERT Walter, *Les cultes à mystères dans l'Antiquité*, Paris, Les Belles Lettres, 1992.
- BUDISCHOVSKY (1976) = BUDISCHOVSKY Marie Christine, « Les cultes orientaux à Aquilée et leur diffusion en Istrie et en Vénétie », *Antichità Altoadriatiche*, 12, 1976, pp. 99-123.
- BUDISCHOVSKY (1977) = BUDISCHOVSKY Marie Christine, *La diffusion des cultes isiaques autour de la mer Adriatique*, Leyde, Brill, 1977.
- CALDELLI (2016) = CALDELLI Maria Letizia, « Schiavi e padroni ad Ostia : alcune riflessioni su un rapporto sociale ambivalente », dans DONDIN-PAYRE Monique et TRAN Nicolas (éd.), *Esclaves et maîtres dans le monde romain. Expressions épigraphiques de leurs relations*, Rome, École française de Rome, 2016, [en ligne], <https://books.openedition.org/efr/3226>.
- CALDERINI (1930) = CALDERINI Aristide, *Aquileia Romana. Ricerche di storia e di epigrafia*, Milan, 1930.
- CALZA (1923) = CALZA Guido, « Ostia. Silloge epigrafica ostiense », *Notize degli scavi di Antichità*, 1923, pp. 397-411.
- CALZA (1927) = CALZA Guido, « Ostia. Rinvenimenti epigrafici », *Notize degli scavi di Antichità*, 1927, pp. 379-431.
- CAMODECA (1994) = CAMODECA Giuseppe, « Puteoli porto annonario e il commercio del grano in età imperiale », dans *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire. Actes du Colloque international organisé par le centre J. Bérard et le CNRS. Naples, 14-16 février 1991*, Naples/Rome, Centre Bérard/École française de Rome, 1994.
- CAMODECA (2018) = CAMODECA Giuseppe, *Puteoli romana. Istituzioni e società a saggi*, Naples, Uniorpress, 2018.

- CAMPOS (2015) = CAMPOS Israel, « Vínculos familiares en el contexto mitraico : las inscripciones *pro salute* », *Klio*, 92/2, 2015, pp. 671-686.
- CARLSEN (1995) = CARLSEN Jesper, *Vilici and Roman Estate Managers until AD 284*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 1995.
- CASSOLA (1972) = CASSOLA Filippo, « Storia di Aquileia in età romana », *Antichità Altoadriatiche*, 1, 1972, pp. 23-42.
- CATTANEO (2011) = CATTANEO Cristina, *Salus publica populi Romani*, Victrix, 2011.
- CEBEILLAC-GERVASONI – ZEVI (1976) = CEBEILLAC-GERVASONI Mireille et ZEVI Fausto, « Révisions et nouveautés pour trois inscriptions d'Ostie », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 88/2, 1976, pp. 607-637.
- CEBEILLAC-GERVASONI (1994) = Cébéillac-Gervasoni Mireille, « Ostie et le blé au II^e siècle », dans *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*. Actes du Colloque international organisé par le centre J. Bérard et le CNRS. Naples, 14-16 février 1991, Naples/Rome, Centre Bérard/École française de Rome, 1994.
- CEBEILLAC-GERVASONI – MORELLI (2014) = CEBEILLAC-GERVASONI Mireille et MORELLI Cinzia., « Les *conductores* du *Campus Salinarum Romanorum* », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 126, 2014, [en ligne], <http://journals.openedition.org/mefra/2075>.
- CHAMPEAUX (1987) = CHAMPEAUX Jacqueline, *Fortuna. Le culte de la Fortune à Rome et dans le monde romain*, vol. 2 : *Les transformations de Fortuna sous la République*, Rome, École française de Rome, 1987.
- CHAMPEAUX (2010) = CHAMPEAUX Jacqueline, « La Fortune romaine », *Revue des Deux Mondes*, janvier 2009, pp. 138-148.
- CHANDLER (1978) = CHANDLER David C., « *Quaestor Ostiensis* », *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte*, 27, 1978, pp. 328-335.
- CHASTAGNOL (1969) = CHASTAGNOL André, « La restauration du temple d'Isis au « *Portus Romae* » sous le règne de Gratien », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* 1967, 1969, pp. 47-55.
- CHASTAGNOL (1995) = CHASTAGNOL André, « L'expression épigraphique du culte impérial dans les provinces gauloises », *Revue d'Études Anciennes*, 97/3-4, 1995, pp. 593-614.
- CHASTAGNOL (1999) = CHASTAGNOL André, « Réflexions sur l'évolution du formulaire épigraphique dans les dédicaces locales du culte impérial », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 32, 1999, pp. 5-9
- CHAUSSON (2016) = CHAUSSON François, « Introduction. La place de l'épigraphie dans l'étude des relations entre esclaves et maîtres », DONDIN-PAYRE Monique et TRAN Nicolas (éd.), *Esclaves et maîtres dans le monde romain. Expressions épigraphiques de leurs relations*, Rome, École française de Rome, 2016, [en ligne] <https://books.openedition.org/efr/3189>.
- CHEVALLIER (1986) = CHEVALLIER Raymond, *Ostie antique. Ville & Port*, Paris, Les Belles Lettres, 1986.
- CHRISTOL (1991) = CHRISTOL Michel, « Un fidèle de Caracalla : Q. Marcius Dioga », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 2, 1991, pp. 165-188.
- CHRISTOL (1997) = CHRISTOL Michel, *L'Empire romain du III^e siècle. Histoire politique (de 192, mort de Commode, à 325, concile de Nicée)*, Paris, Errance, 1997.
- CHRISTOL – LENOIR (2001) = CHRISTOL Michel et LENOIR Maurice, « Qasr El-Azraq et la reconquête de l'Orient par Aurélien », *Syria. Archéologie, Art et histoire*, 78, 2001, pp. 163-178.
- CHRISTOL (2003) = CHRISTOL Michel, « L'huile du prince : évergétisme impérial et administration annonaire au II^e siècle après J.-C. », dans GARRIDO-HORY Marguerite et GONZALES Antonio (éd.),

- Histoire, espaces et marges de l'Antiquité : hommages à Monique Clavel-Lévêque*, t.1, Besançon, Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 2003, pp. 209-226.
- CHRISTOL (2018) = CHRISTOL Michel, « *Procurator annonae et procurator utriusque portus* au III^e siècle : l'évolution vers une seule fonction ? », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 130/2, 2018, pp. 375-386.
- CHRISTOL (2021) = CHRISTOL Michel, « Administrateurs équestres de l'annonae à Ostie » dans CALDELLI Maria Letizia, LAUBRY Nicolas et ZEVI Fausto (éd.), *Ostia, l'Italia e il Mediterraneo. Intorno all'opera di Mireille Cèbeillac-Gervasoni. Atti del Quinto seminario ostiense, 21-22 febbraio 2018*, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2021, pp. 27-36.
- CIBU (2003) = CIBU Simina, « Chronologie et formulaire dans les inscriptions religieuses de Narbonnaise et des provinces alpines (Alpes Graies et Poenines, Cottiennes et Maritimes) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 36, 2003, pp. 335-360.
- CLARK (1983) = CLARK Mark Edward, « *Spes* in the Early Imperial Cult: "The Hope of Augustus" », *Numen*, 30/1, 1983, pp. 80-105.
- CLARK (2007) = CLARK Anna, *Divine Qualities. Cult and Community in Republican Rome*, Oxford, Clarendon Press, 2007.
- CLAUSS (2001) = CLAUSS Manfred, *Kaiser und Gott. Herrscherkult im römischen Reich*, München/Leipzig, Saur, 2001.
- COARELLI (2007) = COARELLI Filippo, *Rome and environs. An Archeological Guide*, trad. James CLAUSS et Daniel HARMON, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 2007.
- CORBIER (2017) = CORBIER Mireille, « L'écriture en liberté : les graffitis dans la culture romaine », CORBIER Mireille et SAURON Gilles (éd.), *Langages et communication : écrits, images, sons*, Paris, Comité des Travaux historiques et scientifiques, 2017, pp. 11-33.
- CREA (2003) = CREA Simona, « Rodolfo Lanciani a Castelporziano. A proposito di alcuni documenti epigrafici inediti o poco noti », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 115/2, 2003, pp. 593-614.
- CUSCITO Giuseppe, « Revisione delle epigrafi di età romana rinvenute intorno al Timavo », *Antichità Altoadriatiche*, 10, 1976, pp. 47-62.
- D'ARMS (1974) = D'ARMS John Haughton., « Puteoli in the Second Century of the Roman Empire. A Social and Economic Study », *Journal of Roman Studies*, 64, 1974, pp. 104-124.
- DEGRASSI (1962) = DEGRASSI Attilio, « *Lacus Timavi* », *Scritti vari di Antichità*, vol. 2, Venise/Trieste, 1962, pp. 709-722.
- DEGRASSI (1967) = DEGRASSI Attilio, « Testimonianze epigrafiche vere o presunte di epidemie della età imperiale in Italia », *Scritti vari di Antichità*, vol. 3, Venise/Trieste, 1967, pp. 19-28.
- DEMNA (2007) = DEMNA Filippo, *Monumenti pubblici di Puteoli. Per un'archeologia dell'architettura*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 2007.
- DENIAUX (1993) = DENIAUX Élisabeth, *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron*, Rome, École française de Rome, 1993.
- DESCOEUDRES (2001) = DESCOEUDRES Jean-Paul (éd.), *Ostia. Port et porte de la Rome antique*, Genève, Musée Rath, 2001.
- DIJKSTRA (1995) = DIJKSTRA Klaas, *Life and Loyalty. A Study in the Socio Religious Culture of Syria & Mesopotamia in the Graeco-Roman Period Based on Epigraphical Evidence*, Leyde/New York/Cologne, Brill, 1995.

- DORCEY (1992) = DORCEY Peter, *The Cult of Silvanus. A Study in Roman Folk Religion*, Leyde, Brill, 1992.
- DE RUYT (1977) = DE RUYT Claire, « L'importance de Pouzzoles pour l'étude du *macellum* romain », *Puteoli. Studi di storia antica*, 1, 1977, pp. 128-139.
- DUBOIS (1907) = DUBOIS Charles, *Pouzzoles antique*, Paris, Fontemoing, 1907.
- DUBOSSON-SBRIGLIONE (2018) = DUBOSSON-SBRIGLIONE Lara, *Le culte de la Mère des dieux dans l'Empire romain*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2018.
- DUMEZIL (1966) = DUMEZIL Georges, *La religion romaine archaïque*, Paris, Payot, 1966.
- DURKHEIM (1912) = DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1912.
- DUTHOY (1969) = DUTHOY Robert, *The Taurobolium. Its Evolution and Terminology*, Leyde, Brill, 1969.
- DUTHOY (1978) = DUTHOY Robert, « Les *Augustales », *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, 16/2, Walter De Gruyter, 1978, pp. 1254-1309.
- DUTHOY (1989) = DUTHOY Robert, « *Cognomen est omen* ? Quelques jalons pour une anthroponymie sociale du monde romain » dans MACTOUX Marie-Madeleine et GENY Evelyne (éd.), *Mélanges Pierre Levêque*, t.2 : *Anthropologie et société*, Besançon, Université de Franche-Comté, 1989, pp. 183-205.
- ENGFER (2017) = ENGFER Katrin, *Die private Munifizenz der römischen Oberschicht in Mittel- und Süditalien. Eine Untersuchung lateinischer Inschriften unter dem Aspekt der Fürsorge*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2017.
- Ep. lat.* (2006) = CEBEILLAC-GERVASONI Mireille, CALDELLI Maria Letizia et ZEVİ Fausto (éd.), *Épigraphie latine*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Ep. lat.* (2010) = CEBEILLAC-GERVASONI Mireille, CALDELLI Maria Letizia et ZEVİ Fausto (éd.), *Epigraphica latina. Ostia. Cento iscrizioni in contesto*, Rome, Quasar, 2010.
- FARSCHETTI (2000) = FARSCHETTI Augusto, « Traiano nei Fasti Ostienses », dans GONZALES Julian (éd.), *Traiano emperador de Roma*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 2000, pp. 141-154.
- FEARS (1981) = FEARS Rufus J., « The Cult of Virtues and Roman Imperial Ideology », *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II, 17/2, Berlin/New York, Walter De Gruyter, 1981, pp. 827-948.
- FISHWICK (1991) = FISHWICK Duncan, *The Imperial Cult in the Latin West. Studies in the Ruler Cult of the Western Provinces of the Roman Empire*, vol. 2/1, Leyde, Brill, 1991.
- FISHWICK (2004) = FISHWICK Duncan, *The Imperial Cult in the Latin West. Studies in the Ruler Cult of the Western Provinces of the Roman Empire*, vol. 3 : *The Provincial Centre; Provincial Cult*, Leyde, Brill, 2004.
- FLORIANI SQUARCIAPINO (1962) = FLORIANI SQUARCIAPINO Maria, *I culti orientali ad Ostia*, Leyde, Brill, 1962.
- FONTANA (1997) = FONTANA Federica, *I culti di Aquileia repubblicana. Aspetti della politica religiosa in Gallia cisalpina tra il III e il II sec. a.C.*, Rome, Quasar, 1997.
- FONTANA (2004) = FONTANA Federica « Topografia del sacro ad Aquileia : alcuni spunti », *Antichità Altoadriatiche*, 59, 2004, Trieste, pp. 401-424.
- FONTANA (2010) = Fontana Federica, *I culti isiaci nell'Italia settentrionale*, vol. 1 : *Verona, Aquileia, Trieste*, Trieste, Edizioni Università di Trieste, 2010.
- FONTANA (2017) = FONTANA Federica, « Isis and Mater Magna in Aquileia », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 95, 1, 2017, pp. 131-144.

- FOUCAULT (1984) = FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, vol. 3 : *Le souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984.
- GANGLOFF (2020) = GANGLOFF Anne, « Le souci de la santé du prince, d'Auguste aux Sévères », dans GANGLOFF Anne et MAIRE Brigitte (éd.), *La santé du prince. Corps, vertus et politique dans l'Antiquité romaine*, Grenoble, Jérôme Million, 2020, pp. 65-91.
- GASPARINI (2010) = GASPARINI Valentino, « La *Palaestra d'Herulanum* : un sanctuaire d'Isis et de la *Mater Deum* », *Pallas*, 84, 2010, pp. 229-264
- GLOMB – VOJTECH – HERMANKOVA (2022) = GLOMB Tomás, VOJTECH Kase, HERMANKOVA Petra, « Popularity of the cult of Asclepius in the times of the Antonine Plague. Temporal modeling of epigraphic evidence », *Journal of Archeological Science: Reports*, 43, 2022, [en ligne], <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2352409X22001298>.
- GONZÁLES (1988) = GONZÁLES Julián, « The First Oath *Pro Salute Augusti* found in Baetica », dans *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 72, 1988, pp. 113-127.
- GRADEL (2002) = GRADEL Ittai, *Emperor Worship and Roman Religion*, Oxford, Clarendon Press, 2002.
- GUNDEL (1953) = GUNDEL Hans Georg, « *Devotus numini maiestatique eius* : Zur Devotions Formel in Weihinschriften der römischen Kaiserzeit », *Epigraphica*, 15, 1953, pp. 128-150.
- HAENSCH (2007) = HAENSCH, « Inscriptions as Sources of Knowledge for Religions and Cults in the Roman World of Imperial Times », dans RÜPKE Jorg (éd.), *A Companion to Roman Religion*, Malden, Blackwell, 2007, pp. 176-187.
- HAJJAR (1977) = HAJJAR Youssef, *La triade d'Héliopolis-Baalbek. Son culte et sa diffusion à travers les textes littéraires et les documents iconographiques et épigraphiques*, Leyde, Brill, 1977.
- HALSBERGHE (1984) = HALSBERGHE Gaston, « Le culte de *Dea Caelestis* », *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II, 17/4, 1984, pp. 2203-2223.
- HAUSES (2008) = HAUSES Regina, « *Salus*-Vorestellungen der Antike : Die Gesundheit des Einzelnen und das Wohl des Staates », dans GRÖNEMEYER Dietrich, KOBUSCH Theo et SCHOTT Heinz (éd.), *Gesundheit im Spiegel der Disziplinen, Epochen, Kulturen*, Tübingen, Niemeyer Verlag, 2008, pp. 91-108.
- HUSQUIN (2020) = HUSQUIN Caroline, *L'intégrité du corps en question. Perceptions et représentations de l'atteinte physique dans la Rome antique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.
- INSTINSKY (1963) = INSTINSKY Hans Ulrich, *Die alte Kirche und das Heil des Staates*, München, 1963.
- JACCOTTET (2003) = JACCOTTET Anne-Françoise, *Choisir Dionysos. Les associations dionysiaques ou la face cachée du dionysisme*, Zürich, 2 vol. Akanthus Verlag, 2003.
- KAJANTO (1965) = KAJANTO Iro, *The Latin cognomina*, Helsinki, Keskurkijapaino, 1965.
- KEAY (e.a.) (2005) = KEAY Simon (e.a.), *Portus. An Archeological Survey of the Port of Imperial Rome*, Londres, The British School at Rome, 2005.
- KEAY (e.a.) (2020) = KEAY Simon (e.a.), *The Isola Sacra Survey. Ostia, Portus and the Port System of Imperial Rome*, Cambridge, McDonald Institute for Archeological Research, 2020.
- KEULEN – TILG – NICOLONI (2007) = KEULEN Wyste Hette, TILG Stefan, NICOLINI Lara (e.a.), *Apuleius Madaurensis Metamorphoses. Book XI. The Isis Book. Text, Introduction and Commentary*, Leyde, Brill, 2015.
- KOLB (2005) = KOLB Anne, « Vereine 'Kleiner Leute' und die kaiserliche Verwaltung », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 107, 1995, pp. 201-212.

- LANCIANI (1889) = LANCIANI Rodolfo, « Nuovi rinvenimenti nella caserma dei Vigili », *Notize degli Scavi di Antichità*, 1889, pp. 72-83.
- LE BOHEC (1989) = LE BOHEC Yann, *La Troisième Légion Auguste*, Paris, CNRS Édition, 1989.
- LE BOHEC (2021) = LE BOHEC Yann, « L'empereur et l'armée sous le Principat », dans LE DOZE Philippe (éd.), *Vivre et se conduire en souverain dans la Rome antique d'Augustin à Constantin*, Rome, École française de Rome, 2021, [en ligne], <https://books.openedition.org/efr/20695?lang=fr>
- LE GLAY (1982) = LE GLAY Marcel, « Remarques sur la notion de *salus* dans la religion romaine », dans BIANCHI Ugo et VERMASEREN Maarten (éd.), *La soteriologia dei culti orientali nell'impero romano. Atti del Colloquio Internazionale su La soteriologia dei culti orientali nell'impero romano. Roma 24-28 Settembre 1979*, Leyde, Brill, 1982, pp. 427-444.
- LE ROUX (2022) = LE ROUX Patrick, « *Duplicarius, duplarius, sesquuplicarius* : un réexamen », dans LE ROUX Patrick, MALIGORNE Yvan, ARMANI Sabine (e.a.) (éd.), *L'Empire romain. Histoire et modèles. Scripta varia III*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022.
- LETTICH (2003) = LETTICH Giovanni, *Itinerari epigrafici aquileiesi. Guida alle iscrizioni esposte nel Museo archeologico nazionale di Aquileia*, 2003 (= *Antichità Altoadriatiche* 50).
- LEVICK (2007) = LEVICK Barbara, *Julia Domna. Syrian Empress*, New York, Routledge, 2007.
- LIEGLE (1942) = LIEGLE Josef, « L. Aemilius Paullus als Augur Maximus im Jahre 160 und das *Augurium des Heils* », dans *Hermes*, 77, 1942, pp. 249-312.
- LIERTZ (1998) = LIERTZ Uta Maria, *Kult und Kaiser. Studien zu Kaiserkult und Kaiserverehrung in den germanischen Provinzen und in Gallia Belgica zur römischen Kaiserzeit*, Rome, Institutum Romanum Finlandiae, 1998, pp. 158-160
- LUSINA (1995) = LUSINA Susann, « Julia Domna's Coinage and Severan Propaganda », *Latomus*, 54/1, 1995, pp. 119-140.
- MALAISE (1972) = MALAISE Michel, *Inventaire préliminaire des documents égyptiens découverts en Italie*, Leyde, Brill, 1972.
- MARCHAND (2022) = MARCHAND Sébastien, « *Devotus numini maiestatique eius*. La formule de dévotion à la puissance divine et à la majesté de l'empereur en Dacie au III^e siècle apr. J.-C. », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 100/1, 2022, pp. 209-230
- MARCOS (2018) = MARCOS Susana (éd.), *Entre espace public et privé. Les élites en représentation*, Presses Universitaires de Perpignan, 2018.
- MARWOOD (1988) = MARWOOD Martin, *The Roman Cult of Salus*, Bar Publishing, 1988.
- MCLYNN (1996) = MCLYNN Neil, « The Fourth-Century '*taurobolium*' », *Phoenix*, 50/3-4, 1996, pp. 312-330.
- MEIGGS (1973) = MEIGGS Russel, *Roman Ostia*, 2^e éd. Oxford, Clarendon Press, 1973.
- MIANO (2019) = MIANO Daniele, « Divinités conceptuelles et pouvoir dans le polythéisme romain », *Pallas*, 11, 2019, pp. 95-112.
- MIANO (2020) = MIANO Daniele, « From saviours to salvation. *Salus* in republican Italy », dans BISPHAM Edward et MIANO Daniele (éd.), *Gods and Goddesses in Ancient Italy*, Londres, Routledge, 2020, pp. 137-157.
- MOLLE (2004) = MOLLE Carlo, « Di nuovo sul graffito ostiense della *Fortuna Taurianensis* », *Epigraphica*, 66, 2004, pp. 81-94.

- MORALEE (2004) = MORALEE Jason, « *For Salvation's sake* ». *Provincial Loyalty, Personal Religion, and Epigraphic Production in the Roman Late Antique Near East*, New York/Londres, Routledge, 2004.
- MOURITSEN (2011) = MOURITSEN Henrik, *The Freedman in the Roman World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
- MUNDLE (1961) = MUNDLE Ilse Marie, « *Dea Caelestis* in der Religionspolitik des Septimius Severus und der Julia Domna », *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte*, 10/2, 1961, pp. 228-237.
- MUSIAL (1990) = MUSIAL Danuta, « Sur le culte d'Esculape à Rome et en Italie », *Dialogues d'histoire ancienne*, 16/1, 1990, pp. 231-238.
- NELIS-CLEMENT (2000) = NELIS-CLEMENT Jocelyne, *Les Beneficarii : militaires et administrateurs au service de l'Empire (I^{er} s. a.C. – VI^e s. p.C.)*, Bordeaux, Ausonius, 2000.
- NEMETI (2015) = NEMETI Sorin, « *Vota pro salute imperatoris* in Dacia », *Classica et Christiana*, 10, 2015, pp. 251-262.
- N'GUYEN-VAN (2016) = N'GUYEN-VAN Vincent, « Démontrer sa légitimité : le lien dynastique dans les monnaies sévériennes », dans *Cahiers Mondes Anciens*, 8, 2016, [en ligne], <https://journals.openedition.org/mondesanciens/pdf/1636>.
- PAINTER (1975) = PAINTER Kenneth, « Roman Flasks with Scenes of Baiae and Puteoli », *Journal of Glass Studies*, 17, 1975, pp. 54-67.
- PASCAL (1964) = PASCAL Cecil Bennett, *The Cults of Cisalpin Gaul*, Bruxelles/Berchem, Latomus, 1964.
- PARKIN (2013) = PARKIN Tim, « The Demography of Infancy and Early Childhood in the Ancient World », dans EVANS GRUBB Judith et PARKIN Tim (éd.), *Childhood and Education in the Ancient World*, Oxford, Oxford University Press, 2013, pp. 40-61.
- PAVIS D'ESCURAC (1976) = PAVIS D'ESCURAC Henriette, *La préfecture de l'annone, service administratif impérial d'Auguste à Constantin*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1976.
- PETERSON (1919) = PETERSON Roy Merle, *The Cults of Campania*, Rome, American Academy in Rome, 1919.
- PFLAUM (1970) = PFLAUM Hans-Georg, « La carrière de l'affranchi impérial Saturninus. Sous-procurateurs provinciaux d'extraction affranchie », *Mélanges Marcel Durr*, Paris, Les Belles Lettres, 1970, pp. 297-310.
- PICARD (1952) = PICARD Charles, « Sur quelques représentations nouvelles du phare d'Alexandrie et sur l'origine alexandrine des paysages portuaires », *Bulletin de correspondance hellénique*, 76, 1952, pp. 61-95.
- PILAR GONZALEZ (2021) = PILAR GONZALEZ-CONDE PUENTE María, « La fórmula '*pro salute Hadriani*' en la epigrafía : una perspectiva general a propósito del caso hispano », *Studia Historica. Historia Antigua*, 39, 2021, pp. 355-376.
- PIRENNE-DELFORGE (2020) = PIRENNE-DELFORGE Vinciane, *Le polythéisme grec à l'épreuve d'Hérodote*, Paris, Les Belles Lettres, 2020.
- PISO (1974) = PISO Ioan, « La *votorum nunciatio* de Sarmizegetusa », *Revue roumaine d'Histoire*, 13/5-6, 1974, pp. 723-733.
- POUCET (1972) = POUSET Jacques, « *Semo Sancus Dius Fidus* ». Une première mise au point », *Recherches de Philologie et de Linguistique*, t.3, Louvain, 1972, pp. 53-68.
- PROSPERI VALENTI (1998) = PROSPERI VALENTI Giuseppina, *Valetudo : origine ed aspetti del culto nel mondo romano*, Rome, Istituto italiano per la storia antica, 1998.

- PURCELL (2020) = PURCELL Nicholas, « Reading Roman Port Societies », dans ARNAUD Pascal et KEAY Simon (éd.), *Roman Port Societies. The Evidence of Inscriptions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020, pp. 425-443.
- RADKE (1965) = RADKE Gerhard, *Die Götter Altitaliens*, Münster, Aeschendorff, 1965.
- RANTALA (2017) = RANTALA Jussi, *The Ludi Saeculares of Septimius Severus. The Ideologies of a New Roman Empire*, Oxon/New York, Routledge, 2017.
- RAPSAET-CHARLIER (1993) = RAPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse, *Diis Deabusque Sacrum. Formulaire votif et datation dans les trois Gaules et les deux Germanies*, Paris, De Boccard, 1993.
- RAPSAET-CHARLIER (2020) = RAPSAET-CHARLIER, « Les femmes romaines et leur place dans les pratiques religieuses. L'exemple des Gaules et des Germanies », dans BELAYCHE Nicole et ETIENNE Sylvia (éd.), *L'autel et la toge. Religion et pouvoir dans le monde romain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, pp. 209-233.
- REINMUTH (1967) = REINMUTH Oscar William, « A Working List of the Prefects of Egypt 30 B.C to 229 A.D. », *The Bulletin of American Society for Papyrologists*, 4/4, 1967, pp. 75-128.
- REMY (2005) = REMY Bernard, *Antonin le Pieux (138-161) : le siècle d'or de Rome*, Paris, Fayard, 2005.
- RENBORG (2003) = RENBERG Gil, « Commanded by the Gods ». *An Epigraphical Study of Dreams and Visions in Greek and Roman Religious Life*, Duke University, 2003 [thèse de doctorat en Histoire].
- REYNOLDS (1962) = REYNOLDS Joyce, « *Vota pro salute principis* », dans *Papers of the British School at Rome*, vol. 30, 1962, pp. 33-36.
- RICHARD (2008) = RICHARD François, « Les dédicaces *pro salute principis* au IV^e siècle ap. J.-C. », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 19, 2008, p. 310 [Bulletin de la Société française d'études épigraphiques sur Rome et le monde romain. Année 2008].
- RIEGER (2004) = RIEGER Anna-Katharina, *Heiligtümer in Ostia*, München, Verlag Dr. Friedrich Pfeil, 2004.
- RIEGER (2009) = RIEGER Anna-Katharina, « Tradition locale contre unité supra-régionale : le culte de *Mater Magna* », trad. Anne-Laure VIGNAUX, *Trivium*, 4, 2009, [en ligne], <https://journals.openedition.org/trivium/3362>.
- ROLLER (1999) = ROLLER Lynn, *In Search of God the Mother. The Cult of Anatolian Cybele*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press, 1999.
- ROSS-TAYLOR (1912) = ROSS-TAYLOR Lily, *The Cults of Ostia*, Bryn Mawr, 1912.
- ROSSIGNOL (2000) = ROSSIGNOL Benoît, « La Peste Antonine (166 ap. J.-C.) », *Hypothèses 1999*, 3, 2000, pp. 31-37.
- ROSSO (2013) = ROSSO Emmanuelle, « *Secundum dignitatem municipi*. Les édifices collégiaux et leur programme figuratif, entre public et privé ? », dans DARDENAY Alexandra et ROSSO Emmanuelle (éd.), *Dialogue entre sphère publique et sphère privée dans l'espace de la cité romaine. Vecteurs, acteurs, significations*, Bordeaux, Ausonius, 2013, pp. 67-121.
- ROSSO (2016) = ROSSO Emmanuelle, « Les « statues parlantes » de César et Brutus » à Rome. Paroles de pierre et identités usurpées », dans MICHEL D'ANNOVILLE Caroline et RIVIERE Yann (éd.), *Faire parler et faire taire les statues. De l'invention de l'écriture à l'usage de l'explosif*, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2016, pp. 245-295.
- RUNESSON (2001) = RUNESSON Anders, « The Synagogue at Ancient Ostia : the Building and its History from the First to the Fifth century », dans OLSEN B., MITTERNACHT D., BRANDT O. (éd.), *The*

- Ancient synagogue of Ancient Ostia and the Jews of Rome: Interdisciplinary Studies*, Stockholm, Paul Aströms Förlag, 2001, pp. 29-100.
- RUTTER (1968) = RUTTER Jeremy, « The Three Phases of The *Taurobolium* », *Phoenix*, 22/3, 1968, pp. 226-249.
- SABLAYROLLES (1996) = SABLAYROLLES Robert, *Libertinus miles. Les cohortes de vigiles*, Rome, École française de Rome, 1996.
- SAÏD (1978) = SAÏD Edward, *Orientalism*, New York, Pantheon Books, 1978.
- SALMON (1969) = SALMON Edward Togo, *Roman colonization under the Republic*, Londres, Thames & Hudson, 1969, pp. 70-81.
- SCHEID (1990) = SCHEID John, *Romulus et ses frères. Le collège des frères arvaies, modèle du culte public dans la Rome des empereurs*, Rome, École française de Rome, 1990.
- SCHEID (1995) = SCHEID John, « Le ΔΕΣΜΟΣ de Gaionas. Observations sur une plaque inscrite du sanctuaire des dieux syriens à Rome (IGUR 109) », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 107/1, 1995, pp. 301-314.
- CFA = SCHEID John, *Commentarii fratrum arvalium qui supersunt. Les copies épigraphiques des protocoles annuels de la confrérie arvale (21 av.-304 ap. J.-C.)*, Rome, École française de Rome/Soprintendenza archeologica di Roma, 1998.
- SCHEID (2003) = SCHEID John, « Les vœux pour le salut d'Octavien de 32 av. J.-Chr. », dans HANTOS Theodor (éd.), *Laurea internationalis. Festschrift J. Bleicken*, Stuttgart, 2003, pp. 359-365.
- SCHEID (2004) = SCHEID John, « Comprendre le culte dit impérial. Autour de deux livres récents », *L'Antiquité classique*, t. 73, 2004, pp. 239-249.
- SCHEID (2005) = SCHEID John, *Quand faire, c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*, Paris, Aubier, 2005.
- SCHEID (2007) = SCHEID John, « Sacrifier pour l'empereur, sacrifier à l'empereur. Les cultes des empereurs sous le Haut-Empire romain. Résumé du cours de 2006-2007 », dans *Annuaire du Collège de France 2006-2007*, 107, 2007, pp. 663-681.
- SCHEID (2010) = SCHEID John, « Épigraphie et rituel. De quelques formulations ambiguës relatives au culte impérial », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 21, 2010, pp. 285-291.
- SCHEID (2015) = SCHEID John, « Les *Augustea* et le culte des empereurs. Réflexions sur les rites célébrés dans ces lieux de culte », dans GROS Pierre, MARIN Emilio et ZINK Michel (éd.), *Auguste, son époque et l'Augusteum de Narona*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2015, pp. 17-30.
- SCHWARTZ (1996) = SCHWARTZ Andrea, « Epigraphische Studien zur Herrscherideologie I. Salvis Augustis felix ... Entstehung und Geschichte eines Formulars », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 114, 1996, pp. 213-226.
- SCHWARTE (1977) = SCHWARTE Karl Heinz, « *Salus Augusta Publica*. Domitian und Trajan als Heilbringer der Staates », dans LIPPOLD Adolf et HIMMELMAN Nikolaus (éd.), *Bonner Festgabe Johannes Straube*, Bonn, 1977.
- SFAMENI GASPARRO (1985) = SFAMENI GASPARRO Guilia, *Soteriology and Mystic Aspects in the Cult of Cybele and Attis*, Leyde, Brill, 1985.
- SMADJA (1986) = SMADJA Elisabeth, « La Victoire et la religion impériale dans les cités d'Afrique du Nord sous l'Empire romain », dans *Les grandes figures religieuses. Fonctionnement pratique et symbolique dans l'Antiquité. Besançon 25-26 avril 1984*, Paris, Les Belles Lettres, 1986, pp. 503-519.

- SOLIN (1971) = SOLIN Heikki, *Beiträge zur Kenntnis der griechischen Personennamen im Rom*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica, 1971.
- SOSIN (1999) = SOSIN Joshua, « Tyrian stationarii in Puteoli », *Tyche*, 14, 1999, pp. 275-284.
- SOTINEL (2005) = SOTINEL Claire, *Identité civique et christianisme. Aquilée du III^e au VI^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2005.
- SOTINEL (2019) = SOTINEL Claire, *Rome, la fin d'un Empire : de Caracalla à Théodoric. 212- fin du V^e siècle*, Paris, Belin, 2019.
- SOUTHERN (2015) = SOUTHERN Pat, *The Roman Empire from Severus to Constantine*, 2^e éd., Londres/New York, Routledge, 2015.
- SPEIDEL (1978) = SPEIDEL Michael, *The Religion of Iuppiter Dolichenus in the Roman Army*, Leyde, Brill, 1978.
- SPEIDEL (1990) = SPEIDEL Michael, « The Army at Aquileia, the Moseiaci Legion and the Shield Emblems in the *Nottia Dignitatum* », *Saaburg Jahrbuch*, 45, 1990, pp. 68-72.
- STACUL (1976) = STACUL Giorgio, « La grotto del mitreo presso San Giovanni di Duino », *Antichità Altoadriatiche*, 10, 1976, pp. 29-38.
- STEUERNAGEL (2004) = STEUERNAGEL Dirk, *Kult und Alltag in römischen Hafenstädten. Soziale Prozesse in archäologischer Perspektive*, Stuttgart, Franz Steiner, 2004.
- STEUERNAGEL (2007) = STEUERNAGEL Dirk, « Hafenstädte – Knotenpunkte religiöser Mobilität ? », *Mediterranea*, 4, 2007, pp. 121-133 (trad. fr. Anne-Laure VIGNAUX, « Les villes portuaires : des nœuds de communication de la mobilité religieuse », *Trivium*, 4, 2009, [en ligne], <https://journals.openedition.org/trivium/3403>).
- STEUERNAGEL (2020) = STEUERNAGEL Dirk, « Stationes and Associations of Merchants at Puteoli and Delos: Modes of Social Organization and Integration », dans ARNAUD Pascal et KEAY Simon (éd.), *Roman Port Societies. The Evidence of Inscriptions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020, pp. 63-84.
- SUDI-GUIRAL (2007) = SUDI-GUIRAL Françoise, « La *familia publica* d'Ostie », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 119/2, 2007, pp. 421-426.
- SUDI-GUIRAL (2013) = SUDI-GUIRAL Françoise, *Les esclaves et affranchis publics dans l'Occident romain. II^e siècle avant J.-C. – III^e siècle après J.-C.*, Université Blaise-Pascal-Clermont II, 2013 [thèse de doctorat en histoire].
- SUDI-GUIRAL (2021) = SUDI-GUIRAL Françoise, « Ostie, observatoire essentiel de la *servitus publica* », dans CALDELLI Maria Letizia, LAUBRY Nicolas et ZEVI Fausto, *Ostia, l'Italia e il Mediterraneo. Intorno all'opera di Mireille Cébeillac-Gervasoni. Atti del Quinto seminario ostiense. Roma-Ostia, 21-22 febbraio 2018*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2021, pp. 37-49.
- TRAN (2006) = TRAN Nicolas, *Les membres des associations romaines. Le rang social des collegiati en Italie et en Gaule sous le Haut-Empire*, Rome, École française de Rome, 2006.
- TRAN (2013) = TRAN Nicolas, « Les statuts de travail des esclaves et affranchis dans les grands ports du monde romain », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 68/4, 2013, pp. 999-1025.
- TRAN TAM TINH (1972) = TRAN TAM TINH Vincent, *Le culte des divinités orientales en Campanie*, Leyde, Brill, 1972.
- TIUSSI (1999) = TIUSSI Cristiano, *Il culto di Esculapio nell'area nord-adriatica*, Rome, Quasar, 1999.

- TURCAN (1978) = TURCAN Robert, « Le culte impérial au III^e siècle », *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II, 17.2, Walter De Gruyter, Berlin/New York, 1978, pp. 996-1084.
- VANDERVOORDE (2012) = VANDERVOORDE Lindsay, « *Augustales and Decuriones*. Sixteen Inscriptions from Narbonese Gaul », *Latomus. Revue d'Histoire latine*, 71/2, 2012, pp. 405-423.
- VAN HAEPEREN (2011) = VAN HAEPEREN Françoise, « Les acteurs du culte de *Magna Mater* à Rome et dans les provinces occidentales de l'Empire », dans BENOIST Stéphane, DAGUET-GAGEY Anne et HOËT-VAN CAUWENBERGHE Christine (éd.), *Figures d'empire, fragments de mémoire. Pouvoirs et identités dans le monde romain impérial*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2011, pp. 469-470.
- VAN HAEPEREN (2013) = VAN HAEPEREN Françoise, « Pour une prosopographie des dévots d'Ostie : dédicaces collectives, offrandes pour une collectivité », dans BENOIST Stéphane et HOËT-VAN CAUWENBERGHE Christine (éd.), *La vie des autres : Histoire, prosopographie, biographie dans l'Empire romain*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2013, pp. 151-166.
- VAN HAEPRERN (2016) = VAN HAEPEREN Françoise, « Origine et fonctions des augustales (12 av. n.è. – 37). Nouvelles hypothèses », *L'Antiquité classique*, 85, 2016, pp. 127-155.
- VAN HAEPEREN (2017) = VAN HAEPEREN, « Establishing, displaying and strengthening group identity by making offerings and producing texts: some case studies from Ostia's guilds », *Religion in the Roman Empire*, 3/1, 2017, pp. 87-118.
- VAN HAEPEREN (2018) = VAN HAEPEREN Françoise, « Quelques réflexions sur la fonction des *Fastes* d'Ostie », dans CEBEILLAC-GERVASONI Mireille, LAUBRY Nicolas et ZEVI Fausto (éd.), *Ricerche su Ostia e il suo territorio. Atti del Terzo seminario ostiense. Roma, École française de Rome, 21-22 octobre 2015*, Rome, Publication de l'École française de Rome, 2018, pp. 385-392.
- FTD VI = VAN HAEPEREN Françoise, *Fana, templa, delubra. Corpus dei luoghi di culto dell'Italia Antica*, vol. 6 : Regio I. Ostie, Porto, Paris, Collège de France, 2019 [en ligne], <https://books.openedition.org/cdf/6147>.
- = VAN HAEPEREN Françoise, *Fana, templa, delubra. Corpus dei luoghi di culto dell'Italie antica*, vol. 6 : Regio I : Ostie, Porto, Rome, Quasar, 2019.
- VAN HAEPEREN (2019) = VAN HAEPEREN Françoise, *Étrangère et ancestrale. La Mère des dieux dans le monde romain*, Paris, Cerf, 2019.
- VAN HAEPEREN (2020) = VAN HAEPEREN Françoise, *Dieux et hommes à Ostie. Port de Rome*, Paris, CNRS Éditions, 2020.
- VAN HAEPEREN (2020b) = VAN HAEPEREN Françoise, « Séquences onomastiques divines à Ostie-Portus », *Archiv für Religionsgeschichte*, 21-22/1, 2020, pp. 277-308.
- VEYNE (1976) = VEYNE Paul, *Le Pain et le Cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Seuil, 1976.
- VILLARET (2016) = VILLARET Alain, *Les dieux augustes dans l'Occident romain*, Université Bordeaux Montaigne, 2016 [thèse de doctorat d'État en Histoire ancienne]. Cf. publication de la thèse : VILLARET Alain, *Les dieux augustes dans l'Occident romain*, Bordeaux, Ausonius, 2019.
- VITELLI CASELLA (2017) = VITELLI CASELLA Mattia, « Un esempio di comunicazione politica nell'Antichità : le iscrizioni *pro salute imperatoris* nella provincia romana di Dalmazia », dans CORBIER Mireille et SAURON Gilles (éd.), *Langages et communication : écrits, images, sons*, Paris, Comité des Travaux historiques et scientifiques, 2017, pp. 35-47.
- WEINSTOCK (1971) = WEINSTOCK Stefan, *Divus Julius*, Oxford, Clarendon Press, 1971.

- WEISS (2017) = WEISS Michael, « An Italo-Celtic Divinity and a Common Sabellic Sound Change, *Classical Antiquity*, 36/2, 2017, pp. 370-389.
- WINKLER (1995) = WINKLER Lorenz, *Salus. Vom Staatskult zur politischen Idee. Eine archäologische Untersuchung*, Heidelberg, Verlag Archäologie und Geschichte, 1995.
- WINKLER (2006) = WINKLER Lorenz, « *Salus-Hygieia*. Eine weibliche Heilgottheit und ihre gesellschaftliche Funktion in der römischen Kaiserzeit », dans HEININGER Bernhard et LINDNER Ruth (éd.), *Krankheit und Heilung. Gender, Religion, Medizin*, vol. 4, Berlin, Lit, 2006, pp. 63-86.
- WISSOWA (1902) = WISSOWA Georg, *Religion und Kultus der Römer*, München, C.H. Beck, 1902.
- WOOD (2000) = WOOD Susan, *Imperial Women. A Study in Public Image. 40 B.C. – A.D. 68*, 2^e éd., Leyde/Boston/Cologne, Brill, 2000.
- ZACCARIA (2008) = ZACCARIA Claudio, « Inscrizioni inedite del culto di Cibele rinvenute nelle fondazioni del Battistero di Aquileia », dans CALDELLI Maria Letizia, GREGORI Gian Luca, ORLANDI Silvia (e.a.) (éd.), *Epigrafia 2006. Atti della XIV^e rencontre sur l'épigraphie in onore di Silvio Panciera*, Rome, Quasar, 2008, pp. 741-772.
- ZACCARIA (2014) = ZACCARIA Claudio (éd.), *L'Epigrafia dei Porti. Atti della XVII^e rencontre sur l'épigraphie du monde romain*, Trieste, Editreg, 2014.
- ZACCARIA (2016) = ZACCARIA Claudio, « *Fidelissimus servus*. Considerazioni sul rapporto servo-padrone (testimonianze aquileiesi) », dans DONDIN-PAYRE Monique et TRAN Nicolas (éd.), *Esclaves et maîtres dans le monde romain. Expressions épigraphiques de leurs relations*, Rome, École française de Rome, 2016, <https://books.openedition.org/efr/3219?lang=fr>
- ZEVI (2001) = ZEVI Fausto, « Histoire et topographie des ports de Rome », *Pallas. Revue d'Histoire antique*, 55, 2001 pp. 267-284.
- ZEVI (2001b) = ZEVI Fausto, « Inscrizioni e personaggi nel Serapeo », dans MAR René (éd.), *El santuario de Serapis en Ostia*, Tarragona 2001, pp. 171-200.
- ZEVI (2004) = ZEVI Fausto, « Ancora su T. Statilius Taurianus e il Serapido di Ostia », *Epigraphica* 66, 2004, pp. 100-108.
- ZIMMERMANN – FREI-STOLBA (1998) = ZIMMERMANN Tabea et FREI-STOLBA Regula, « Les prêtresses campaniennes sous l'empire romain », *Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne*, 249/1, 1998, pp. 91-116.

CORPUS ÉPIGRAPHIQUE COMMENTÉ

De manière générale, on reprend l'édition telle qu'elle est établie dans la base de données *EDR* ; les différentes propositions de restitutions font l'objet d'un bref commentaire. L'apparat critique cible particulièrement les questions de chronologie, d'onomastique, ainsi que le vocabulaire spécifique. La bibliographie reprend quant à elle les principaux *corpora* au sein desquels les inscriptions ont fait l'objet d'une publication et d'une édition. À cela s'ajoutent quelques ouvrages ou articles ciblés traitant de près ou de loin de l'inscription en question. La bibliographie ne se veut toutefois pas exhaustive, surtout dans le cas où l'inscription a fait l'objet d'un commentaire dans un nombre important de travaux. On a alors privilégié d'indiquer la bibliographie consultée en priorité et/ou celle qui nous semble la plus pertinente.

Les inscriptions sont classées selon leur site de provenance ; elles ont fait l'objet d'une renumérotation ; on a attribué les sigles suivants :

- pour Ostie et *Portus* : sigle **O** ;
- pour Aquilée : sigle **A** ;
- pour Pouzzoles : sigle **P** ;

Les photographies des inscriptions (ou à défaut, en l'absence de photographies, les *fac-simile*) sont reprises dans l'annexe 4.

[O] Ostie et *Portus***O1 = EDR121644** *Fastes d'Ostie de l'année 116 pCn : cérémonies pour le salut de Trajan à la suite d'un sénatus-consulte.*

Ostie, *Regio IV*, *insula X*, près d'un bâtiment thermal | Plaque en marbre (frag. Kb) (44 x 38) | 116 pCn.

Bibliographie : *InscrIt.*, 13, 5, 23, p. 203 ; *FO*^V, p. 48 ; *FO*, pp. 39-40 ; FARSCHETTI (2000), pp. 141-154.

Transcription :

[L(ucius) Lami]a Aelianus, Sex(tus) Carminiu[s Vetus] / [---] Ti(berius) Iulius Secundus, M(arcus) Egnatiu[s Marcellinus] / [---] D(ecimus) Terentius Gentianus, Q(uintus) Co[---]. / [---] L(ucius) Statius Aquila, C(aius) Iuliu[s Berenicianus] /⁵ [I?]X k(alendas) Mart(ias) laureatae missae ad sen[atun] ab Imp(eratore)] | Traiano Aug(usto), ob q[u]am causam Par[thicus appell(atus)] / [e]t pro salute eius s(enatus) c(onsultum) f(actum) et supp(licationes) / [per omnia delu]= / [b]ra et ludi facti V, IIII, pr(idie) k(alendas) M[art(ias) --- circ(enses)] /¹⁰ miss(us) XXX. Pr(idie) non(as) Mai(as) epist[ulae missae ad senat(um)] / ab Imp(eratore) Traiano Aug(usto) proc[---].

Traduction :

[l. 5-10]

Le 20 février (?) les *litterae laureatae* ont été envoyées au Sénat de la part de l'empereur Trajan Auguste, raison pour laquelle il a été appelé Parthique et pour le salut duquel un sénatus-consulte a été promulgué et des supplications dans tous les temples et des jeux ont été faites, les 25, 26 et 28 février, ainsi que des jeux de cirques d'où partirent 30 courses [de cavaliers].

1. 6 : sur le *cognomen ex virtute* 'Parthicus', cf. aussi DIO CASS., 68, 10, 3 ; 28, 3.

O2 = EDR121657 *Fastes d'Ostie de l'année 127 pCn : cérémonie des jeux décennaux pour le salut de l'empereur Hadrien.*

Ostie (frag. Ma, partie supérieure : *Porta Romana* ; frag. Ma, partie inférieure et frag. Mc : couverture d'un égout à l'extérieur de la *Porta Marina* ; frag. Mb : près de la *Porta Marina*) ; Plaque en marbre fragmentaire (trois fragments : Ma ; Mb ; Mc) | 127 pCn.

Bibliographie : *InscrIt.* 13, 5, 24-25-26 ; *FO*^V, p. 49 ; *FO*, pp. 42-43.

Transcription :

[fragments Ma + Mb + Mc]

[[T(itus) Atilius Titianus]], M(arcus) G[avius] Sq[uilla] G[allicanus]. / K(alendis) Apr(ilibus) P(ublius) Tullius Varr[o, -] I[un]ius Paetus. / K(alendis) Mai(is) Q(uintus) Tineius Rufus, [M(arcus)] Licinius Nepos. / K(alendis) Oct(oberibus) L(ucius) Aemilius Iuncus, [Se]x(tus) Iulius Severus. /⁵ V non(as) Mart(ias) Augustus profe[ct]us ad Italiam circum[circa. ---] i[d(us)?] / Aug(ustas?) reversus. XIII k(alendas) Nov(embres) lud[i] votivi decennale[s facti pro] / salute Aug(usti) dieb(us) X. XIII k(alendas) Nov(embres) in circo p[yr]richae? f[actae] XXX. / I[un]vir(i) M(arcus) Antistius Flavianus, L(ucius) Valeriu[s ---]. / VIII k(alendas) Febr(uarias) templum Sarapi, quod [-] Caltilius P[ro]p[er]tius /¹⁰ sua pecunia exstruxit, dedicatum [es]t.

Traduction :

[l. 5-7]

Le 3 mars, Auguste est parti en voyage vers l'Italie et ses alentours, et est rentré le 15 août (?). Le 20 octobre, des jeux votifs décennaux ont été faits pour le salut d'Auguste, durant dix jours. Le 20 octobre ont été organisées dans le cirque 30 p[yr]richae (?).

O3 = EDR72871

***Tabula des cultores Larum imperi*; lettre de l'affranchi et procureur Callixte à Maximien.**

Ostie (remploi dans le *mithraeum* de la *Porta Romana*) | Plaque en marbre (96 x 64 x 4,5) | 1^{er} juin 205.

Bibliographie : CIL XIV, 4570 ; AE 1922, 93 ; MEIGGS (1973), p. 333 ; STEUERNAGEL (2004), p. 204 ; KOLB (1995), pp. 203-204 ; Ep. lat. (2006), pp. 282-283, n°84 ; Ep. Lat. (2010), pp. 192-195 ; FTD VI, pp. 146-147⁴⁹⁶.

Transcription :

Locus adsignatus a Callist[o], / Aug(usti) lib(erto), proc(uratore), / cultorib(us) Larum et imaginum / dominorum nostrorum /⁵ inuictissimorum Augustor(um) / praediorum Rusticilianorum / ad sollemnes dies confre = / quantandos, curante Maxi = / miano, Aug(usti) n(ostr) uerna, uilico /¹⁰ eorundem praediorum, sicut / litteris ab eodem Callisto / emissis continetur. Dedic(atus) / Kal(endis) Iunis, Imp(eratore) Antonino Pio / Felic(e) Aug(usto) II co(n)s(ule). /¹⁵ Exemplum libelli. / Callistus Maximiano. / [L]ibellum datum mihi a cu[m] I[un]io = / [t]oribus Larum Aug(ustorum) at te misi. / [O]portuerat te in tam religi = /²⁰ [os]am rem ipse etiam omne(m) solli = /

⁴⁹⁶ On se réfère ici à par commodité de référencement à la version papier de l'ouvrage : VAN HAEPEREN Françoise, *Fana, templa, delubra. Corpus dei luoghi di culto dell'Italia antica*, vol. 6 : Regio I. Ostie, Porto, Rome, Quasar, 2019.

[ci]tudine(m) adhibuisse ut locus / [o]lim consecratus confre = / quentetur pro salute domi = / [n]orum nn(ostrorum) Augg(ustorum duorum), quod uel nu[nc] /²⁵[e]tiam uolentibus cultoribus / [f]acere interuenire cura, ut [s]i = / [n]e recraſti<nati>one mundetur.

Traduction :

« Ce lieu a été assigné par Callixte, affranchi impérial, procureur, aux dévots, sur les domaines *Rusticeliani*, du culte des Lares et des images de nos Maîtres, nos invincibles Augustes, pour la célébration des jours de fêtes prescrits. Aux bons soins de Maximien, esclave né dans la maison (*uerna*) impériale, régisseur de ces mêmes propriétés, ainsi qu'il est écrit dans la lettre adressée par le même Callixte (ci-dessus cité). Le lieu a été dédié aux kalendes de juin, quand l'empereur Antonin Pius Felix Auguste revêtait le consulat pour la seconde fois. Copie du document. Callixte à Maximien. Je t'ai envoyé la lettre que les dévots des Lares des empereurs m'ont fait parvenir. Dans cette affaire où le devoir religieux est si clairement impliqué, tu aurais dû t'employer toi-même avec toute la sollicitude possible afin que le lieu déjà consacré soit fréquenté pour le salut de nos seigneurs les Augustes. Maintenant, intervins, puisque les dévots en expriment le désir, afin que l'endroit soit propre sans délai » (trad. *Ep. lat.* 2006, 282-283, n° 84).

O4 = EDR150102

Vœux décennaux et vicennaux de Julius Hilarus, procureur de la *statio* des *frumentarii* de Portus pour le salut de l'empereur Macrin (ou Carin).

Portus | Plaque en marbre | 217-218 pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 149 ; *IPostie*, n° B323 ; *FTD* VI, p. 282.

Transcription :

[Saluo Macri]no Aug(usto) Felix Statio / [uot(a) X f(ecit) pro salute d(omini) n(ostri) Mac]rini Aug(usti) / Iulius Hilarus uot(a) XX f(ecit) / [proc]urator eius.

Traduction :

« Étant sauf l'Auguste Macrin, la *statio* est heureuse. Elle a fait des vœux décennaux pour le salut de notre maître Macrin Auguste ; Julius Hilarus, son procureur, a fait des vœux vicennaux » (trad. VAN HAEPEREN, *FTD* VI, p. 282).

1. 1 : VAN HAEPEREN (*FTD* VI) propose la restitution alternative *[Saluo Cari]* ; l'empereur serait alors Carin ; il faudrait alors revoir la datation à 283-285 pCn. ; sur la formule « *saluo augusto* », SHEITHAUER (1996 : 213-226).

1. 2 : idem : *[n(ostri) Ca]rini*.

O5 A/B

Plaque de marbre opisthographe répertoriant un taurobole et un criobole.

Deux fragments d'une plaque opisthographe en marbre [frag. a (40 x 15,5 x 4,5) + frag. b (16 x 15 x 4,5)].

O5 A = EDR72827 *Taurobole à Mater Magna pour le salut des empereurs Marc Aurèle et Commode, la domus impériale, les quindécemvirs, l'ordre équestre e.a.*

Ostie (frag. a retrouvé dans le *Campus* de *Mater Magna* ; frag. b retrouvé lors des fouilles des bâtiments privés près du Capitole) | Plaque en marbre (*cf. supra*) | 169-175 pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 40 (frag. a) ; *CIL* XIV, 4301 (frag. a+b) ; *AE* 1920, 92 ; *CCCA* III, p. 127, n°405 ; DUTHOY (1969), p. 25, n°35 ; RIEGER (2004), p. 295, MM 62 ; DUBOSSON-SBRIGLIONE (2018), p. 512, n°118 ; *FTD* VI, p. 51.

Transcription :

Tauro[bolium factum M(atri) D(eum) M(agnae) I(daeae) pro salute] / Im[p(eratoris) Caesaris] / M(arci) Aurel[i] Antonini Aug(usti) et] / L(uci) A[[ureli]] [Commodi] Caes(aris) et] /⁵ Faustina[e Aug(ustae) et cetero]= / rum libe[rorum eorum senatui] XVvir(is) s(acris) f(aciundis) equestri] / ordin(i) ex[ercitui] p(opuli) R(omani)] / navigan[tibus ---]RO[---] / decurio[nibu]s coloni[ae Ostiensium] /¹⁰ canno[pboris] dendroph[oris] / nata[---]atis taurob[oliatis] / in [campo Matr]is Deum col[oniae] [Ostiensium] / [--]q(ue) eorum ea[rumque?].

Traduction :

« Un taurobole a été fait pour la grande Mère idéenne des dieux, pour le salut de l'empereur César Marc Aurèle Antonin Auguste et de Lucius Aurelius Commode César et de Faustine Auguste et de leurs autres enfants, et pour le sénat, pour les quindécemvirs *sacris faciundis*, pour l'ordre équestre, pour l'armée du peuple romain, pour ceux qui naviguent [---], pour les décurions de la colonie d'Ostie, pour les cannophores, pour les dendrophores, pour les [---], pour les tauroboliés dans le Campus de la Mère des dieux de la colonie d'Ostie [---] » (trad. VAN HAEPEREN, *FTD* VI, p.51).

1. 1. MDMI (*Mater Deum Magnae Ideae*) : séquence onomastique divine propre à *Mater Magna* dans le cadre des inscriptions mentionnant tauroboles ou

crioboles dans le *Campus* (VAN HAEPEREN (2020 : 296) ; cf. dans notre *corpus*, O3B, O4, O5, O6 et O7)

1. 11. VERMASEREN (*CCCA* III, n°405) propose de restituer devant *taurob[oliatis]* soit *[sacr]atis*, soit *[crioboli]atis*.

O5 B = EDR151090 Criobole pour le salut de l'empereur Commode et de la domus divina.

Ostie (frag. a retrouvé dans le *Campus* de *Mater Magna* ; frag. b retrouvé lors des fouilles des bâtiments privés près du Capitole) | Plaque en marbre (cf. *supra*) | 180 pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 42 ; *CCCA* III, pp. 127-128, n°405 ; DUTHOY (1969), p. 25, n°36 ; RIEGER (2004), p. 295, MM62 ; DUBOSSON-SBRIGLIONE (2018), p. 512, n°118 ; *FTD* VI, p. 51.

Transcription :

[frag. a] *Crinobolium (!) factum [Matri] / deum magn(ae) Id(a)cae pr[o salute] / Imp(eratoris) Caes(aris) L(uicii) A[[[ureli]]]* / *C[[[ommodi Augusti]]]* / ⁵*[to]tiusq(ue) dom[us diuinae ---]* / [frag. b] ----- / *[---]rniam [---] / [---] VX VL[-] / C[---]sio Hes[---] / [decurionum decret]o publ[ice ?]*.

Traduction :

« Un criobole a été fait pour la grande Mère idéenne des dieux, pour le salut de l'empereur César Lucius [[Aurelius Commode Auguste]] et de toute la maison divine [---], à la suite d'un décret des décurions (?), à titre public (?) » (trad. VAN HAEPEREN, *FTD* VI, p. 51).

[frag. a]

1. 1 : *crinobilum* pour *criobilium*.

[frag. b]

1. 8 : RIEGER (2004 : 295) propose à la suite de VERMASEREN (*CCCA* III : 127) la restitution suivante : *C[ombari]sio Hes[perione]*, en se basant sur l'inscription *CIL* XIV, 333, l'inscription funéraire du tombeau de la *gens Combarisia* et *CIL* XIV, 4562, où l'on y apprend qu'*Hesperio* était magistrat quinquennal de la colonie avec son frère *Hermanius*.

O6 = EDR106181 **Taurobole (ou criobole) à *Mater Magna* pour le salut de l'empereur, dicté par Marcus Clodius Felix, prêtre de *Mater Magna*, et une prêtresse quindécimvirale.**

Ostie, *Via dei Molini* (originellement, probablement derrière le temple de *Mater Magna*, dans le *Campus*) | Plaque en marbre (28 x 29 x 3,5 cm), fragments jointifs | fin II^e s. – début III^e s. pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 4304 ; *CCCA* III, p. 132, n°418 ; DUTHOY (1969), p. 26, n°41 ; RIEGER (2004), p. 300, MM89 ; DUBOSSON-SBRIGLIONE (2018), p. 515, n°124. ; *FTD* VI, p. 53.

Transcription :

[*Taurobolium*(?) *factum Matri deum magnae Idaeae pro salute / Imperatoris ---*
] / [p]r(aeentibus ?) M(arco) Clodio Fe[lice ? sacerdote] / M(atris) M(agnae)
d(eum) col(oniae) Ost(iensis) et Iu[---] /⁵ eadem sacerdo[te quindecim] =/ uirali
astante Lus[---] / Aureliu(s) Bas[---].

Traduction :

« [Un taurobole (ou un criobole ?) a été fait pour la grande Mère idéenne des dieux pour le salut de l'empereur]. Ont dicté la formule Marcus Clodius Felix ?, prêtre] de la grande Mère des dieux de la colonie d'Ostie et Iu[---], la même prêtresse quindécimvirale, en présence de Lus[---]. Aurelius Bas[---] » (trad. VAN HAEPEREN, *FTD* VI, p. 53).

1. 1 : deux restitutions proposées : [*tauroblum factum...*] ou [*criobolium factum*]

1. 4 : *Marcus Clodius Felix* semble être mentionné dans l'album des cannophores (inscription inédite), ce qui conforterait une datation de l'inscription entre la fin du II^e et le début du III^e s. pCn [MEIGGS (1973 : 361) ; VAN HAEPEREN, *FTD* VI].

O7 = EDR106181 **Taurobole à *Mater Magna* pour le salut, le retour, et la victoire des empereurs.**

Ostie, *Campus* de *Mater Magna*, à proximité du temple de la déesse | Plaque en marbre (37,5 x 37,5 x 3) | 222-238 pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 4303 ; *AE* 1917/18, 116 = *AE* 1919, 60 ; DUTHOY (1969), p. 26, n°40 ; *CCCA* III, p. 131, n°417 ; RIEGER (2004), p. 295, MM64 ; DUBOSSON-SBRIGLIONE (2018), pp. 513-514, n°121 ; *FTD* VI, p. 52.

Transcription :

[Taur]obolium[m factum] / [M(atri) D(eum)] M(agnae) I(daeae) pro salu[te et]/
[r]edit(u) et victo[ria ---] / [[-----]] /⁵Pii Felic(is) Aug(usti) et [[---]] / [[---]]
Aug(usti) nostri tot[iusque]/domus divinae, sinatui (!), XV[viris]/sac(ris) fac(iundis),
equestri ordini [i ---],/exercitui p(opuli) R(omani) matrib(us), mat[ronis(?) ---]/ -----.

Traduction :

« Un taurobole a été fait pour la grande Mère idéenne des dieux, pour le salut et le retour et la victoire de [[---]] Pieux, Heureux, Auguste et de [[---]], notre Auguste et de toute la maison divine, pour le sénat, pour les quindécemvirs *sacris faciundis*, pour l'ordre équestre [---], pour l'armée du peuple romain, pour les mères, pour les matrones (?) [---] » (trad. VAN HAEPEREN, *FTD* VI, p. 52).

1. 1: DUBOSSON-SBRIGLIONE (2018) propose également la restitution alternative : *[cri]obolium*.

1. 4-6: noms des empereurs martelés ; ont été proposés Élagabal et Alexandre-Sévère, ainsi que, selon RIEGER (2004 : 295), Pupien et Balbin ; il faut alors étendre la datation jusqu'en 238 pCn.

O8 = EDR151090

Taurobole à *Mater Magna* pour le salut et la victoire de Trébonien et Volusien.

Ostie, *Campus* de *Mater Magna*, à l'arrière du temple | Fragments d'une plaque en marbre (frag. a : 33 x 21 x 1,5 ; frag. b : 48, 5 x 12, 7 x 3) | 251-253 pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 42 ; *ILS* 526 = *ILS* 4141 ; ROSS-TAYLOR (1919), p. 63 ; *CCCA* III, p. 128, n°406 ; DUTHOY (1969), p. 26, n°38 ; RIEGER (2004), p. 299, MM63 ; DUBOSSON-SBRIGLIONE (2018), p. 513, n°119 ; *FTD* VI, p. 52.

Transcription :

Taurob[olium factum Matri Deum] / Magnae Id[aeae pro salute et victoria] / [[
Imp(eratoris) Caes(aris) C(ai) V[ibi Treboniani Galli Pii]]] / [[Fel(icis) Aug(usti) et
[Imp(eratoris) Caes(aris) C(ai) Vibi Afini Galli]]] /⁵[[Veldum[niani Vol]usiani P[ii
Fel(icis)]]] / [[Aug(usti)]] tot[iu]sq(ue)/ domus divin(ae) eor(um) [et] / sen[atus
X]Vvir(orum) s(acris) f(aciundis) equestr(is) ordin(is) / ex[ercituum na]valium
navigantium / S+[[---]] / -----?

Traduction :

« Un taurobole a été fait pour la grande Mère idéenne des dieux, pour le salut et la victoire de [[l'empereur César Gaius Vibius Trebonianus Gallus, Pieux, Heureux, Auguste, et de l'empereur César Gaius Vibius Afinius

Gallus Veldumnianus Volusianus, Pieux, Heureux, Auguste]] et de toute leur maison divine et du sénat, des quindécemvirs *sacris faciundis*, de l'ordre équestre, des armées navales, de ceux qui naviguent [---] ». (trad. VAN HAEPEREN, *FTD VI*, p. 52).

Comme le fait remarquer VERMAESEREN (*CCCA III*, p. 128), la formule '*pro salute senatus XVvirorum sacris faciundis equestri ordinis exercituum navalium navigantium*' n'est pas sans rappeler le passage similaire chez APUL., *Mét.*, 11, 17.

O9 = EDR151091 Taurobole à *Mater Magna* pour le salut, le retour et la victoire de l'empereur.

Ostie, inscription trouvée dans un remblai à proximité du Capitole. Originellement, probablement dans le *Campus* de *Mater Magna* | Plaque en marbre (16, 2 x 59, 4 x 2) | Première moitié du III^e s. pCn.

Bibliographie : *CIL XIV*, 43 ; ROSS-TAYLOR (1912), p. 63 ; *CCCA III*, p. 128, n°407 ; DUTHOY (1969), p. 26, n°39 ; RIEGER (2004), p. 299 ; DUBOSSON-SBRIGLIONE (2018), p. 513, n°120 ; *FTD VI*, p. 52.

Transcription :

Taurobolium factum / Matr(i) Deum Magn(ae) Idaeae pro / salut(e) et redit(u) et victor(ia) Imp(eratoris) / -----.

Traduction :

« Un taurobole a été fait pour la grande Mère idéenne des dieux, pour le salut et le retour et la victoire de l'empereur [---] ». (trad. VAN HAEPEREN, *FTD VI*, p. 52).

O10 = EDR151086 Don aux cannophores d'Ostie par Quintus Caecilius Fuscus, archigalle de la colonie, pour le salut de l'empereur.

Ostie, *Campus* de *Mater Magna*, petite niche à l'arrière du temple | Petite base de marbre (31, 7 x 21, 5 x 19) | 169-171 pCn.

Bibliographie : *CIL XIV*, 34 ; ROSS-TAYLOR (1912), p. 61 ; *CCCA III*, pp. 125-126, n°401 ; RIEGER (2004), p. 290, MM42 ; *FTD VI*, p. 36.

Transcription :

[sur la bordure] *P[[ro salute imp(eratoris) ---F]] =*

[sur le champ épigraphique] *elicis Q(uintus) Caecilius / Fuscus archigal =/ lus coloniae Ost(i)en =/ sis imaginem / Matris deum ar =/ genteam p(ondo) I cum / signo Nemesem / kannophbris(!) /*
 [sur la bordure] *Ostiensibus d(onum) d(edit).*

Traduction :

« [[Pour le salut de l'empereur ---]], Heureux, Quintus Caecilius Fuscus, archigalle de la colonie d'Ostie, a offert en don, aux cannophores d'Ostie, une statuette en argent de la Mère des dieux, d'une livre, avec une statuette de Némésis ». (trad. VAN HAEPEREN, *FTD VI*, p. 36)

1. 1 : restitution du *CIL* : *P[ro salute Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci Aureli Antonini Pii F)]elicis* ; il s'agirait alors de Commode. Selon RIEGER (2004 : 290), Caracalla pourrait être l'empereur honoré dans le cadre de cette dédicace ; il faudrait alors adopter une chronologie plus basse pour l'inscription.

1. 2 : Q. Caecilius Fuscus est connu dans d'autres inscriptions : not. *CIL XIV*, 35.

1. 8 : l'expression '*cum signo Nemesem*' pourrait signifier que la statue de *Mater Magna* était peut-être accompagnée d'une statuette de Némésis (VAN HAEPEREN, *FTD VI*.)

1. 9 : *kannophbris* pour *kannophoris*.

O11 = EDR149998 Dédicace de Marcus Ulpius Appianus, affranchi impérial, pour le salut d'Antonin le Pieux.

Portus, à proximité des thermes, entre le port de Claude et le canal de communication (originellement, probablement dans le temple de *Marnas*, à la localisation incertaine) | Plaque en marbre | 138-161 pCn.

Bibliographie : *CIL XIV*, 100 ; *IPostie*, pp. 383-384, n°B317 ; *FTD VI*, pp. 296-297.

Transcription :

[Pro salute Imp(eratoris) Caesaris T(iti) Aeli] / Hadriani An[tonini] / Aug(usti) Pii, p(atris) p(atriciae), et M(arci) [Aeli Aureli] / Caesaris can[delabrum? et]/⁵ anaptoterium [M(arcus) Ulpius] / Aug(usti) lib(ertus) Appianu[s nomine] / suo et Ulpiae M[---] / filiae suae [---] / civibus Ga[---] /¹⁰ donum de[dit].

Traduction :

« Pour le salut de l'empereur César Titus Aelius Hadrien Antonin Auguste, Pieux, père de la patrie et de Marcus Aelius Aurèle César, Marcus Ulpius Appianus, affranchi d'Auguste, a donné, en son nom et au nom de sa fille

Ulpia M[---] un candélabre (?) et un *anaptoterium* aux citoyens de Ga[za ou de Cadix] » (trad. VAN HAEPEREN, *FTD VI*, pp. 296-297).

1. 5 : le terme '*anaptoterium*', inconnu par ailleurs, dérive probablement du grec 'ἀναπίπτω' : 'tomber en arrière', 'reculer' (VAN HAEPEREN, *FTD VI*).

1. 8 : VAN HAEPEREN (*FTD VI*) propose de suppléer Ga[*zais*] ou Ga[*ditanis*] ; la première option est préférée en raison de l'emploi du mot '*anaptoterium*', lui-même emprunté au grec.

O12 = EDR106963 Dédicace d'un affranchi pour le salut des empereurs.

Portus | Plaque en marbre | III^e s. pCn.

Bibliographie : *CIL XIV*, 4735 ; *IPostie*, p. 420, n° B349.

Transcription :

----- / [---] lib(ert-)++R+[---] / [pro salute dd.(dominorum) nn.(ostrorum) Invictissimoru]m / Augg(ustorum), sua pec[unia] fecit].

Traduction :

« [---], affranchi [---] (?), pour le salut de nos invincibles Augustes, a réalisé ceci à ses frais ».

1. 2 : la restitution '*dd. nn. Invictissimorum*' (*CIL*), si elle est avérée, donnerait l'indice d'une chronologie tardive ; l'emploi de cette formule, premièrement attestée sous Septime Sévère, se généralise sous Constantin ; par analogie avec d'autres inscriptions de ce *corpus* faisant mention de la même formule, il paraît envisageable de la dater du III^e s. pCn.

O13 = EDR147050 Dédicace de Timotheus au Génie de la Colonie d'Ostie pour le salut de la *domus augusta*.

Ostie (originellement, probablement dans le collège des affranchis publics, dont la localisation est incertaine ; remploi dans la paroi externe de la cathédrale de Pise) | Autel en marbre | 51-150 pCn.

Bibliographie : *CIL XIV*, 9 ; ROSS-TAYLOR (1912), p. 35 ; *FTD VI*, p. 136.

Transcription :

[Ge]nio / [col(oniae)] Ostiensis / [sa]crum / [--- Ti]motheus /⁵ [pro sal(ute)] domus / [Aug(ustae)?] posuit.

Traduction :

« Consacré au Génie de la colonie d'Ostie. *Timotheus* a posé (cet autel), pour le salut de la famille impériale (?) » (trad. VAN HAEPEREN, *FTD VI*, p. 136).

O14 = EDR72923 Dédicace d'Hilarus à *Silvanus* pour le salut de l'empereur Trajan.

Ostie, fouilles des tombes du côté sud de la *Via dei Sepolcri* | Autel en marbre (24,5 x 64 x 38) | 102-117 pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 4326 ; *AE* 1924, 108.

Transcription :

Silvano sacrum / pro salute / Imp(eratoris) Nervae Traiani Caes(aris) / Aug(usti) Germanici Dacici /⁵ Hilarus socior(um) vect(igalis) ferr(ariarum) ser(vus)/ d(onum) d(edit) aquae Traianae feliciter.

Traduction :

(Autel) consacré à *Silvanus*, pour le salut de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste Germanique, Dacique. Hilarus, esclave des associés du vectigal des mines de fer, a volontiers fait don de ceci pour l'*Aqua Traiana*.

O15 = EDR141560 Dédicace de Protogenes à *Diana Silvestra Sancta* pour le salut de Marcus Aurelius Septimus Heraclitus.

Ostie (*ager Laurentinus – vicus Augustanus*) | Cippi en marbre (75 x 37 x 29) | 200-215 pCn.

Bibliographie : *AE* 2003, 286 ; CREA (2003), pp. 601-607.

Transcription :

Diane Silves= / tri Sanctae / pro salute / M(arci) Aureli /⁵ Septimi / Heracliti Leon=/ tei / Protogenes / serb(us) actor eius / ex voto posuit.

Traduction :

À Diane *Silvestra Sancta*, pour le salut de Marc Aurèle Septimus Heraclitus Leontius, l'esclave Protogenes, son subalterne (*actor*), a posé ceci à la suite d'un vœu.

1. 4 : Marcus Aurelius Septimus Heraclitus est certainement préfet d'Égypte (cf. *PIR*², S. 457).

O16 = EDR163543 Dédicace de Marcus Aurelius Armentarius, affranchi impérial, pour le salut de Commode.

Ostie, « près du grand bâtiment aux colonnes de granit » (*CIL*, Visconti) ; originellement dans le temple de la place de la Victoire (?) | Marbre | 180-192 pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 109.

Transcription :

Pro salute [[---]] / M(arci) Aur(eli) Commodi / Antonini Aug(usti) [[---]] / M(arcus) Aur(elius) Aug(usti) lib(ertus) / Armentarius / [[-----]] / d(ono) d(edit).

Traduction :

Pour le salut de Marc Aurèle Commode Antonin Auguste (...) Marcus Aurelius Armentarius, affranchi d'Auguste (...) a fait don [de ceci].

O17 = EDR143629 Don d'Aulus Ostiensis Asclepiades, gardien du Capitole, pour le salut de l'empereur.

Ostie (provenance inconnue ; originellement, probablement dans le siège de l'association du collège des esclaves publics, dont la localisation est incertaine) | Base en marbre (50 x 24, 5 x 27) | Deuxième m. II^e s. – première m. du III^e s. pCn.

Bibliographie : *CIL* VI, 479, 3757 = *CIL* XIV, 32 ; *ILS* 6152 ; MEIGGS (1973), p. 380 ; SUDI-GUIRAL (2007) ; *FTD* VI, p. 135.

Transcription :

[sur le couronnement]

Pro salutem (!) / Aug(usti) [[[---]]].

[sur la base]

A(ulus) Ostiensis / Asclepiades /⁵ aeditus Capitoli, / signum Martis / corpori familiae / publice / libertorum et / servorum d(ono) / d(edit).

Traduction :

« Pour le salut de l'empereur [nom martelé]. Aulus Ostiensis Asclepiades, gardien du Capitole, a donné en don une statuette de Mars au *corpus* de la *familia* publique des affranchis et esclaves ». (trad. VAN HAEPEREN, *FTD* VI, p. 135).

1. 2 : nom de l'empereur martelé

1. 3-4 : un *Ostiensis Asclepiades* est attesté ailleurs dans l'album de la *familia publica* d'Ostie (CIL XIV, 255).

O18* = EDR78767 Dédicace des vigiles (?) pour le salut de l'empereur Caracalla et de Julia Domna.

Provenance exacte inconnue et discutée (*cf. infra*) : Ostie ou Rome (EDR) |
Plaque en marbre (59 x 60, 5) | 213 pCn.

Bibliographie : CIL VI, 40647 ; AE 1983, 45 ; SABLAYROLLES (1996) p. 499 ; 534.

Transcription :

*Pro salute et reditu / et victorias dom(ini) n(ostri) / Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci)
Aureli Anto= / nini Pii Fel(icis) Aug(usti) Brit(annici) max(im)i /⁵ et Iuliae
Aug(ustae) mat(ris) Aug(usti) et / castrorum / L(ucio) Valerio Dato, pr(aefecto)
vig(illum), e(gregio) v(iro), et / P(ublio) Aelio Anniano s(sub) pr(aefecto), M(arco) Ulpio
[---?]/.*

Traduction :

Pour le salut, le retour et la victoire de notre maître l'empereur César Marc Aurèle Antonin Pieux Heureux Auguste, Britannique, Très Grand, et de *Iulia Augusta*, mère d'Auguste et des camps, alors qu'étaient préfet des vigiles Lucius Valerius Datus, *egregius vir*, sous-préfet Publius Aelius Annianus, et alors qu'était (...) Marcus Ulpus, [---].

Selon G. Alföldy (CIL), l'inscription pourrait provenir d'Ostie. Peu d'arguments permettent en l'état de trancher en faveur de l'une ou l'autre option.

1.2 : la mention '*pro reditu et victoria*' renvoie vraisemblablement à l'expédition de Caracalla en Germanie (*cf. Acta Arvalium* : CIL VI, 2086), au terme de laquelle il reçoit le titre *Germanicus Maximus*, avant le 6 octobre 213 (*cf. AE*).

1. 7 : *e(gregio) v(iro)* ou *e(mentissimo) v(iro)*

1.8 : l'AE propose la restitution [--- trib(uno) coh(ortis ?)---] : Marcus Ulpus serait donc tribun de la cohorte des vigiles.

O19 = EDR106210 Dédicace des *duplarii* de la caserne des vigiles pour le salut de l'empereur Commode.

Ostie, caserne des vigiles (*Augusteum* ?) | Plaque en marbre fragmentaire | 190 pCn.

CIL XIV, 4378; *AE* 1928, 125 ; CALZA (1927); SABLAYROLLES (1996), p. 493-494, 531, 559, 560, 588; *FTD* VI, p. 115.

Transcription :

Pro salute Imp(eratoris) Com[m]odi Antonin[i Augusti] / [[Iulio Iulian[o pr(aefecto)] pr(aetorio),]]] Aelio Iulian(o) / pr(aefecto) vic(illum), Or[bio] La[e]tiano subpraef(ecto), / Rustio R[ufi]no trib(un)o coh(ortis) VI vic(illum), /⁵ Vale[rio] P[ro]culin[o] [:tribuno] coh(ortis) IIII vig(illum); / [curam] egerunt [d]upla(rii) coh(ortis) / [---] vig(illum) ((centuria)) P[ri]mi: C(aius) Asinius Vic= / [tor(?) ---]ti Pal(atina), L(ucius) Antonius Leo / [---] Ro]ma, M(arcus) Valerius/¹⁰ [Chr]estus(?) Fab(ia) Roma. / [Ded(icata) --- ? I]d(-) Iul(i-) Commo(do) Aug(usto) VI / [[[M(arco) Pe]tronio Septimiano]] co(n)s(ulibus) / [---] adiut(or) coh(orte) V Hip(pone) Re(gio).

Traduction :

Pour le salut de l'empereur Commode Antonin Auguste, alors qu'étaient préfet du prétoire Iulius Iulianus, préfet des vigiles Aelius Iulianus, sous-préfet Orbius Laetianus, tribun de la VI^e cohorte des vigiles Rustius Rufinus, tribun de la IV^e cohorte des vigiles Valerius Proclinus ; prirent soin de faire la dédicace les *duplarii* de la cohorte des vigiles attribués à la centurie de Primus : Caius Asinius Victor (?), [...], de la tribu Palatine, Lucius Antonius Leo [...] à Rome (?), Marcus Valerius Chrestus (?) de la tribu *Fabia* à Rome. Dédié lors des Ides de juin, sous le VI^e consulat de Commode Auguste et sous le consulat de Marcus Petronius Septimianus. [...] adjoint à la V^e cohorte à Hippone.

1.2 : il faut en toute vraisemblance restituer *Orbius Laetianus*, et non *Caetianus* comme le suggère CALZA (1927 : 391, 392) ; Laetianus, est en effet connu en tant que sous-préfet des vigiles en 191 pCn sur une inscription de Rome (*CIL* VI, 414b ; cf. SABLAYROLLES (1996), p. 531).

1.6 : *[d]uplarii* : restitution contestée par (SABLAYROLLES : 333 ; 675) ; si cette restitution est toutefois admise, le terme *duplarii* renvoie à un doublement des rations ou des décorations (mais non du solde comme on le croit souvent), cf. LE ROUX (2010).

1. 12 : la restitution '*Hip(pone) Re(gio)*' reste hypothétique (CALZA (1927 : 392).

O20 = EDR106387 Dédicace de Quintus Silvius Anatellon pour le salut de l'empereur Caracalla, dans le cadre de la construction de l'*aedes* de la cohorte des vigiles d'Ostie.

Ostie, caserne des vigiles (*aedes*, dont la localisation est indéterminée, quoique probablement dans la caserne elle-même) | Plaque en marbre | 212-214 pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 4389 (frag. a-e) ; *CIL* XIV, 4493 (frag. f) ; *CIL* XIV (4681) (frag. g) ; *AE* 1977, 154 ; CEBEILLAC-GERVASONI – ZEVİ (1976 : 607 -637) ; CHRISTOL (1991 : 165-188) ; SABLAYROLLES (1996) ; NELIS-CLEMENT (2000), p. 277 ; *CGLB*, p. 663 ; *FTD* VI, p. 130.

Transcription :

[Pro sa]luti (!) et ui[ctoria --- M(arci) Aur]eli [Antonini Aug(usti),]/
[Q(uinto)] Marcio Diog[ae, praef(ecto) uig(ilum), e(minentissimo)] u(iro), / [M(arco)
A]urelio [Va]lenti[no, subpraef(ecto)] uig(ilum), / [C(aio) I]ulio Saturn[ino, trib(uno),
P(ublio) Aelio Ca]ndidiano, ((centurione)), /⁵ [C(aio) I]ulio Lecto [--- P(ublio) A]elio
[R]omulo, ((centurione)), BL(?), / [T(ito ?) C]antilio [---]o, corn(iculario) trib(uni),
/[Q(uintus) Si]luius Ana[tellon --- o]ptio b(ene)ficiarius pr(aefecti) n(ostri ?) /
[a]edem d(e) s(uo) fecit.

Traduction :

« Pour le salut et la victoire de [---] Marc Aurèle Antonin Auguste, alors qu'étaient préfet des vigiles Quintus Marcius Dioga, *eminentissimus vir*, sous-préfet des vigiles Marcus Aurelius Valentinus, tribun Gaius Julius Saturninus, centurion Publius Aelius Candidianus, [---] Gaius Julius Lectus, centurion Publius Aelius Romulus, BL (?), corniculaire du tribun Titus (?) Cantilius, Quintus Silvius Anatellon [---], *optio beneficiarius* de notre préfet, a fait une chapelle à ses frais ». (trad. *FTD* VI, VAN HAEPEREN, p. 130).

1. 1 : 'pro saluti' pour 'pro salute'.

1. 2 : Quintus Marcius Dioga : originaire de Leptis Magna, d'abord préfet d'Égypte, préfet de l'annone à Rome, puis promu au rang de préfet des vigiles ; proche de Caracalla (CHRISTOL (1991 : 186-87).

1. 7 : le dédicant serait Quintus Silvius Anatellon, par ailleurs mentionné dans le *laterculum* de Rome (*CIL* VI, 1057) ; il est soldat de la V^e cohorte des vigiles ; dans le présente inscription, il est mentionné en tant qu'*optio beneficiarius*, ce qui attesterait d'une promotion (CEBEILLAC-GERVASONI – ZEVİ (1976 : 628) ; SABLAYROLLES (1996 :563)) reste plus sceptique quant à cette identification : il faut différencier, selon lui, le Quintus Silvius Anatellon de l'inscription de Rome du '...lius Ana...' tel que transmis dans cette inscription.

O21 = EDR147042 Dédicace de Lucius Valerius Frontinus, centurion de la II^e cohorte des vigiles à la *Fortuna Domestica* pour le salut des empereurs Septime Sévère et Clodius Albinus.

Portus, lieu de culte des vigiles (?) (à la localisation indéterminée) ; retrouvé lors des fouilles *Torlonia* | Base en marbre (90 x 41 x 31) | 196/197 pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 6 ; *ILS* 414 ; ROSS-TAYLOR (1912), pp. 31-32 ; *IPostie*, pp. 363-364 ; SABLAYROLLES (1996), pp. 308-309 ; *FTD* VI, p. 287.

Transcription :

*Fortunae / Domesticae san = / ctae ara(m) pro salute / et reditu L(uci) Septimi /
⁵Seueri Pertinacis / Aug(usti) [[[et D(ecimi) Clodi]]] Septi = / [[[mi Albani
Caesaris]]] / L(ucius) Valerius Frontinus, / ((centurio)) coh(ortis) II uigil(um) sua
pecunia /¹⁰posuit cum suis / A(---) L(---) et V(---) F(---) I(---) / Fl(auius)
Iulianus cen(turio) / co(ho)r(tis) III uigili.*

Traduction :

« À la sainte Fortune domestique, pour le salut et le retour de Lucius Septimius Severus Pertinax, Auguste et de [[Decimus Clodius Septimius Albanus, César]], Lucius Valerius Frontinus, centurion de la deuxième cohorte des vigiles a posé un autel à ses frais, avec les siens A L et V F I. Flavius Julianus, centurion de la quatrième cohorte des vigiles » (trad. VAN HAEPEREN, *FTD* VI, p. 287.).

O22 = EDR147058 Dédicace de *Camurenus Verus*, prêtre d'Isis Capitoine pour le salut de l'empereur dans le cadre de la restauration du *megarum* à *Portus*.

Portus (temple d'Isis, dont la localisation est incertaine) | Plaque de marbre | 171-230 pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 18 ; ROSS-TAYLOR (1912), p. 68 ; *IPostie*, p. 367, n° B293 ; *RICIS*, pp. 600-601, n°503/1221 ; *SIRIS*, n°560 ; *FTD* VI, pp. 293-294.

Transcription :

*[Pr]o salute Imp(eratoris) Caes(aris) / [[---]] P(ii) F(elicis) A = / ug(usti) Camurenus
Veru[s], sac(erdos) / deae Isidis Cap(itolinae ?) / Ced(---) et ceteri / [Isi]aci magar(um)
(!) de suo restitu(erunt).*

Traduction :

« Pour le salut de l'empereur César [--] Pieux Heureux Auguste, Camurenus Verus, prêtre de la déesse Isis Capitoline *CED*, et les autres isiaques ont restauré le *megarum* à leurs frais » (trad. BRICAULT, *RICIS*).

1. 2 : nom de l'empereur martelé : il pourrait s'agir en principe de Commode, Caracalla ou encore d'Élagabal.

1. 4 : restitution incertaine des lettres '*CED*' : si la restitution est admise, il faudrait comprendre *consulto egit decurionum* : cf. *RICIS*, p. 601.

1. 6 : *magarum* pour *megarum*.

O23 = EDR172952 Dédicace de Lucius (?) Florius Hermadio pour le salut des empereurs.

Ostie, *mithraeum* de la *Planta Pedis* (remploi pour la réfection d'un gradin dans la niche du *mithraeum*) | Plaque fragmentaire en marbre (39,2 x 74 x 2, 8) | Fin II^e – début III^e s.

Bibliographie : BECATTI (1954), p. 82 ; *CIMRM* I, p. 132, n°273 ; *FTD* VI, p. 180

Transcription :

Pr(o) sal(ute) Augg(ustorum duorum) / S(oli) I(nuicto) M(ithrae) / [L(ucius?) Florius Hermadio(n), / sacerdos, s(ua) p(ecunia) f(ecit).

Traduction :

« Pour le salut des empereurs. À Sol Invaincu Mithra. Florius Hermadio, prêtre, a fait, à ses frais » (trad. VAN HAEPEREN, *FTD* VI, p. 180).

1. 1 : le deuxième -G a probablement été ajouté ultérieurement, peut-être pour actualiser le texte.

1. 1 : les deux empereurs pourraient correspondre à Marc Aurèle et Lucius Verus ; Marc Aurèle et Commode ; Septime Sévère et Caracalla ; ou encore Caracalla et Geta ; VAN HAEPEREN (*FTD* VI) suggère que l'inscription pourrait correspondre à la première phase du *mithraeum*, pour la construction duquel BECATTI (1954 : 82) propose la période du règne de Marc Aurèle et de Commode. Les autres chronologies ne sont toutefois pas à exclure.

O24 = EDR14973 Dédicace de Caius Pomponius Turpilianus, intendant de l'huile dans les entrepôts de Galba, à la *domus* de l'empereur Marc Aurèle.

Ostie, zone ouest de la *regio* III | Autel en marbre | 175 - milieu 176 pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 20 ; ILS 372 ; MALAISE (1972), p. 66, n° 1 ; *RICIS*, p. 584, n°503/1114. ; MEIGGS (1973), p. 302, 369 ; DORCEY (1992), p. 82, 115 ; BAKKER (1994), p. 115 ; CHRISTOL (2003), pp. 223-224.; *Ep. Lat.* (2010), pp. 180-181.

Transcription :

Pro salute et / reditu Imp(eratoris) Anto= / nini Aug(usti), Faustinae / Aug(ustae) liberorumque/⁵ eorum aram sanctae/Isdi, numini Sarapis./sancto Silvano, Larib(us)/C(aius) Pomponius / Turpilianus, /¹⁰proc(urator) ad oleum in Galbae, / Ostiae portus utriusque d(onum) d(edit).

Traduction :

« Pour le salut et le retour de l'Empereur Antonin Auguste, de Faustine Auguste et leurs enfants, Caius Pomponius Turpilianus, intendant de l'huile dans les entrepôts de Galba des deux ports d'Ostie, a fait don d'un autel à Isis, à la puissance divine de Sarapis, au saint Silvain et aux Lares » (trad. BRICAULT, *RICIS*, p. 584).

On suit la datation proposée par BRICAULT (*RICIS*), à savoir 175 pCn, date à laquelle Marc Aurèle, Faustine et Commode séjournent en Orient (*Hist. Aug., Comm.*, 2, 3). Cette datation est corroborée par CHRISTOL (2003 : 223), qui précise que la datation ne peut excéder le milieu de l'année 176 pCn, puisque Faustine meurt à ce moment-là.

1. 1-2. le '*pro reditu*' doit certainement être mis en relation avec le voyage en Orient de l'empereur et sa *domus*.

1. 8-9. Caius Pomponius Turpilianus est certainement un chevalier équestre ; responsable ici de l'acheminement de l'huile dans les entrepôts destinée aux distributions évergétiques (CHRISTOL (2003), pp. 223-224).

O25 = EDR149965 Dédicace votive de Lucius Rubrius Maximus, préfet des cavaliers de l'aile espagnole à Jupiter *Dolichenus* pour le salut de Commode.

Portus, « *in praediis Pallaviciniis mox Torlonianis* » (*CIL*) | Plaque en marbre | 191/192 pCn.

Bibliographie : CIL XIV, 22 ; ROSS-TAYLOR (1912), p. 78 ; *IPOstie*, pp. 369-370, n° B296 ; MEIGGS (1973), p. 388. ; SPEIDEL (1978), p. 69, n°42. ; *CCID*, n° 441.

Transcription :

*Iovi Dolicheno/ pro salute Imp(eratoris) / L(uci) Aeli Aureli / «Comodi» Pii /⁵
Felicitis Aug(usti) n(ostri) / L(ucius) Rubrius Maximus, / praef(ectus) eq(uitum) alae
Hisp(aniensis), / «s» «votum solvi» .*

Traduction :

À *Iuppiter Dolichenus*. Pour le salut de l'empereur Lucius Aelius Aurelius Commodus *Pius Felix*, notre Auguste, Lucius Rubrius Maximus, préfet des cavaliers de l'aile espagnole, s'acquitta de son vœu. (trad. THYLANDER, *IPostie*, pp. 369-370).

Selon SPEIDEL (1978 : 65, 66), le culte de Jupiter *Dolichenus* atteint un pic sous la dynastie des Sévères, et est – comme cette inscription semble en attester – surtout honoré par des militaires de haut-rang.

O26 = EDR10126

Dédicace de Restitutianus Cornelianus, Sallustius Saturninus et Orfitus au Génie des porteurs de sacs de sels pour le salut de Septime Sévère, Caracalla, Geta et Julia Domna.

Portus, Campo Saline | Base de marbre semicirculaire (8,8 x 31 x 20), probablement surmonté d'une statue (du Génie ?) | 202 pCn.

Bibliographie : CIL XI, 7725 = CIL XIV, 4285 ; *IPOstie*, pp. 388-389, n° B321 ; *Ep. lat.* (2006), p. 238, n°63.4 ; *Ep. lat.* (2010), pp. 272-273, n°78 ; CEBEILLAC-GERVASONI – MORELLI (2014), p. 26 ; CHRISTOL (2018), pp. 378-380 ; *FTD* VI, p. 284.

Transcription :

[face]

*Pro salute imp(eratoris) Severi et Antonini/Augg. et «Ge»tae nobilissimi Caes(aris) et Iuliae
Aug(ustae)/m(atris) Augg. et castr(or)um, Genio saccariorum salarior(um)/totius
urbis camp(i) sal(inarum) Rom(anarum) Restitutianus Corne=/⁵lianus de XVI a«b»
aer(ario) et ar«e»(arius) sal(inarum) Rom «anarum cum»/Ingenua filia donum dedit.*

[sur le côté gauche]

Dedicantibus/Sallustio Saturnino/et Orfito procc./Augg. nn..

Traduction :

« Pour le salut de nos deux empereurs Sévère et Antonin, tous deux Augustes, et de Géta, le très noble César, et de Julia Augusta, mère des Augustes et des camps militaires, et au Génie des porteurs de sacs de sel de l'emplacement des salines romaines de *l'Urbs* tout entière, Restitutus Cornelianus, un des seize (préposés au trésor) (!) et caissier des salines romaines, a fait ce don avec sa fille, Ingenua » (trad. VAN HAEPEREN, *FTD* VI, p. 284.).

« Les dédicants sont les deux procurateurs de nos deux Augustes, Sallustius Saturninus et Orfitus » (trad. *Ep. lat.* 2006, 238, n° 63.4).

Inscription centrale

1. 2 : le nom de Geta est en partie martelé à la suite de sa *damnatio memoriae*.

1. 4 : VAN HAEPEREN (*FTD* VI) propose à la suite de CEBEILLAC – MORELLI (2014) d'ajouter un « et » entre « *totius urbi* » et « *campi salinarum Romanorum* », ce qui permettrait de mettre en évidence les deux zones distinctes où travaillaient les *sacciarii*, à savoir à Rome même, ainsi que dans les salines de la rive droite du Tibre à Ostie (appartenant à Rome).

Inscription de gauche

1.2-3 : CHRISTOL (2018) estime, au terme d'une argumentation serrée, que Sallustius Saturninus est un procurateur de l'annone d'Ostie, et qu'Orfitus est son associé affranchi. Christol propose une datation par ailleurs plus précise de l'inscription : 202 pCn, qu'on suit ici.

O27 = EDR143923 Dédicace de Caius Sentius Portesis à Hercule pour le salut de l'empereur Septime Sévère.

Portus | Plaque en marbre (100 x 50 cm), brisée au coin supérieur droit | 193 – 211 pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 16 ; *ILS* 5465 ; *IPostie*, pp. 366-367, n°B292.

Transcription :

Pro [salute] / Imp[erat(oris)] / Caes(aris) Aug(usti) / nostri /⁵ «L(uci) Septîmi Severi Perfinacis» / Herculi numini / sancto / cum basi marmorata / acceptatoribus / et terraris / C(aius) Sentius / Portesis / s(ua) p(ecunia) d(ono) d(edit).

Traduction :

« Pour le salut de notre empereur *Augustus Caesar* Lucius Septimius Severus Pertinax. À Hercule, la sainte divinité, avec sa base de marbre, les

accès et les levées de terre, Caius Sentius Portesis fit ce présent à ses propres frais » (trad. THYLANDER, *IPostie*, pp. 366-367).

O28 = EDR149981 Dédicace de Iunia Marciane à *Liber Pater* pour le salut de l'empereur Commode.

Portus (temple de *Liber Pater*) | Plaque en marbre | 185 – 191 pCn.

Bibliographie : *CIL* XIV, 30 ; *ILS* 392 ; ROSS-TAYLOR (1912), p. 27 ; *IPostie*, pp. 372-373, n°B 301 ; MEIGGS (1973), p. 385, 424 ; *FTD* VI, pp. 294-295.

Transcription :

Pro salute Imp(eratoris) / M(arci) Aureli Commodi / Antonini Aug(usti) / Pii Felicis /⁵ Libero Patri / Commodiano / sacrum / Iunia Marciane / ex voto fecit.

Traduction :

« Pour le salut de l'empereur Marc Aurèle Commode Antonin Auguste, pieux, heureux, Junia Marciane a fait (cet autel), à la suite d'un vœu à *Liber Pater Commodianus* » (trad. VAN HAEPEREN, *FTD* VI, p. 295).

1. 6 : on connaît d'autres inscriptions dédiées à *Liber Pater* auxquelles suit l'apposition d'une épithète en *-ianus*, ici dérivé du *cognomen* de Commode : cf. *CIL* VI, 463 ; *CIL* VI, 466 ; *CIL* IX, 2631. Faut-il y voir un rapprochement accru entre la divinité et l'individu dont le nom est apposé à la séquence onomastique divine ?

O29 = EDR31441 Dédicace à Jupiter *Optimus Maximus Heliopolitanus* pour le salut des empereurs Marc Aurèle et Commode (?)

Ostie, *domus della Fortuna Annonaria* | Plaque en marbre, brisée en trois fragments (40,3 x 39,8 x 4,7) | 176-180 pCn

Bibliographie : *AE* 1998, 274.

Transcription:

[I(ovi)] O(ptimo) M(aximo) / [Helio]politano / [pro s]alute / [Imperatorum Anton]ini / [et Commodi Aug(ustorum)].

Traduction :

À Jupiter *Optimus Maximus Heliopolitanus*, pour le salut de Marc Aurèle Antonin et L. Aurelius Commode.

1. 3. L'*AE* propose la restitution suivante : *[Imperatorum Anton]ini / [et Commodi Augs(ustorum)*, ou bien la variante *[Impp(eratorum) M. Aur(elii) Anton]ini / [et L. Aur(eli) Commodi Augg(ustorum)* sur base de la disposition des lignes, et la dédicace *CIL XIV, 24 [O30]*. La dédicace semble donc avoir été posée durant le règne conjoint de Marc Aurèle et de Commode.

O30 = EDR149966 Dédicace de Gaionas à Jupiter *Optimus Maximus Heliopolitanus* pour le salut des empereurs Marc Aurèle et Commode.

Portus, rives du port de Trajan (fouilles *Torlonia*) | Colonne de granit | 176-180 pCn.

Bibliographie : *CIL XIV, 24* ; *ILS 4294* ; ROSS-TAYLOR (1912), pp. 77-78 ; MEIGGS (1973), p. 388 ; HAJJAR (1977), pp. 386-389.

Transcription:

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / Angelo / Heliop(olitano) / pro salute / ⁵Imperator(um) / Antonini et / Commodi / Augg. / Gaionas / ¹⁰d(onum) d(edit).

Traduction :

À *Iuppiter Optimus Maximus Angelus Heliopolitanus*, pour le salut des empereurs Antonin et Commode Augustes, Gaionas a fait ce don.

1. 9. : le *Gaionas* ici mentionné pourrait être le fameux *Gaionas, cistiber Augg.*, connu par d'autres dédicaces de Rome : not. une dédicace où il commémore le retour d'Orient et la victoire de ces deux mêmes empereurs (*CIL VI, 36793*) ; ou encore une autre dédicace à Jupiter *Optimus Maximus Heliopolitanus* réalisée pour le salut de l'empereur Commode (*CIL VI, 420*).

O31 = EDR31460 Dédicace de *Lucceia Primitiva* à la *Fortuna Taurianensis* pour son salut et celui des siens.

Ostie, *Casa dell'Ierodule*, *oecus 4* | *Graffito* sur enduit peint | 21 juillet 171 – 200 pCn.

Bibliographie : *AE* 2004, 367 ; MOLLE (2004), pp. 81-94 ; *Ep. lat.* (2010), n°100 ; pp. 305-306.

Transcription :

Ut a[---]sit / pro salute sua / et suorum / XII kal(endas) Aug<u>stas /⁵promisit
votum / Lucceia Primitiva / Fortunae Tauria= / nensi.

Traduction :

Pour [qu'il soit propice] à sa santé et à celle des siens, le 21 juillet *Lucceia Primitiva* promet un vœu à la *Fortuna Taurianensis* ».

La datation repose notamment sur le *terminus postquem* fourni par la peinture sur laquelle le *graffito* a été réalisé ; la peinture peut *grosso modo* être datée de 130-40 pCn; le *terminus antequem* se situe sous le règne d'Aurélien ou Gallien, période à laquelle la *domus* semble avoir été détruite, du moins abandonnée. La paléographie et l'orthographe font quant à eux pencher pour une datation qui s'étend sur la deuxième moitié du II^es. pCn (cf. MOLLE (2004), p. 82).

1. 7. *Fortuna Taurianensis* : plusieurs hypothèses expliquent la forme particulière de l'onomastique de la divinité : (i) il pourrait s'agir de la *Fortuna* liée à la localité *Taurianum*, dans le *Bruttium* (ii) il pourrait également s'agir en fait de la *Fortuna* personnelle d'un certain *Taurus Statilius Taurianus*, attesté par ailleurs à Ostie (cf. inscription du temple de Sérapis (ZEVİ (2004), pp. 95-108). Dans ce cas-là, il pourrait être un proche de *Lucceia Primitiva*, peut-être son mari. (cf. *Ep. lat.* (2010), pp. 305-306).

O32 = EDR73417 Dédicace de Marcus Antonius Ingenus pour le salut d'Antonin le Pieux.

Ostie (retrouvée au croisement entre le *decumanus maximus* et la *Via degli Horrea Epagathiana*) | 145 pCn.

Bibliographie : *AE* 1940, 63 ; VAN HAEPEREN (2017), p. 89-90; *FTD* VI, p. 130.

Transcription :

[Pro salute (?) ---] / [Im]p(eratoris) Ca[esa]ri[s] T(iti) A[el]i[us] / [H]adria[ni]
An[ton]ini / Aug(usti) P[ro]p(atris) p(atriciae) p(ontificis) [m(aximi)] [c]o(n)[s]ul(is) /
M(arcus) Antoniu[s] M(arci) f(ilius) Inge[nuus] / ded(it) V [K(alendas)] August[us]
/ Imp(eratore) Antonino n(ostro) [IIII] / Aurelio Caesare [II co(n)s(ulibus)].

Traduction :

« Pour le salut (?) de l'empereur César Titus Aelius Hadrien Antonin Auguste, Pieux, père de la patrie, grand pontife, consul, Marcus Antonius Ingenus, fils de Marcus, a donné (ceci) le cinquième jour avant les kalendes

d'août, sous le consulat de notre empereur Antonin pour la quatrième fois et d'Aurelius César pour la deuxième fois » (trad. VAN HAEPEREN, *FTD VI*, p. 130).

O33 = EDR74674 **Inscription bilingue (latine-grecque) de Mindius Faustus, pour le salut des deux empereurs.**

Ostie (emploi dans le pavement du IV^e s. pCn de la synagogue) | Plaque fragmentaire en marbre (pour le grand fragment : 36 x 54,3) | Fin II^e – début III^e s. pCn.

Bibliographie : *AE* 1967, 77 ; *AE* 2002, 288 ; *JlWE* 1, n°13 ; *Ep. lat.* (2007), p. 188, n°48.4 ; *FTD VI*, p. 564.

Transcription :

Pro salute Aug[g. (Augustorum duorum)] / οικοδόμησεν κὲ αἰτο[ι]- / ησεν ἐκ τῶν αὐτοῦ δο- / μάτων καὶ τὴν κειβωτὸν /⁵ ἀνέθηκεν νόμῳ ἁγίῳ / Μίνδις Φαῦστος με- / [τὰ τῶν ι]δίῳ[v].

Traduction :

« Pour la santé des Empereurs (?), Mindi(u)s Faustus avec les siens a dédié le coffre pour la Loi Sacrée et fait construire avec son argent la partie de l'édifice où placer ce coffre » (trad, VAN HAEPEREN, *FTD VI*).

Inscriptions grecques

O34 = EDR118482 **Dédicace de Gaios Oualérios Sérénos, pour le salut de Septime Sévère, Caracalla, Julia Domna, et le reste de la *domus augusta*.**

Portus | Base de marbre (94 x 53 x 34,5) | 201 pCn.

Bibliographie : *IG XIV*, 917 ; *IGR*, 380 ; *IPorto*, 3 ; *RICIS*, p. 595, n° 503, 1207 ; *FTD VI*, p. 842.

Transcription :

Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ ἐπανόδου / καὶ αἰδίου διαμονῆς τῶν κυρίων / Αὐτοκρατόρ(ων) Σεουήρου καὶ Ἀντωνίνου / καὶ Ἰουλίας Σεβ(αστῆς) καὶ τοῦ σύνπαντος /⁵ αὐτῶν οἴκου καὶ ὑπὲρ εὐπλοίας / παντὸς τοῦ στόλου τὴν Ἀδράστιαν / σὺν τῷ περὶ αὐτὴν κόσμῳ / Γ(άιος) Οὐαλέριος Σερήνος νεωκόρος / τοῦ μεγάλου Σαράπιδος /¹⁰ ὁ ἐπιμελητὴς παντὸς τοῦ Ἀλεξανδρείνου στόλου / ἐπὶ Κλ(αυδίου) Ἰουλιανοῦ ἐπάρχου εὐθeneίας.

Traduction :

« Pour le salut, le retour et la préservation perpétuelle des souverains les empereurs Sévère, Antonin et Iulia Auguste, ainsi que de toute leur maison, et pour l'heureuse navigation de toute leur flotte, Gaios Oualérios Sérénos, néocore du grand Sarapis, le curateur de toute la flotte d'Alexandrie, (a dédié cette statue) d'Adrastéia avec tout le décor qui l'entoure, Klaudios Ioulianos étant préfet de l'annone » (trad. BRICAULT, *RICIS*).

Le dédicant est connu par ailleurs en *IG XIV* 919, 920 et 921.

O35 = EDR118492 Dédicace de Titos Ailios Phèlikissimos (?) pour le salut de Caracalla et Julia Domna.

Portus (probablement à l'origine dans le temple de Sérapis, à la localisation incertaine) | Plaque fragmentaire en marbre (24 x 43), en forme de fronton avec représentation iconographique | 211-217 pCn.

Bibliographie : *IG XIV*, 922 ; *IGR*, 386 ; *IPorto*, 4 ; *RICIS*, p. 599, n° 503, 1216 ; *FTD VI*, pp. 300-301.

Transcription :

Ὑπὲρ ὑγίας καὶ νίκης Αὐτοκ[ρ(άτορος) Καίσ(αρος) Μ(άρκου) Αὐρηλίου Ἀντωνίνου] / καὶ Ἰουλίας Σεβαστῆς μητρ[ὸς Σεβαστοῦ καὶ στρατοπέδων καὶ κάστρων Τ. Αἴλιος / Φηλικίσσιμος εὐξάμ[ενος ---ἀνέθηκεν].

Traduction :

« Pour la santé et la victoire de l'empereur César Marc Aurèle Antonin et de Iulia Auguste, [mère de l'Auguste et des camps (?)], Titos Ailios (?) Phèlikissimos a consacré (ceci) à la suite d'un vœu exaucé » (trad. BRICAULT, *RICIS*).

On reprend ici le texte tel qu'il est édité dans *FTD VI*, pp. 300-301.

O36 = EDR116754 Dédicace des *naucloeroi* de la flotte marchande alexandrine pour le salut de Commode.

Portus (probablement à l'origine dans le temple de Sérapis, à la localisation incertaine) | Base en marbre (28 x 60) | 180-192 pCn.

Bibliographie : *IG XIV*, 918 ; *RICIS*, p. 599, n° 503, 1217 ; *FTD VI*, pp. 303-304.

Transcription :

Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ διαμονῆς / τοῦ κυρίου Αὐτοκράτορος / Κομμόδου Σεβαστοῦ / οἱ ναύκληροι τοῦ πορευτικοῦ / Ἀλεξανδρείνου στόλου.

Traduction :

« Pour le salut et la préservation du souverain l'empereur [[Commode Auguste]], les naoclères de la flotte marchande alexandrine » (trad. BRICAULT, *RICIS*).

1. 2 : le nom de Commode a été martelé avant d'être regravé, peut être sous Sévère Alexandre comme le suggère BRICAULT (*RICIS* : 599).

CAGNAT (*IGR* : 129) fait provenir l'inscription d'Ostie.

O37 = EDR119462 Dédicace d'un *naucleros* de la flotte marchande alexandrine pour le salut de Septime Sévère et de Caracalla (?)

Portus (probablement à l'origine dans le temple de Sérapis, à la localisation incertaine ; inscription retrouvée lors des fouilles *Torlonia*) | Base en marbre, perdue | début du III^e s. pCn.

Bibliographie : *IG* XIV, 923 ; *IGR* 383 ; *IPorto*, 20 ; *RICIS*, p. 598, n° 503, 1215 ; *FTD VI*, p. 303.

Transcription :

[---]ου ναύκλ<η>ρος ὑ<π>έρ τ<η>ς τῶν κυρίω[ν ἡμῶν] / [αὐτοκρατόρω]ν σω<τ>ηρίας καὶ τ<ο>ῦ λαμπ[ροτάτου στόλου] / <θ>εῶ <ἀ>νέ<θ>ηκα.

Traduction :

« Moi, [... fils de ...], naoclère, pour le salut de nos souverains les empereurs et de la splendide flotte, j'ai consacré (ceci) au dieu » (trad. BRICAULT, *RICIS*).

O38 = EDR119425 Dédicace de Markos Aurelios Herôn pour le salut de Sévère Alexandre et Julia Mamea.

Portus (probablement à l'origine dans le temple de Sérapis, à la localisation incertaine) | Base moulurée en marbre rouge (105 x 30 x 28) | 222-235 pCn.

Bibliographie : *IG* XIV, 914 ; *IPorto*, 17 ; *RICIS*, pp. 596-597, n°503, 1211 ; *FTD VI*, pp. 301-302.

Transcription :

[face gauche]

[Μ(ἄρκος) Αὐρ(ήλιος) Ἡρῶν] / ἀνέθηκεν / ἐπ' ἀγαθῶ / ἐπὶ /⁵ Γρανίου Πωμα[νοῦ(?)---] /.

[face avant]

[ὕπερ σωτηρίας τοῦ κυρίου] / ἡμῶν [Αὐτοκ]ράτορος / Μάρκου Αὐρηλίου / Σεουήρου Ἀλεξάνδρου /⁵ Εὐτυχοῦς/ Εὐσεβοῦς Σεβ(αστοῦ) / καὶ Ἰουλίας [[Μαμα]]ί[[α]]ς / Σεβαστῆς μη<τ>ρὸς Σεβ(αστοῦ) / Διὶ Ἥλιῳ / μεγάλῳ Σαράπιδι /¹⁰ καὶ τοῖς συννάοις / θεοῖς / Μ(ᾱρκος) Αὐρήλιος Ἡρώων / νεωκόρος τοῦ ἐν / Πόρτῳ Σαράπιδος ἐπὶ /¹⁵ Λαργινίῳ Βειταλίῳ / ἀρχιπληρέτῃ καὶ κα=/ μινευτῇ καὶ Αὐρηλίῳ / Ἐφήβῳ καὶ Σ<α>λωνίῳ <Θ>ε<ο>=/ δότῳ ἱεροφώνοις /²⁰ καὶ καμειν<ε>υταῖ<ς> κ>αῖ / τῇ ἱεροδουλείᾳ ἀνέ=/ θηκεν ἐπ' ἀγαθῶ.

Traduction :

« Markos Aurélios Hérôn a consacré (ceci) dans une bonne intention, Granios [Rômanos (?)] étant [...]. Pour le salut de notre souverain l'empereur Marc Aurèle Sévère Alexandre Heureux Pieux Auguste et de Iulia [[Mamaea]] Auguste, mère de l'Auguste, à Zeus Soleil grand Sarapis et aux dieux qui partagent le même temple, Markos Aurélios Hérôn, néocore de Sarapis à Portus, alors que Lagrinios Beitaliôn est le supérieur du clergé du temple et le maître-fondeur, qu'Aurélios Ephébos et Salônios Théodotos sont interprètes des oracles (du dieu) (?) et fondeurs, et que la classe des hiérodules (est en activité), a consacré (ceci) dans une bonne intention » (trad. BRICAULT, *RICIS*).

CAGNAT (*IGR* : 128) fait provenir l'inscription d'Ostie.

O39 = EDR118744 Dédicace à Isis Pharia pour le salut d'Antonin le Pieux, Commode ou Caracalla.

Portus (retrouvé à *Fiumentino*) | Stèle en calcaire blanc, mutilée en bas (57,5 x 27,5 x 6) | 138-161 pCn (*RICIS* : deuxième m. IIe s. pCn – première m. IIIe s. pCn).

Bibliographie : *IG* XIV, 1005; *IPorto*, 9; *RICIS*, p. 593, n°503/1204.

Transcription :

Εἵσιδι Φαρία/ Εἴσιν τὴν / ἐν Μενούθῃ/ ὑπερ σωτηρίας /⁵ τοῦ κυρίου ἡμῶν / Αὐτοκράτορος / Ἀντωνείνου /-----.

Traduction :

« À Isis *Pharia* [un tel] a consacré (cette statue) d'Isis de Ménouthis pour le salut de notre souverain l'empereur Antonin » (trad. BRICAULT, *RICIS*).

En principe, l'empereur peut être Antonin le Pieux, Commode, ou Caracalla. En comparaison avec les autres inscriptions des naoclères, la dédicace daterait à notre sens plutôt du règne de Commode ou de Caracalla.

Inscriptions fragmentaires

O40 = EDR106208 Inscription fragmentaire (i)

Ostie (inscription retrouvée dans les égouts au nord des *horrea*) | fragment d'une plaque en marbre.

Bibliographie : *CIL* XIV, 4305a.

O41 = EDR 10629 Inscription fragmentaire (ii)

Ostie (inscription retrouvée dans les égouts au nord des *horrea*) | fragment d'une plaque en marbre.

Bibliographie : *CIL* XIV, 4305b.

O42 = EDR106210 Inscription fragmentaire (iii)

Ostie, nécropole | fragments d'une plaque en marbre.

Bibliographie : *CIL* XIV, 4306.

[A] Aquilée

A1 = EDR116829 **Dédicace à *Deus Aeternus Exauditor* pour le salut d'Antonius Valens et les siens.**

Terzo di Aquileia, Casa Antonelli | Autel en marbre (46 x 25 x 16) | 170-250 pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 8208 ; *ILS* 3980 ; *Inscr.Aq.*, p. 50, n°102 ; RENBERG (2003), p. 627, n°84 ; LETTICH (2003), pp. 171-172 ; BARTELS-KOLB (2011), p. 424.

Transcription :

Deo Aet(erno) / exaudit(ori) / Antonius / Valens, /⁵ somnio / monitus, / pro sal(ute) sua / suorumq(ue) / omnium /¹⁰ et vicinia.

Traduction :

À *Deus Aeternus Exauditor*, Antonius Valens, exhorté par un songe, a consacré ceci pour son salut, celui de tous les siens et de son voisinage.

1. 1. *Deus Aeternus* : contrairement à ce qui a longtemps été admis, il ne faut pas voir en *Deus Aeternus* une manifestation de Jupiter ; il s'agit bien plus d'une divinité « locale », cantonnée à la région des Balkans et ses environs. Le lien possible entre *Deus Aeternus* et le culte de Mithra et Jupiter *Dolichenus* est aussi à remettre en question (BARTELS-KOLB (2011), p. 423). Le dieu est attesté (dans l'état des découvertes) six fois à Aquilée, seul site d'Italie (avec Vérone) dans lequel il est honoré.

1. 2. '*exauditor*' : litt. 'qui exauce, secourable' ; à mettre en lien avec la formule '*sominio monitu*' ?

1. 5. '*sominio monitu*' : la formule est par ailleurs attestée en Italie dans une inscription de Tibur (*CIL* XIV 3565a).

A2 = EDR116854 **Dédicace votive à *Deus Aeternus* pour le salut de Lucius Comatius Dionysius.**

Aquilée, *Monastero* | 51-200 pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 769 ; *Inscr.Aq.*, pp. 48-49, n°97 ; BARTELS-KOLB (2011), p. 424.

Transcription :

*Deo / Aeterno / pro salute / L(uci) Comat(i) / Dionysi /⁵ Clodia / Chr[y]sa / v(otum)
s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Traduction :

À *Deus Aeternus*, pour le salut de Lucius Comatius Dionysius, Clodia Chrysa s'est de bon gré acquitté de son vœu.

1. 1 : *Deus Aeternus*, voir *supra* (A1).

A3 = EDR117069

Dédicace votive à *Deus Aeternus* pour le salut de Lucius Statius Candidanus.

Aquilée, *Casa dell'Ospitale* | Autel en calcaire (64 X 35 x 29) | 101-200 pCn.

Bibliographie : *ILS* 4977 ; *InscrAq.*, p. 49, n°100 ; LETTICH (2003), p. 172 ; BARTELS-KOLB (2011), p. 425.

Transcription :

*Deo / Aeterno / pro salute / L(uci) Stati /⁵ Candidiani / L(ucius) Statius Fortuna=
/ tianus et Novia Can= / dida v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito).*

Traduction :

À *Deus Aeternus*, pour le salut de Lucius Statius Candidianus. Lucius Statius Fortunatianus et Novia Candida se sont de bon gré et à juste titre acquittés de leur vœu.

1. 1. *Deus Aeternus*, voir *supra* (A1).

A4 = EDR116875

Dédicace de Secundina à *Mater Magna* pour le salut de son mari.

Aquilée, *Beligna* | Base en calcaire (32 x 44 x 13) | 101-200 pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 795a ; V, 934 ; *CCCA* IV, p. 90, n°219 ; *InscrAq.*, p. 137, n°286 ; BUDISCHOVSKY (1976), pp. 99-123 ; ZACCARIA (2008), pp. 741-759 ; FONTANA (2017), pp. 131-144.

Transcription :

*M(atri) d(eum) M(agnae) pro [salute ---] / [--- c]oniu[is] pient[issimi ---] /
[((centurionis))? cob(ortis ---) [ur]banae, ((centurionis)) cob(ortis) V> / [-- praetoriae],*

[*primipil(i)? le]g(ionis)*] X>I >Cl(*audiae*) p(*iae*) f(*idelis*), pra[*ef(ecti) ---*], /⁵ [*---*]a
Secundin[a *---*].

Traduction :

À *Mater Deum Magna*, pour le salut de [...], (son) époux très pieux, centurion (?) de la cohorte urbaine, centurion de la Ve cohorte prétorienne, *primipilius* de la XI^e légion *Claudia Pia Fidelis*, [...] *Secundina* [a fait ceci].

1. 3-4 : vraisemblablement on a ici le détail de la carrière militaire du présumé mari de la dédicante, une certaine *Secundina*.

1. 5 : ZACCARIA (2008 : 752) propose de restituer ‘*Secundin*[a d(*ono*) d(*edit*)]’, là où BRUSIN (*Inscr.Aq.*, p. 137, n°286) propose la formule dédicatoire suivante : [*v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*]. On notera par ailleurs qu’un certain *Secundus*, *sevir* à Aquilée, est connu d’une inscription dédiée à *Mater Magna* et à *Fortuna* (*CIL* V, 8219).

Pour le *corpus* des inscriptions dédiées à *Mater Magna* à Aquilée, cf. ZACCARIA (2008) ; FONTANA (2017).

A5 = EDR117126

Dédicace à *Mater Magna ex imperio*.

Aquilée, *Monastero* | Autel en pierre | 101-200 pCn.

Bibliographie : *Inscr.Aq.*, p. 138, n°290 ; BUDISCHOVSKY (1976), pp. 99-123 ; ZACCARIA (2008), pp. 741-759 ; FONTANA (2017), pp. 131-144.

Transcription :

Ex imper[*io*] / *antistitu*[*m*] / *M(atri) D(eum) [M(agnae)]* / *pro* [*salute sua et*] /⁵ *Q*[-
 --] / -----.

Traduction :

À la suite d’un ordre des prêtres de la Grande Mère des Dieux, pour son propre salut et [celui de] Q(...), [...] [a fait ceci].

1. 1 : ‘*ex imperio*’ : on trouve mention d’une formule similaire ‘*ex iussu*’ (ou ‘*ex visu*’ – la restitution n’est pas certaine) sur une autre inscription dédiée à *Mater Magna* à Aquilée (ZACCARIA (2008), p. 749).

1. 5 : en raison de l’état fragmentaire, il y a hésitation sur la lettre à restituer : Q ou O ; quoiqu’il en soit, il s’agirait, selon ZACCARIA (2008 : 748-749), de la première lettre du *praenomen* de la personne – de sexe masculin – pour le salut duquel la dédicante aurait fait ériger l’inscription.

A6 = EDR116863 **Dédicace de Lucius Magius Phileas à Isis pour le salut de ses enfants.**

Aquilée (?) ; emploi dans la *Casa delle Torri* | Autel | II^e-III^e s. pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 779 ; *SIRIS*, p. 271, n°602 ; MALAISE (1972), p. 7, n°1 ; BUDISCHOSVKY (1976), pp. 99-123 ; *InscrAq.*, p. 106, n°221 ; *RICIS*, p. 644, n°515/104 ; FONTANA (2010), pp. 301-302.

Transcription :

Isi sacr(um). / L(ucius) Magius / Phileas, V(ir) / Aquil(eiae), ob / ⁵salut(em) Grattiani / fil(i) et Grattiae.

Traduction :

« Consacré à Isis. Lucius Magius Phileas, sévir d'Aquilée, pour le salut de son fils Grattianus et de (sa fille) Grattia » (trad. BRICAULT, *RICIS*).

1. 3 : *sevir* : une autre inscription d'Aquilée est dédiée à Isis par un sévir (*InscrAq.*, n°222).

On suit BRICAULT (*RICIS*), qui opte pour la datation suivante : II^e-III^e s. pCn, contrairement à la datation plus haute (51-150 pCn) proposée dans *EDR*.

A7 = EDR117004 **Dédicace de Titus Fabius Pulcher à Isis *Regina* pour son salut et celui de son épouse Romania.**

Aquilée, *Monastero* | Partie supérieure d'un autel en calcaire (45 x 41 x 32) | III^e s. pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 8229 ; *SIRIS*, p. 274, n°611 ; MALAISE (1972), n°14 ; BUDISCHOSVKY (1976), pp. 99-123 ; *InscrAq.*, pp. 110-111, n°231 ; *RICIS*, p. 647, n°515/113 ; FONTANA (2010), p. 299.

Transcription :

Isidi Reg(inae) / sacr(um) / T(itus) Fab(ius) Pulcher / pro salute sua / et Romaniae / [---] coni= / [ugis ---].

Traduction :

« Consacré à Isis reine. Titus Fabius Pulcher pour son salut et celui de son épouse Romania » (trad. BRICAULT, *RICIS*).

On suit BRICAULT (*RICIS*), qui opte pour la datation suivante : III^e s. pCn, contrairement à la datation plus haute (51-200 pCn) proposée dans *EDR*.

A8 = EDR116869**Dédicace votive de M. Ulpius Potentianus à Jupiter *Optimus Maximus* pour son salut et celui des siens.**

Aquilée, nécropole *Santo Stefano* | Autel en marbre (14,5 x 9,5) | 101-200 pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 788 ; *Inscr.Aq.*, pp. 121-122, n°255.

Transcription :

*I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / M(arcus) Ulp(ius) / Potentian(us) / ob grat(ias) refer(endas)
/⁵ pro salute sua / et suorum / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Traduction :

À Jupiter *Optimus Maximus*, Marcus Ulpius Potentianus, en vertu de sa reconnaissance, s'est de bon gré acquitté d'un vœu pour son salut et celui des siens.

A9 = EDR117006**Dédicace à Jupiter *Optimus Maximus* pour le salut d'Aurelia Victoria.**

Aquilée, *Casa Monari* | Autel en pierre (32 x 40 x 29) | 201-300 pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 8231 ; *SupplIt.*, 65 ; *Inscr.Aq.*, n°248.

Transcription :

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / pro salut[e] / Aurel[iae] / [Vi]ctor[iae].

Traduction :

À *Iuppiter Optimus Maximus*, pour le salut d'Aurelia Victoria.

A10 = EDR117147**Dédicace à *Spes Augusta*.**

À proximité des thermes romains de *l'Isola di S. Antonia, San Giovanni al Timavo* (ajd. Duino Aurisina) | Autel en pierre (75 x 40 x 23) | deuxième m. du II^e s. pCn.

Bibliographie : *AE* 1926, 107 ; *InscrIt.*, 10, 4, n°327 ; *Inscr.Aq.*, p. 172, n°357 ; *SupplIt.*, 10, p. 234.

Transcription :

Spei / Aug(ustae) sac(rum) / (p)ro sal(ute) [---] -----.

Traduction :

[Autel] Consacré à *Spes Augusta*, pour le salut de (---).

Pour la datation, cf. *SupplIt.*

A11 = EDR117375 Dédicace votive d'Auconius Optatus à *Spes Augusta* pour le salut de son fils.

À proximité des thermes romains de l'*Isola di S. Antonia, San Giovanni al Timavo* ; remploi dans les murs de l'abside de l'église de San Giovanni à Tuba (Timavo) | Autel en marbre (82 x 52) | c. 150-200 pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 708 ; *InscrIt.*, 10, 4, n°325 ; *SupplIt.*, 10, p. 234.

Transcription :

Spei Aug(ustae) / [-] Auconius / Optatus, eq(uo) p(ublico), / dec(urio) et Ilvir Cl(audiae) Ag(uonti), /⁵ pro salute / T(iti) Auconi Optati / fili sui, equit(i) Rom(ani), / [v(otum) s(olvit)] l(ibens) m(erito).

Traduction :

À *Spes Augusta*, (---) Auconius Optatus, alors qu'il était *equus publicus*, décurion et *duumvir* de Claudium Aguontum, pour le salut de Titus Auconius Optatus son fils, chevalier romain, s'est de bon gré acquitté de son vœu.

1. 4 : Claudium Augu(o)ntum : muncipe de Norique.

A12 = EDR117376 Dédicace votive à *Spes Augusta* pour le salut d'Aquilinius, intendant des augustes, et Titus Iulius Aquilinius.

À proximité des thermes romains de l'*Isola di S. Antonia, San Giovanni al Timavo* ; remploi dans les murs de l'abside de l'église de San Giovanni à Tuba | Autel en pierre | Deuxième m. II^e s. pCn.

Bibliographie : *InscrIt.*, 10, 4, n°324 ; *SupplIt.*, 10, p. 234.

Transcription :

S(pe)i A(ugustae) s(acrum) pro sal(ute) / Aquilini / vilici Augg. / et Titi Iuli /⁵ Aquilini / Iulia Stratonic(e) / v(otum) s(olvit).

Traduction :

[Autel] consacré à *Spes Augusta*. Pour le salut d'Aquilinius, intendant des Augustes, et de Titus Iulius Aquilinius, Iulia Stratonice s'est acquittée de son vœu.

A13 = EDR007176 Dédicace à *Deus Invictus* Mithra pour le salut d'Aulus Tullius Paulinianus et ses frères.

San Giovanni al Timavo | Stèle en pierre (95 x 90 x 13) | II^e s. pCn.

Bibliographie : *AE* 1976, 261 ; STACUL (1976), p. 31.

Transcription :

D(eo) I(nvicto) M(ithrae) A(ulus) Tullius Paulinianus pro sal(ute) / sua et frater(um) suor(um) Tulli Secundi et Tulli Severini.

Traduction :

À *Deus Invictus* Mithra, Aulus Tullius Paulinianus pour son salut et celui de ses frères Tullius Secundus et Tullius Severinus.

A14 = EDR73250 Dédicace votive au *Numen* très souverain et à Diane Auguste, pour le salut de Marcus Appius Helpidianus.

Aquilée ; remploi dans les murs tardo-antiques | Base en marbre (17 x 18 x 15) | Deuxième m. du II^e s. pCn – première m. du III^e s. pCn.

Bibliographie : *AE* 1934, 239 ; *InscrAq.*, pp. 87-88, n°181 ; LETTICH (2003), p. 23.

Transcription :

Numini prae= / stantissimo et / Dianae Aug(ustae) / M(arcus) Appius Helpi= / ⁵ dianus, periculo / liberat(us), pro salut(e)

[sur la partie inférieure]

[su]a et suoru[m v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)].

Traduction :

Au très souverain *Numen* et à Diane Auguste, Marcus Appius Helpidianus, libéré du danger, pour son salut et celui des siens, s'est de bon gré acquitté de son vœu.

A15 = EDR093876 Dédicace votive de Caius Turranius Onesimus à Esculape et Hygie pour le salut d'Antonia Callistès et leurs enfants.

Aquilée, fondations du palais patriarcal | Base en pierre (68, 5 x 77) | Première moitié du II^e s. pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 8207 ; *Inscr.Aq.*, n°94 ; TUISSI (1999), p. 140 ; LETTICH (2003), p. 167.

Transcription :

Aescul(apio) et Hygiae / pro sal(ute) liberor(um) suor(um) / et Anton(iae) / Callistes conniug(is) C(aius) Turran(ius) Onesimus /⁵ v(otum) s(olvit)

Traduction :

À Esculape et Hygie, pour le salut de ses enfants et d'Antonia Callistès, son épouse, Caius Turranius Onesimus s'est acquitté d'un vœu.

Il faut peut-être voir ici, en raison de la mention d'Esculape et Hygie, une dédicace *pro salute* réalisée dans une attente de guérison des enfants mentionnés.

A16 = EDR116887 Dédicace votive (à Mithra ?) de Septimius Marcianus pour son salut et celui des siens.

Aquilée, *Monastero* | Autel en pierre | Première m. du III^e s. pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 811 ; *CIMRM* I, p. 264, n°743; *Inscr.Aq.*, pp. 148-149, n°312.

Transcription :

--- / [S]eptim(ius) / Marcian(us) / opt(io) leg(ionis) II Ad(iutricis) / p(iae) f(idelis) / [[-----]] / pro **salute** / sua e<t> (!) suor<u>m / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Traduction :

(...) Septimius Marcianus, *optio* de la légion II *Adiutrix Pia Fidelis*, (...) pour son salut et celui des siens, s'est de bon gré acquitté de son vœu.

l. 1 : Cumont en fait une dédicace à Mithra ; l'inscription aurait été retrouvée en effet aux côtés de deux dédicaces à *Deus Invictus* Mithra (*CIL* V, 805 et *CIL* V, 808) (cf. *CIMRM* I, n°743).

La présence d'un *optio* de la légion II *Adiutrix* peut s'expliquer par un détachement d'une *vexillatio* de cette légion à Aquilée, au cours du III^e s., ce

qui par ailleurs conforte la datation de l'inscription (NELIS-CLEMENT (2000), p. 51).

A17 = EDR116907 Dédicace de Quintus pour son salut et celui des siens.

Aquilée, provenance exacte inconnue | Colonne de marbre (22 x 5) | 101-250 pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 841 ; *Inscr.Aq.*, p. 193, n°415.

Transcription :

Pro salut(e) / sua suorumq(ue) / Q(uintus) V[---].

Traduction :

Pour son salut et celui des siens, Quintus V(...).

A18 = EDR116916 Dédicace de Sextius Caliparthenus et Revidia Marcella pour le salut de leurs enfants (?)

Aquilée, *Battistero* (*CIL*) | Plaque en pierre (28 x 28 x 15) | 176-200 pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 851 ; *Inscr.Aq.*, p. 191, n°407.

Transcription :

----- / [*pro salute Sextiorum*] / [*Erotis et*] Marcelli / [*f*]r[*a*]trum / [*vo*]ti compotes / [*f*]acti parentes / Sextius / [*Cal*]liparthenus et / [*Re*]vidia M(arci) f(ilia) Marcella [*v*]ota retulerunt.

Traduction :

(---), pour le salut des frères Sextius Eros et Sextius Marcellus, Sextius [Cal]iparthenus et [Re]vidia Marcella, fille de Marcus, ayant vu leurs vœux d'être parents se réaliser, firent [cela] en retour de vœux.

1. 2 : la restitution du '*pro salute*' reste hypothétique, mais se justifie amplement au regard du contexte.

A19 = EDR117025 Dédicace votive pour le salut de Lucus Statius Primitivus et les siens.

Aquilée, *Monastero* | Autel en pierre (45 x 40 x 24) | 176-225 pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 8258 ; *InscrAq.*, p. 191, n°409.

Transcription :

----- / [*pro salute* L(*uci*) Stati] / L(*uci*) l(*iberti*) Primitiv[i] / coniugis et / Statiorum / Moschanae et / Titiani filior(um) / e<t> suor(um) omni<i>um v(otum) s(olvit).

Traduction :

[...] pour le salut de son époux Lucius Statius Primitivus, affranchi de Lucius, et de leurs enfants Statius Moschana et Statius Titanus ainsi que de tous les leurs, [...] s'acquitta d'un don.

1. 2 : la restitution du '*pro salute*' reste hypothétique, mais se justifie en regard du contexte.

A20 = EDR117024 Dédicace votive pour le salut de Quintus Marcius Marcianus.

Aquilée, *Monastero* | Autel en pierre (33 x 32 x 25) | 151-250 pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 8256 ; *InscrAq.*, pp. 186-187, n°395.

Transcription :

----- / *pro salute* / Q(uinti) Marci / Marciani / fili sui / v(otum) s(olvit).

Traduction :

[...], pour le salut de Quintus Marcius Marcianus, son fils, s'acquitta de son vœu.

A21 = EDR158517 Dédicace pour le salut de Philippus et Nestor.

Aquilée, provenance exacte inconnue | Base en pierre (6,5 x 13) | II^e s. pCn.

Bibliographie : *InscrAq.*, pp. 188-189, n°401.

Transcription :

-----/ [*pro salute* --- P]hilipp[i ---] / [et N]estoris [---] / d(ono) d(edit) d(icavit).

Traduction :

[...], pour le salut de [---] Philippe et Nestor [---], a fait don [de ceci].

A22 = EDR116886 Dédicace de Velox, esclave régisseur, pour le salut de son maître Tiberius Claudius Macro, *conductor* des mines de fer de Norique.

Aquilée, *Casa Bertoli* | Plaque en marbre (44 x 54 x 14) | Première m. du II^e s. pCn.

Bibliographie : *CIL* V, 810 ; *Inscr.Aq.*, pp. 152-153, n°319 ; LETTICH (2003), pp. 22-23 ; *CIMRM* I, p. 264, n°747 ; CARLSEN (1995), p. 51. ; STEUERNAGEL (2004), p. 137.

Transcription :

Pro salute / Tiberi Claudii / Macronis con(ductoris) / fer(rariarum) Nor(icarum) / Velox ser(vus) vil(icus) speleum / cum omni apparatu fecit.

Traduction :

« Pour le salut de Tiberius Claudius Macro, *conductor* des mines de fer de Norique. Velox [son] esclave régisseur, fit cet antre avec tout son équipement ».

1. 2 : Tiberius Claudius Macro : responsable de l'adjudication des mines.

1. 5 : ici, Velox semble être l'esclave de Tiberius Claudius Macro, et lui sert d'assistant dans le cadre de la perception des taxes ; une inscription mentionne également un esclave faisant également une dédicace pour son maître *conductor ferrarium* (WINKLER (1969), p. 165, n. 5 : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / pro salute Cam/pili(i) Veri/ conduct(or)is ferrariarum) / Fortunatus vilic(us) aquam perduxit*).

1. 5 *speleum*, litt. 'l'antre' : se réfère en toute vraisemblance à la construction d'un *mithraeum* (BUDISCHOSVSKY 1976 : 102). Le *mithraeum* en question pourrait être localisé dans les environs du *Monastero*, au nord-est de la ville).

A23 = EDR073241 Dédicace votive à la triade capitoline et Mars *Protector Victor* pour le salut et la victoire de Pupien et Balbin.

Aquilée, port fluvial ; remploi dans les murs tardo-antiques | Autel en marbre (113 x 58 x 42) | 238 pCn.

Bibliographie : *AE* 1934, 230 ; *AE* 1955, 221 ; *AE* 1973, 262 ; *InscrAq.*, pp. 127-128, n°266 ; LETTICH (2003), pp. 15-16. ; *Lupa* 14395 ; CHRISTOL-LENOIR (2001), pp. 163-178.

Transcription :

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / Iunoni Minervae / Marti Protector(i) Victor(i) / pro salute et victoria /⁵ ddd(ominorum) nnn(ostrum) (!) / Imp(eratorum) Caesarum / [[M(arci) Clodi Pupieni et]] / [[D(ecimi) Caeli Calvinii]] / [[Balbini Au]]ggg(ustorum) et /¹⁰ M(arci) Antoni Gordiani / nobiliss(imi) Cae(saris) / ex voto / Fl(avius) Servilianus, a mil(itiis) / et Fl(avius) Adiutor /¹⁵ praef(ectus) coh(ortis) I Ulpiae / Galatarum praeposit(i) / militum agentium / in protensione Aquileia.

Traduction :

À Jupiter *Optimus Maximus*, Junon, Minerve et Mars Protecteur et Victorieux, pour le salut et la victoire de nos seigneurs les Empereurs Césars Marcus Clodius Pupien et Decimus Caelius Calvin Balbin Augustes, ainsi que de Marcus Antonius Gordianus, très noble César, ont érigé ceci à la suite d'un vœu : Flavius Servilianus des armées, et Flavius Adiutor, préfet de la cohorte I *Ulpia Galatarum*, à la tête des soldats agissant en première ligne à Aquilée.

La datation peut être affinée aux mois près : l'inscription a dû avoir été gravée dans un court laps de temps : plus précisément après la mort de Maximin, mort après le siège d'Aquilée (avril-juin 238) et la mort de Pupien et Balbin (juin ou juillet 238) (*cf. AE*, 1934, 230).

L'imposant autel est orné sur ses flancs de bas-reliefs relatifs au siège d'Aquilée de 238 pCn (*cf. photo annexe 4*). Le flanc gauche, bien conservé, dépeint des représentations allégoriques : on observe la ville d'Aquilée, agenouillée devant la figure féminine de Rome trônant, parée d'une *corona muralis* ; on remarque aussi la présence d'un aigle, le symbole de la ville d'Aquilée. Sur le flanc droit, on observe un *καλαθος* et la partie supérieure d'un sceptre d'une divinité non identifiée (*cf. Lupa*, 14395). Il pourrait s'agir de Minerve, invoquée dans la dédicace, et dont le *καλαθος* est l'un de ses attributs (*cf. VIR., En., VII, 805* : « *calathisque Minervae* »).

1. 5 : l'utilisation du 'D.D.D N.N.N' (pour '*dominorum nostrum trium*') est manifestement une erreur du lapicide; il faudrait en principe lire 'D.D. N.N.' '*dominorum nostrum duorum*'.

l. 7-9 : le nom des deux empereurs a été martelé à la suite de leur *damnatio memoriae*.

l. 12 - 13 : Flavius Servilianus et Flavius Adiutor, inconnus par ailleurs, ont pris une part exceptionnelle durant l'affrontement dans le cadre du siège d'Aquilée – en témoigne le fait qu'ils soient auteurs de la dédicace. Toutefois, ils n'ont pas dirigé le siège d'Aquilée, puisqu'il incombait aux consuls Tullius Menophilus et Rutilius Pudens Crispinus (CHRISTOL-LENOIR 2001 : 172).

l. 18 : l'expression « *in protensione* » pose question quant au sens qu'il faut lui donner : les chercheurs ont rapproché '*protensio*' du terme '*praetensio*', retrouvé dans une inscription de Qasr El-Azraq (Jordanie actuelle), pour lequel CHRISTOL-LENOIR (2001 : 172-173) proposent de voir l'action d'être « en première ligne », « au contact de l'ennemi ». Flavius Servilianus et Flavius Adiutor, qui ont fait la dédicace, se seraient donc retrouvés « en première ligne » de l'armée de Pupien contre les troupes de Maximin lors du siège.

[P] Pouzzoles

P1 = EDR080835 Dédicace pour le salut de Domitien apposée à une inscription relatant l'introduction de la divinité *Sarepta* à Pouzzoles.

Pouzzoles, *via Celle*, non loin de la *Porta Ercolea* | Deux fragments d'une plaque en marbre (frag. a : 37 x 71,5 x 5,8) | 29 mai 79 pCn (inscription grecque) ; 81-96 pCn (inscription latine).

Bibliographie : IGR I, 420 ; AE 1901, 151 ; AE 1988, 300 ; SEG 36, 923 ; OGIS 2, 594 ; TRAN TAM TINH (1972), p. 157 ; STEUERNAGEL (2004), p. 248 ; CAMODECA (2018), p. 330 ; ALIQUOT (2011), pp. 84-85 ; STEUERNAGEL (2020), pp. 82-84.

Transcription :

Ἐπὶ ὑπάτων Λουκίου Καισε[ρνίου καὶ Ποπλίου Καλονισίου] | καὶ Τυρίοις (ἔτους) σδ', [μ]ηνὸς Ἀρ[τεμ] | σίου ια', κατέ[π]λευσεν ἀ[πὸ] | Τύρου εἰς Ποτι[ό]λοις θεὸς [ἄγ] |⁵ ιος (Σ)αρεπτηνό[ς], ἤγαγεν [Αβδ]ηλεμ κατ' ἐπι(σ)τολὴν τοῦ [θεοῦ].

Pro sal(ute) imp(eratoris) Domitiani [Aug(usti)], l(ocus) c(oncessus) d(ecreto) [d(ecurionum)]. (d'après éd. ALIQUOT, 2011).

Traduction :

Sous le Consulat de Lucius Caes[ennius et de Publius Calvisius], l'an 204 de l'ère de Tyr, le 11 du mois *Artemision*, le dieu saint de Sarepta arriva par bateau de Tyr à Pouzzoles, amené par Abdelim, sur l'ordre du dieu.

Pour le salut de l'Empereur Domitien Auguste [...]. Lieu concédé par décret des décurions.

l. 1 : le consulat de Lucius Caesennius et Publius Calvisius est attesté en avril, mai et juin de l'année 79 pCn (AE).

l. 4-5 : il y a discussion sur l'identité de la divinité mentionnée : DITTENBERG (OGIS, II, 594) pensait, à la suite de CAGNAT (CRAI, 1901, p. 193-196), qu'il s'agissait d'*Helios Areptenos*, en référence à la ville d'Arefa, dans l'actuel Liban. D'autres ont opté pour la lecture '*theosebios*', qui renverrait au nom d'un certain *Theosebiosa*. TRAN TAM TINH propose à la suite de DUBOIS (1917 : 159-160) la restitution (Σ)αρεπτηνό[ς] qui est privilégiée ici. En outre, il faudrait lire l'épithète ἅγιος (saint) et non ἥλιος (soleil) comme le proposait DUBOIS (1917 : 160). La divinité serait celle de la ville phénicienne de Sarepta ; par ailleurs Sarepta était une ville biblique, où se réfugia Elie lors

d'une famine et accomplit un miracle de multiplication de la farine et de l'huile. (cf. synthèse de la question : TRAN TAM TINH, 1972, pp. 172-173). Par ailleurs, la restitution *Sarepta* se justifie d'autant plus qu'une autre inscription de Pouzzoles mentionne la divinité (CIL X, 1601 ; cf. AE). L'« importation » de la divinité à Pouzzoles du en cela avoir eu lieu lorsque la communauté de dévots en provenance de Phénicie (et de Tyr en particulier) gagna en nombre à Pouzzoles (CAMODECA (2018 : 330)).

1. 6 : 'ηλειμ : selon TRAN TAM TINH, il s'agit d'un terme pluriel qui renvoie aux hauts-fonctionnaires tyriens en charge des institutions et lieux sacrés. On se range plutôt de l'avis d'ALIQUOT (2011 : 84-85), qui lit [Αβδ]ηλειμ : il s'agirait alors du responsable officiel du « transit » de la divinité, qui aurait peut-être accompagné par ailleurs un petit groupe d'immigrés Tyriens.

1. 7 : l'inscription latine est postérieure à l'inscription grecque : elle a été ajoutée dans le courant du règne de Domitien ; le nom de l'empereur n'est quant à lui pas martelé, ce qui laisse penser que l'inscription fut rapidement remployée, peut-être avant même sa *damnatio memoriae* (cf. AE).

P2 = EDR176866 Dédicace des augustales (?) pour le salut et le retour de Domitien et sa *domus*.

Pouzzoles (?), provenance discutée (Naples ?) | Plaque fragmentaire en marbre (40 x 29, 5 x 5) | 85 pCn.

Bibliographie : CIL X, 1632 ; FISHWICK (1991), p. 424 ; BOATWRIGHT (2021), p. 98.

Transcription :

[Imp(eratore) Caes(are) Domitiano Aug(usto) XI] / [T(ito) Aureli]o Fulvo I[I
co(n)s(ulibus) ---] / [Augusta?]les, qui pr[o salute] / [et reditu? I]mp(eratoris)
Domitian[i divi f(ili)] /⁵ [Caes(aris) Augusti] Germ(anici) et [Domitiae Aug(ustae)] /
[Domitiani A]ug(usti) et Iulia[e Augustae] / [totiusque domus] divinae [---] / [---]+i
et[---] / -----.

Traduction :

Sous le onzième consulat de l'empereur César Domitien Auguste et sous le deuxième consulat de Titus Aurelius Fulvus. Les augustales (?), pour le salut et le retour (?) de l'empereur Domitien, fils du divin César Auguste *Germanicus* et pour le salut de Domitia *Augusta*, Domitien Auguste, *Iulia Augusta* et toute la *domus divina* [ont fait ceci...].

1. 3 : la restitution [Augusta]les reste hypothétique.

1. 7 : les *Acta Arvalium* font mention de *vota* pour le salut de l'empereur et de la *domus* à partir de 87 pCn (FISHWICK, 1991 : 424) ; plus largement, la

mention de la *domus divina* semble, selon BOATWRIGHT (2021 : 99) se répandre dans l'épigraphie à partir du début II^e s. pCn.

P3 = EDR116016 **Dédicace de Chrysanthus, *dispensator a fruminto*, au Génie de la colonie pour le salut d'Antonin le Pieux.**

Pouzzoles | Base de statue en marbre (131 x 147 x 78) | 139-161 pCn.

Bibliographie : *CIL* X, 1562 ; *ILS* 344 ; CAMODECA (1994), p. 114 ; STEUERNAGEL (2004), p. 51, p. 173 ; CAMODECA (2018), pp. 182, 353.

Transcription :

*Pro salute / Imp(eratoris) Caesaris Titi Aelii / Hadriani Antonini Aug(usti)
Pii p(atris) p(atriciae) et / M(arci) Alli (!) Aureli Caesaris n(ostri) /⁵ Genio
coloniae Puteolanorum / Chrysanthus Aug(usti) disp(ensator) a fruminto (!) /
Puteolis et Ostis / L(ocus) d(atus) decurionum permissu.*

Traduction :

Pour le salut de l'empereur César Titus Aelius Hadrien Antonin Auguste Pieux, père de la patrie et de Marcus Allius [sic] Aurelius, notre César, au Génie de la colonie des habitants de Pouzzoles, Chrysanthus, *dispensator a fruminto* [sic] d'Auguste à Pouzzoles et à Ostie [a fait ceci]. Lieu concédé par permission des décurions.

1. 2 : la mention d'Antonin le Pieux dans cette inscription invite à y voir un lien possible avec les travaux de réfection du port entamé sous son règne, mais qui avaient déjà été promis par Hadrien (*cf.* *CIL* X, 1640 et 1641). On sait par ailleurs qu'Antonin le Pieux reçut un temple à Pouzzoles une fois divinisé (*cf.* *CIL* X, 1784), bien que le lieu de culte ne soit pas attesté archéologiquement (STEUERNAGEL (2004 : 51).

1. 6 : '*Chrysanthu Augusti dispensator a fruminto*' : l'inscription atteste bien qu'il y eût la présence d'une organisation annonaire impériale à Pouzzoles ; le *dispensator* Chrysanthus, esclave impérial, aurait alors été en toute vraisemblance sous la tutelle d'un procurateur de l'annone local (d'abord affranchi impérial, puis de rang équestre sous les Sévères). Il y a en outre lieu de croire que la fonction du procurateur de l'annone ait suivi une évolution similaire à celle d'Ostie (CAMODECA (1994), p. 114 = CAMODECA (2018), p. 182).

P4 =EDR113254

Dédicace de Stalccia, *sacerdos* de Cérès, pour le salut de Septime Sévère et sa *domus*.

Pouzzoles, non loin du forum impérial | Plaque en marbre (20,5 x 21, 5 x 4)
| 198-209 pCn.

Bibliographie : *CIL* X, 1585 ; *ILS* 3366 ; DUBOIS (1917), pp. 134-135 ; PETERSON (1919), p. 106 ; ZIMMERMANN – FREI-STOLBA (1998), pp. 112-113 ; JACCOTTET (2002)/2, pp. 286-287 ; CAMODECA (2018), p. 153.

Transcription :

-----/ [pro salute Imp(eratorum) Caes(arum) L(uci) Septimi Severi] / [P]ertinacis Aug(usti) et [M(arci) Aureli Anto]= / nini Pii Aug(usti) et P(ubli) Sept[imi] Getae nobi]= /⁵ lissimi Caes(aris) et Iuli[ae] Domnae, mat(ris) Augg.] / et kastrorum, Stla[ccia ---] / sacerdos Cererum introit[us causa] / Thiaso Placidiano donavit [---] / [T(ito)] Elavio T(iti) f(ilio) Eclectiano sace[rdote ---] /¹⁰ [e]t Stlacciis Sotere et Repar[ato ---].

Traduction :

[...] pour le salut (?) des Empereurs Césars Lucius Septimus Severus Pertinax Auguste et Marc Aurèle Antonin Pieux Auguste et de Publius Septimus Geta très noble César et de Julia Domna, mère des Augustes et mère des camps. Stalccia, *sacerdos* des *Cereres*, en vertu de son entrée [dans le thiasse], fit don au thiasse Placidien [..], alors qu'était *sacerdos* Titus Elavius Eclectianus, fils de Titus, et [---] Stlaccus Sotere et Stlaccus Repartus.

d'après trad. JACCOTTET (2002), p. 286.

1. 7 : '*sacerdos Cererum*' : on connaît par l'épigraphie des *sacerdotes Cereris*, prêtresses « officielles » du culte de Cérès à Pouzzoles ; ici, pris au pluriel, les *Cereres* semblent renvoyer à Cérès et Proserpine. Ce culte semble – à l'exception du cas de Pouzzoles –, être essentiellement attesté en Afrique (cf. CAMODECA (2018 :153). On notera par ailleurs, en observant d'autres individus portant le *nomen* Stlaccius dans l'inscription, que ce sont certainement les membres de même famille qui occupaient les charges sacerdotales dans le cadre de ce culte (DUBOIS (1917), p. 134 ; JACCOTTET (2002), p. 286)).

1. 8 : '*thiasus Placidianus*' : il s'agit d'une sodalité du dieu *Liber Pater*. Placidianus fait certainement référence au personnage à l'origine de l'association, ou l'un de ses bienfaiteurs (JACCOTTET (2002 :286)). L'association entre Cérès et *Liber Pater* n'est pas surprenante : elle est déjà mentionnée explicitement notamment par Varron (*Rust.* 1, 1, 5-6) et Cicéron

(*Nat. d.*, 2, 62) ; les divinités, font objet en outre, avec *Libera*, d'une triade honorée à Rome sur l'Aventin.

1. 8 : le même prêtre Titus Elavius (ou Flavius) Eclectianus est mentionné par ailleurs sur d'autres inscriptions en relation avec *Liber Pater* (not. *CIL* X, 1583 ; *CIL* X, 1584).

P5 = EDR079711

Dédicace à Vénus *Caelestis* pour le salut de Caracalla, Julia Domna, du Sénat et de la *domus* impériale.

Pouzzoles, *via Girone*, à l'ouest de l'amphithéâtre | Plaque en marbre (32 x 90 x 40) | 211-217 pCn.

Bibliographie : *AE* 1956, 144 ; *AE* 1985, 278 ; TRAN TAM TINH (1972), p. 161 ss. ; DEMNA (2007), p. 161 ss. ; STEUERNAGEL (2004), p. 53 ; CAMODECA (2018), p. 332.

Transcription :

[*Augustae sac*]rum numin[*i praese*]nti Veneri C[*aelesti*] / [*pro sal(ute) Imp(eratoris)* Caes(aris) M(arci) Aureli An]tonini P[*ii F*]elici[s] Aug(usti) et [Iu]liae Aug(ustae) matri(s) Au[g(usti) et castro= / rum et] [*senatus et patriae totiusq(ue) do*]mus divin[*ae nov*]um templum extruxit Asellin[us ---] / [---] [*sua pecunia cum filiis? --- e*]= / ⁵t Demetri[ano in] '[*o*](um)' sibi datum ab Appio Cla[udio sacerdote].

Traduction :

Consacré au *numen praesens* de l'Auguste Vénus Céleste, pour le salut de l'Empereur César Marc Aurèle Antonin Pieux, Bienheureux, Auguste, Père de la patrie, de sa mère *Iulia Augusta*, mère de l'empereur, des camps, du Sénat et de toute la maison divine. Asellinus (...) a construit [à ses frais, avec ses fils] et Demetrianus (?) un nouveau temple. L'emplacement lui a été donné par Appius Claudius, *sacerdos* (?).

d'après trad. TRAN TAM TINH (1972), p. 161.

1. 1 : '*Venus Caelestis*' : renvoie plus largement à la *Dea Caelestis* associée à la divinité carthaginoise *Tanit*, tirant elle-même son origine de divinité phénicienne *Astartè* ; l'association à *Caelestis* est attestée pour différentes divinités, parmi lesquelles Junon, *Bona Dea*, *Magna Mater* (cf. HALSBERGHE (1984) p. 2204). On notera le lien entre la divinité et Julia Domna, elle-même originaire de Syrie, sans pour autant y voir, comme certains l'ont fait, une assimilation entre l'*augusta* et la déesse (ce dont doute également MUNDLE (1961 : 237)). À tout le moins, un lien semble s'exprimer entre la divinité et le pouvoir impérial sous la dynastie des Sévères ; dans

le cadre de cette inscription, la construction du temple est liée directement à une marque de loyauté envers le pouvoir sévérien, en mentionnant en outre explicitement Julia Domna.

l. 2 : la restitution '*pro salute*' reste hypothétique, mais est confortée sur base d'autres inscriptions à Vénus *Caelestis* usant de la formule (*CIL* VIII, 6351 ; *CIL* VIII, 15512 ; *CIL* VIII, 16417).

l. 4 : selon DEMNA (2017 : 164), Asellinius et Demetrianus sont vraisemblablement les architectes à l'origine de la construction du nouveau temple de la déesse ; tandis qu'Appius Claudius serait quant à lui prêtre, dont l'un de ses ascendants, Titus Claudius Felix, officia un taurobole également en l'honneur de *Caelestis* (*CIL* X, 1596) et construisit un temple à Pouzzoles même (TRAN TAM TINH (1972 : 163). Un Claudius Iulianus est par ailleurs attesté dans une inscription de Carthage, dans le cadre d'une dédicace à *Mater Magna* (DEMNA 2007 : 164).

l. 5 : on suit la restitution '*Appio Clau[di]o sacerdote*' de TRAN TAM TINH (1972 : 162 ; cf. note l. 4 sur Appius Claudius), plutôt que *Iuliano v(iro) c(larissimo), cur(atore) r(ei) p(ublicae)?* proposée par CAMODECA (EDR) ; on notera que les deux restitutions sont hypothétiques.

P6 = EDR166236 Dédicace votive pour le salut de l'empereur Caracalla (?)

Pouzzoles | Plaque en marbre (perdue) | 212-222 pCn.

Bibliographie : *CIL* X, 1594 ; *SIRIS* 499 ; TRAN TAM TINH (1972), p. 62 ; *AE* 1990, 155 ; *RICIS*, pp. 611-612, n°504/405 ; CAMODECA (2018), p. 226.

Transcription :

Voto suscepto pro salute / Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aurelii Antonini / Aug(usti) Pii Felicis / Sex(tus) Pompeius Primiti(v)us /⁵ cum M(arco) Virofurcio fil(io) / columnas cum epist[yl]io / deo [M]ag[n]o Serapi / [id]e[m]q[ue] introitum exornaverunt.

Traduction :

Après avoir fait un vœu pour le salut de l'empereur César Marc Aurèle Antonin Auguste Pieux Bienheureux, Sextus Pompeius Primitivus, avec Marcus Virofurcius, son fils, ont fait ériger les colonnes avec l'épistyle en l'honneur du grand dieu Sérapis et ont décoré l'entrée du (temple).

d'après trad. *RICIS*, p. 612.

l. 2-3 : sur base de l'onomastique, l'empereur peut en principe être Marc Aurèle, Élagabal ou Caracalla, dernière option pour laquelle opte BRICAULT (*RICIS*, p. 612), qui suit VIDMAN (*SIRIS*) et MALAISE (1972). Le *cognomen* ex

virtute 'felix' n'est en tout cas pas utilisé avant le règne de Commode (TRAN TAM TINH), ce qui exclut de fait raisonnablement la possibilité qu'il s'agisse de Marc Aurèle.

1. 5 : BRICAULT (*RICIS*, p. 611) lit '*Marcus Virofurcius*' au lieu de '*M(arcus) Virus Fructus*'. Avec son père *Sextus Pompeius Primitivus*, ils agissent en tant qu'évergètes dans le cadre de travaux d'embellissement du temple.

1. 7 : sur le temple de Sérapis : CAMODECA (2018), pp. 225-231. Le temple de Sérapis, non attesté archéologiquement (bien qu'il ait longtemps été confondu avec le *macellum* de la ville), est en revanche mentionné dans l'unique document qu'est la *lex parieti Puteolana*, qui mentionne le réaménagement d'un *aedes Serapis* en même temps qu'un mur d'enceinte, déjà en 105 aCn, faisant ainsi le plus ancien temple consacré à la divinité en Italie.

P7 = EDR158444 Dédicace pour le salut et la victoire des Augustes au Génie de la colonie.

Pouzzoles, inscription perdue | Plaque (?) en marbre.

Bibliographie : *CIL* X, 1567 ; PETERSON (1919), p. 119 ; STEUERNAGEL (2004), pp. 172-173.

Transcription :

Pro salute et victoria Augustorum deo magno / Genio coloniae Puteolanorum et patriae suae / Q(uintus) Aurelius Hermadion, sevir Augustalis et curator eorum / exstruxit et donum dat [[---]] /

[sur le côté droit]

cum [---] TYCH[---].

Traduction :

« Pour le salut et la victoire des Augustes, au Grand Dieu Génie de la colonie des habitants de Pouzzoles et de sa patrie natale, Qunitus Aurelius Hermadion, *sevir augustalis* et *curator* de ceux-ci, construisit et fit don [de ceci] ».

1. 1-2 : '*deo magno Genio Coloniae*' : STEUERNAGEL voit dans cette appellation un indice selon lequel le Génie de la colonie pourrait être honoré en tant que divinité tutélaire de la colonie, comme l'est Vulcain à Ostie. Plus encore, il y aurait à rapprocher iconographiquement le Génie de la colonie du Génie impérial, sur base d'une statue du Génie (*Staatliche Museen*, Inv. SK 157 R 19) qui s'apparente aux traits de la statuaire judéo-claudienne ; ce rapprochement se justifierait d'autant plus que le nom de colonie reprend des éléments onomastiques empruntés aux membres de la *domus* impériale : *Julia Augusta*,

Claudia Neronensis (STEUERNAGLEL (2004 : 172-173). Le Génie est par ailleurs qualifié de ‘*Sanctissimus deus*’ en *CIL* X, 1563.

l. 3 : Q. Aurelius Hermadion est probablement *sevir augustalis* à Ostie [CAMODECA (EDR)] ; l’onomastique et la mention ‘*patria sua*’ fournissent un argument à partir duquel l’on pourrait inférer une origine étrangère d’Hermadion (cf. PETERSON (1919 : 119)).

l. 4 : faut-il voir dans le terme ‘*exstruxit*’ un réaménagement du temple du Génie de la colonie, situé, selon STEUERNAGEL (2004 : 173), non loin du forum ?

P8 = EDR160782 Dédicace aux Lares (?) pour le salut de deux individus.

Pouzzoles (?) (provenance discutée : Cumes et Misène (?)) | Plaque en marbre (7,6 x 11 x 5,4) | 51-200 pCn.

Bibliographie : *CIL* X, 1609.

Transcription :

Pro salu[te ---] / Calidi[---] / Caesia Ale[---] / [L]aribu[s? -]+[---].

Traduction :

« Pour le salut de [...] Calidus (?), Caesia Ale[---], aux Lares (?) [---] ».

ANNEXES

Annexe 1 – Tableau synthétique des dédicaces ‘*pro salute*’ du corpus1° Ostie et *Portus*

N°	DEDICANTS		POUR LE SALUT DE ...		DIVINITE(S) INVOQUEE(S)	NATURE DE LA DEDICACE
	<i>Nomina</i>	Titres et fonctions ; Indications éventuelles sur le statut juridique	Individus	Catégorie		
O4	Julius Hilarus	procurateur de la <i>statio</i> des <i>frumentarii</i> de <i>Portus</i>	Macrin* (ou Carin*)	empereur		<i>vota vicennales saluo augusto</i>
O5 A	prêtre(s) ou <i>cultores</i> de Mater Magna*		Marc Aurèle Commode	empereur	<i>Mater Magna Idea</i>	taurobole
			Faustine <i>liberi</i>	<i>augusta domus augusta</i>		
			Sénat, quindécemvirs <i>sacris faciundis</i> , ordre équestre, armée du peuple romain, « ceux qui naviguent », décurions de la colonie, cannophores, dendrophores, tauroboliés	ensemble de groupes, associations et individus		
O5 B	prêtre(s) ou <i>cultores</i> de Mater Magna*		Commode	empereur	<i>Mater Magna Idea</i>	criobole <i>decreto decurionum publice*</i>
			<i>domus augusta</i>	<i>domus augusta</i>		

O6	Marcus Clodius Felix	prêtre de Mater Magna		empereur	<i>Mater Magna Idea</i>	taurobole (ou criobole)
	Iu[-]	prêtresse quindécemvirale				
O7	prêtre(s) ou <i>cultores</i> de Mater Magna*		Elagabal* ; Alexandre Sévère* (ou Pupien* et Balbin*)	empereur	<i>Mater Magna Idea</i>	taurobole
			<i>domus augusta</i>	<i>domus augusta</i>		
			Sénat, quindécemvirs <i>sacris faciundis</i> , ordre équestre, armée du peuple romain, mères, matrones*	ensemble de groupes, associations, et individus		
O8	prêtre(s) ou <i>cultores</i> de Mater Magna*		Trébonien; Volusien	empereur	<i>Mater Magna Idea</i>	taurobole
			<i>domus augusta</i>	<i>domus augusta</i>		
			Sénat, quindécemvirs <i>sacris faciundis</i> , ordre équestre, armées navales, « ceux qui naviguent »	ensemble de groupe, associations et individus		
O9	prêtre(s) ou <i>cultores</i> de Mater Magna*			empereur	<i>Mater Magna Idea</i>	taurobole + <i>pro reditu</i> ; <i>pro victoria</i>
O10	Quintus Caecilius Fuscus	archigalle de la colonie d'Ostie		empereur		don (statuette de Mater Magna et Némésis ; une livre)

O11	Marcus Ulpius Appianus		affranchi impérial	Antonin le Pieux	empereur		don (candélabre*, <i>anaptoterium</i>)
	Ulpia [-]			Marc Aurèle	césar		
O12			affranchi (impérial*)		empereur		
O13	Timotheus		esclave (public*)	<i>domus augusta</i>	<i>domus augusta</i>	Génie de la colonie d'Ostie	don
O14	Hilarus	<i>vectigal</i> des taxes de l'association des mines de fer	esclave	Trajan	empereur	<i>Silvanus</i>	don (autel)
O15	Protopogenes	<i>actor</i>	esclave	Marcus Aurelius Septimus	préfet d'Égypte	Diane <i>Silvestra</i>	don ; <i>ex voto</i>
O16	Marcus Aurelius Armentarius		affranchi impérial	Commode	empereur		don
O17	Aulus Ostiensis Ascelpiades		affranchi (public*)		empereur		don à la <i>familia publica Ostiensis</i> (statuette de Mars)
O18*	une cohorte des vigiles dans son ensemble (*)			Caracalla	empereur		+ <i>pro reditu</i> ; <i>pro victoria</i>
				Iulia Domna	<i>augusta</i>		
O19	<i>duplarii</i> de la cohorte de la <i>centuria</i> de Primus des vigiles			Commode	empereur		

O20	Quintus Silvius Anatellon*	optio beneficiarius		Caracalla	empereur		don ; construction aedes dans la caserne des vigiles
O21	Lucius Valerius Frontinus	centurion de la II ^e cohorte des vigiles		Septime-Sévère [[Clodinus Albanus]]	empereur	Fortuna Domestica Sancta	don (autel) + pro reditu
O22	Camurenius Verus	prêtre d'Isis capitoline		Commode*, Caracalla* ou Élagabal*	empereur		restauration d'un megarum
O23	Lucius Florius Hermadio	prêtre		Marc-Aurèle* et Lucius Verus* ou Septime-Sévère* et Caracalla* ou Caracalla* et Geta*	empereur	Sol Invictus Mithra	don
O24	Caius Pomponius Turpilianus	intendant de l'huile des entrepôts de Galba	citoyen d'ordre équestre	Marc-Aurèle	empereur	Sérapis (numen); Silvanus sanctus ; Lares	don (autel) + pro reditu
				Faustine	augusta		
O25	Lucius Rubrius Maximus	préfet des cavaliers de l'aile espagnole		Commode	empereur	Jupiter Dolichenus	acquittement d'un vœu

O26	Restitutianus Cornelianus	<i>aerarius et arkarius salinarum</i>		Septime-Sévère et Caracalla [[Geta]] Iulia Domna	empereur césar <i>augusta</i>	Génie des porteurs de sacs de sel	don
	Ingenua						
	Sallustius Saturninus	<i>procuratori (annonae*) Augustorum</i>	citoyen d'ordre équestre)				
	Orfitus		affranchi				
O27	Caius Sentius Portesis			Septime-Sévère	empereur	Hercule <i>Sanctus (numen)</i>	don (base de marbre ; « accès » et « levées » de terre)
O28	Iunia Marciane			Commode	empereur	<i>Liber Pater</i>	don ; <i>ex voto</i>
O29				Marc-Aurèle et Commode*	empereur	Jupiter <i>Optimus Maximus Heliopolitanus</i>	
O30	[M. Antonius*] Gaionas			Marc-Aurèle et Commode	empereur	Jupiter <i>Optimus Maximus Angelus Heliopolitanus</i>	don
O31	Luceia Primitiva			Luceia Primitiva Statilius Taurianus*	salut personnel ; salut des siens	Fortuna <i>Taurianensis</i>	vœu
O32	Marcus Antonius Ingenuus			Antonin le Pieux	empereur		don

O33	Mindius Faustus		Marc-Aurèle et Commode*	empereur		don ; construction
O34	Gaios Oualérios Sérénos	néocore de Sérapis à <i>Portus</i>	Septime-Sévère et Caracalla	empereur		don (statue d'Adrastéia et décor)
			Geta	césar		
			Iulia Domna <i>domus Augusta</i>	<i>augusta</i> <i>domus augusta</i>		
O35	Titos Ailios* Phélikissimos		Caracalla	empereur		consécration ; <i>ex voto</i>
			Iulia Domna	<i>augusta</i>		
O36	<i>nacleroi</i> de la flotte alexandrine de <i>Portus</i>		[[Commode]]	empereur		consécration
O37	un <i>nacleros</i> de la flotte alexandrine de <i>Portus</i>			empereur	Sérapis*	consécration
O38	Markos Aurelios Herôn	néocore de Sérapis à <i>Portus</i>	Sévère Alexandre	empereur		consécration
			Julia Mamaea	<i>augusta</i>		
O39			Antonin le Pieux*, Commode*, Caracalla*	empereur	Isis <i>Pharia</i>	don (statue d'Isis de Ménouthis)

2° Aquilée

N°	DEDICANTS			POUR LE SALUT DE ...		DIVINITÉ(S) INVOQUÉE(S)	NATURE DE LA DEDICACE
	<i>Nomina</i>	Titres et fonctions ; indications éventuelles sur le statut juridique		Individus	« Catégorie »		
A1	Antonius Valens			Antonius Valens « les siens »	salut personnel ; salut des siens	<i>Deus Aeternus</i> <i>Exauditor</i>	<i>somnio monitus</i>
A2	Clodia Chrysa			Lucius Comatius Dionysius	salut des siens	<i>Deus Aeternus</i>	acquittement d'un vœu
A3	Lucius Statius Fortunatianus			Lucius Statius Candidianus	salut des siens	<i>Deus Aeternus</i>	acquittement d'un vœu
	Novia Candida						
A4	[---] Secundina			époux de [---] Secundina : Q [---], centurion de la V ^e cohorte prétorienne, primpile de la XI ^e légion <i>Claudia Pia Fidelis</i> ; préfet	salut des siens	<i>Mater Magna</i>	
A5	Q[---]			Q [---]	salut personnel ; salut des siens	<i>Mater Magna</i>	<i>ex imperio</i>
A6	Lucius Magius Phileas	<i>sevir Aquileiae</i>	affranchi*	Grattianus et Grattia (enfants de Lucius Magius Phileas)	salut des siens	Isis	

A7	Titus Fabius Pulcher			Titus Fabius Pulcher	salut personnel et celui des siens	Isis	
				Romania (épouse de Titus Fabius Pulcher)			
A8	Marcus Ulpius Potentianus			Marcus Ulpius Potentianus	salut personnel ; salut des siens	Jupiter <i>Optimus Maximus</i>	<i>ob gratias referendas</i> ; vœu
A9				Aurelia Victoria	salut des siens*	Jupiter <i>Optimus Maximus</i>	
A10						<i>Spes Augusta</i>	
A11	Auconius Optatus	<i>equus publicus</i> , décurion de Claudium Aguontum	citoyen d'ordre équestre	Titus Auconius Optatus (fils d'Auconius Optatus)	salut des siens	<i>Spes Augusta</i>	acquittement d'un vœu
A12	Iulia Stratonice	affranchie impériale (*) (cf. PASCAL (1964), p. 33).	Aquilinius	intendant des Augustes	salut des siens*	<i>Spes Augusta</i>	acquittement d'un vœu
			Titus Iulius Aquilinius				
A13	Aulus Tullius Paulinianus			Tullius Secundus et Tullius Severenus (frères d'Aulus Tullius Paulinianus)	salut personnel ; salut des siens	<i>Deus Invictus</i> Mithra	

A14	Marcus Appius Helpidianus		Marcus Appius Hepidianus « les siens »		salut personnel ; salut des siens	Diane <i>Augusta</i> , <i>numen</i>	<i>periculo liberatus</i> ; acquittement d'un vœu
A15	Caius Turranius Onesimus		enfants de Caius Turranius Onesimus Antonia Callistès (épouse de Caius Turranius Onesimus)		salut des siens	Esculape Hygie	acquittement d'un vœu
A16	[--_] Septimius Marcianus	<i>optio legionis II Adiutricis Pia Pidelis</i>	Septimius Marcianus “es siens”		salut personnel ; salut des siens		acquittement d'un voeu
A17	Quintus V [---]		Quintus V [---] « les siens »		salut personnel ; salut des siens	Sol <i>Invictus</i> Mithra(*)	
A18	Sextius Calipartenus		Sextius Eros et Sextius Marcellus (enfants de sextius Caliparthenus et Revidia Marcella)		salut des siens		acquittement d'un vœu ; <i>facti parentes</i>
	Revidia Marcella						
A19	épouse de Lucius Statius Primitivus*		Lucius Statius Primitivus Moschana Statius et Titianus Statius (enfants de Lucius Statius Primitivus)		salut des siens	Isis*	vœu
A20	père de Quintus Marcius Marcianus		Quintus Marcius Marcianus		salut des siens	Isis*	vœu
A21			Philippus Nestor		salut des siens*		don
A22	Velox	<i>servus vilicus</i>	Tiberius Claudius Macro	<i>conductor</i> des mines de fer de Norique	salut des siens		construction <i>mithraeum</i> (*)

A23	Flavius Servilianus	soldat	Pupien et Balbin	empereur	Jupiter <i>Optimus Maximus</i> , Junon, Minerve, Mars Protecteur et Victorieux	<i>ex voto</i>
	Flavius Aduitor	préfet de la cohorte I Ulpia des Galates				

3° Pouzzoles

N°	DEDICANTS		POUR LE SALUT DE ...		DIVINITÉ(S) INVOQUÉE(S)	NATURE DE LA DEDICACE
	<i>Nomina</i>	Titres et fonctions ; indications éventuelles sur le statut juridique	Individus	Catégorie		
P1			Domitien	empereur		<i>locus concessus decreto decurionum</i>
P2	augustales*		Domitien	empereur		
			Domitia Iulia Augusta <i>domus augusta</i>	<i>augusta</i> <i>domus augusta</i>		
P3	Chrysantus	<i>dispensator</i> de blé de Pouzzoles et Ostie	Antonin le Pieux	empereur		<i>locus datus decurionum permissu</i>
P4	Stallcia [---]	<i>sacerdos Cererum</i>	Septime-Sévère et Caracalla	empereur		don au <i>thiasus</i> <i>Placidianus</i>
			Geta	césar		
			Iulia Domna	<i>augusta</i>		
P5	Asellinus		Caracalla	empereur	Vénus <i>Caelestis</i>	réaménagement t du temple de Sérapis
	Demetrianus		Iulia Domna	<i>augusta</i>		

P6	Sextus Pompeius Primitivus		Caracalla (*)	empereur	Serapis	don ; construction
	Marcus [Pompeius] Virofurcius					
P7	Quintus Aurelius Hermadion	sevir augustalis		empereur	Génie de la colonie des habitants de Pouzzoles	
			« son pays natal »	patrie d'origine		
P8	Caesia Ale [---]		Calidi[---]	« salut des siens »	Lares	

Annexe 2 – Relevé des dédicaces ‘*pro salute principis*’ de l’Italie romaine

Avertissement : ce relevé ne prétend pas à l'exhaustivité. Les inscriptions ont été repérées à l'aide de la base de données EDR. Ce relevé a essentiellement pour but de fournir un cadre plus général destiné à la comparaison avec les sites envisagés dans l'étude. Les témoignages des Acta Arvalium sont exclus du relevé, puisqu'ils font l'objet d'une comparaison séparée au sein de l'étude.

Références	Empereurs (et membres de la <i>domus augusta</i>)	Provenance
EDR073009 = <i>AE</i> 1922, 78 ; <i>AE</i> 1926, 126	Auguste	Tivoli
EDR125102 = <i>CIL</i> VI, 40303	Auguste*	Rome
EDR175628 = <i>CIL</i> IX, 3607	Tibère	Aveia
EDR073923 = <i>CIL</i> VI, 93, 39832	Tibère	Rome
EDR092840 = <i>CIL</i> VI, 40347	Tibère	Rome
EDR135267 = <i>CIL</i> VI, 3675 ; 30856 ; 39833	Tibère	Rome
EDR 135297 = <i>CIL</i> VI, 92 ; 30690	Tibère	Rome
EDR161321 = <i>CIL</i> VI, 94 ; 39831	Tibère	Rome
EDR169682 = <i>AE</i> 2018, 142	Tibère Iulia Augusta	Rome
EDR131108 = <i>AE</i> 2008, 524	Tibère	Tarquini
EDR161786 = <i>AE</i> 2014, 510	Caligula	Brescia
EDR010248 = <i>CIL</i> V 6641	Caligula	Novaria
EDR164064 = <i>CIL</i> XIV, 2854	Caligula	Praeneste
EDR167436 = <i>CIL</i> VI, 811	Caligula	Rome
EDR079794 = <i>AE</i> 1985, 392	Claude	Luna
EDR077874 = <i>SupplIt.</i> , 16, 1998, pp. 109-110, n°3	Claude	Rusella
EDR077875 = <i>AE</i> 1980, 458.	Claude	Rusella
EDR 149349 = <i>CIL</i> X, 796	Claude	Pompéi
EDR103894 = <i>CIL</i> VI, 918 ; 31202	Claude	Rome
EDR114946 = <i>CIL</i> VI, 36910 ; 710	Claude Agrippine la Jeune	Rome
EDR112133 = <i>CIL</i> VI, 375 1; 31282 ; 36894	Claude Messaline	Rome
EDR129460 = <i>CIL</i> XI, 1331	Néron	Luna
EDR153290 = <i>CIL</i> VI, 117	Néron	Rome
EDR073724 = <i>CIL</i> IV, 1180	Vespasien	Pompéi
EDR132249 = <i>CIL</i> VI, 235 ; 3254	Vespasien	Rome
EDR103953 = <i>CIL</i> VI, 9449	Titus	Rome
EDR172618	Domitien	Ameria
EDR 116460	Domitien	Compsa*/Volcei*
EDR172380 = <i>CIL</i> IX, 215	Trajan	Brindisi
EDR105735 = <i>CIL</i> VI, 39815	Trajan	Rome
EDR 105737 = <i>CIL</i> VI, 51 ; 39816	Trajan	Rome
EDR135529 = <i>CIL</i> X, 6482	Trajan	Ulubrae*

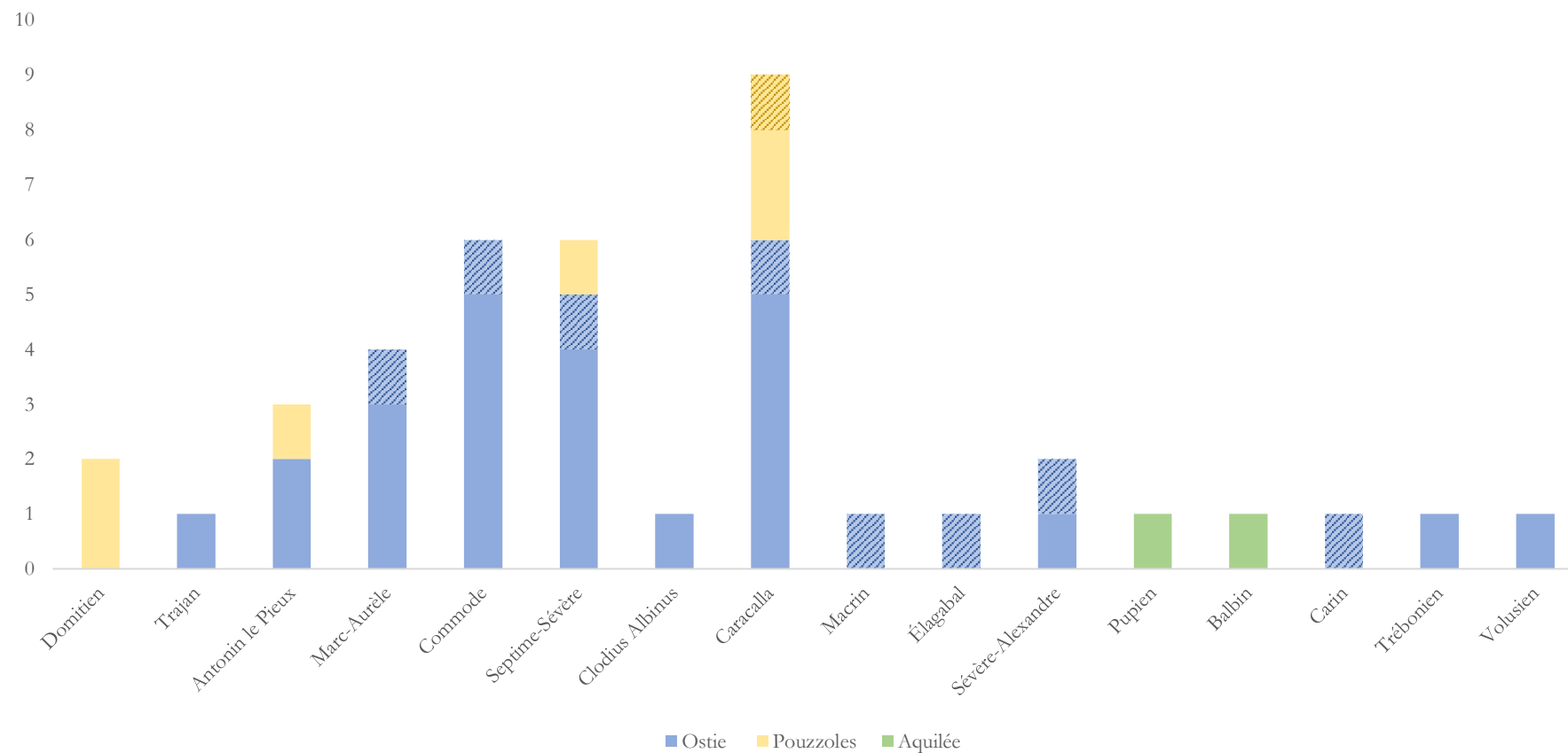
EDR147753 = <i>CIL</i> IX, 4952	Hadrien	Ravenne
EDR176553 = <i>CIL</i> XI, 4742	Hadrien	Tuder
EDR135530 = <i>CIL</i> X, 6483	Hadrien	Ulubrae*
EDR033515 = <i>CIL</i> VI, 31307	Antonin le Pieux	Rome
EDR115433 = <i>CIL</i> VI, 36919	Antonin le Pieux	Rome
EDR157462 = <i>CIL</i> X, 4760	Antonin le Pieux	Suessa Aurunca
EDR104625 = <i>CIL</i> IX, 4538	Antonin le Pieux Faustine	Nursia
EDR092959 = <i>CIL</i> VI, 1011	Antonin le Pieux Faustine	Rome
EDR073032 = <i>AE</i> 1927, 115	Antonin le Pieux Marc-Aurèle (César)	Bovilla
EDR161345 = <i>CIL</i> VI, 360	Antonin le Pieux Lucius Verus Faustine la Jeune	Rome
EDR073359 = <i>AE</i> 1938, 62 ; <i>AE</i> 1940, 71	Antonin le Pieux Marc Aurèle (César)	Rome
EDR 073833 = <i>AE</i> 1951, 184 ; <i>AE</i> 1954, 83	Antonin le Pieux Marc Aurèle (César)	Rome
EDR138730 = <i>CIL</i> VI, 3725 ; 31043	Antonin le Pieux Marc Aurèle (César)	Rome
EDR074249 = <i>AE</i> 1960 , 151	Marc-Aurèle	Rome
EDR092976 = <i>CIL</i> VI, 1015	Marc Aurèle	Rome
EDR075059 = <i>CIL</i> VI, 31187	Marc Aurèle	Rome
EDR1054075 = <i>CIL</i> VI, 1018	Marc Aurèle	Rome
EDR121877 = <i>CIL</i> VI, 619b	Marc Aurèle	Rome
EDR074415 = <i>AE</i> 1964, 181	Marc Aurèle	Lilybaeum
EDR08079 = <i>AE</i> 1988, 227 ; <i>AE</i> 1996, 394	Lucius Verus	Formia
EDR144093 = <i>CIL</i> XIV, 2162	Commode	Aricia
EDR252071 = <i>ILS</i> 4085	Commode	Iulium Carnicum
EDR097743 = <i>CIL</i> V, 1870	Commode	Iulia Concordia
EDR110111 = <i>CIL</i> 11, 5716	Commode	Tuficum
EDR092986 = <i>CIL</i> VI, 40572	Commode	Rome
EDR129704 = <i>CIL</i> VI, 727	Commode	Rome
EDR166499 = <i>CIL</i> VI, 3782 ; 31154	Commode	Rome
EDR026255 = <i>Suppllt.</i> , 11, 1993, n°4	Pertinax	Gnathia
EDR032704 = <i>CIL</i> VI, 2837, 32535	Pertinax	Rome
EDR076274 = <i>CIL</i> VI, 414	Pertinax	Rome
EDR141299 = <i>CIL</i> VI, 224	Septime-Sévère Caracalla (César)	Rome
EDR073305 = <i>AE</i> 1935, 156 ; <i>AE</i> 1968, 8b	Septime-Sévère Caracalla	Rome
EDR092016 = <i>CIL</i> VI, 40620	Septime-Sévère Caracalla	Rome
EDR121717 = <i>CIL</i> VI, 648	Septime Sévère Caracalla	Rome
EDR134503 = <i>CIL</i> VI, 482 ; V, 429	Septime Sévère Caracalla	Rome*
EDR157591 = <i>CIL</i> VI, 210	Septime Sévère	Rome

	Caracalla	
EDR166529 = <i>CIL</i> VI, 31161	Septime Sévère Caracalla	Rome
EDR075063 = <i>AE</i> 1971, 28	Septime-Sévère Caracalla Iulia Domna	Rome
EDR160733 = <i>CIL</i> VI, 354	Septime Sévère Caracalla Iulia Domna	Rome
EDR079312	Septime Sévère Caracalla Iulia Domna	Rome
EDR122017 = <i>CIL</i> VI, 419 ; 30763	Septime Sévère Caracalla Iulia Domna	Rome
EDR072743 = <i>CIL</i> VI, 39426	Septime-Sévère Caracalla Geta (César) Iulia Domna	Rome
EDR0933001 = <i>CIL</i> VI, 1039, 40603	Septime Sévère Caracalla Geta (César) Iulia Domna	Rome
EDR112785 = <i>CIL</i> VI, 31332	Septime Sévère Caracalla Geta (César) Iulia Domna	Rome
EDR166519 = <i>CIL</i> VI, 227	Septime Sévère Caracalla Geta (César) Iulia Domna	Rome
EDR161238 = <i>CIL</i> VI, 120	Septime Sévère Caracalla Geta (César) Iulia Domna	Rome
EDR158970 = <i>CIL</i> VI, 643	Septime Sévère Caracalla Geta (César) Iulia Domna	Rome
EDR129253 = <i>CIL</i> VI, 180	Septime Sévère Caracalla Geta (César) Iulia Domna	Rome
EDR104099 = <i>CIL</i> VI, 1040 ; 3777 ; 4319	Septime Sévère Caracalla Geta (César) Iulia Domna	Rome
EDR112025 = <i>CIL</i> VI, 3768	Septime Sévère Caracalla Geta (César)	Rome

	Iulia Domna	
EDR144572 = <i>CIL</i> VI, 225 ; 30720	Septime Sévère Caracalla Geta (César) Iulia Domna	Rome
EDR144579 = <i>CIL</i> VI, 226	Septime Sévère Caracalla Geta (César) Iulia Domna	Rome
EDR073001 = <i>AE</i> 1926, 116	Septime-Sévère Caracalla Geta (César)	Rome
EDR114039 = <i>CIL</i> III, 237 ; <i>CIL</i> XI, 1322	Septime Sévère Caracalla Geta (César) Iulia Domna	Luna
EDR073095 = <i>AE</i> 1928, 117	Septime Sévère Caracalla Geta (César)	Sardaigne(*)
EDR081488 = <i>AE</i> 1989, 338	Septime-Sévère Caracalla Geta (César)	Tyndaris
EDR093035 = <i>CIL</i> VI, 40637	Caracalla Geta Iulia Domna	Rome
EDR155161 = <i>CIL</i> X, 7949	Caracalla Geta	?
EDR071727 = <i>CIL</i> VI, 36834	Caracalla	Rome
EDR078525 = <i>AE</i> 1982, 212	Caracalla	Herdonia
EDR111215 = <i>CIL</i> IX, 38	Caracalla	Brundisium
EDR093041 = <i>CIL</i> VI, 40644	Caracalla	Rome
EDR121303 = <i>CIL</i> VI, 2816 ; 32539	Caracalla	Rome
EDR169712 = <i>AE</i> 1962, 36	Caracalla	Rome
EDR093037 = <i>CIL</i> VI, 40640	Caracalla Iulia Domna	Rome
EDR093038 = <i>CIL</i> VI, 15, 1071, 36883, 40641	Caracalla Iulia Domna	Rome
EDR105660 = <i>CIL</i> 6, 1063 ; 3777 ; 4321	Caracalla Iulia Domna	Rome
EDR129463 = <i>CIL</i> 11, 1335	Caracalla Iulia Domna	Luna
EDR134825 = <i>CIL</i> VI, 786	Iulia Domna	Rome
EDR138683 = <i>AE</i> 1993, 422 ; <i>AE</i> 1995, 255	Elagabal Sévère Alexandre (César)	Aricia (Ager Albanus)
EDR161561 = <i>CIL</i> VI, 323	Elagabal Sévère Alexandre (César)	Rome
EDR015660 = <i>CIL</i> VI, 2800 ; 2832 ; 32544	Sévère Alexandre	Rome
EDR073020 = <i>AE</i> 1927, 103	Sévère Alexandre	Rome
EDR105394 = <i>AE</i> 1999, 303	Sévère Alexandre	Rome
EDR121800 = <i>CIL</i> VI2833 ; 2835 ; 32542	Sévère Alexandre	Rome

EDR170413 = <i>CIL</i> VI, 230 ; 36748	Sévère Alexandre	Rome
EDR161177 = <i>CIL</i> VI, 13	Sévère Alexandre Iulia Mamaea	Rome
EDR181601 = <i>CIL</i> VI, 223	Sévère Alexandre Iulia Mamaea	Rome
EDR113093 = <i>CIL</i> VI, 31372	Sévère Alexandre Iulia Mamaea	Rome
EDR159171 = <i>CIL</i> VI, 428	Sévère Alexandre Iulia Mamaea	Rome
EDR170917 = <i>CIL</i> VI, 36775	Sévère Alexandre Iulia Maesa Iulia Mamaea	Rome
EDR115104 = <i>CIL</i> IX, 3014	Maximin le Thrace	Teate Marrucinorum
EDR155162	Maximin le Thrace	?
EDR 169050 = <i>AE</i> 2015, 320	Gordien III	Minturnae
EDR073290 = <i>IGUR</i> , 1, 138	Gordien III	Rome
EDR100004 = <i>CIL</i> VI, 32552	Gordien III	Rome
EDR110597 = <i>CIL</i> VI, 1094	Gordien III	Rome
EDR119327 = <i>CIL</i> VI, 130	Gordien III	Rome
EDR029459 = <i>CIL</i> VI, 2830, 32555	Philippe l'Arabe	Rome
EDR161256 = <i>CIL</i> VI, 150	Philippe l'Arabe	Rome
EDR1314104 = <i>CIL</i> V, 2475	Philippe l'Arabe	Ateste
EDR106989 = <i>CIL</i> XI, 6107	Philippe l'Arabe	Pitinum Mergens
EDR154101 = <i>AE</i> 2002, 637	Philippe l'Arabe	Karalibus Obliam
EDR105458 = <i>AE</i> 1999, 295	Dèce	Rome
EDR121754 = <i>CIL</i> VI, 2831 ; 2852 ; 32557	Dèce	Rome
EDR162790	Dèce	Rome
EDR155184	Valérien	Tibula*
EDR076282 = <i>AE</i> 1940, 80	Gallien	Rome
EDR093084 = <i>CIL</i> VI, 40703	Gallien	Rome
EDR121755 = <i>CIL</i> VI, 2840 ; 2844 ; 32566	Gallien	Rome
EDR133390	Gallien	Rome
EDR155734	Quintillus	?
EDR116250 (/)	Probus	Falerio Picenus
EDR124727 = <i>CIL</i> V, 8056	Julien	Mediolanum
EDR114181 = <i>CIL</i> VI, 31898	Théodose	Rome

Annexe 3 – Relevé détaillé des empereurs pour le salut desquels une dédicace est posée



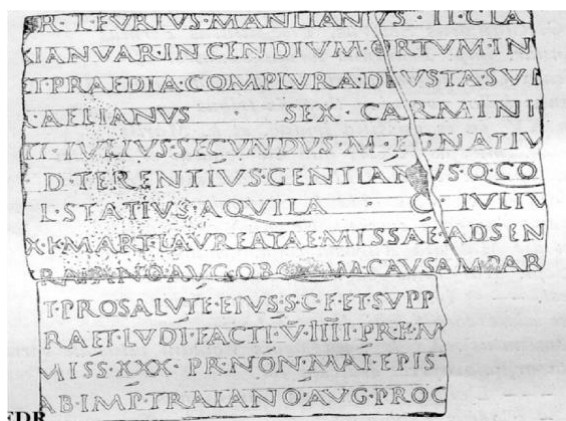
En hachuré : attributions incertaines

Annexe 4 – Illustrations des inscriptions

De manière générale, les illustrations proviennent de la base de données EDR ou EDCS. En l'absence de photographies, l'on a opté pour la reproduction de l'inscription telle qu'elle proposée dans le *Corpus Inscriptionum Latinarum*.

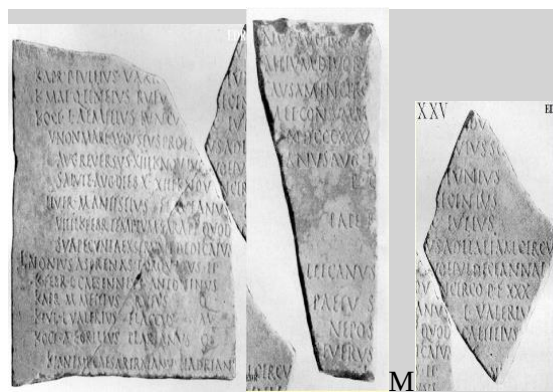
1^o Ostie et *Portus*

O1

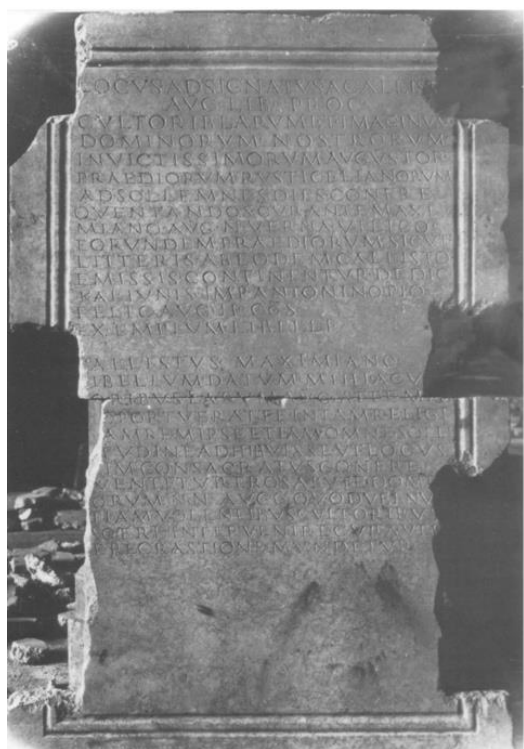


EDR

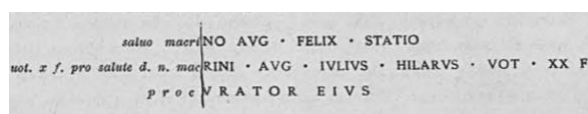
O2



O3



O4



O5 A



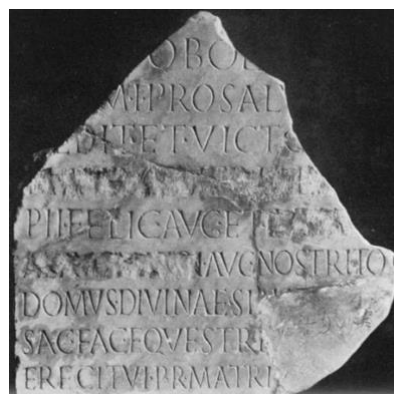
O5 B



O6



O7



O8



O9



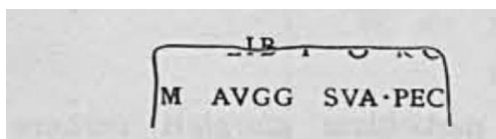
O10



O11

pro salute imp. caesaris t. aeli
 HADRIANI • ANTONINI
 AVG • PI • P • P • ET • M aeli aureli
 CAESARIS • CAN
 ANAPTOTERIVM m. ulpius
 5 AVG • LIB • APPIANVS nomine
 SVO • ET • VLPIAE • M
 FILIAE • SVAE
 CIVIBVS • G
 PONVM • Dedit.

O12



O13

genio
 col OSTIENSIS
 sa C R V M
 ti MOTHEVS
 DOMVS
 POSVIT

O14

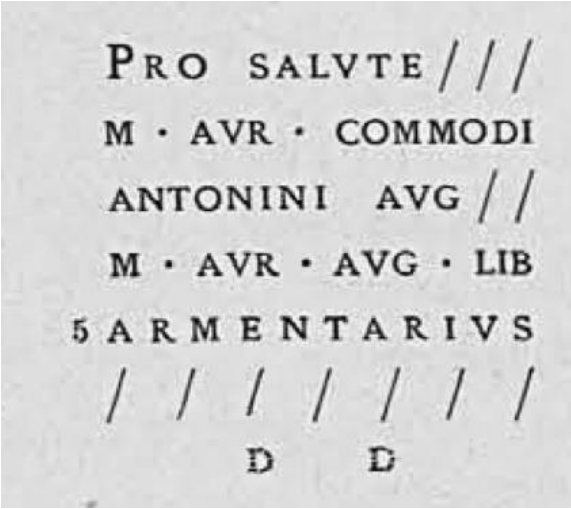
SILVANO • SACRVM
 PRO SALVTE
 IMP • NERVAE • TRAIANI • CAES
 AVG • GERMANICI • DACICI •
 HILARVS • SOCIOR • VECT • FERR • SER
 D • D • AQVAE • TRAIANAE • FELICITER •

O15

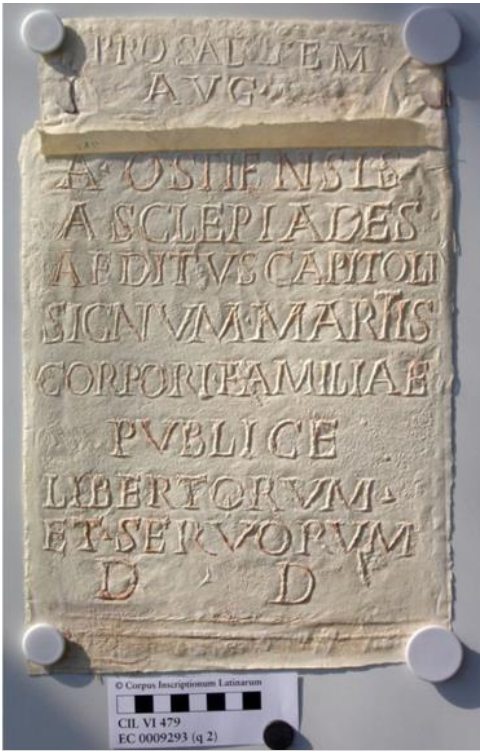


cf. CREA (2003), p. 597.

O16



O17



O18



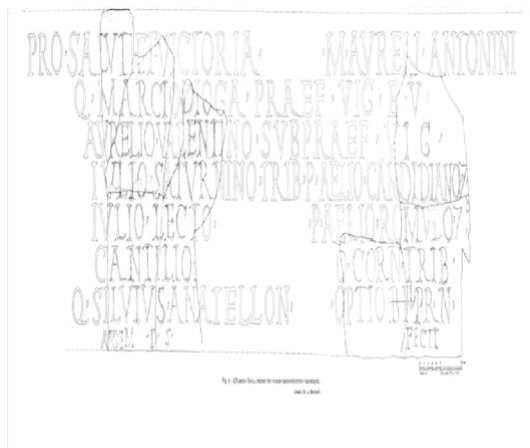
O19



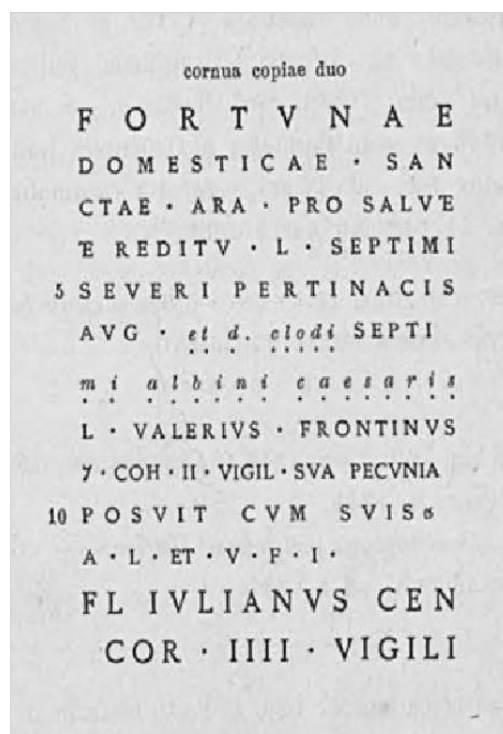
=



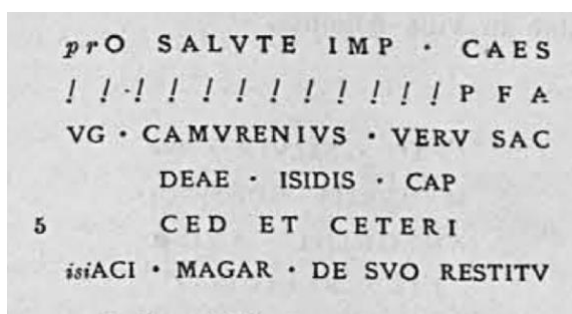
O20



O21



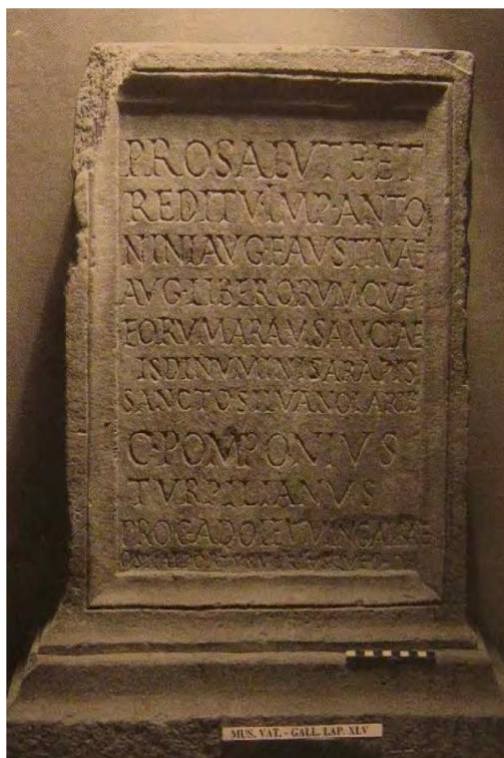
O22



O23



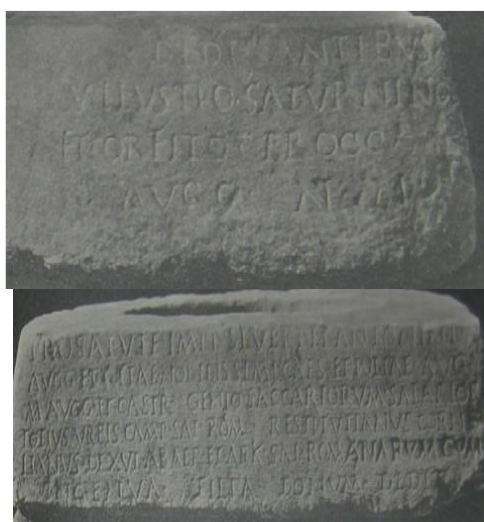
O24



O25

IOVI DOLICHENO
PRO • SALVTE • IMP •
L • AELI AVRELI
COMODI PI I
5 FELICIS • AVG • N
L • RVBRIVS MAXIMVS
PRAEF • EQ • ALAE • HISP
S VOTVM • SOLVI

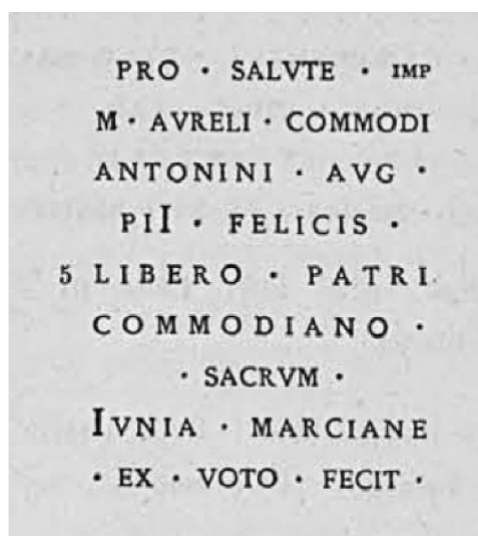
O26



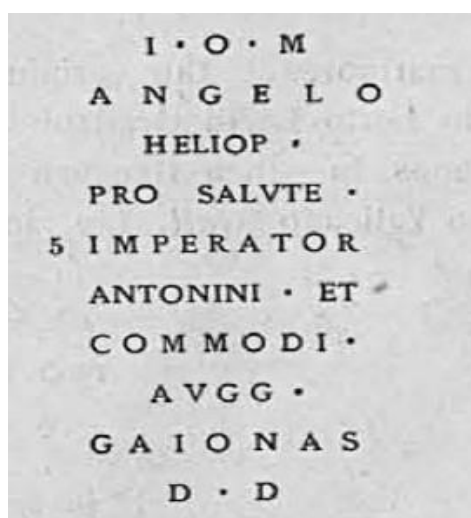
O27

PRO
IM
AES
NOSTRI
LSEPTMISEVERPERTINACIS
HERCVLINVMINI
SANTO
CVMBASI-MARMORATA
ACCEP TATORIBVS
ET TERRARIS
CSENTIVS
PORTESIS
S • P • D • D •

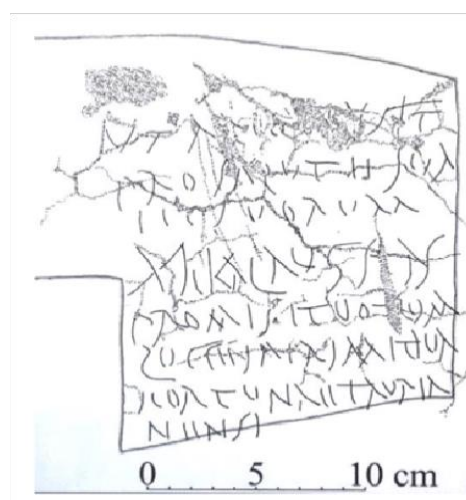
O28



O30



O31



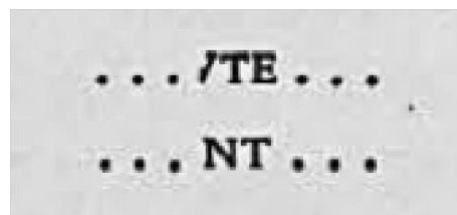
O33



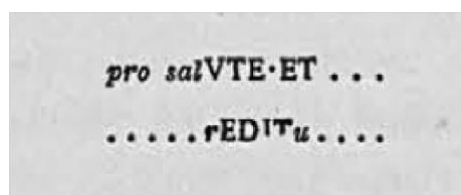
O40



O41



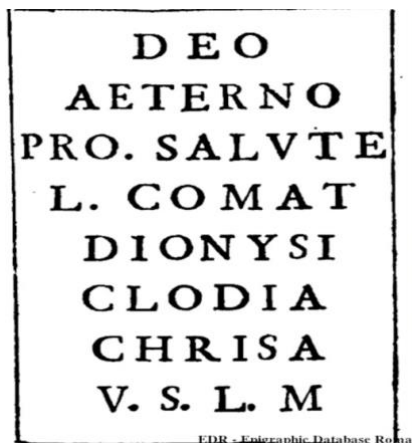
O42



A1



A2



A3



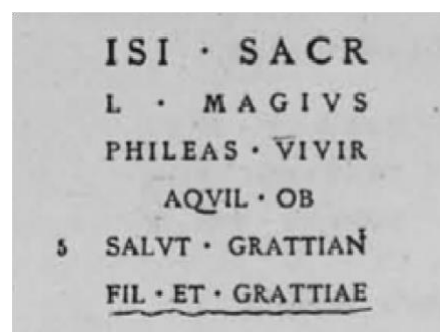
A4



A5



A6



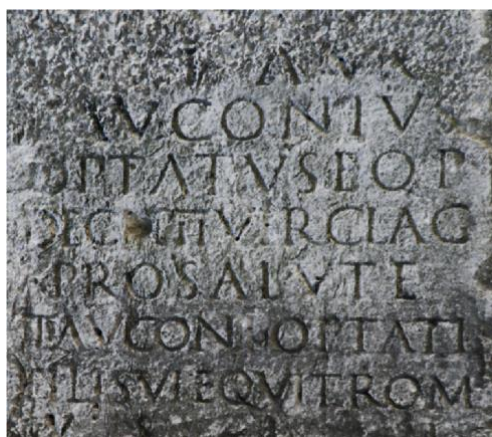
A7



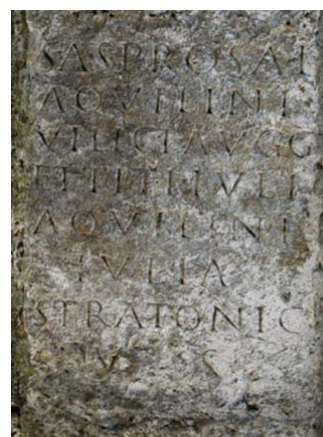
A8



A11



A12



A13



A14



A15



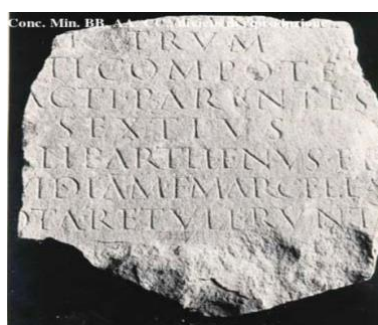
A16



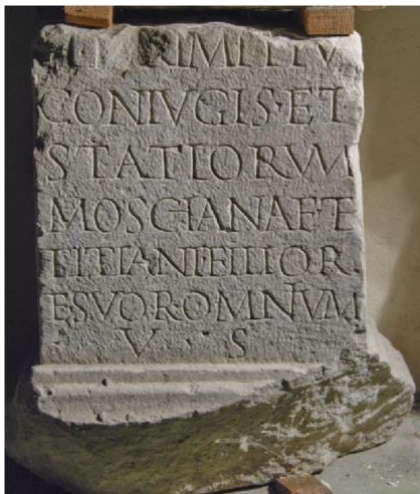
A17



A18



A19



A20



A21



A22



A23



P1



P2



P3



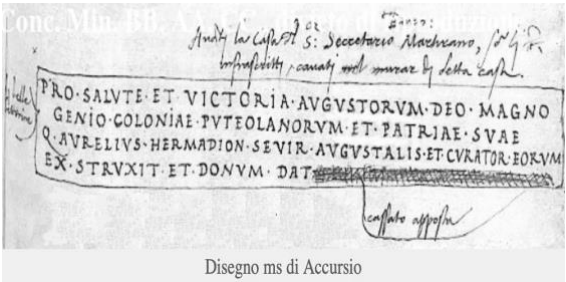
P4



P5



P7



P8



